J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 225 (36 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Mercredi 27 septembre 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Pages intérieures :
Magazine TV-radio
Notre mini-hebdo

Il n'y aura pas d'Europe des Dix

CRISE POLITIQUE EN NORVEGE APRES LE SUCCES DU « NON »

OSLO (AFP-Reuter). — La Norvège, ainsi que nous l'avons brièvement annoncé mardi, a dit « non » au Marché commun. Dans une proportion de 53,9 % contre 46,1, les 2,6 millions d'électeurs norvégiens ont choisi de demeurer en dehors des Communautés, en dépit de négociations entreprises depuis 1962, et intensifiées depuis que, le 22 janvi er dernier, parallèlement à la Grande-Bretagne, à l'Irlande et au Danemark, la Norvège a signé un traité d'accession à la CEE.

Le résultat définitif interviendra lorsque sera achevé le dépouillement des bulletins de vote par correspondance, mais il semble désormais exclu que celui-ci provoque un renversement de majorité.

M. Trygve Bratelli, premier ministre, a immédiatement confirmé son intention de présenter sa démission, comme il s'y était engagé. Devant les téléspectateurs, il a annoncé que « le processus de l'intégration européenne se poursuivrait désormais sans la Norvège », ajoutant : « Ceux qui sont responsables de cette décision auront à assumer la charge du gouvernement. »

(Lire la suite en dernière page.)

M. Brugger: la décision d'Oslo ne devrait pas contrarier le vote du peuple suisse

BERNE (ATS). — « Il n'y a pas de parallèles à tirer entre le référendum norvégien et la situation suisse. Les Norvégiens devaient se prononcer sur l'adhésion de leur pays à la Communauté économique européenne, ce qui n'est pas du tout le cas pour notre pays. » C'est ainsi que le chef du département fédéral de l'économie publique, M. Brugger, a commenté la décision du peuple norvégien de ne pas adhérer à la CEE.

Répondant à différentes questions de l'Agence télégraphique suisse, M. Brugger a déclaré que cette décision pourrait avoir deux conséquences : la première touche les Norvégiens eux-mêmes. Si le parlement norvégien ratifie la décision du peuple, la Norvège ne sera liée par aucun accord ou traité avec la CEE. Il est alors probable qu'elle entamera des pourparlers pour arriver à conclure un accord de collaboration ou peut-être un accord de libre-échange. La deuxième conséquence touche Bruxelles, mais on ne connaît pas encore les réactions des responsables de la CEE à ce sujet.

En fait, a poursuivi M. Brugger, les accords de libre-échange avec les neutres ont été approuvés. Il n'y aura plus beaucoup de surprises. Mais la question de savoir s'il y aura des retards dans l'entrée en vigueur de la solution globale est encore imprévisible, parce que la décision est en premier lieu « l'affaire » de la CEE.

La décision du peuple norvégien aura-t-elle une influence négative sur la prochaine consultation populaire prévue en Suisse ? « Au contraire, a répondu M. Brugger, mais cela dépend un peu de ce que la Norvège décidera de faire. Si elle décide d'adopter la même attitude que nous face à la Communauté, notre politique pourrait s'en trouver ainsi confirmée. »

(Lire la suite en page 13.)

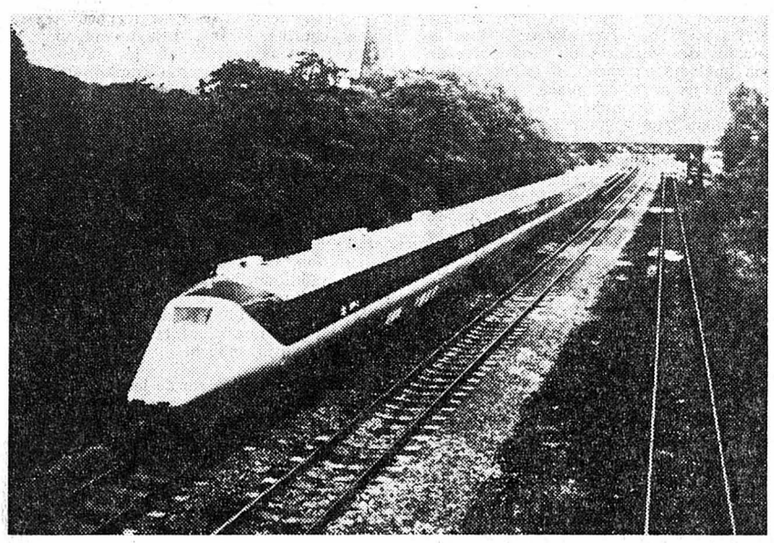

LE TRAIN POUR DEMAIN

C'est près de Derby, en Angleterre, que vient d'être expérimenté ce qui sera le train du futur en Grande-Bretagne : un train qui roulera à une vitesse de 200 km à l'heure. Deux prototypes seront en service dès 1975.

(Téléphoto AP)

Le contentieux sud-africain

Un Suisse pour régler l'affaire de la Namibie

NATIONS UNIES (AP). — Un diplomate suisse en retraite, M. Alfred-Martin Escher, âgé de 66 ans, a été nommé représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour rechercher un règlement au sujet de la Namibie.

M. Escher est attendu dans les prochains jours à New-York pour s'entretenir avec M. Waldheim et avoir diverses consultations avant d'entreprendre sa mission.

La Namibie, ancien Sud-Ouest africain, était administrée par l'Afrique du Sud depuis le Première Guerre mondiale en vertu d'un mandat de la SDN. Ce mandat a été révoqué par l'ONU en 1968, mais l'Afrique du Sud a refusé d'abandonner le contrôle qu'elle exerce sur ce territoire. La Cour internationale de justice a estimé, l'an dernier, qu'elle y maintient son administration illégalement.

Le Conseil de sécurité avait permis en août à M. Waldheim de désigner un représentant spécial afin de trouver une solution à ce problème.

Des soldats intoxiqués par de l'eau polluée au col du Brunig

Et des punaises passent à l'offensive dans l'Entlebuch

De notre correspondant :

Une affaire, dont nous avons fait brièvement état mardi, risque de faire passablement de bruit et préoccupe actuellement les autorités militaires et surtout le capitaine Marius Wyler, commandant de la compagnie de DCA 21, formée de soldats valaisans et bernois.

Quarante-cinq hommes ont dû être hospitalisés d'urgence à Thoune, après avoir été victimes dimanche soir de terribles maux d'estomac, des reins et d'une très forte diarrhée.

Tous ces soldats étaient fiévreux. Une enquête a immédiatement été ouverte et on a constaté que les « premières victimes » des manœuvres, qui se déroulent actuellement en Suisse centrale, ont peut-être été celles des eaux polluées.

Stationnés au col du Brunig, les soldats avaient bu de l'eau, pour étancher leur soif. Quelques heures après avoir bu, les premières douleurs se firent sentir, et les officiers responsables décidèrent de fréter des camions et de transporter les malades à la caserne de Thoune, où ils ont été hospitalisés.

Les responsables avaient tout d'abord supposé qu'un empoisonnement collectif avait pu avoir lieu, la troupe ayant mangé samedi des sandwiches à la mortadelle. Mais comme tous les soldats et les officiers avaient consommé la même nourriture, et que seule la moitié des soldats étaient tombés malades, la version de l'eau polluée semble de plus en plus certaine.

E. E.

(Lire la suite en page 13)

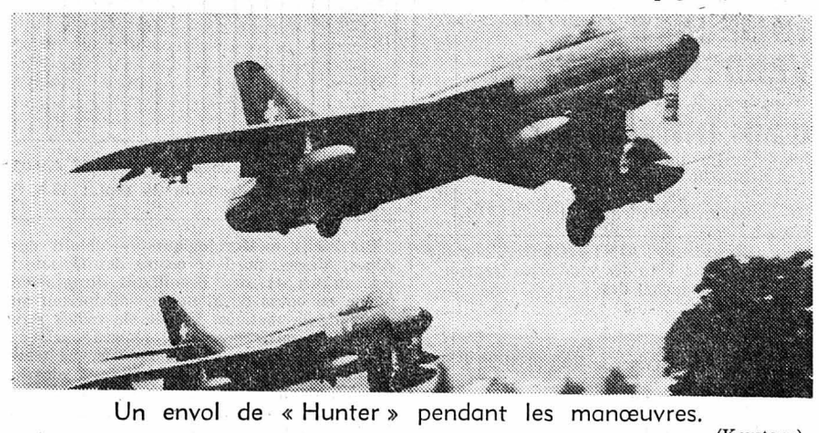

Un envol de « Hunter » pendant les manœuvres.

(Keystone)

Les trois Américains libérés par le Nord ont quitté Hanoï par la Chine populaire

Du correspondant de l'agence France-Presse, Jean Thoraval :

Les trois pilotes américains libérés par Hanoï ont pris le chemin des Etats-Unis via Pékin.

Jamais, cependant, la libération de pilotes américains relâchés par le Viet-nam du Nord n'aura provoqué autant de suspense et, semble-t-il, un tel imbroglio diplomatique que celle du major Edward Elias et des deux lieutenants de l'aéronavale Mark Gartley et Norris Charles. Jamais non plus, il ne s'est posé autant de difficultés à leurs compatriotes chargés de les ramener sous « escorte civile » jusqu'aux Etats-Unis. Enfin, jamais libération n'aura fait autant réfléchir les autorités du Viet-nam du Nord sur les aléas d'une telle entreprise.

Les trois précédentes libérations — en janvier et en août 1968, puis en 1969 — s'étaient déroulées d'une façon plus simple, mais, par la suite, certaines déclarations des prisonniers à leur retour aux Etats-Unis donnèrent à Hanoï un certain goût d'amertume, si bien qu'aucune libération n'était intervenue depuis.

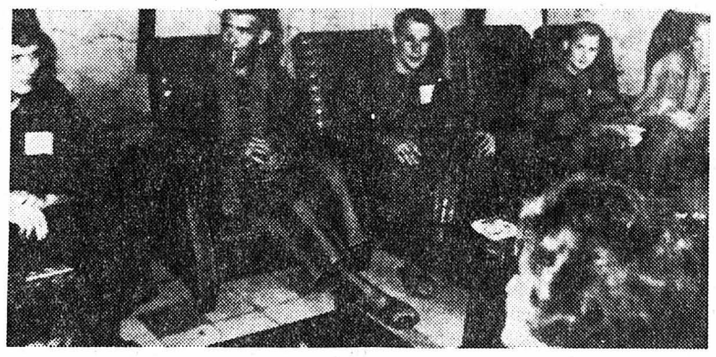

Une conférence de presse de pilotes américains capturés par le Viet-nam du Nord. Une activiste de la campagne antiguerre, Mme Weiss, discute avec des pilotes. De gauche à droite : Richard Fulten, Eugène Wilbur, Legan, Allan Rose et Hoffmann.

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Le terrorisme arme communiste

« Il m'arrive d'être plus radical que la plupart des marxistes », a récemment déclaré à Utrecht un Noir nommé Philip Potter.

Qui est ce Potter, connu de certains sous le surnom de « pape rouge de Genève » ? Il s'agit du nouveau secrétaire général du Conseil mondial des Eglises, qui prétend représenter pas moins de 350 millions de chrétiens.

Encore pourrait-on négliger d'accorder plus d'importance qu'elle n'en mérite à cette singulière déclaration si, en même temps, le Conseil œcuménique des Eglises n'avait décidé de doubler le montant de son aide financière à des organisations terroristes africaines, aide qui s'élève cette année à un million de dollars.

Il paraît, en effet, que ces organisations, qui cherchent depuis des années à « libérer » l'Afrique australe des régimes de tradition européenne qui la gouvernent, rencontrent quelques difficultés : majoration jusqu'à 80 % des prix des armes russes et tchécoslovaques, irrégularité dans les livraisons d'armes chinoises (lesquelles se paient en ivoire ; or, en Tanzanie, base principale des terroristes, on a pratiquement massacré jusqu'au dernier éléphant).

Sous la houlette marxiste de M. Potter, le Conseil œcuménique des Eglises vient aujourd'hui au secours. Cela promet de nouvelles tueries au nom de l'« anticolonialisme ».

Le terrorisme moderne — celui qu'on vient de voir à l'œuvre à Munich, celui qu'affrontent tous les jours les troupes portugaises au nord du Mozambique — est d'inspiration communiste. C'est à partir du moment ou l'URSS a étendu son influence sur le Moyen-Orient que des Palestiniens sont devenus gangsters internationaux ; ce sont l'URSS, ses satellites, et la Chine rouge qui arment les terroristes en Afrique australe, et c'est Cuba communiste qui « inspire » les guérilleros en Amérique du Sud.

Ce terrorisme qui était, jusqu'en 1918, local, sinon « artisanal », a pris une dimension internationale.

En URSS depuis Lénine et en Chine sous Mao Tsé-toung, rappelle sir Robert Thompson dans le «Telegraph», il tourna au bain de sang gigantesque : un minimum de 20 millions et de 34 millions de morts, respectivement.

Sir Robert, grand expert britannique de la guerre subversive, note également qu'entre 1946 et 1956, au Viet-nam du Nord, plus de 500.000 personnes furent tuées ou exécutées au cours des révoltes qui suivirent la « réforme » agraire. Et, aujourd'hui, le Vietcong se livre, dans les villages du Viet-nam du Sud qu'il investit, à des massacres systématiques.

Que dit de tout cela le chrétien super-marxiste Philip Potter ? Rien. Il élude la question : « Les pays socialistes se proclament athées ; par conséquent ils n'entrent pas dans notre sphère d'action... »

Pierre COURVILLE

Spécial auto

Avant-goût des modèles 1973

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 11
Informations suisses : page 13
Tous les sports : pages 23 et 25
Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 33
Dernière heure et bourses page 35

Neuchâtel : elle fait une chute de quatre mètres (Page 3)
La Ferrière : le terrain cède sous les roues d'un camion militaire (Page 7)
Hockey : le Canada a comblé son retard à Moscou (Page 25)

Un contestataire président

Accompagné de sa femme, Mme Hilda Heinemann, fille d'une Suissesse de Berne, le président de la République fédérale allemande, qui doit venir aujourd'hui pour passer trois jours en Suisse, est probablement de tous les chefs d'Etat occidentaux le seul que, suivant le langage à la mode, l'on pourrait qualifier de... contestataire.

A l'âge de 73 ans, ne manquant pas de verdeur, ni au besoin de causticité, il professe volontiers, malgré sa fonction de magistrat suprême, que « l'Etat est fait pour le citoyen, et non pas l'inverse ». Ayant rompu avec les partis chrétiens, dont il fut l'un des dirigeants après 1945, et ayant accusé l'Union chrétien-démocrate, dont il fut l'un des fondateurs, d'« avoir falsifié le christianisme pour en faire un instrument à buts politiques », M. Heinemann ne mâcha pas non plus les mots lors de l'avènement, en 1969, du gouvernement de M. Willy Brandt, « leader » du parti socialiste auquel il avait adhéré entre-temps.

« Aucun de nous n'est l'Etat, lui dit-il dans son allocution officielle. Vous n'êtes pas plus qu'un autre investi d'autre chose que d'un pouvoir temporaire et contrôlable. Tâchez de profiter du temps qui vous est ainsi accordé »...

Président, pendant des années, du Synode de l'Eglise évangélique d'Allemagne, M. Gustave Heinemann est avocat de son métier. Mais il a dès les années 1920 consacré son activité à la direction de départements importants de l'industrie allemande. Sous Hitler, il s'est engagé dans les rangs de la résistance protestante. Ministre de l'intérieur du gouvernement du chancelier Adenauer, il démissionna en 1950, quand ce dernier orienta résolument, avec l'appui massif de la population, l'Allemagne fédérale dans le sillage militaire des Alliés occidentaux.

C'est l'époque à laquelle M. Heinemann a fondé une « Communauté de secours pour la paix de l'Europe », au sein de laquelle il a milité contre le réarmement et qui lui valut d'être surveillé de près par les autorités responsables de la « défense de la constitution fédérale ».

Anticonformiste en diable, ce président a soulevé à plusieurs reprises des tempêtes de protestations dans son pays et à l'étranger, notamment lorsqu'il a affirmé, à l'occasion du centenaire de la création du Reich allemand, en 1971 : « Des généraux et des princes ont à Versailles porté le Reich allemand sur les fonts baptismaux. Mais le peuple ne fut pas présent à cet acte ».

Menant un train de vie modeste, ayant renvoyé chez eux les soldats de la garde qu'on posta autour de sa demeure lorsqu'il fut élu président, caressant le rêve d'une Allemagne unifiée et ... neutre au cœur de l'Europe, le président Heinemann se sentira certainement à l'aise pendant son séjour en Suisse.

R.A.

Avant ou après le spectacle...
Restaurant-Grill, BAR ouvert jusqu'à MINUIT
NOVOTEL NEUCHATEL-EST, route de Berne, Thielle Tél. (038) 33 57 57
novotel

A Neuchâtel et dans la région

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La pénurie du personnel dans l'hôtellerie

Monsieur le rédacteur en chef,

La pénurie inquiétante de personnel dans les hôtels et restaurants n'est, en somme, que la forme aiguë d'un mal qui dure depuis plus de vingt ans. La cause relève de deux facteurs : premièrement, l'attitude publique peu flatteuse envers les travailleurs de cette industrie et, secondement, la situation sociale et matérielle qu'ont connue les « plus de 40 ans » ayant persévéré jusqu'ici.

Nous savons que, jusqu'en 1933, malgré la crise, les employés d'hôtels et de cafés n'étaient, de par la loi, pas assurables contre le chômage ; on les considérait un peu comme des vagabonds, propres à prendre n'importe quel emploi. La « considération » pour la sommelière « qui fait marcher le café » n'était pas forcément mise sur le compte de ses qualités professionnelles. Les employés de cette industrie ne font (ou ne firent) presque jamais partie d'une organisation politique, sportive, confessionnelle ou autre ; les exigences de l'horaire de travail les mettant en marge de la vie...

Les nécessités professionnelles demandent de nombreux déplacements (en saison ou à l'étranger) afin de parfaire ses connaissances qui concourront au bon renom de la branche entière. Mais pour cette raison justement, ce personnel a dû encourir un important déclassement sur les plans social et matériel. Dans le domaine des vacances ou pour perte de gain (maladie ou autre), il fallait à chaque changement de place, repartir à zéro. Jusqu'à récemment, les saisonniers n'arrivaient pas à jouir de leurs droits civiques (votations) car ils ne résidaient jamais assez longtemps dans la même commune ; en revanche, les impôts étaient souvent encaissés à double. Cette industrie ne connaît pas encore de caisse de secours vieillesse et décès de portée générale. Il faut cependant louer les initiatives privées de grandes maisons et de l'Association des buffetiers. Reconnaissons également les grands efforts réalisés dans le domaine du logement des employés qui représentait, jusqu'ici, un vrai cauchemar à côté de la nourriture qui leur était servie dans de nombreuses maisons bien cotées.

Mais ces efforts patronaux, presque toujours individuels, viennent trop tard ; les meilleurs employés se sont volatilisés. L'organisation syndicale Union Helvetia, a déployé de grands efforts pour la réalisation de plus de douze conventions collectives de travail, dont la plupart ne furent signées que sous la menace de graves conflits locaux. Les travailleurs étrangers, et non seulement les Suisses, s'empressent de changer d'emploi sitôt en possession de la permission ad hoc, ce qui prouve que le mal est plus profond qu'on le croit !

En somme, on peut estimer qu'à moins d'une refonte complète des conditions sociale et matérielle du personnel, dans le sens du projet de Convention collective nationale de travail présenté par l'Union Helvetia, l'hôtellerie et la restauration ne subsisteront dans leur forme traditionnelle (actuelle) qu'avec le concours d'une importante main-d'œuvre TEMPORAIRE dite saisonnière. C'est justement elle que visait et vise à nouveau M. Schwarzenbach.

Un vétéran de la branche

R. Michel, Berne.

Ecole secondaire régionale de Neuchâtel

LA RENTRÉE S'EST FAITE DANS DES CONDITIONS IDÉALES

La commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel s'est réunie dernièrement pour examiner le budget de l'année 1973, préparé et présenté par l'administrateur des écoles, M. P. Vermot.

Ce budget, vérifié soigneusement par la commission financière, prévoit un total de dépenses de 7.763.743 francs. Quant aux recettes, représentées presque exclusivement par les subventions de l'Etat pour les traitements du personnel enseignant et administratif, elles se montent à 1.972.450 francs. Le coût par élève budgétisé s'élèvera ainsi à 3182 fr. (effectif moyen prévu : 1820 élèves), en augmentation de 300 fr. par rapport au budget 1972. Si l'on recherche les raisons de cette élévation du coût de l'enseignement, on constate qu'elle est imputable :

— à la reclassification des traitements du corps enseignant et des fonctionnaires de l'Etat selon la loi du 19.10.71 approuvée par le peuple les 4 et 5.12.71 ;

— à l'octroi de l'allocation de renchérissement de 6 % arrêtée par le Conseil d'Etat le 26.5.72, avec effet rétroactif au 1er janvier ;

— à l'octroi, enfin, de primes de fidélité, versées après 5-10-15-20-25 ans d'activité et se substituant au versement des anciennes gratifications pour 25 et 40 ans de services.

Il est clair que les postes « traitements pour remplacements » et « charges sociales » sont également en forte hausse puisque tributaires des traitements. En revanche, la commission financière se plait à relever une diminution des frais généraux de l'Ecole ainsi que des frais de chauffage. Les autres postes importants (locations, dépenses pour eau-gaz-électricité) ne subissent pas de modifications notables par rapport à l'année 1972.

OUI AU BUDGET 1973

Après une discussion nourrie, le budget 1973 fut adopté à l'unanimité par la commission qui fit toutefois remarquer qu'elle ne peut qu'entériner certaines dépenses importantes qui échappent à sa compétence et qui sont, de surcroît, inéluctables, soit, en particulier, les traitements et les locations.

A l'ordre du jour de cette séance figuraient la nomination des 8 membres représentant la commission au Conseil de la fondation en faveur des élèves de l'ESRN et la confirmation du mandat des quatre délégués à la commission spéciale d'étude pour l'intégration de la section P à l'enseignement secondaire dans la région de Neuchâtel.

Mme et MM. R. Schaer-Robert, H. Rivier, W. Sörensen, A. Gougler, G. Gehrig, M. Held, R. Hamel et J.-P. Portmann représenteront la Commission au conseil de la fondation et le mandat de MM. H. Rivier, A. Mayor, Cl. Bétrix, A. Gougler et A. Hofer à la commission d'intégration a été confirmé.

Dans son rapport sur la marche de l'Ecole, le directeur annonça que la rentrée s'est faite dans des conditions idéales avec 1808 élèves, 946 filles et 862 garçons. On assiste impuissant à la féminisation de la section classique. Les courses scolaires auront lieu durant le mois de septembre, la traditionnelle période de juin coïncidant avec la fin de l'année scolaire. Une 5me campagne d'éducation sanitaire se déroulera cet hiver sous la direction du médecin des écoles, M. A. Schläpfer. La saison d'hiver du ciné-club des élèves vient de débuter avec succès. Quant au prochain numéro d'ESRN-Contacts, le journal de l'Ecole, il paraîtra aux vacances d'automne et sera consacré à une présentation des structures et organes administratifs de l'Ecole.

Pour, terminer cette séance, le médecin des écoles rendit compte de sa tournée d'inspection sanitaire dans les bâtiments de l'ESRN.

Imprudence dans un garage de la Neuveville : une auto carbonisée

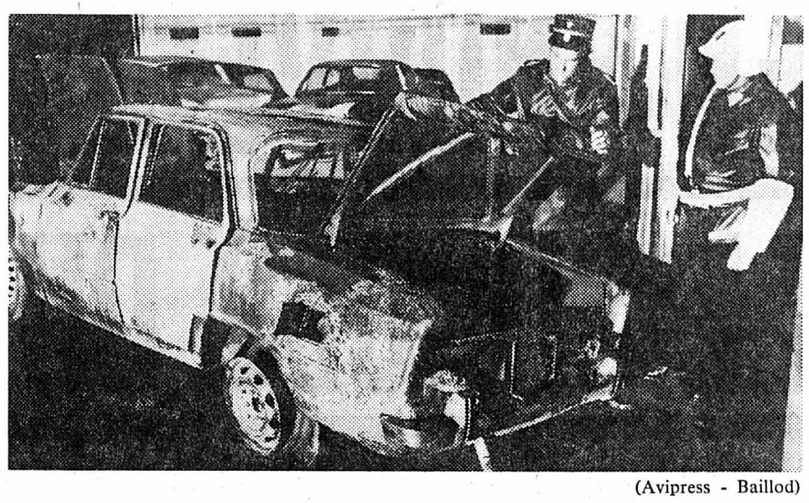

(Avipress - Baillod)

Alors qu'un ouvrier du garage du Lac de la Neuveville était occupé à souder la carrosserie d'une voiture dans un hangar affecté à cet effet, il communiqua hier en début de soirée le feu à l'intérieur du véhicule. Voyant que le sinistre prenait rapidement des proportions telles qu'il ne lui était plus possible de le combattre seul, l'ouvrier fit appel aux sapeurs-pompiers de la localité.

Il était près de 18 h 50 lorsque l'alarme fut donnée dans la bourgade. Aussitôt les pompiers, commandés par le capitaine Paul Schertenleib se rendirent sur les lieux. Une chaleur considérable se dégageait du hangar, la voiture étant la proie des flammes. Au moyen de trois extincteurs à poudre et d'une lance, les quelque 35 pompiers se rendirent maîtres du sinistre en moins de vingt minutes. Il n'empêche qu'ils n'ont pu sauver la voiture des flammes et que celle-ci a été entièrement détruite. Du matériel divers exposé dans le hangar a souffert de la chaleur et les parois ont été noircies. Les dégâts ne sont donc pas bien importants.

Pourtant, le sinistre aurait pu prendre une ampleur considérable. En effet, quatre bouteilles d'acétylène étaient entreposées dans le hangar. Par la rapide intervention des pompiers, les flammes n'ont pu les atteindre. Dans le cas contraire, le hangar et le garage lui-même auraient certainement explosé, provoquant des dégâts importants et compliquant sérieusement la tâche des pompiers. Une catastrophe a donc été évitée.

N.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 23 septembre. Rodriguez, Miguel, fils d'Antolin, menuisier à Saint-Blaise, et de Nieves, née Prado.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 23 septembre. Strautmann, Rémi-Serge, peintre à Genève, et Ponomarev, Gordana, à Montana ; Fortunati, Mario, maçon à Peseux, et La Macchia, Teresa-Francesca, aux Geneveys-sur-Coffrane. 26. Humbert, Alain-Rouben, chef magasinier, et Stähelin, Anne-Marie-Fida, les deux à Vernier.

DÉCÈS. — 24 septembre. Bertea née Papa, Giuseppina-Ernestina, née en 1893, ménagère à Neuchâtel, veuve de Bertea, Giovanni-Domenico.

La **C.C.A.P.**
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Ce soir et demain, 20 h 30, au théâtre, l'Ecole normale présente

L'INVASION

d'A. Adamov
Location : 5 fr., étudiants, 3 fr., à l'entrée.

La Policlinique de l'Hôpital de la Providence est fermée du 27 septembre au 9 octobre.

Pour la vente de notre édition spéciale paraissant dimanche 1er octobre, nous cherchons encore

10 JEUNES VENDEURS (EUSES)

Horaire de 15 à 18 heures environ.

GAIN INTÉRESSANT

Prière de s'inscrire sans tarder au bureau de réception de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 25 65 01.

Restaurant SAINT-HONORÉ cherche pour la Fête des vendanges (samedi et dimanche) des

EXTRA

pour le service. Tél. (038) 25 95 95.

Dans son nouveau cadre...
CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHATEL

Naissances

Monsieur et Madame Willy BUTHEY-PACCOLAT et leur fils Alexandre ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc

25 septembre 1972

Maternité Pourtalès — Les Clos 45 Auvernier

Monsieur et Madame Jean-Pierre SCHORPP-FREI ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Stéphane

26 septembre 1972

Clinique des Charmettes Lausanne — Tombet 36 2034 Peseux

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 26 septembre 1972. Température : moyenne : 9,1 ; min. : 5,3 ; max. : 14,6. Baromètre : moyenne : 720,0. Vent dominant : direction : est, nord-est, modéré à fort. Etat du ciel : clair. Légèrement nuageux le soir.

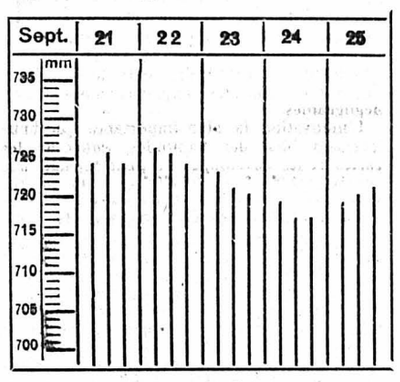

Niveau du lac du 26 sept. à 6 h 45 429.05
Température de l'eau du 26 sept. : 13 ½ °

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : des stratus et des brouillards formés en plaine au cours de la nuit se dissiperont au cours de la matinée. Ensuite le temps sera en bonne partie ensoleillé, malgré quelques formations nuageuses en montagne. La température sera comprise entre 3 et 8 degrés la nuit, de la gelée blanche pourra se former dans les endroits exposés. L'après-midi, la température atteindra 12 à 17 degrés. Vent du nord-est faible en plaine et modéré en montagne, limite du zéro degré vers 1500 mètres.

Evolution pour jeudi et vendredi. — Nord des Alpes : temps en général ensoleillé après la dissipation des brouillards et des stratus matinaux, formations nuageuses possibles en montagne.

PESEUX

La vente de paroisse aura lieu

(c) Prévue le premier week-end de novembre, la traditionnelle vente de la paroisse réformée de Peseux ne pourra certainement pas se dérouler dans l'immeuble qui abrite la salle de gymnastique et la salle des spectacles de la rue E.-Roulet, d'importants travaux de transformation devant y commencer prochainement. Toutefois, le Collège des anciens a décidé de demander au comité de la vente d'organiser cette manifestation, à titre exceptionnel, dans les locaux de la Maison de paroisse. Les responsables se sont déjà réunis et ont fixé aux 3 et 4 novembre le déroulement de cette importante manifestation paroissiale et villageoise. Elle aura certes moins d'envergure que ces dernières années, mais aura l'avantage de maintenir une tradition appréciée.

COMMUNIQUÉS

« Les parents s'informent sur l'école d'aujourd'hui »

Sous ce thème général et pour répondre à une attente ressentie et souvent exprimée, l'Ecole des parents de Neuchâtel (EPEN) a mis sur pied, à l'intention des parents d'écoliers plus particulièrement, une série de trois conférences suivies de discussion. « Parler, bien parler » (l'importance du langage et de la collaboration des parents), par Mme Agnès Bovet, orthophoniste, ouvrira la saison des diverses activités de l'EPEN, jeudi 28 septembre 1972 au Grand auditoire du collège des Terreaux-sud. Les maths modernes, l'apprentissage de la lecture (nouvelle méthode neuchâteloise) compléteront cette première soirée-information. Ces trois séances sont susceptibles d'être prolongées dans des groupes de parents, lesquels débuteront les 31 octobre et 1er novembre à la Bibliothèque Pestalozzi.

Conférence sur les Eglises du silence

La Communauté de secours aux Eglises martyres a invité en Suisse romande pour une série de conférences un des meilleurs connaisseurs de la campagne de persécution antichrétienne des pays sous régime marxiste : le professeur J.G.H. Hoffmann, pasteur de l'Eglise réformée française de Stockholm. Une de ces conférences, dont l'entrée sera libre, aura lieu à Neuchâtel le 28 septembre à la Salle des conférences. Elle a pour thème « Eglises du silence et chrétiens martyrs ».

Au-dessus de toute politique et de toute polémique, prouvant que sans vérité il n'y a pas de vraie charité, le pasteur Hoffmann ne quitte jamais le terrain de la réalité, aussi soucieux du sort de ses frères dans l'épreuve que de l'avenir des chrétiens encore libres mais déjà atteints par les manifestations multiformes de l'athéisme d'exportation.

AUVERNIER

Quelle impatience !

(c) Elles ont été fidèles au rendez-vous de septembre les « pupilles du 3me âge », qui ont repris avec entrain leurs exercices. C'est même avec impatience que certaines attendaient ce moment puisqu'elles se sont rendues au collège à fin août déjà !

Pêches dans le lac

Perches : bonnes ; féras : faibles ; brochets : nulles ; truites : faibles ; lottes : faibles ; ombles : nulles ; filets de brême : faibles ; filets de gardon : bonnes ; bondelles : moyennes ; carpes : très faibles.

Une chance d'accéder à l'Ecole technique

Un cours de raccordement permet, depuis cet automne, aux titulaires ou aux futurs titulaires d'un CFC dans une branche technique l'accès direct à la 3me année de l'Ecole technique supérieure cantonale (ETS). Ce cours peut être suivi par les intéressés durant la quatrième année d'apprentissage, le début de l'activité professionnelle ou encore pendant la première année de formation de technicien dans une des écoles techniques du canton.

D'autre part, pour tenir compte des différences de formation, on a adopté des dispositions assouplissant les conditions de l'admission à l'ETS : un programme maximum est prévu ; ce programme sera adapté au niveau de préparation des élèves inscrits mais des allégements individuels pourront être accordés ; une attestation décernée par l'ETS sanctionnera la fin du cours de raccordement. Enfin, chaque élève pourra recevoir, à l'entrée en 3me année de l'ETS, si cela est nécessaire, une formation complémentaire.

MANPOWER : succès d'un cocktail à Neuchâtel

Une centaine de clients et d'amis de Manpower Neuchâtel se sont réunis dernièrement au bar du « Vieux-Vapeur », à Neuchâtel. Au cours de cette réunion, charmante et parfaitement réussie, M. René Jelmi a présenté le nouveau service de Manpower, le téléphone de l'emploi.

Rappelons que Manpower s'est installé à Neuchâtel voici 18 mois. Cette entreprise dynamique a ouvert son premier bureau en Suisse, à Genève, il y a une douzaine d'années. Puis d'autres centres romands ont été créés à Lausanne, Bienne, Sion. Des bureaux sont également en activité à Soleure, à Yverdon, à Monthey et à Nyon. Chaque jour, plusieurs centaines d'employés temporaires sont délégués auprès des différentes entreprises du pays afin de compléter les effectifs lors de pointes de travail. De plus, le personnel de Manpower remplace le personnel absent, ceci en parfaite harmonie avec le personnel fixe des commerces, des bureaux ou des usines.

Lors de son exposé, M. Jelmi a parlé du temps et de l'information au sein des entreprises, stigmatisant entre autres les problèmes économiques qui se posent aujourd'hui aux chefs d'entreprises ainsi qu'aux responsables des problèmes de personnel.

Ce cocktail a obtenu un éclatant succès, les personnes présentes ayant posé de nombreuses questions au sujet du travail temporaire, une activité nouvelle qui connaît actuellement un essor tout particulier en Suisse ainsi que dans tous les pays où l'organisation a ouvert des centres.

Lors du cocktail Manpower, sur le « Vieux-Vapeur », à Neuchâtel, M. René Jelmi remet des fleurs à Mme Marina Favre, dévouée collaboratrice de l'organisation.
(Photo Uniphot Gloor, Neuchâtel)

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
★ **jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 19.—**
(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois Fr. 19.— ; 6 mois Fr. 36.— ; 1 an Fr. 69.—

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

REMERCIEMENTS

Nous avons été profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection que nous avons reçus lors du départ subit de notre cher fils et frère

Blaise-Alain KOCHERHANS

C'est très sincèrement que nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve. Nous les prions de trouver ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

Neuchâtel, septembre 1972.

La famille de

Monsieur Samuel PERRET

profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Corcelles, septembre 1972

Profondément touchées des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Mademoiselle Marie BORNAND

sa famille et ses amies remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Cortaillod, septembre 1972

La famille de

Monsieur Eugène HUMBERT

profondément émue des marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements. Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort. Un merci tout particulier est adressé aux sociétés de musique.

2053 Cernier, septembre 1972.

La famille de

Monsieur Jean KARLEN

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de sa grande épreuve, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à son grand chagrin.

Neuchâtel, septembre 1972

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Tu es parti trop tôt, mais dans le cœur de ceux qui t'ont aimé, ton souvenir restera toujours.

Madame André Mayor-Frochaux et ses enfants Jean-Claude et Pascal, à Marin ;
Monsieur et Madame Frédéric Mayor-Candaux, à Yverdon ;
Madame et Monsieur Florin Dermont-Mayor, à Bâle ;
Monsieur et Madame Michel Mayor-Bossy et leur fils, à Yverdon ;
Madame et Monsieur Daniel Marthe-Mayor et leurs enfants, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Augustin Frochaux-Simon et leurs enfants, à Bâle,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Georges MAYOR

leur cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, filleul et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 28me année.

2074 Marin, le 25 septembre 1972.
(Closel 12)

L'ensevelissement aura lieu à Yverdon jeudi 28 septembre.

Culte à 14 heures à la Maison de paroisse, Yverdon.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La **Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Emile BALMER
retraité arsenal

membre de la société depuis de nombreuses années.

Madame Henri Burnier-Derron, à Sugiez ;
Monsieur Pierre Burnier et sa fiancée, à Genève ;
Monsieur et Madame Jacques Eicher-Burnier, à Neuchâtel ;
Monsieur Jules Burnier et famille, à Nant ;
Mademoiselle Marie Burnier, à Sugiez ;
Monsieur et Madame Emile Burnier-Derron, à Môtier ;
Madame Louis Burnier et ses enfants, à Neuchâtel et Peseux ;
Monsieur et Madame Albert Tadertscher et leurs enfants, à Zurich,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri BURNIER
retraité CFF

leur cher père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 72me année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

Sugiez, le 25 septembre 1972.

La beauté cachée du cœur, la pureté incorruptible d'un esprit doux et tranquille, voilà la vraie richesse devant Dieu.
Pierre 3 : 4.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 27 septembre, à 14 h 30.

Culte pour la famille à 14 heures, au domicile, à Sugiez.

A Neuchâtel et dans la région

LES HORTICULTEURS ROMANDS À BOUDRY

Des hommes de la terre, spécialistes de la fleur

L'Association des horticulteurs de bien vivant, qui réunit 360 entreprises, dont 45 du canton de Neuchâtel, et qui affiche un dynamisme bien sympathique. En outre, cette association connaît parfaitement les problèmes qui la concernent et à la solution desquels elle consacre tout le temps et l'énergie nécessaires.

On l'a vu hier lors de l'assemblée générale qui se déroula à Boudry sous les auxpices de la section neuchâteloise dont le comité, avec son président Eugène Gaccon, de Boudry, s'était chargé de l'organisation de cette journée.

DÉFINITION

M. Alfred Mark, délégué de l'association à l'étude du marché économique, passa en revue ces problèmes de façon magistrale en n'oubliant pas de pimenter son exposé improvisé de quelques agréables touches d'humour.

L'horticulteur sait aujourd'hui qui il est et ce qu'il est : c'est un homme de la terre, et non un industriel de la fleur, qui cultive, le fleuriste, au stade suivant étant chargé de mettre en valeur son produit. L'horticulteur appartient donc, tel quel, au monde économique de la paysannerie mais comme un spécialiste. Une évolution s'est faite à cet égard, depuis la dernière guerre puisque l'horticulteur de l'entre-deux-guerres penchait plus pour les arts et métiers que pour l'agriculture.

Qu'est-ce que l'horticulture ? Economiquement, cela représente, en Suisse, plus de 300 millions annuellement, une branche qui est loin d'être négligeable, ce dont les autorités fédérales ont une claire conscience. Aussi bien, les intérêts de cette branche économique, dans le contexte européen, sont-ils défendus avec vigilance, puisque le principe du contingentement des importations de fleurs en été, quand la production suisse est à son sommet, a été institutionnalisé de manière officielle.

FAIRE UN CHOIX

Un autre problème important aux yeux des horticulteurs romands est le zonage qui devrait permettre l'implantation d'entreprises en dehors de la zone industrielle ! Enfin, dans une Europe en formation, il s'agit pour les horticulteurs suisses d'être compétitifs et concurrentiels en s'adaptant constamment, en sachant vendre ce que la clientèle demande et en ayant confiance dans l'avenir. Les Hollandais, les Italiens l'ont compris. Au tour des Suisses romands de faire leur choix.

La partie administrative de cette assemblée, présidée par M. Henri Crot, de Vevey, fut marquée par un rapport du secrétaire de l'association J.-L. Eigenherr, qui parla des examens de maîtrise et de la réorganisation de l'office de propagande des fleuristes et horticulteurs romands, par l'adoption de plusieurs rapports dont l'un concernait une amélioration des prestations de la caisse de décès, enfin par la nomination d'une série de membres honoraires (retraités) dont MM. Fritz Virchaux et Arthur Monod, Neuchâtelois, et de deux membres d'honneur, MM. Pierre Golaz, de Renens, qui s'est beaucoup dévoué pour la formation professionnelle, et Jean Birde, de Morges, membre du comité pendant longtemps.

Au titre de l'activité future, il faut surtout signaler le projet des horticulteurs d'assurer à nouveau une présence spectaculaire de la fleur dans la cour d'honneur du Comptoir suisse à Beaulieu, avec la collaboration des pépiniéristes et des paysagistes romands.

DIVERTISSEMENTS

La journée s'acheva au château de Boudry, M. Roland Pizzera, en ayant quel le conseiller d'Etat et chef du département de l'agriculture, Jacques Béguin, salua l'assistance au nom des autorités cantonales, le président du Conseil communal de la ville de Boudry, M. Roland Pizzera, en ayant fait de même lors de l'apéritif d'honneur offert par la commune ; puis au château de Colombier, pour les hommes, à la fabrique Suchard, pour leurs compagnes.

G. Mt

Au Château de Boudry, avec les horticulteurs romands : debout, le nouveau membre d'honneur, M. P. Golaz, de Renens.

(Avipress - J.-P. Baillod)

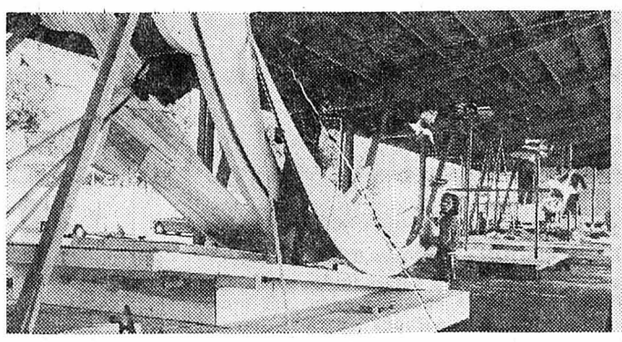

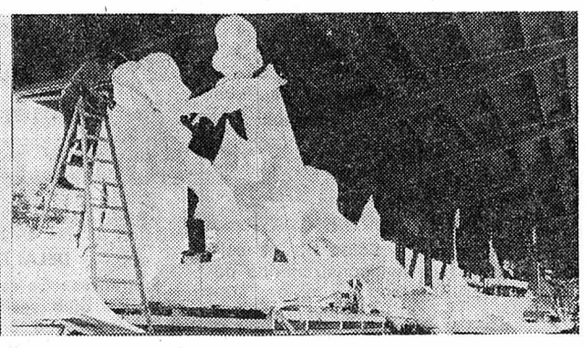

Grand branle-bas de combat au Nid-du-Crô où se montent, dans le plus grand secret, les chars qui participeront au cortège traditionnel.

(Avipress - Baillod)

Fête des Vendanges : jour « J » moins quatre !

Les nuits sont fraîches, déjà. Attention aux fleurs qui craignent les frimas et d'autant plus que la terre est sèche comme celle de la Provence au plus fort de l'été ! M. Botteron, du côté du Grand-Ruau, doit souvent regarder en direction de ses champs multicolores où l'attendent plusieurs centaines de milliers de fleurs, élevées en vue de la toute proche Fête des vendanges. Un coup de gel intempestif à cette saison à notre altitude, et ce serait une catastrophe ! Allons, soyons optimistes, le désastre de 1970 suffit aux organisateurs de la fête !

Si le comité a jugé utile de faire partir le cortège-corso fleuri du dimanche après-midi à 14 h 30 cette année, c'est pour faciliter la rentrée des étrangers et des Confédérés venus de loin, d'autant plus que les nombreux cars français de la région du Doubs et d'autres départements, hôtes fidèles de la Fête des vendanges qui leur offre la dernière grande sortie de la saison, devront faire le détour obligé de la Tourne à cause des travaux de la Clusette.

Cette déviation représente tout de même un allongement du parcours d'un quart d'heure à vingt minutes pour les automobiles, et d'une bonne demi-heure pour les cars.

La police, cette année, a mis au point un dispositif particulier. Elle aura, à l'instar d'autres villes, un avion qui l'aidera en survolant la région et auquel elle sera reliée par radio. Grâce à ses indications, le P C de la police locale pourra mieux diriger ses équipes et répartir le trafic.

MESURES PRISES

Nous l'avons dit : toutes les mesures ont été prises pour que les abus qui ont terni les dernières fêtes ne se reproduisent plus : vendredi, samedi et dimanche prochains, les prix minima conseillés seront affichés partout en ville afin que nul ne les ignore, comme la loi ! On souhaite ne plus revoir du vin de Neuchâtel rouge à 25 fr. la bouteille ou du blanc à 15 francs. Une des mesures les plus sympathiques prises en même temps concerne l'ouverture des établissements publics jusqu'à 2 heures dans la nuit de vendredi à samedi, dans une Boucle débarrassée de sa circulation.

LE CORTÈGE DES ENFANTS

Samedi après-midi, ce seront un millier d'enfants qui prendront part au cortège dans le centre de la ville. On y verra, mêlés aux créations individuelles ou de groupes, ou encore de quartiers, les jeunes musiciens de la Knabenmusik de Siebnen, les cadets de Saint-Imier, la musique scolaire du Locle, les fifres et tambours des Armourins et l'adulte Baguette.

Samedi soir, un grand et joli spectacle sera donné sur la pelouse illuminée du stade de Pierre-à-Mazel.

Le corps de musique de la gendarmerie mobile de Paris, la Musique officielle de la ville de Bienne, le corps des majorettes de cette cité, se produiront au cours de la parade des fanfares, au cours de laquelle jouera la fanfare du Landeron.

Le village viticole invité sera, cette année, Cornaux. Tout le monde, là-bas, et en effervescence pour donner de l'éclat à la cantine que les habitants du village tiendront sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, à l'enseigne du vin de Cornaux.

Il y aura là une attraction de choix : un orgue de carrousel géant qui n'a pas son pareil en Suisse. Il pèse 5 tonnes et demie mais nous vous donnerons d'autres détails sur cet extraordinaire instrument demain.

G. Mt.

PESEUX

Au Conseil général

(c) Le législatif de Peseux siègera jeudi soir à l'auditoire du Centre scolaire des Coteaux. L'ordre du jour de cette séance comprend trois points : — une agrégation ; — une modification du règlement d'urbanisme par l'introduction de dispositions réglant la construction de maisons-terrasses ; — l'examen de la convention relative à divers problèmes scolaires, à passer entre la ville de Neuchâtel et les communes membres du Groupement des communes du Littoral.

Cet ordre du jour qui, à première vue, paraît devoir être liquidé rapidement, pourrait, toutefois, provoquer de larges discussions concernant la convention avec la ville de Neuchâtel, notamment.

Instruction religieuse

(c) Présentés, il y a trois semaines, lors d'un culte dominical présidé par le pasteur H. Gerber et agrémenté de productions du chœur mixte paroissial, 44 catéchumènes ont commencé leur instruction religieuse sous la direction du pasteur E. Quinche. Répartis en deux groupes, le mardi en fin d'après-midi et le soir, ils bénéficieront de ces cours jusqu'à Pentecôte.

Les nouvelles taxes postales que nous paierons dès le 1er janvier prochain

Comme nous nous en étions déjà fait l'écho, l'entreprise des PTT a décidé d'augmenter ses tarifs postaux à partir du 1er janvier 1973 dans une mesure considérable. L'annonce de ces mesures n'aura sans doute étonné personne, lorsque l'on sait que les charges des PTT se sont accrues au point de déséquilibrer le budget. Il va sans dire que c'est l'usager qui paiera la facture qui ne passera pas inaperçue. A la décharge de l'administration des PTT, il faut souligner que ces augmentations tarifaires s'accompagnent de mesures de rationalisation non négligeables.

L'innovation la plus importante qui bouleversera bien des habitudes, concerne les cartes et les enveloppes de petit format, très exactement de format inférieur à 14 cm sur 9 cm, qui ne seront plus acceptées par la poste dès le 1er janvier 1973, que dans des cas exceptionnels et qui ne le seront plus du tout dès les mois d'octobre 1973. Nous invitons donc vivement nos lecteurs à utiliser leur stock de petites enveloppes et l'épuiser avant la fin de l'année, en particulier les enveloppes réservées aux cartes de visite. Lors de nouvelles commandes, l'usager devra tenir compte du format admissible à l'expédition.

Dans le cadre de l'augmentation des tarifs, toutes les lettres dont le poids n'excède pas 250 g, devront dès le 1er janvier 1973, être affranchies de 30 c. Cela signifie que le tarif spécial qui était appliqué dans le rayon local n'aura plus cours, car le coût du triage couvre la plus grande part des frais d'acheminement d'une lettre. En plus, si le format de l'enveloppe dépasse 250 mm sur 176 mm format B 5, l'affranchissement sera porté à 60 c., c'est-à-dire qu'il sera doublé.

D'autre part, les cartes postales seront dès l'année prochaine affranchies comme les lettres à l'intérieur du réseau postal suisse. Les PTT acceptent les cartes postales jusqu'à un format de 250 sur 176 mm. Il s'agira par conséquent pour l'usager de discerner les cas où il a avantage à utiliser une carte postale, notamment dans le but d'économiser du travail. C'est ainsi que l'on recourra aux cartes dites « transcrit », lorsqu'il est utile d'avoir une copie et qu'on ne désire pas écrire deux fois l'adresse du destinataire.

Pour ce qui est des imprimés, l'affranchissement des imprimés légers adressés personnellement, est plus que doublé pour les formats dépassant 250 mm sur 176 mm et quadruplé pour les formats dépassant 353 mm sur 250 mm (B 4). Pour les imprimés pesant entre 250 g et 500 g, l'affranchissement est triplé jusqu'au format B 4. La poste n'acceptera désormais plus d'envois pour examen à domicile sous forme d'imprimés.

Les imprimés sans adresse coûteront dès l'année prochaine 7 c. par unité et non plus 4 c. ; quant aux échantillons, ils subiront les mêmes augmentations de tarif (partiellement très fortes) que les imprimés comprenant une adresse. Enfin les remboursements jusqu'à 100 fr. coûteront au minimum 1 fr. 50.

Voilà en substance les modifications tarifaires importantes que nous aurons à subir dès l'année prochaine. Quand bien même elles s'expliquent par le rechérissement général, elles n'en restent pas moins fort désagréables. Et l'on est en droit de se demander jusqu'où les PTT iront dans l'augmentation de leurs taxes, alors qu'ils manifestent une tendance toujours plus marquée à la diminution de leurs prestations.

Grâce aux commissions de conciliation en matière de loyers la paix du logement est devenue une réalité dans le canton

Les commissions de conciliation en matière de loyers qui ont été instituées dans le canton, ont tenu hier à Neuchâtel, une conférence de presse présidée par le conseiller d'Etat René Meylan, chef du département de justice.

On sait que dans le canton de Neuchâtel, la Chambre immmobilière et le Cartel syndical ont créé en 1971, des commissions paritaires de droit privé qui visaient à résoudre les conflits entre les bailleurs et les locataires. Cette commission reçut le plein appui du Conseil d'Etat dont la doctrine répondait en la matière aux vœux du conseiller fédéral Brügger qui souhaitait l'instauration en Suisse de la paix du logement à l'image de la paix du travail. Il faut dire que les résultats acquis dans notre canton sont tout à son honneur, car dans le reste de la Suisse romande la paix du logement n'a pas encore pu être établie.

La position du Conseil d'Etat s'est révélée juste, puisque, le Conseil fédéral a pris le 30 juin un arrêté urgent instituant des commissions paritaires dans les régions où sévit une pénurie de logements. Le gouvernement cantonal chargé de nommer ces commissions avait à disposition les commissions existantes et fut ainsi le premier à appliquer l'arrêté.

L'arrêté fédéral a pour but de protéger les locataires des loyers abusifs ou d'autres abus ; son champ d'application dans notre canton recouvre presque tout le littoral de Saint-Aubin au Landeron, les communes de Chézard-Saint-Martin, Cernier, Fontainemelon et Fontaines, pour le Val-de-Ruz ; de Buttes, Fleurier, Saint-Sulpice et Couvet pour le Val-de-Travers ; enfin les villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle pour le Jura neuchâtelois. L'arrêté est applicable à la plupart des logements, à l'exception de cas particuliers tels que les logements de 6 pièces et plus.

LES TACHES DES COMMISSIONS

Ces commissions de conciliation ont été créées pour résoudre les litiges qui leur sont soumis. Il en existe quatre pour le canton dont les territoires se répartissent ainsi : districts de Neuchâtel et de Boudry ; district de la Chaux-de-Fonds ; district du Locle ; districts du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers enfin. Elles sont constituées de deux membres, soit un représentant des locataires et un représentant des bailleurs. On a renoncé dans le canton à nommer un président, bien que l'arrêté l'autorise.

Les commissions ont pour tâche d'être à la disposition des locataires et des propriétaires et de les renseigner dans le cas de nouveaux contrats de bail ou d'augmentation de loyers, avant que l'une ou l'autre des parties ne déclenche une procédure. Leur premier rôle est de tenter de concilier les parties en cas de litige, car elles n'ont pas à trancher comme l'indique leur nom. Elles ont aussi à collaborer avec les gouvernements cantonaux pour contribuer à équilibrer le marché du logement.

LES DROITS DES LOCATAIRES

Il y a deux manières de saisir une telle commission ; soit on lui envoie une requête par écrit, soit on s'adresse oralement au préposé de l'Office du logement : à Neuchâtel pour les districts de Boudry et de Neuchâtel ; de la Chaux-de-Fonds pour les districts du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et de la Chaux-de-Fonds ; du Locle pour le district du Locle. Les délais impartis pour une telle démarche sont de 30 jours, après la signature d'un contrat de bail, ou après avis d'augmentation de loyer ou de charges supplémentaires.

La commission doit alors rechercher les bases de conciliation. Mais si la conciliation échoue et que le contrat ait été signé, le loyer précédemment convenu doit être accepté par le locataire, qui peut cependant alors faire valoir ses droits devant les tribunaux civils. En revanche, dans le cas où le propriétaire notifie au locataire une augmentation de loyer qui n'est pas acceptée par le preneur, le loyer est maintenu en cas d'échec de conciliation. Le propriétaire peut recourir dans les 30 jours devant le tribunal ; s'il renonce à engager cette procédure ou si son recours est rejeté, **le locataire est alors protégé pendant deux ans.**

Les dispositions de l'arrêté fédéral chargent les commissions d'apprécier le caractère abusif ou non des loyers, ce qui est fort délicat. En ce qui concerne les baux à loyer, l'arrêté fédéral déclare certaines clauses de bail nulles et non avenues. C'est ainsi que les loyers ne pourront plus être indexés au coût de la vie, sauf si les baux sont conclus pour cinq ans au moins ; l'échelonnement des loyers ne peut être prévu que si les baux sont signés pour une période minimale de trois ans. On ne pourra plus majorer un loyer de façon unilatérale, même si les termes du contrat de bail contiennent une telle clause. Le propriétaire désireux de prendre une telle mesure doit utiliser une formule agréée par l'Etat et expliciter ses motifs. Pour ce qui est des baux conclus avant le 30 juin, ils peuvent être contestés jusqu'au 30 septembre, soit jusqu'à samedi.

M. Perret qui présentait ces nouvelles dispositions par mandat des commissions de conciliation, tint à souligner que les rapports entre les propriétaires et les locataires ne sont pas aussi mauvais que l'on veut bien le dire. Il n'y a encore eu aucun échec de conciliation depuis une année, sur environ trente ou quarante procédures de conciliation. Reconnaissons là que c'est de bon augure pour la poursuite de la paix du logement dans le canton.

Bl. N.

CORMONDRÈCHE

Alerte au feu !

Hier, à la tombée de la nuit, l'alerte au feu était donnée à Cormondrèche, mobilisant les premiers secours de Neuchâtel. Il s'agissait d'une alerte-surprise organisée par les premiers secours de Corcelles-Cormondrèche, dans le cadre d'un exercice destiné à vérifier le niveau de l'entraînement des hommes et l'état des équipements.

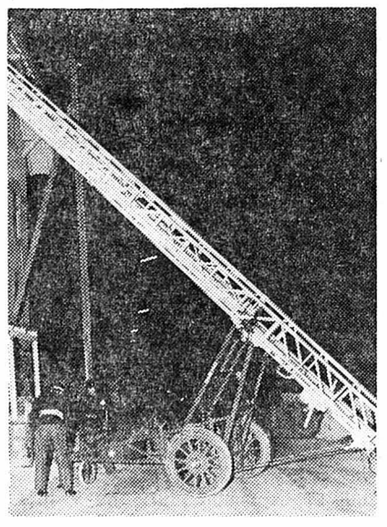

Lors de l'exercice, la grande échelle a été déployée.

(Avipress - Baillod)

Les vignerons romands à Auvernier

(c) En début d'automne la Fédération romande des vignerons tient son assemblée annuelle des délégués, à tour de rôle, dans chacun des cantons romands. En 1972, c'est aujourd'hui à Auvernier que siégeront les vignerons. La séance sera suivie d'un apéritif offert par la commune ; après le repas, les délégués seront conduits dans le vignoble de l'Etat, à l'abbaye de Bevaix. Puis, dans les caves du château d'Auvernier, pour effacer toute fatigue, sera servi le coup de l'étrier.

Soirées théâtrales de l'Ecole normale

« L'invasion » d'Arthur Adamov

Malgré son nom quelque peu slave, c'est en français qu'Arthur Adamov a écrit « L'Invasion », une de ses premières pièces. Cet auteur qui n'a jamais connu un succès à la mesure de son œuvre, peut se rattacher à Ionesco par son goût de l'absurde, d'un théâtre qui ne propose pas de réponse aux problèmes qu'il ouvre, et se contente de décrire les mécanismes d'existences dont la compréhension échappe sans cesse à ceux qui les vivent. Plus tard, Adamov, sous l'influence de Brecht, abandonna ce genre de théâtre pour se consacrer à une œuvre de portée plus sociale, mais présentant toujours des caractères d'intransigeance : Adamov dit ce qu'il a à dire sans trop se préoccuper de plaire ou d'être parfaitement compris.

C'est à ce théâtre sans concessions à la séduction que les élèves de l'Ecole normale de Neuchâtel ont consacré depuis le mois de mai leurs efforts créatifs et constructifs : tout en effet dans le spectacle qu'il présenteront mercredi et jeudi soir au théâtre est né de leur travail. A part le choix de la pièce, que le superviseur François Fluhmann a fait pour eux en raison d'exigences techniques, ils ont proposé décors, costumes, affiche et programme, réalisant celle des multiples possibilités offertes la mieux en rapport avec leurs possibilités techniques et financières. Si tout n'a pas pu être réalisé — les costumes en particulier — c'est parce qu'il est parfois difficile de faire entrer ce genre de travail dans un programme normal.

A l'origine, tout fut prévu pour que le plus grand nombre possible d'élèves participent : il devait même y avoir deux équipes complètes de comédiens, présentant chacune leur version de « L'Invasion ». Malheureusement, certains ne s'étaient pas rendu compte de l'ampleur de l'effort à fournir et abandonnaient en cours de route. Un seul rôle garde ses deux versions. Le décor réalisé fut choisi parmi soixante propositions et la mise en scène procéda davantage d'une autocritique collective que des directives de François Fluhmann, qui s'est contenté de régler certains détails hors de portée d'amateurs néophytes.

C'es donc bien à une expérience totale d'activité théâtrale que se sont livrés les jeunes gens et jeunes filles de l'Ecole normale, depuis l'interprétation du texte à la gestion de la caisse, expérience qui leur sera sans doute utile quand il conviendra qu'ils régissent les réjouissances scolaires ou théâtrales de leur lieu de travail. Leur spectacle n'est donc pas à recevoir comme l'expression parfaite d'un groupe dûment entraîné, mais comme une étape d'un travail complet, accompli sans prétention déplacée, mais avec ardeur et soin.

C. G.

Stationnement : plus de véhicules entre les rues du Seyon et de l'Ecluse

● FAISANT suite à une récente décision du Conseil communal d'interdire l'arrêt des véhicules à l'intérieur du virage situé entre les rues du Seyon et de l'Ecluse, les services spécialisés de la police ont procédé à la pose de la signalisation nécessaire au nord de l'établissement public des bains chauds. Afin d'éviter de désagréables surprises aux usagers qui n'auraient pas remarqué cette nouvelle mesure, il peut être utile de rappeler qu'à cet endroit tout arrêt volontaire d'un véhicule est formellement interdit, même s'il s'agit d'un bref chargement ou déchargement.

Cette mesure a dû être prise pour améliorer la fluidité du trafic en permettant notamment aux véhicules arrivant en ville par la rue du Seyon de dépasser ceux qui, en présélection, désirent se rendre à la rue des Bercles.

Chantiers ouverts : intense activité

● DURANT la belle saison, les chantiers ouverts par la section des Travaux publics ont connu une intense activité. De ce fait, la chaussée Isabelle-de-Charrière a été achevée, exception faite du tronçon occupé par l'entreprise chargée de la construction d'une maison-tour à la rue du Clos-de-Serrières. Par ailleurs, la pose d'un tapis bitumeux a également été terminée aux rues du Plan, de la Cassarde et des Moulins.

Elle fait une chute de quatre mètres !

● HIER, vers 18 h 30, Mlle Rosa Rogriguez, 20 ans, domiciliée à Hauterive, a fait une chute de quatre mètres à travers une verrière, alors qu'elle faisait le ménage dans un atelier situé quai Godet.

Mlle Rodriguez, souffrant d'une profonde coupure à une cuisse et d'une fracture de la cheville droite, a été transportée à l'hôpital des Cadolles.

Fête des vendanges : service de bus gratuit le vendredi

● COMME de coutume, la Fête des vendanges provoquera samedi un mouvement très important de piétons et de véhicules de livraison dans les rues du centre de la ville. On ne saurait donc trop encourager les acheteurs, qui ne veulent pas être bousculés, à faire leurs emplettes le vendredi. En effet, cet après-midi-là, le trafic dans la boucle sera supprimé.

C'est dans ce but que la navette de bus gratuit, entre les Jeunes-Rives et la place Pury, a été supprimée le samedi après-midi et remplacée exceptionnellement par un service le vendredi après-midi, de 14 h 30 à 18 h 30.

A l'Institut de police

● DU 2 au 13 octobre, se déroulera à l'Institut suisse de police un cours destiné aux sous-officiers de langue française.

Le programme élaboré permettra aux 20 participants inscrits d'approfondir leurs connaissances professionnelles — tant sur le plan théorique que pratique — dans les importants domaines des relations humaines, de l'appréciation de la situation et de la prise de décisions.

La direction de ce cours sera assurée par MM. E. Bontems, commandant de la police municipale lausannoise, et W. Russbach, commandant de la police cantonale neuchâteloise, avec la collaboration de plusieurs spécialistes assumant des responsabilités dans divers corps de police romands.

Un cours analogue aura lieu du 16 au 27 octobre pour 72 participants suisses alémaniques.

AVIS OFFICIELS

Travaux publics

Mise à l'enquête publique d'un plan d'alignement

Routes cantonales Nos 20 et 416 sur territoire de la commune de Valangin

En application des articles 12 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, le Département des travaux publics met à l'enquête publique le plan d'alignement découlant de la construction du second tronçon de la route d'évitement de Valangin, Verger de la Bourgeoisie - virage du Breuil (route 20) et route de Bottes (416).

Ce plan annule et remplace celui qui avait été publié lors de la mise à l'enquête du 24 avril au 24 mai 1971.

Le plan est déposé au bureau communal de Valangin où il peut être consulté par tout intéressé.

Les oppositions doivent être adressées, avec motifs à l'appui, au Conseil d'Etat pendant la durée de l'enquête qui a lieu du 23 septembre au 23 octobre 1972, à 18 heures.

Neuchâtel, 19 septembre 1972.

Le chef du département
C. GROSJEAN

VILLE DE NEUCHATEL

Avis aux usagers de la route

Mesures de circulation pendant la Fête des vendanges

A l'occasion de la Fête des vendanges, des mesures exceptionnelles de circulation seront prises du vendredi 29 septembre, dès 13 h 30, au dimanche soir 1er octobre 1972.

Le détail de ces mesures peut être consulté dans les vitrines d'affichage officiel et dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel du 27 septembre 1972.

Les usagers sont invités à se conformer à la signalisation et aux ordres des agents. Nous remercions par avance tous ceux qui faciliteront la tâche de la police durant ces trois journées difficiles.

Nous recommandons en outre, aux habitants de la Ville, de renoncer à utiliser leur véhicule personnel pour leur déplacement en ville durant ces jours de fête.

Le service de bus, organisé entre les Jeunes-Rives et la place Pury, circulera samedi 30 septembre, de 8 h 30 à 12 heures seulement.

LA DIRECTION DE LA POLICE

VILLE DE NEUCHATEL

L'hôpital de la Ville aux Cadolles cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

capable de s'occuper de tout le secrétariat relatif à l'engagement du personnel soignant, de la tenue à jour de différents fichiers ainsi que de divers travaux administratifs.

Notre nouvelle collaboratrice sera en étroite relation avec l'infirmière en chef, ses adjointes et l'office du personnel de l'hôpital.

Date d'entrée : à convenir.

Semaine de 5 jours.

Ambiance de travail agréable.

Possibilité de s'affilier à la caisse maladie et à la caisse de retraite.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae et certificats, à l'administration de l'hôpital.

VILLE DE NEUCHATEL

L'hôpital de la Ville aux Cadolles cherche un

CAISSIER

En plus de la tenue de la caisse, le caissier devra collaborer étroitement avec le responsable de la facturation aux malades.

Il s'agit d'un poste dont le travail est varié et intéressant.

Date d'entrée : 3 janvier 1973, ou à convenir.

Salaire : selon l'échelle des traitements du personnel de la Ville de Neuchâtel.

Semaine de 5 jours.

Possibilité de s'affilier à la caisse maladie et à la caisse de retraite.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae et certificats, à l'administration de l'hôpital.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Ecole technique supérieure cantonale (ETS)

COURS DE RACCORDEMENT

Ce cours, qui dure en principe une année, conduit à l'admission directe en IIIe année de l'ETS.

DÉLAI D'INSCRIPTION : 7 octobre 1972

Exigences : Ce cours est destiné aux futurs titulaires ou aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité dans une branche apparentée à l'une des trois sections de l'ETS (microtechnique, technique-mécanique et électrotechnique).

Il peut être suivi par l'intéressé durant sa quatrième année d'apprentissage ou sa première année de formation de technicien dans une école technique du canton ou encore concurrement avec son activité professionnelle.

Les candidats seront convoqués personnellement et recevront à cette occasion les indications de lieu et d'horaire.

Les programmes et les formules d'admission ainsi que tout renseignement concernant ce cours peuvent être obtenus auprès de l'une des écoles suivantes :

— Ecole technique supérieure cantonale, av. du Technicum 26, 2400 **Le Locle, tél.** (039) 31 15 81.
— Technicum neuchâtelois, 2300 **La Chaux-de-Fonds,** rue du Progrès 38-40, tél. (039) 23 34 21.
— Ecole technique, 2000 **Neuchâtel,** rue Jaquet-Droz 7, tél. (038) 25 18 71.
— Ecole technique, 2108 **Couvet,** rue Ed.-Dubied 2, tél. (038) 63 12 30.

Neuchâtel, 23 septembre 1972.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Ecole suisse de droguerie Neuchâtel

MISE AU CONCOURS

Mise au concours d'un poste de :

PROFESSEUR DE BOTANIQUE

Nature de l'enseignement : Biologie végétale (systématique, cytologie et physiologie), travaux de microscopie.

Titres exigés : licence ès sciences, orientation biologie ou titre équivalent.

Langues exigées : français avec bonnes notions d'allemand ou allemand avec de bonnes notions de français.

Obligations et traitement : légaux.

Entrée en fonction : début 1973.

Pour de plus amples renseignements, les candidats sont priés de s'adresser à M. Maurice Blanc, directeur de l'E.S.D., Evole 41, Neuchâtel.

Formalités à remplir jusqu'au 14 octobre 1972 :

1. Adresser une lettre de candidature, avec curriculum vitae pièces justificatives, à M. Frédy Delachaux, président de la Commission scolaire de l'Ecole suisse de droguerie, 41, ch. Bel-Air, 2000 Neuchâtel.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de l'enseignement technique et professionnel du département de l'Instruction publique, château, 2001 Neuchâtel.

Neuchâtel, le 21 septembre 1972. LA COMMISSION.

Publication de jugement

Par jugement du 29 août 1972 le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a condamné Kuno STRAHL, né le 22 mai 1923, m-charpentier aux Hauts-Geneveys, à 10 jours d'emprisonnement sans sursis, 300 fr. d'amende et 250 fr. de frais pour ivresse au volant et autres infractions LCR, en récidive.

La publication de ce jugement a été ordonnée, aux frais du condamné, en application de l'article 102 LCR.

Cernier, 22 septembre 1972

Le greffier du tribunal
J.-P. Gruber

Je cherche
MAISON
100 m2, habitable, dans un rayon de 16 km centre ville.

Faire offres sous chiffres PA 2337 au bureau du journal.

Voici les brasseurs et les chauffeurs de la Brasserie Muller.

Ils vouent un soin particulier au ravitaillement de: 412 restaurants, 185 épiceries et 76 cantines.

La Brasserie Muller est une importante industrie neuchâteloise. Elle le restera pour votre plus grand plaisir.
Plus de 90 collaborateurs, tant à la brasserie que dans les dépôts, concourent chaque jour au ravitaillement de près de 700 débits.

La Brasserie Muller: une entreprise dynamique – un avenir plein de promesses.

La Bière Muller – votre bière.

IMMEUBLES

A vendre, en Valais (1800 m), Les Collons-Thyon, à 100 m du télésiège pour la piste de l'Ours,

UN APPARTEMENT MEUBLÉ

de 2 pièces, tout confort, comprenant : chambre, salon, coin à manger, cuisine-labo, douche, W.-C., balcon et cave.
A la disposition des propriétaires : une buanderie, une salle de jeux, un local pour skis et un carnotzet.
Prix : Fr. 70.000.—.
Tél. (038) 31 61 14.

A vendre ou à louer à Tavannes, situation tranquille, ensoleillée et élevée,

MAISON FAMILIALE

4 1/2 pièces, local de bricolage et garage.
Envrion 1000 m2 de terrain attenant.

Pour de plus amples renseignements :

HAUS+HERD BIEL
Bözingenstrasse 93 Tel. 032 42 10 42
2502 BIEL

A vendre à **Boudry,** rue Oscar-Huguenin

très beaux appartements

de 2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces.

Situation tranquille et ensoleillée.

Hypothèques à disposition.

Renseignements par :
Fiduciaire Bruno MULLER
Rue du Temple-Neuf 4
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 83.

A vendre, à 3 minutes d'auto du centre de Neuchâtel, situation de 1er ordre, proximité immédiate du lac et du tram,

grande villa résidentielle de 3 appartements spacieux

15 chambres, 3 cuisines, 3 bains (actuellement garni 25 lits).
Grande terrasse à jardin dominant le lac et les montagnes.
Prix : Fr. 380.000.— (mobilier compris).
Pour traiter : Fr. 150.000 à 180.000.—
Central général mazout.

Agence Immobilière Claude Butty
Estavayer-le-Lac.
Tél. (037) 63 24 24.

A VENDRE
près de Neuchâtel

propriété de 10.000 m2

Immeubles - jardin - tennis - verger - vigne.
Il s'agit d'un ancien internat pouvant accueillir 45 personnes.
Conviendrait pour home - pensionnat - centre de loisirs et séminaires, etc.
Faire offres à
Fiduciaire HORDES S.A.,
Pierre Desaules,
Fausses-Brayes 19,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 22

Je cherche
TERRAIN
pour maison familiale, à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites à OW 2303 au bureau du journal.

A LOUER

A LOUER

automne 1973, quelques appartements de 8 pièces, dans immeuble neuf. T.N. à proximité. Région ouest.

Renseignements :
Case postale 1100, Neuchâtel.

GECO

A LOUER

1 garage + 4 places de parc, libres tout de suite, chemin des Jardillets 32, Hauterive.

S'adresser à
Géco S.A.
Neuchâtel.
Tél. 25 52 52.

GECO

GECO

A LOUER

2 garages chauffés, libres tout de suite, situés chemin Belleroche 5-7, **Fr. 60.—** par mois.

S'adresser à Géco S.A., Place Pury 4, Neuchâtel. Tél. 25 52 52.

GECO

A louer à Hauterive magnifique

appartement attique

Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Salle à manger, grand salon, 3 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. séparés à l'entrée. Terrasse, garage pour 2 voitures, cave. Location 1000 fr. Libre le 25 octobre.
Tél. (038) 33 44 20, dès 18 heures.

A louer à Neuchâtel

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 4 1/2 pièces comprenant : 3 chambres à coucher, un grand salon, cuisine équipée avec lave-vaisselle, salle de bains et W.-C. séparés, cave, galetas, places de jeux.
LOYER à partir de Fr. 665.— + charges.
S'adresser à
Paul CRETEGNY & CIE,
NEUCHATEL. Tél. 25 69 21.

A louer,

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

avec tout confort, à Auvernier.

Loyer mensuel : Fr. 760.—, charges comprises.

Faire offres sous chiffres DI 2281 au bureau du journal.

A louer à Peseux

STUDIO MEUBLÉ

cuisinette, douche, libre dès le 15 octobre, 265 fr. + charges.

Tél. (038) 25 90 17 ou 31 78 82.

A louer, dès le 24 décembre 1972, à **Cormondrèche**

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

tout confort, situation tranquille.
Adresser offres sous chiffres DK 2309 au bureau du journal.

Lire en page 10 les rubriques suivantes :
A LOUER
DEMANDES A LOUER

ENCHÈRES

Enchères publiques de matériel de restaurant

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

LES MERCREDI 27 ET JEUDI 28 SEPTEMBRE 1972, dès 8 h 30 et 14 h

dans les locaux du **restaurant des Halles,** rue du Trésor 4, à **Neuchâtel,** tout le matériel du restaurant, soit notamment :
une grande quantité de tables de diverses formes, chaises recouvertes stamoïd et autres ; bancs noyer ; portemanteaux ; meubles de service ; armoires et étagères Kellco ; étagères et tables métalliques ; vitrine avec éclairage ; glaces ; coffre-fort Haldenwang ; meubles de bureau ; tapis d'Orient ; lampes appliques ; lustres hollandais ; buffet avec chauffe-plats et bain-marie Locher ; buffet-frigo Faema ; cuisinière électrique Therma ; tables de travail, dessus acier chromé ; machine à café Egro ; machine à rincer les verres Rohr-Rœthelin ; chauffe-plats Therma ; caisse enregistreuse National (12 services) ; appareil distributeur automatique à cigarettes Hartin ; frigos pour boissons Eisfink ; machines à couper la viande, Latscha ; congélateurs Bosch et Lusso ; balance murale Sauter (10 kg) ; balance table Berkel (100 kg) ; grils Beerex, Melior, Therma et Turmix; friteuses Fri-Fri ; diverses machines de cuisine, dont 1 Artofex ; aspirateur Nilfisk ; importants lots de vaisselle, verrerie, services de table en métal argenté, plats métal argenté : Béard et Christofle ; casseroles cuivre et acier ; autres récipients et ustensiles de cuisine ; nappes, napperons, serviettes, linges, tabliers, draps ; divans-lits, armoires, ainsi que de très nombreux objets dont le détail est supprimé.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Exposition : le mercredi 27 septembre 1972, de 7 h 45 à 8 h 30.

Le greffier du tribunal :
W. BIANCHI

Station d'épuration de La Saunerie, à Colombier

La station d'épuration de La Saunerie, à Colombier, qui traite les eaux usées des communes de Colombier, Auvernier, Peseux, Corcelles, Cormondrèche et Bôle,

SERA OUVERTE AU PUBLIC

le samedi 30 septembre 1972, de 9 à 12 h, et de 13 h 30 à 16 heures.

Chacun est invité à visiter ces installations de lutte contre la pollution du lac, et à se renseigner sur toutes les questions qui l'intéressent.

Le comité directeur

Di Paolo BOUTIQUE CHAUSSURES Di Paolo

BOTTIERS
Angle Chavannes-Grand'Rue

vous présente une sélection des derniers modèles automne-hiver 1972

BOTTIERS
Angle Chavannes-Grand'Rue

VIVA-longue vie

Slaub a.a. publicité 874

La VIVA a été développée sur le terrain d'essais Vauxhall. Sa production est soumise aux rigoureuses normes de qualité Vauxhall. Des centaines de Vauxhall sont examinées à la loupe selon un "GM Check System" Environ 100 Vauxhall par année subissent le terrible test des "4000 miles". Tout cela pour que votre VIVA vive longtemps.

VIVA – 2 ou 4 portes – 4 vitesses synchro ou boîte GM entièrement automatique à 3 rapports – 63 à 91 CV – dès Fr. 7975.– (Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Viva VAUXHALL GM

un produit de la General Motors, by Vauxhall

VAN/764/72/S/B

Vente et service en Suisse romande : Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, **Chippis** L. Tschopp (027) 5 12 99, **Courtételle** Garage et Carrosserie du Moulin S.A. (066) 22 71 56, **Fribourg** Garage du Stadtberg (037) 22 41 29, **Genève** Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, **Lausanne** Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, **Neuchâtel** M. Facchinetti (038) 24 21 33, **Payerne** P. Ducry (037) 61 20 42, **Porrentruy** W. Affolter (066) 66 68 22, **Saint-Cierges** A. Freymond (021) 95 61 19, **Yverdon** P. & J.-P. Humberset Fils (024) 2 35 35, **et nos agents locaux à : Agarn** (027) 6 66 21, **Bulle** (029) 2 84 63, **Carrouge** (021) 93 15 15, **Genève** rue Pré-Jérome (022) 25 23 13, 3 bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, **Lausanne** (021) 25 72 75, **la Tour-de-Peilz** (021) 54 23 62.

Savoie-Petitpierre s.a.

Le spécialiste
du vêtement pour

ENFANTS

Très grand choix

Seyon 1 NEUCHATEL

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme
pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

GALONS
CENTRE
DE COUTURE
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

La menuiserie H. Grau, Russie 10, le Landeron, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

MAITRE MENUISIER
ou
CONTREMAITRE

sérieux et consciencieux, capables de diriger l'atelier, de remplacer le patron.

Faire offres avec curriculum vitae ou prendre rendez-vous par téléphone (038) 51 28 50.

Jeune fille est demandée comme

SHAMPONNEUSE

serait mise au courant.

Coiffure Eddy Kessler,
sous les Arcades,
Neuchâtel.
Tél. 25 24 71.

On cherche pour **le kiosque Neuchâtel-Lipo** (gare CFF, passage sous-voies) une

remplaçante vendeuse

pour 2 à 3 jours par semaine.
Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées, car nous pouvons prévoir une période de formation.

Les intéressées sont priées de se présenter audit kiosque, à

Mme Francis.
Société Anonyme
LE KIOSQUE,
case postale, 3001 Berne.

Atelier d'architecture de Saint-Imier engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

dessinateur (trice)

Faire offres sous chiffres 940072 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

ELECTRONA

Nous sommes une entreprise de moyenne grandeur. Nous fabriquons des accumulateurs, des pièces industrielles en matières plastiques moulées ou injectées, des appareils de télécommunication.

Dans le cadre de notre extension, nous cherchons pour notre secteur accumulateurs un

chimiste
ou
ingénieur technicien ETS en chimie

Nous demandons à notre futur collaborateur :
- de posséder une expérience professionnelle suffisante
- d'être intéressé à participer activement à l'amélioration et au développement de produits dans les domaines des accumulateurs et des matières plastiques
- de parler le français et l'allemand.

Nous lui offrirons :
- une large autonomie et une réelle indépendance dans son activité
- la possibilité de faire preuve d'initiative et de dynamisme et d'organiser son travail de manière efficace
- un emploi stable et intéressant au sein d'une entreprise en constant développement
- l'appui d'une direction tournée vers l'avenir.

Des conditons sociales intéressantes et un salaire en rapport avec les connaissances et l'expérience attendent notre futur collaborateur.

C'est avec plaisir que nous parlerons plus en détail avec les personnes que ce poste intéresse.

Les offres — que nous traiterons confidentiellement — seront adressées, accompagnées des documents usuels, à :

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE) - Tél. (038) 42 15 15, interne 497.

Connaissez-vous

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes?

L'Emploi

Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61.55 95

Spécialistes suisses des carrières de haut niveau

sélécadres

Nous cherchons pour

grande fabrique suisse d'horlogerie

ingénieur-technicien ETS horloger ou en microtechnique

constructeur au niveau microtechnique

- Il lui sera confié la construction de nouveaux produits (horlogerie classique très poussée ou électronique).
- Pour rester à la pointe du progrès technique, un programme de formation permanente sera établi.
- Il aura des contacts avec tous les secteurs du département fabrication de l'entreprise et avec les institutions extérieures de recherche.
- Grande liberté d'action, en collaboration avec une équipe jeune et dynamique.
- Possibilité importante de promotion selon résultats obtenus.

Veuillez adresser vos offres sous réf. no 1490
Sélécadres est la garantie d'une discrétion absolue.
Pas de tests psychotechniques.

sélécadres

SÉLÉCADRES SA. 1005 Lausanne
36, av. de Béthusy
✆ (021) 20 47 02/03

Genève 022 / 24 82 48 — *Bâle* 061 / 22 54 97 — *Berne* 031 / 22 43 70 — *Zurich* 01 / 47 46 74

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

LA CAMPAGNE ROUTIÈRE POUR CYCLISTES À FLEURIER ? « UNE COMBINE TERRIBLE » POUR 170 ÉLÈVES DU VALLON

De notre correspondant régional :

Cent soixante-six élèves, venant de toutes les localités du Val-de-Travers et âgés en moyenne de 12 ans ont passé, lundi et mardi, à Fleurier, un examen de cyclistes. Organisées par la commission cantonale d'éducation routière, des épreuves de ce genre avaient eu lieu l'an passé au Locle. Cette fois, elles ont été un peu plus compliquées en raison des expériences faites. Elles étaient dirigées, avec fermeté, compétence et un sens particulièrement heureux de la psychologie enfantine, par le caporal de gendarmerie Frasse, responsable de la brigade scolaire.

Le 30 août, les élèves avaient déjà reçu des formules portant 50 questions. Vingt élèves obtinrent 36 points, 18 autres 37 et 38 points, 13 totalisèrent 39 points et deux arrivèrent à 45 points, le maximum de 50 points n'ayant pas été atteint.

Mais plus intéressant est le pourcentage des erreurs commises. Ainsi 47 % ne savaient pas à quelle distance on devait emprunter un passage pour piétons, 61 % ignoraient à quoi sert la ligne jaune peinte le long d'un trottoir avant un passage de sécurité et 83 % ne connaissaient pas la largeur admise pour un objet transporté sur un cycle. A quel moment faut-il enclencher l'éclairage de son vélo et combien faut-il de mètres à un automobiliste roulant à 60 km/h pour s'arreter en freinant brusquement de façon à éviter un piéton, ont aussi été des questions sur lesquelles les jeunes candidats ont « séché ». Par contre, la connaissance des signaux routiers a donné de bons résultats.

EXERCICE SOUS TENTE

Les exercices pratiques se sont déroulés d'abord sous la tente de l'Union des sociétés locales, place de Longereuse.

— Vous ne me connaissez pas, demandait le caporal Frasse ? Non ? Pourtant nous nous sommes déjà vus. Quand vous étiez tout petits. J'ai vieilli et vous aussi.

Après ce préambule, les gosses allaient toucher chacun un dossard et une bicyclette. Fait à relever, dix vélos entièrement neufs ont été offerts à la brigade scolaire à titre grâcieux par une usine de cycles du canton. La première épreuve sous tente consistait en un passage d'une file de cônes puis en un parcours d'équilibre à terminer en 20 secondes au maximum. Après quoi, il fallait passer à l'appareil BPA, puis au tremplin et enfin dans un couloir bordé de fanions.

(Avipress - Schelling)

Un nombre plus ou moins grand de points était enlevé suivant les fautes commises. Après quoi, les jeunes cyclistes partaient en direction du village, où à leur intention, un parcours de 2 km 200 avait été préparé. Il comportait un « stop » obligatoire, rue de l'Industrie ; un virage à gauche place de la Migros ; la traversée (difficile) du carrefour de la place du Marché ; une rue interdite aux cyclistes ; un sens interdit ; un sens unique et, avant un nouveau « stop » obligatoire, un obstacle à contourner par la droite place de la Gare. Tant sous la tente que dans les rues, les élèves ont pris plaisir à ces exercices. L'un d'entre eux résuma bien l'opinion de chacun en s'exclamant :

— C'est terrible... cette combine...

ET LA SUITE ?

Les deux élèves qui auront obtenu le meilleur résultat seront sélectionnés pour la coupe scolaire suisse qui aura lieu à Genève. L'année passée c'est une équipe de la Chaux-de-Fonds qui était sortie première au classement général des Romands. Cette année, le caporal Frasse n'en attend pas moins du Val-de-Travers et si tel devait être le cas, l'équipe aurait alors des chances de participer à un concours international. Après les épreuves disputées à Fleurier, les plus méritants recevront un certificat de bons cyclistes en attendant que l'on trouve un mécène désirant offrir des médailles à ces jeunes cyclistes, qui ont appris dans la joie ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire dans la rue quand on roule à vélo.

Enfin, il convient de rendre hommage au caporal Frasse et aux agents de la police cantonale, qui ont organisé ces épreuves à Fleurier, car ils n'ont ménagé ni leur temps ni leur patience pour inculquer aux enfants les règles pratiques de la circulation routière.

G.D.

Pas d'organiste tchèque

(sp) LEs organisateurs des « Concerts de Fleurier » avaient invité l'organiste Milan Slechta, de Prague, à se produire en récital au temple protestant le 17 novembre. Malheureusement, ce brillant artiste ne pourra répondre à cet appel, les autorités tchécoslovaques lui ayant refusé son permis de sortie... Sans doute est-ce là un nouvel effet de la « normalisation » !

Elèves en balade

(sp) Profitant du merveilleux temps d'automne, plusieurs classes du collège primaire de la rue du Temple ont fait, hier, une balade (avec pique-nique) dans le vallon de Riaux sur Môtiers. Pendant ce temps, trois autres classes passent cinq jours dans le bâtiment d'échanges scolaires, aux Bayards. Ce soir, un souper canadien réunira élèves, institutrices et parents.

Déjà le camp de ski 1973

(sp) Au collège régional, il est d'ores et déjà question du camp de ski 1973 pour lequel les inscriptions provisoires sont prises ces jours-ci. Selon toute vraisemblance, ce camp devrait avoir lieu aux Crosets, dans le Val-d'Illiez, du 19 au 24 février.

Assemblée des contremaîtres du Vallon

De notre correspondant régional :

La section du Val-de-Travers de la Société suisse des contremaîtres a siégé à Couvet sous la présidence de M. Frédéric Giroud, de Travers. Dix-neuf membres étaient présents. Le comité a proposé l'organisation d'un cours sur le commandement, avec la collaboration des industries horlogères de la région. L'orateur serait M. Leroy. Le but de ce cours est de se perfectionner dans le commandement et de former de futurs cadres. Dans notre vallée, il est intéressant de concentrer de tels cours. L'assemblée a accepté la proposition du comité, mais a demandé l'organisation en 1973, d'un cours de perfectionnement d'un échelon supérieur, ce qui sera étudié et proposé à temps voulu.

Le point suivant avait trait à l'organisation d'un rallye du Cercle romand au Val-de-Travers. La section a été pressentie pour le mettre sur pied. Le comité serait d'accord d'accepter cette organisation pour autant que les membres acceptent de le seconder. A ce propos, on envisageait une entente avec la section de Neuchâtel. Cette idée a été abandonnée, le Val-de-Travers désirant rester indépendant. M. Meylan, des Verrières, ayant pris certains contacts avec une autre société, il serait possible de l'organiser dans le village de l'extrême-frontière. Une cantine pourrait être louée. L'assemblée a accepté de prendre en charge cette organisation et à l'unanimité a décidé de seconder le comité d'entente avec la commission des loisirs. Un comité d'organisation sera élu prochainement. La date retenue est le 9 septembre 1973. La sortie dite « aux champignons » a été fixée au 7 octobre. Elle sera suivie d'un souper fondue. M. Eric Thiébaud, de Fleurier, caissier, a préconisé une augmentation des cotisations **de 2 fr. par** mois, 1 fr. 60 revenant au comité central. Cette proposition a été admise à l'unanimité. Ces cotisations sont fixées pour 4 ans.

Une brochure éditée par le comité central donnant un aperçu des salaires et des gratifications a été remise aux sociétaires. Au Val-de-Travers, certaines entreprises sont bien au-dessous de la moyenne au Vallon. Une convention avec l'industrie horlogère ayant été signée, elle a été remise à tous les membres travaillant dans cette branche. M. Schenk renseigna l'assemblée sur son entrevue avec les chefs du personnel de la maison Dubied. Cette réunion, basée sur le perfectionnement des membres et ayant pour but d'informer l'entreprise Dubied de l'activité de la section des contremaîtres, a été une réussite. On constate que l'usine Dubied est particulièrement soucieuse de la formation des cadres.

Enfin, il a été décidé qu'une journée des familles aurait lieu le 21 octobre aux Cernets sur les Verrières, dans le chalet du Ski-club, avec soupe aux pois et jambon.

A la commission du feu de Couvet

Siégant sous la présidence de M. Charles Amann et en présence du commandant du corps des sapeurs-pompiers M. Albert Niederhauser, la commission du feu a discuté de nombreux problèmes. Elle demandera la pose de bouches d'eau près des immeubles Droz et Perrin et à proximité de la nouvelle H.L.M. de la rue de la Flamme. La borne d'incendie, placée près du garage Vanello, doit être déplacée. Le commandant a demandé au Conseil communal que le centre de secours du Val-de-Travers soit équipé de liaisons radio : station fixe avec antenne au hangar et appareils de radio sur les différents véhicules. La situation en est là, l'exécutif ayant transmis cette demande au département des travaux publics. Le capitaine Niederhauser a donné connaissance des rapports établis à la suite des interventions des premiers secours de Couvet et du centre de secours au cours de ces dernières semaines. Il a parlé en détail de l'intervention du 24 juillet due à la trombe d'eau qui s'est abattue avec une violence inouïe sur Couvet et Travers. La commission du feu a remercié et félicité les P.S. et leur commandant pour la façon avec laquelle ils s'étaient acquités de leur mission.

Le programme détaillé de l'inspection du corps de Couvet qui aura lieu le 7 octobre a été approuvé. La compagnie sera inspectée par la commission du feu. Un exercice général se déroulera avant le défilé. La critique à laquelle participeront les cadres et la commission du feu aura lieu au Cercle républicain. Six officiers participeront à un cours cantonal qui se déroulera du 23 au 27 octobre à Saint-Blaise. Le nouveau véhicule « Pronto » est actuellement équipé à l'usine même. La liste du matériel qui servira à son aménagement définitif a été dressée et transmise à qui de droit.

La commission du feu de Couvet était représentée à l'assemblée de district des commissions du feu qui a eu lieu samedi à Noiraigue, par MM. Charles Amann et Gino Filippi, respectivement président et vice-président ainsi que par les officiers Niederhauser, Heyer et Zürcher.

Echanges et achat de terrain pour la commune

Selon l'arrêté soumis au Conseil général de Couvet qui devra en discuter vendredi soir, le Conseil communal propose aux membres du législatif les transactions suivantes : a) la commune de Couvet cède par voie d'échange à la société immobilière Dubied, une parcelle de terrain de 580 m2 aux Crêts-de-Côte-Bertin ; b) en contre-échange, la commune de Couvet reçoit de la société immobilière Dubied, une parcelle de terrain aux Champs-Saint-Pierre, (carrefour rues du Progrès-ouest et Quarre), place, jardin de 580 m2 ; c) la commune de Couvet achète à la société d'assurance sur la vie « Winterthour », à Winterthour, pour le prix de 10 fr. le m2, une bande de terrain de 35 m2 environ ; d) la commune de Couvet cède par voie d'échange à M. Mario Ravasio, mécanicien à Couvet, une parcelle de terrain de 111 m2 ; e) en contre-échange, M. Mario Ravasio cède à la commune de Couvet une parcelle de terrain de 111 m2 garage, place. Ces transactions immobilières résultent des dispositions prises par la commission de construction de l'Ecole technique pour permettre une meilleure implantation du bâtiment. En effet, en déplaçant plus à l'ouest et plus au sud cela permet de créer une place plus grande au nord-ouest du bâtiment. L'accès de l'Ecole sera ainsi amélioré principalement pour les véhicules. Pour permettre ce déplacement, il a fallu faire démolir les garages de M. Ravasio et les reconstruire en un endroit proche, au carrefour rue du Progrès-sud et rue du Quarre.

Plus de 200.000 francs pour l'alimentation en eau et en électricité d'un nouveau quartier

De notre correspondant :

Dans sa séance de vendredi, le Conseil général de Couvet sera appelé à voter un crédit de 204.020 fr. pour l'alimentation en eau et électricité des parcelles desservies par la route projetée entre le Clos Pury et le chemin des Tilleuls. L'utilité de la route envisagée ne consiste pas seulement à faciliter le trafic des automobiles en provenance ou en direction du parking Dubied ou du terrain du F-C. Couvet-Sports, mais aussi de fournir un accès à toute la zone comprise entre le cimetière, l'Areuse et le Tourniron. Un équipement global (profitant des fouilles prévues lors de la construction de la nouvelle route) sera certainement bien plus avantageux à long terme qu'un équipement villa après villa. Concernant l'électricité, il est prévu une alimentation par les deux extrémités de la future route, soit par le chemin des Tilleuls soit par le Clos Pury. La ligne aérienne existante au chemin des Tilleuls sera mise sous terre. Un câble sera posé pour alimenter les immeubles Monnin et Stähli par dessous la T 10 dans laquelle des traverses ont été aménagées. Une conduite d'eau sera également posée dans ce secteur.

Au chemin des Tilleuls, le raccordement en eau se fera à la hauteur du porche du cimetière. En 1re étape, le tronçon nord de la nouvelle route sera donc entièrement équipé en eau, électricité basse tension et éclairage public. Le tronçon sud, outre l'eau, ne sera pourvu que de tubes vides et de regards pour permettre le tirage ultérieur des câbles haute et basse tensions, sans oublier les socles pour les candélabres. Cette étape représente le minimum indispensable à faire en même temps que les travaux de la route. Une fois celle-ci terminée des fouilles seront entreprises au Clos Pury pour la pose du collecteur des eaux usées du village. Ce sera l'occasion d'y placer les conduites d'eau et d'électricité des anciens abattoirs juqu'à la jonction de la nouvelle route ce qui permettra une alimentation convenable des installations du F.C. Couvet-Sports. De l'autre côté, il faudra raccorder le secteur à la cabine Rutschmann de la rue Ferdinand-Berthoud et ouvrir le chemin des Tilleuls.

Les devis des travaux envisagés est le suivant :

Eau : 44.000 fr. représentant les tuyaux de fonte, les vannes, les embranchements, pièces diverses, la fouille du chemin des Tilleuls, les imprévus et les divers.

Electricité : 160.020 fr. soit : alimentation en basse tension de la boucle complète de la rue Ferdinand-Berthoud aux Abattoirs, plus traversée de la T10 : 103.000 fr. ; alimentation en basse tension du Tourniron : 11.915 fr. ; boucle haute tension (tuyaux PVS vides) : 11.175 fr. ; éclairage public (y compris fin du secteur du Clos Pury) : 33.930 francs. La somme de 204.020 fr. sera prélevée sur les recettes courantes et comptablisée au bilan, chapitre de « service de l'électricité ».

F. Jt.

MÔTIERS

Plusieurs dons au Musée régional

(sp) Ces derniers temps, au Musée régional d'histoire et d'artisanat, plusieurs dons ont été enregistrés, ou sont annoncés : une chaîne d'arpenteur pour mesurer les champs ; deux tableaux représentant des personnages des guerres de 1870 et de 1914-1918 ; un tour d'horloger ; un tour à bois, et un coupe-paille.

Derroll Adams aux Mascarons

Derroll Adams n'avait pas attiré la foule vendredi aux Mascarons. Il est vrai que le froid régnant dans la salle y était peut-être pour quelque chose ! Décidément l'isolation thermique du toit devient une nécessité.

Dépouillé de tout artifice commercial, le chanteur de folk song américain s'est exprimé avec humour, malgré son très mauvais français. La majeure partie du récital était composée de blues, donc peu de diversité dans les rythmes. Mais tout se passe dans les nuances, modulations subtiles de la voix et du banjo. D'autre part, on sent chez cet artiste le métier et une parfaite maîtrise de son instrument.

Chaque chanson est une histoire, une anecdote ou parfois plus simplement un poème, une complainte.

Du chamois sur la table

(sp) La période de la chasse au chamois s'est terminé samedi. Vingt-six chamois ont été abattus dans le district et annoncés au poste de gendarmerie de Môtiers.

BUTTES

Dissolution

(sp) Par suite de sa fusion avec la société coopérative de Neuchâtel, la société coopérative « Le Foyer » de Buttes, a été officiellement dissoute.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, La Comtesse nue (20 ans, carte d'identité).
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Ornans, musée Courbet : ouvert.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital : de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37, les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Repose en paix, cher fils et frère !

Madame veuve Régina Macheret-Mettraux, à Môtiers ;
Monsieur et Madame André Rinsoz-Macheret et leurs enfants Jean-Jacques et Marie-France, à Genève ;
Mademoiselle Thérèse Macheret, au Canada ;
Monsieur et Madame Hans Furrer-Macheret et leurs enfants Jean-Marc, Bernadette, Anne-Elisabeth, Brigitte et Martine, aux Verrières ;
Monsieur et Madame Emil Privet-Macheret et leurs enfants Jean-Philippe, Véronique et Anne-France, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Jules Privet-Macheret et leurs enfants Dominique, Suzanne, Jean-Luc, Christine, Anita et Jérémie, à Saint-Sulpice ;
Monsieur et Madame Charles Thiébaud-Macheret et leurs enfants Charles-Eric, Pierre-Yves, Anne-Marie, Georges-André, Jean-Jacques et Maryline, à Buttes,
ainsi que les familles Mettraux, Piccard, parentes et alliées,
font part du décès de

Monsieur Louis MACHERET

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 52me année, après quelques jours de maladie.

Saint-Sulpice, le 25 septembre 1972.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 28 septembre, à 13 h 30, au cimetière de Fleurier.

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique de Fleurier le jeudi 28 septembre, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles (Neuchâtel).

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les **Contemporains 1900 du Val-de-Travers** ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Albert PERRINJAQUET
de Couvet

leur collègue et ami.

VAUD - VAUD - VAUD

YVERDON

Reconduits à la frontière

(c) Il y a une semaine, des gendarmes ont intercepté trois jeunes Français qui se trouvaient dans la région sans moyen d'existence et sans travail. L'un d'eux avait fait une fugue. Ils ont reconnu avoir commis plusieurs vols à l'étalage dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Ils ont été remis à la police française.

Après les médailles d'argent de Munich, une médaille d'or pour un Payernois

M. André Mauroux, âgé de 45 ans, chef sellier à l'arsenal fédéral de Payerne, vient de faire un coup d'éclat en remportant la médaille d'or et le titre de champion d'Europe, au championnat pour chiens d'utilité, qui vient de se dérouler à Boario, dans la province de Brescia, en Italie. Organisé par la Fédération cynologique internationale, ce championnat d'Europe groupait 40 concurrents sélectionnés dans huit pays, dont la France, la Belgique et l'Italie.

C'est avec sa chienne de quatre ans, « Babel de l'horizon », berger belge provenant de son élevage, que M. Mauroux a remporté cette éclatante victoire, totalisant 338 points sur un maximum de 350 points.

Membres depuis 20 ans du club « Les amis du chien », de Payerne, André Mauroux avait déjà remporté en 1967, la médaille d'or du ministère de l'agriculture de Belgique. Les autorités municipales, l'Union des sociétés locales, ses nombreux amis, ont fait une chaleureuse réception à André Mauroux.

Le nouveau champion d'Europe et son chien Babel.
(Avipress - Pache)

critique TV

Michel Simon en long et en large

Quelle joie de revoir Michel Simon ! La physionomie est plus caricaturale que jamais, les bajoues démesurées encadrent un nez fureteur, mais l'expression est toujours la même, si sensible, si humaine. A la suite de cette première et brève apparition, Claude Torracinta esquisse sa carrière.

A l'école, c'est un cancre. Signe d'indépendance précoce. Sa vie ne commence vraiment que le jour où il rencontre les Pitoëff. Puis, déjà, c'est le cinéma, et le voici qui fait l'idiot avec un bonheur sans faille et toujours renouvelé dans une série de films à sa mesure. Jean Renoir explique qu'il est passionnant de le suivre. Et Jean-Louis Barrault renchérit en racontant que, dans une scène où ils jouaient ensemble, il dut se détourner pour rire, abandonnant un instant son personnage, tant Michel Simon était drôle, tant il était criant de vérité.

En se revoyant, si désopilant dans la fameuse scène où il a pour partenaires Fernandel et Arletty, Michel Simon rit lui-même de bon cœur. Jeune et vieux, c'est toujours le même homme, parfaitement à l'aise dans sa large personnalité. Un peu moins bon dans les grands rôles dramatiques, Michel Simon redevient excellent dans Pierrot-la-Tendresse, où il est admirablement bourru. Mais jamais il n'a été si parfait que dans certains rôles de crapules, comme dans Quai des Brumes, film oublié dans cette émission.

Soudain, c'est le drame. Il tombe gravement malade. Puis il guérit, et on le fête. Quel bonheur, dit-il, que cet hommage ne soit pas posthume ! Le voilà encore avec le petit Juif auquel il explique quels sont les ennemis héréditaires de la France, et enfin dans Du vent dans les branches de sassafras où il affiche une dignité qu'il reperd, pour notre joie et notre émerveillement dans un dernier film où il est plus crapule que jamais.

Vous mériteriez de faire partie de la police internationale, dit alors Michel Simon à Claude Torracinta, tant il est surpris d'avoir été tant de fois filmé à son insu. Il l'est encore dans le jardin de sa propriété, où on le voit de dos. Chez lui, il est tellement naturel, tellement peu acteur, qu'on se demande si c'est bien lui. Mais déjà son rire réapparaît, révélateur. Il est dans son musée, avec ses trésors, une collection qu'il a commencé à constituer à l'âge de douze ans, avec des photographies peu orthodoxes mais fort belles, qu'il avait trouvées dans une boîte à ordures.

Et maintenant, il parle, gentiment, philosophiquement, sans passion. Il regrette de s'être brouillé parfois sans raison avec des êtres qu'il aimait bien. Il dit sa reconnaissance au public parisien qui l'a si souvent fêté, et grâce auquel il a vécu en dehors de sa peau les trois quarts de sa vie. Il est un peu misanthrope, mais vite ému, et très touchant.

Enfin, c'est la conversation à bâtons rompus avec Claude Torracinta. Voici surgir Jeanne, avec laquelle il s'entend sur les beaujolais. Michel Simon est facile à vivre, quand on le laisse aller à son gré. J'ai trouvé en lui, dit-elle, une tendresse, une pureté étonnante.

Ma vie privée, c'est sacré, précise Michel Simon. C'est fermé à triple tour. Le croyant ruiné, une bonne Suisse-Allemande de Schaffhouse est venue lui offrir 500 francs. Il faut l'entendre imiter son accent : impayable ! Un roi de la vie ! Et un si bon sourire.

P.-L. B.

Deux mois de prison

(c) Pour récidive d'ivresse au volant, le tribunal correctionnel du district de Payerne a condamné le nommé Jean-Henri Roulin, domicilié à Vevey, à deux mois d'emprisonnement, ainsi qu'aux frais de la cause.

ÉCHALLENS

Motocycliste blessé

(c) Vers 19 h 45, une collision s'est produite à la croisée du Lion-d'Or à Echallens entre une moto et une voiture. Le motocycliste, M. Maxime Corronato, 19 ans, d'Echallens, a été transporté à l'hôpital cantonal à Lausanne, souffrant d'une fracture de la jambe gauche.

Séance de clôture d'une fête cantonale

Cinquante-cinq personnes ont assisté à la séance de clôture du comité qui s'était chargé d'organiser la Fête cantonale des pupilles et pupillettes, les 10 et 11 juin à Couvet. Le caissier du comité d'organisation, M. Francis Fivaz, a présenté les comptes de la fête, bouclant par un bénéfice net de 7000 fr. après déduction d'une réserve pour la remise de la bannière cantonale en 1973, du prix de la collation de la soirée de clôture et du versement à chacune des deux commissions de jeunesse neuchâteloises (pupilles et pupillettes) d'une somme de 890 francs. Le caissier a indiqué que les dons s'étaient élevés à 10.436 fr. 10, que la loterie avait laissé un solde actif net de 5537 francs 75 et que les recettes totales de la manifestation avaient atteint la somme de 57.588 francs 65. Malgré le temps exécrable du 11 juin, c'est donc avec satisfaction que le comité d'organisation a pu remettre à la SFG Couvet 7000 francs pour l'achat d'une nouvelle bannière à sa sous-section des pupilles. M. Charles Maygeoz, au nom des vérificateurs a proposé que décharge soit donnée au trésorier et au bureau du comité d'organisation, ce que l'assemblée a fait unanimement.

M. Frédy Juvet, président du comité d'organisation, a ensuite donné connaissance du rapport général de la fête. Il a remercié et félicité tous ceux qui ont pris part à l'organisation de cette importante manifestation, les donateurs, les membres du comité d'honneur pour leur aide et ses collaborateurs du bureau et les chefs des différentes commissions pour leur dévouement et leur excellent travail. Le président a souligné que ce sont quelque 160 personnes qui ont été sur la brèche pour cette fête qui a totalisé un record de participation, soit environ 3000. L'orateur a ensuite donné connaissance, en résumé, des rapports des quatorze chefs de commission. Le président a lu deux lettres émanant des commissions de jeunesse neuchâteloises, remerciant et félicitant les organisateurs covassons de leur travail. Dans la (courte) discussion qui a suivi, M. Raymond Pellet (Cortaillod), caissier de la commission de jeunesse des pupilles, qui était accompagné par quatre de ses collègues, a exprimé sa gratitude à l'égard du comité d'organisation.

M. René Winteregg, président de la SFG, a remercié et félicité les organisateurs de leur travail bénévole, mais combien efficace. Il s'est dit heureux que les membres du comité d'organisation aient accepté de préparer l'achat et l'inauguration de la bannière qui sera offerte à la section des pupilles covassonne. Ensuite de quoi, le président a déposé son mandat qui lui avait été remis en date du 1er juillet 1971.

M. Willy Robert a présenté un film sur la fête elle-même. Tous les participants à cette séance de clôture ont ensuite fait honneur à une collation.

NOIRAIGUE

Concours de gymnastique

(c) Le championnat interne organisé par la société fédérale de gymnastique s'est déroulé en présence d'un public relativement nombreux. Voici les principaux résultats : **actifs. — athlétisme :** 1. Marcel Jacot ; 2. Armand Clerc ; 3. Ali ben Abid. **Grands pupilles :** 1. Christian Sunir ; 2. Martial Viglino ; 3. André Pauli. **Grandes pupillettes :** 1. ex-aequo Ingrid Jeannet et Eliane Calame ; 3. Odette Clerc. **Petits pupilles :** 1. Christian Calame ; 2. Jean-Alex Clerc ; 3. Johny Righetti. **Petites pupillettes :** 1. Marianne Hirs ; 2. Catherine Hummel ; 3. Isabelle Pianaro.

Le jury était composé de 11 anciens membres de la section, aujourd'hui membres honoraires.

● Conseil général de Fleurier en avant-dernière page

Les musiciens de « L'Helvétia » en Valais

(c) Samedi et dimanche, la fanfare des usines Dubied, « L'Helvétia », était en course. Les trente-cinq musiciens se sont arrêtés le samedi à Saint-Pierre-de-Clage pour une visite de cave. Puis ils sont montés aux Haudères pour y manger une raclette et y vivre une soirée consacrée à l'amitié. La « bandelle » de la société a joué. Le lendemain matin, « L'Helvétia » sous la direction de Gérard Viette a donné concert en compagnie de la fanfare des Haudères « L'Echo de la Dent-Blanche ». Les deux sociétés ont joué une marche en commun avant de déguster un vin d'honneur offert par cette commune du Val d'Hérens. Le président de « L'Helvétia », M. Eric Reymond, a répondu aux paroles aimables prononcées par le directeur de la fanfare du lieu. Après le déjeuner, « L'Helvétia » a donné un concert à la Sage et à Villa, reçue qu'elle fut par la société de développement de « Sur-les-Rocs » qui groupe les trois communes des Haudères, La Sage et Villa. Les musiciens de « L'Helvétia » ont reçu là-haut un accueil des plus chaleureux et pour l'occasion le soleil s'était mis à l'unisson ! Les participants à cette course très réussie ont encore fait un arrêt sur le chemin du retour, au Lac de Brêt.

Les gymnastes savent marcher !

(c) Conduits par leur président René Winteregg et leur moniteur-chef Michel Quéloz, dix-sept gymnastes de la SFG Couvet ont participé dimanche, à la course dite obligatoire de leur société. De Sainte-Croix, ils ont marché jusqu'aux Aiguilles-de-Baulmes pour redescendre sur le chalet de Grange-Neuve après avoir suivi toutes les crêtes de cette montagne. Après le repas, ils ont encore marché jusqu'à l'Auberson et la Chaux-Sainte-Croix où le car les a repris. Cette course qui s'est déroulée par beau temps représentait un pensum de 25 kilomètres et quelque six heures de marche. Heureusement que la vue magnifique aura quelque peu atténué la fatigue bien légitime de certains, peu entraînés à ce genre d'effort !

AVIS DIVERS

Fabrique de pierres d'horlogerie, F. KRUGEL S.A., 2105 Travers.
cherche
RÉGLEURS
sur machines semi-automatiques.
Le personnel non formé sera mis au courant.
Faire offre écrite ou téléphoner au 63 13 20.

Artistes amateurs à la ferme du Gros-Crêt

Une expérience unique dans le secteur des loisirs

Une expérience, sans doute unique dans le domaine des loisirs, a commencé il y a quelque temps à la ferme du Gros-Crêt, propriété de la fondation Portescap. Probablement unique, car elle est l'aboutissement d'une tentative particulière d'une importante entreprise de la ville, qui a toujour cherché à développer les activités divertissantes parallèles au sein du personnel.

Dans toute usine employant plusieurs dizaines voire centaines de personnes, naissent presque sporadiquement des groupes de loisirs auxquels on doit la mise sur pied d'un rallye annuel ou d'une torrée-saucisse. Initiatives généralement couronnées d'un succès éphémère, dû en particulier aux artisans de l'heure qui n'ont peut-être pas, d'année en année, le même feu sacré ou le même dévouement. Portescap, elle, a passé par ces phénomènes. Elle a par contre bénéficié du soutien quasi inconditionnel de la direction qui décidait, il y a quelques années, l'achat d'un vaste domaine sur les hauts de Pouillerel, le plus beau domaine de la région et qui décidait, après diverses réfections dont nous avons fait état, de le remettre pour gestion à un comité de fondation, lequel, en dernier ressort, déléguait ses pouvoirs « d'occupation » à Portescap-Loisirs, un comité composé uniquement d'employés ou d'amis et rattachés par des liens de diverses tendances à la plus grande usine chaux-de-fonnière.

EXPÉRIENCE PILOTE

C'est dire que les membres de ce groupement de loisirs disposent de toute faculté en vue d'organiser ce qui leur semble bon, utile ou simplement agréable. Chacun se souvient du traditionnel rallye qui bon an mal an rassemble une foule nombreuse de fidèles. Ou plus directement de la première exposition d'œuvres d'artistes amateurs qui s'est ouverte au début du mois pour fermer ses portes à la fin de cette semaine. Il ne s'agit pas, et cela fut largement dit à l'occasion du vernissage d'une exposition d'amateurs comme cela se rencontre ailleurs. Mais bien d'un nouveau chapitre du développement général des Loisirs, qui, dans le cadre de l'entreprise, s'inscrit au registre du «Gros-Crêt» essentiellement, puisqu'existent sur place les locaux appropriés, une salle de réunion ou de banquet, sorte de vaste nef pouvant accueillir des centaines de visiteurs, voire d'un magnifique carnotzet ou plus simplement d'immenses étendues dans les environs immédiats de la ferme.

Cette expérience de « loisirs » intéresse à plus d'un titre, car d'autres existent, en voie de conclusion également, rue de la Serre (pour la commune) ou à Beau-Site (pour un mouvement de jeunesse).

Mais en ce qui concerne Portescap-Loisirs, les animateurs n'entendent pas en rester là. Actuellement, on y trouve le ping-pong, puis ce fameux rallye de fin d'été, de la marche ou du ski de fond, des rencontres au niveau familial surtout. Aussi est-ce tout naturellement que deux employés de l'entreprise, MM. A. Monney et R. Holenweg, jugeant l'idée d'une exposition d'artistes amateurs intéressante estimèrent utile une telle organisation. De fil en aiguille, mais les projets ne manquent pas, on parla par la suite d'étendre ce secteur à d'autres domaines professionnels ou à d'authentiques peintres du dimanche, comme on les appelle.

CATALOGUE

Mais, pour l'heure, cette exposition se veut le point de départ de véritables ateliers. Une sorte de catalyseur. Atteindre le Gros-Crêt en représente nullement une expédition. Certes, le chemin goudronné qui y conduit est-il interdit à la circulation « civile » mais chacun peut inscrire à son agenda un agréable programme, une sorte de marche populaire avec un authentique but cette fois et qui, de la ville, permet d'atteindre cette vénérable demeure que l'artisan a su conserver dans sa véritable splendeur.

Là-haut, dans la vaste grange devenue lieu de rencontre, on aura loisir d'admirer les œuvres d'Albert Auberson, un peintre du Nord vaudois, l'invité d'honneur à la patte sûre et agréable, ou les fantaisies électroformées de Beauverd. Les paysages et copies de vitraux de M. Roux voisinent avec les œuvres de A. Berberat, A. Monney, G. Nordmann, Mme de Sarthre ou Mme Vuilleumier.

Plus d'une centaine d'ouvrages, de facture certes inégale mais portant tous la marque de l'authentique amateur, celui qui accepte de consacrer ses loisirs de détente à la finition d'une peinture ou au dernier dosage d'une sculpture.

On a dit de la plupart de ces exposants qu'ils étaient des autodidactes. Soit, à condition que l'on précise : avec qualité. Et l'on aura sûrement et, avec justesse, défini le cachet de cette rencontre sur les sommets de Pouillerel. Une visite que tous peuvent concevoir et qui sera d'un enrichissement certain. Avec pour cadre cette nef du Gros-Crêt, comme seule peut l'admettre une maison paysanne du siècle passé.

Ph. N.

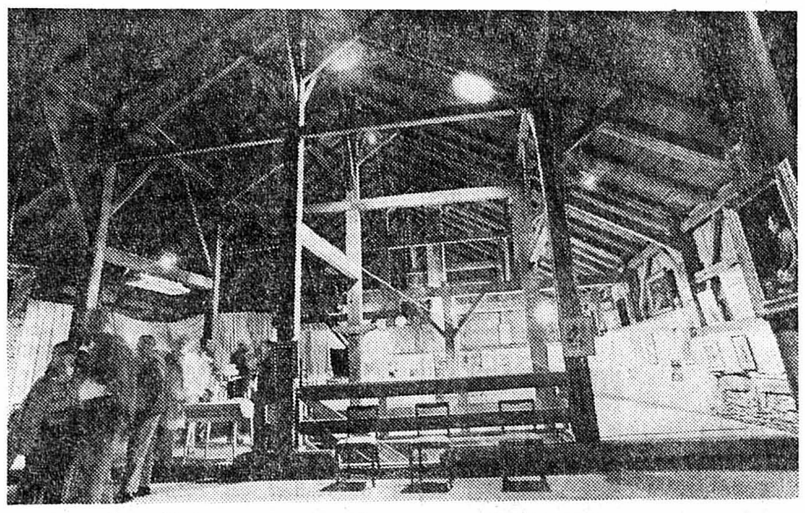

Au Gros-Crêt, une sorte de vaste nef... (Avipress - M.-A. Robert)

Plus de 500 visiteurs...

Cette exposition au caractère insolite, il convient de le préciser, puisque née hors des circuits commerciaux, a rencontré un immense intérêt tant au sein du personnel de l'entreprise que parmi la population. A ce jour, plus de cinq cents personnes se sont déjà rendues au Gros-Crêt afin de goûter, dans un cadre charmant et tout de nature, l'expression vive de divers artistes. En soi une initiative à poursuivre, à développer tout en sachant garder la juste mesure d'une modestie à l'image du lieu.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — **Corso :** 20 h 30 Les Grandes Vacances (dès 12 ans).
Eden : 18 h 30, Evasions sexuelles de jeunes filles (18 ans). 20 h 30, Le Tueur. 16 ans.
Plaza : 20 h 30, Les Quatre Mercenaires d'El Paso (16 ans).
Scala : 15 h et 21 h, Dingo et Donald champions olympiques (sans limite d'âge). 19 h, Le Magot (16 ans).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 2 h.
La Boule d'Or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
EXPOSITIONS. — **Vivarium de la Bonne-Fontaine :** Plus de 200 animaux.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes.
Galerie du Manoir : Vera Isler.
Aula des Forges : livres illustrés pour la jeunesse (14 h - 21 h).
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Forges, avenue Charles-Naine 2a, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henry Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Moderne, D.-J. Richard 27. Dès 21 h tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Toujours la priorité

(c) Hier vers 10 h, une voiture conduite par M. A. E., domicilié à Jongny (VD) circulait rue du Balancier. A la hauteur de la rue du Parc, elle n'a pas respecté la priorité de droite et est entrée en collision avec une autre auto conduite par M. J. S., de la ville. Pas de blessé, mais dégâts aux deux véhicules.

Collisions en chaîne

(c) Au volant de sa voiture, Mlle F. C., domiciliée en ville, roulait hier peu avant 14 h avenue Léopold-Robert. A la hauteur de l'immeuble No 35, elle n'a pu s'immobiliser derrière une file de véhicules à l'arrêt. Son véhicule heurta alors une auto pilotée par Mlle G. J., de la Chaux-de-Fonds, qui, à son tour, tamponna l'arrière d'une machine conduite par M. J.-P. S., de la ville. Dégâts.

« Jeux sans frontières » comme si on y était...

L'émission télévisée de la finale de « Jeux sans frontières » qui s'était déroulée à Lausanne et qui avait vu la victoire de l'équipe chaux-de-fonnière, sera présentée ce soir, au gymnase cantonal du Bois-Noir, aux membres du Conseil communal et du Conseil général. Les finalistes victorieux seront de la partie, ainsi que leurs parents et amis. Ils pourront suivre en différé et projetés sur grand écran leurs exploits. Une excellente manière de revivre une soirée exaltante.

Bach aux Brenets

(c) Ce soir, la population des Brenets pourra assister au concert donné par le chœur des membres du corps enseignant dirigé par M. Georges-Louis Pantillon. Deux classes du village, celles de 3me, 4me et 5me ont en effet appris la partition écrite par Bach pour un chœur d'enfants dans le début de la Passion selon Saint-Matthieu. Seul l'orgue accompagnera les chœurs forts de quelque 110 exécutants, dont une trentaine d'enfants. Les titulaires ont appris ces chœurs dans le texte original à des enfants qui n'ont encore aucune notion de la langue de Goethe.

L'eau devient rare

(c) On ne parle pas encore de mesures d'économie mais si le temps continue à être sec, il faudra bien arriver à des moyens extrêmes. L'an passé, il avait fallu pomper l'eau dans le Doubs et la répandre sur les prés dominant la source des Goudebas. Devra-t-on en arriver là cet automne ?

Pour le temple de Pontarlier

(c) La vente qui a eu lieu dans la cour de la cure protestante, au bénéfice des missions et de la construction d'un nouveau temple à Pontarlier, a obtenu un succès flatteur. On peut escompter un bénéfice net de quelque 1500 francs.

LA SAGNE
Derniers devoirs

(c) Une nombreuse assistance a rendu les derniers hommages à M. Arthur Jaquet, décédé dans la nuit de samedi à dimanche, à l'hôpital du Locle, après une longue maladie. Le défunt, qui avait été amputé des deux jambes, était connu loin à la ronde par ses diverses activités. Il avait été capitaine du corps de sapeurs-pompiers pendant de nombreuses années et fut l'un des piliers de la fanfare « L'Espérance » où il avait été fêté il n'y a pas très longtemps pour 55 ans d'activité. M. Jaquet était actif et, malgré sa maladie, il savait mettre de la bonne humeur partout où il passait. L'an dernier, il avait perdu sa femme que la maladie n'avait pas épargnée non plus.

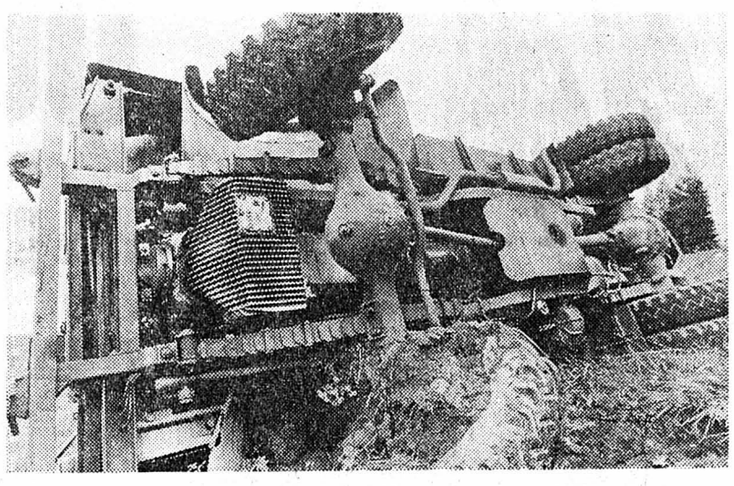

(Avipress - M.-A. Robert)

A la Ferrière, le terrain cède sous les roues d'un camion militaire

Un spectaculaire accident s'est produit, hier peu avant 10 h, au Crêt-de-la-Bosse, à la sortie de la Ferrière, à quelque 300 m de cette commune dans la montée menant à la frontière entre les deux cantons. Un camion militaire de fort tonnage, tirant une petite remorque et transportant des bidons de carturant, circulait en direction de la Chaux-de-Fonds. Le chauffeur, une recrue, avait quitté le matin la place de Bure, dans le Jura et faisait route en direction d'Aigle.

Dans la montée, et parce qu'il roulait trop à droite, une roue du véhicule mordit la banquette qui s'effondra, entraînant le camion et sa charge dans une sorte de tonneau qui se termina à plusieurs mètres en-dessous de la chaussée.

La gendarmerie bernoise se rendit sur place et demanda une ambulance de la Chaux-de-Fonds afin de conduire à l'hôpital le chauffeur. Celui-ci, qui ne paraissait pas être blessé mais victime seulement d'une commotion, a pu quitter cet établissement peu après. Les dégâts sont très importants, de l'ordre de plusieurs milliers de francs.

Cette école de recrues de chars semble jouer de malchance puisqu'un semblable accident s'est produit, selon des militaires interrogés sur place, il y a une semaine. Le conducteur, dans ce cas précis s'était endormi à son volant.

Grand concours hippique ce week-end au Quartier

Une importante manifestation à la gloire du cheval se déroulera ce week-end au Quartier, sur la commune de la Chaux-du-Milieu, dans l'enceinte du manège récemment édifié par la Société de cavalerie du district du Locle. Ce concours intercantonal, mais amical, verra la participation des quinze meilleurs cavaliers de chacun des cinq cantons romands, l'équipe de Neuchâtel étant renforcée par quelques Romands du Jura bernois. Le président du comité d'organisation, M. Reinhardt, estime que l'on peut compter sur 70 à 80 départs.

Samedi se disputera, dès 13 h 30, le prix de la Société de cavalerie du Locle, qui consistera en un parcours avec un barrage, au chronomètre. Dimanche, dès 8 h 30, on pourra suivre le Prix de la ville du Locle, dans un parcours dit de « chasse ». L'après-midi enfin, dès 13 h 30, le prix du Conseil d'Etat neuchâtelois, avec un parcours de puissance et des barrages successifs mettra à contribution les meilleurs éléments. Il va sans dire que l'entrée à ces joutes équestres est, pour le public, libre de toute redevance. Il s'agit bien d'une rencontre amicale et sportive.

A L'AFFICHE...

Quelques noms figurent à l'affiche, et non des moindres, puisque l'on pourra applaudir le champion junior européen 1972 Jorg Notz et l'un des meilleurs cavaliers de Suisse, Philippe Guerdat.

Les parcours seront tracés par l'un des meilleurs spécialistes en la matière, le Dr Robert Carbonnier, tandis que le jury sera présidé par M. Frédéric Morf. Au chapitre des joies annexes, relevons que, samedi, dès 18 h 30, la commune offrira aux participants un apéritif d'honneur qui sera suivi, à 19 h, d'un souper privé servi au manège. Une soirée récréative suivra dès 21 h, avec l'orchestre « Samanthas 666 », durant le souper, on pourra entendre un duo de jodlers de Morat et le chœur d'hommes des Ponts-de-martel.

Dimanche, vers 11 h 30, un apéritif sera servi et précédera un repas à la cantine du manège. Enfin, en début d'après-midi, aura lieu la présentation des équipes des cantons romands. Au milieu de cette journée de dimanche, se déroulera une présentation d'attelage de chevaux du pays, ainsi que de poneys. La musique « Sainte-Cécile », des Ponts-de-Martel, sera de la fête, une fête qui connaîtra le succès pour cette société de cavalerie du district, dont le dynamisme n'est plus à vanter dans la région.

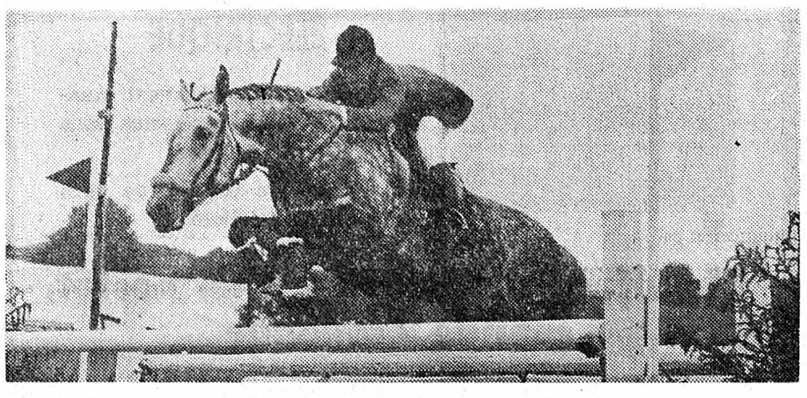

En tête d'affiche : Philippe Guerdat.

« Gerri » toujours en forme...

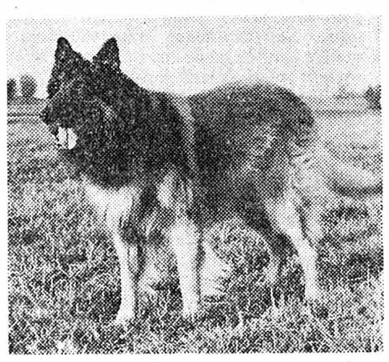

Samedi, par un temps magnifique, la Société canine de la Chaux-de-Fondx organisait son concours d'automne. Tandis que les pistes étaient tracées aux Crosettes, le reste du travail se fit aux environs de la Sombaille. M. Jean-Claude Hess, avec son « Gerri » toujours en forme malgré ses onze ans, s'adjugea la première place en classe 3 devant son camarade René Sallin, avec le même nombre de points, mais départagé par le travail sur l'homme.

Les résultats, proclamés en présence du président d'honneur de la Canine, M. Louis Rochat, furent les suivants :

Classe sanitaire 3 : 1. excellent, 395 points : Paul Oulevay. Classe A : 1. très bon, 219 p. : Alain Zurbuchen.

Classe 1 : 1. excellent, 384 p. : Serge Matile ; 2. excellent, 373 p. : Jean Zaugg ; 3. excellent, 367 p. : Edouard Oppliger.

Classe 2 : 1. excellent, 568 p. : Senn Huguenin ; 2. excellent, 564 p. : Jean-Claude Sester ; 3. excellent, 558 p. : Yvan Villomet ; 4. très bon, 531 p. : Josette Perrenoud.

Classe 3 : 1. excellent, 598 p. : Jean-Claude Hess ; 2. excellent, 598 p. : René Sallin ; 3. excellent, 591 p. : René Courvoisier ; 4. excellent, 571 p. : Louis Dangeli ; 5. très bon, 522 p. : John Matthey.

Ce concours était jugé par MM. Homberger, de Muttenz et Ernest Junod, de l'Orient, tandis que M. Albert Favre était chef de concours. A l'issue de cette compétition, quatre conducteurs de la Canine sont certains d'être qualifiés pour le championnat suisse toutes races qui se déroulera à Bex, en novembre. Il s'agit de MM. John Matthey, Marcel Courvoisier, René Sallin et Jean-Claude Hess.

Exercice P.A. d'envergure

Un exercice, sur lequel nous reviendrons puisqu'il était censé se terminer en fin de soirée seulement, s'est déroulé hier à la Chaux-de-Fonds et dans la région. Il mettait en action les responsables de la protection civile, à la tête desquels M. Jean-Pierre Fassnacht, et la compagnie PA 101, dévolue à la ville de la Chaux-de-Fonds. Sur un thème combiné destiné à mettre à l'épreuve les réactions non seulement des organismes individuels mais également des hommes qui les dirigent. Le colonel Russbach, commandant de l'arrondissement territorial 16, supervisait l'ensemble du travail, suivi par le brigadier Dessibourg, commandant de la zone territoriale 1 et de diverses autres personnalités militaires.

Une centaine d'hommes au total ont participé à ces petites manœuvres, les premières du genre à mettre en parallèle le travail des instances militaires et civiles dans le haut du canton. Un semblable exercice, guère spectaculaire mais utile à plus d'un titre, avait eu lieu il y a une semaine environ à Neuchâtel.

Le brigadier Dessibourg et les responsables de la protection civile. (Avipress - M.-A. Robert)

VAL-DE-RUZ

135 participants au 16me championnat de course d'orientation individuelle

D'un de nos correspondants :

Dimanche s'est déroulé à Dombresson le 16me championnat neuchâtelois de course d'orientation individuelle organisé par l'ANCO (Associaton neuchâteloise de course d'orientation). Quelque 135 coureurs ont pris part à cette compétition, dont une cinquantaine venant d'outre-frontière. L'intérêt de la course a été marqué par la participation de Dister Wolf (Macolin) qui a obtenu une médaille d'argent au dernier championnat du monde en Tchécoslovaquie, il y a trois semaines.

Les responsables techniques du championnat neuchâtelois étaient les frères Léo et Henri Cuche du Pâquier, qui ont posé 36 postes dans la région des Planches-Le Côty et sur les flancs nord de la forêt de Dombresson. Ce sont également les frères Cuche qui ont pour la circonstance dessiné une carte de la région (échelle 1/16667) qui a donné entière satisfaction à tous les coureurs.

Voici les principaux résultats du championnat :

Catégorie élite B : (24 participants, 9,3 km, 17 postes, 300 m de dénivellation) 1. Dister Wolf 1 h 00'55" ; 2. Hugo Mœsch (champion cantonal 1972) 1 h 05'49" ; 3. Michel Duruz 1 h 07'08" ; 4. Jean-Luc Cuche 1 h 11'43" ; 5. Fritz Pfister 1 h 16'02". Catégorie juniors : (11 participants, 7,7 km, 14 postes, 240 m de dénivellation). 1. Alain Juan (champion cantonal 1972) 59'02" ; 2. Denis Cuche 1 h 05'41" ; 3. Ruedi Lais 1 h 09'23" ; 4. Jean Roggi 1 h 12'16" ; 5. M. Baechtold 1 h 19'30". Catégorie cadets : ,(24 participants, 6 km, 11 postes, 120 m de dénivellation). 1. Blaise Monnier (champion cantonal 1972) 50'00" ; 2. Didier Leuba 50' 24" ; 3. Dominique Méan 51'00" ; 4. Jörg Schmid 54'05" ; 5. Jacques Bedoy 56'41". Catégorie élite C : (13 participants, 5,3 km, 9 postes, 100 m de dénivellation). 1. Ernest Kläy 43'12" ; 2. Gust. Gisler 47'45" ; 3. Ernest Bjarsch 49'37" ; 4. Thyd Weiss 52' 10" ; 5. Charles Kaltenrieder 54'13". Catégorie seniors I : (3 participants, 6,6 km, 13 postes, 160 m de dénivellation). 1. Heinz Luginbühl 1 h 21'00" ; 2. Jean-Cl. Schnœrr 1 h 28"39" ; 3. Hubert Rossier 1 h 31'23". Catégorie seniors II : (8 participants, 6,6, km, 13 postes, 160 m de dénivellation). 1. Willy Steiner (champion cantonal) 58'48" ; 2. H. Liechti 1 h 05'36" ; 3. H.-R. Obrist 1 h 20' 49" ; 4. Willy Junod 1 h 21'15" ; 5. André Marceaux 1 h 23'23". Catégorie seniors II ; (7 participants, 6,6 km, 13 poste, 160 m de dénivellation). 1. Rolf Nüscheler 1 h 10'20" ; 2. René Zingg 1 h 10' 52" ; Catégorie dames : (8 participantes, 4,5 km, 10 postes, 100 m de dénivellation). 1. Jocelyne Rupp 1 h 06'43" (championne cantonale 1972) ; 2. Françoise Clottu 1 h 18'18" ; 3. Marguerite Rossier 1 h 25'40" ; 4. Marlène Tschanz 1 h 41'03" ; 5. Jacqueline Prébandier 1 h 46'52". Catégorie écoliers I : (13 participants, 3,9 km, 8 postes, 40 m de dénivellation). 1. Anne-Catherine Mathez (championne cantonale 1972) 23' ; 2. Eliane Kœnig 24'57" ; 3. Monique Steiner 35'01" ; 4. Geneviève Steiner 39'43" ; 5. Christiane Cuche 45'24". Catégorie écoliers : (13 participants, 3,9 km, 8 postes, 75 m de dénivellation). 1. Claude Marina 30'32" ; 2. Florian Stirnemann 39'57" ; 3. Olivier Fatton 48'04" ; 4. D. Jeanrenaud 51'54" ; 5. Bruno Stulz 52'50". Catégorie écoliers II : (13 participants, 3,9 km, 8 postes, 75 m de dénivellation). 1. Philippe Zimmerli 36'15" ; 2. Patrice Cavaler 39"57" ; 3. A.Ph. Méan 45'57" ; 4. Edy Cavaler 46'08" ; 5. P.-A. Matthey 50'19".

Le challenge de participation est attribué pour une année au club d'orientation « Chenau » de Dombresson (12 participants). Enfin signalons que la course pour le championnat neuchâtelois écoliers aura lieu à Dombresson le 4 octobre.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier, Piergiovanni Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

"Nous préférons acheter ici !"
où ça ?
Dans les magasins qui délivrent les précieux timbres-escompte
SENJ
et qui font partie du
Commerce indépendant de détail

Octobre

les premiers froids...

CHAUFFAGE CENTRAL

NAGEL

NEUCHATEL - Téléphone 25 35 81

HUILE DE CHAUFFAGE

extra légère

Par petites quantités
de 100 l à 5000 l
Livraisons rapides

STATION-SERVICE DE LA CUVETTE

Schreyer S. A. Tunnels 67, NEUCHÂTEL ✆ 25 36 61

Chauffage rationnel, efficace et bon marché

Il nous a paru opportun, avant les premiers frimas, de donner quelques conseils utiles à nos lecteurs qui hésitent encore entre deux modes de chauffage, à ceux qui ne sont pas satisfaits du leur et qui désirent se chauffer d'une autre manière. Bien qu'il existe une grande variété de systèmes et d'appareils de chauffage, les solutions rationnelles pour chaque appartement (ou pièce), sont très limitées. Avant de faire son choix, il faut réfléchir et s'informer, si l'on ne veut pas dépenser de l'argent inconsidéremment pour, en définitive, ne pas être mieux chauffé que ses voisins.

Il est bien clair qu'à chaque problème une solution différente peut être appliquée. Notre but n'est donc pas de les résoudre tous, mais plutôt d'expliquer très brièvement les avantages et les inconvénients de tel ou tel mode de chauffage. Ces quelques conseils, (qui sait), vous permettront peut-être de réaliser des économies cet hiver, tout en améliorant le confort de votre maison.

Les poêles à pétrole ne sont plus guère usités aujourd'hui. Il n'empêche que c'est un chauffage puissant et économique. Il existe maintenant des pétroles désodorisés, si bien que l'inconvénient majeur de ce système (l'odeur), est supprimé. Pour ceux qui continueraient à se chauffer avec du pétrole ordinaire, un conseil : tenez l'appareil et la mèche très propres, ainsi le poêle ne dégagera pas l'odeur, sauf en s'éteignant.

Les radiateurs à gaz sont sans danger, puisque l'arrivée de gaz est automatiquement coupée en cas d'extinction et qu'ils possèdent un bon dispositif de veilleuse. Il existe deux sortes de radiateurs à gaz couramment répandus sur le marché : un modèle en tôle pour « chauffer vite en rentrant » et un modèle en fonte pour le chauffage continu. Les règlements de sécurité en vigueur doivent être respectés par l'installateur.

Les poêles à alcool, ou réchauds entourés d'un carter, sont des moyens de chauffage peu coûteux. Cependant en utilisant un poêle à alcool, il faut veiller à humidifier l'atmosphère, la flamme d'alcool desséchant l'air. Un conseil à appliquer pour éviter les incendies : ne jamais remplir le poêle pendant qu'il est chaud.

Le butane est un moyen de chauffage très souple, à chaleur réglable. Comme tous les gaz, le butane est parfaitement propre et il existe des appareils spécialement conçus pour lui. Une odeur, même légère, signifie fuite. Il faut donc prendre immédiatement les mesures qui conviennent.

Le propane, est un autre gaz vendu comprimé en bouteilles, mais celles-ci doivent être installées à l'extérieur, suivant certaines normes. Moyen de chauffage idéal pour une maison de campagne.

L'électricité est un chauffage d'appoint idéal, sans danger, réglable, autonome. Un appareil de 600 W ne chauffe qu'à proximité ; 1200 W sont préférables. Cependant, avant de se décider à se chauffer à l'électricité, il faut faire preuve de la plus élémentaire des prudences en veillant à la sécurité de votre installation électrique.

Catalyse. Le chauffage sans flamme. L'électricité est employée pour amorcer une réaction chimique dans une essence spéciale, (emploi obligatoire !). Ne présentant aucun danger les poêles à catalyse sont fabriqués en toutes puissances, mais restent encore relativement coûteux.

La cuisinière source de chauffage. Une cuisinière peut jouer le rôle de chaudière de chauffage central et de source d'eau chaude. C'est une bonne solution, mais nécessitant une installation bien faite et un charbon approprié.

Le mazout. Les poêles à mazout sont maintenant parfaitement au point. Ce sont d'excellents appareils pour des volumes de 60-80 cm3 à 200 m3, pouvant chauffer deux ou trois pièces. Veillez à ce que votre poêle ne soit pas trop bruyant et que son dispositif d'alimentation permette d'éviter les odeurs et les taches.

Le charbon est maintenant presque révolu. Les inconvénients qu'il apportait dans un appartement, (saleté, odeur), pour un prix parfois supérieur à un autre mode de chauffage.

Le chauffage central au gaz. La chaudière étant construite pour le gaz ou transformée pour cet usage, c'est le chauffage le plus propre et celui qui peut être rendu complètement automatique. Ses avantages sont toutefois à mettre en balance avec son prix de revient relativement élevé.

L'infrarouge. Nouveauté. Alimentation au gaz ou à l'électricité. L'élément de base peut être associé en batterie ; seul, fixé au plafond, c'est un parfait chauffage local, par exemple à la sortie d'une douche.

Le chauffage central au mazout est maintenant entré dans les mœurs. Toutes les chaudières à charbon peuvent être transformées pour l'emploi du mazout qui a un excellent rendement, est peu coûteux, ce qui compense en très peu de temps les frais d'installation.

Le chauffage par le sol. Des serpentins noyés dans le sol chauffent par rayonnement, (les autres sources de chauffage chauffent par convexion, c'est-à-dire en déplaçant l'air). Procédé économique, propre, supprimant les appareils de chauffage visibles. Toutefois ce chauffage ne peut guère être installé que dans une construction neuve.

La cheminée moderne, enfin, centrale ou appliquée contre le mur, remet la flamme à l'honneur. La hotte en cuivre ou en tôle d'acier est par elle-même une source de chaleur.

Ne vous laissez pas prendre au dépourvu !
Dès maintenant pensez à l'hiver...

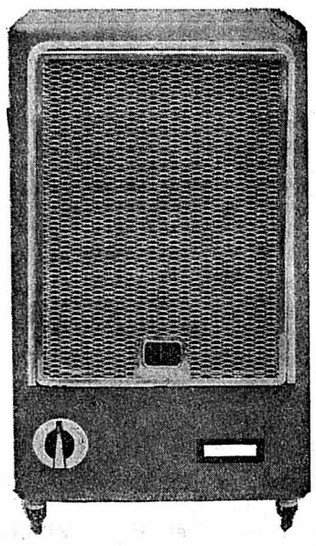

Choix immense de

CHAUFFAGES

MAZOUT
BUTANE
ÉLECTRIQUE

à des prix particulièrement avantageux. — Nos spécialistes vous conseilleront volontiers.

Votre avantage vous guide dans votre magasin préféré.

Chauffage électrique à thermostat, grande économie

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

coop NEUCHÂTEL coop

Huile de chauffage
Essence
Huile diesel

coop Tél. 25 37 21 coop

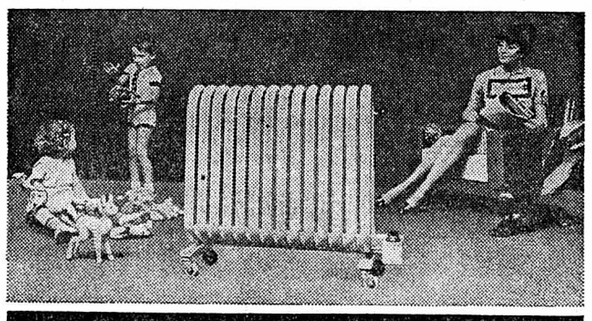

Chaleur saine et confortable dans chaque pièce avec le radiateur électrique forster

Disponible en 4 grandeurs différentes!

Vuilliomenet & Cie S.A. Installations électriques Neuchâtel
Grand-Rue 4

Casana

humidifie sans bruit

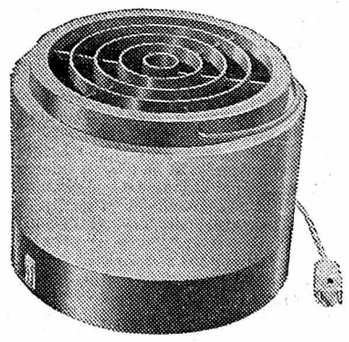

L'appareil indispensable dans tous les appartements modernes

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Chauffages centraux

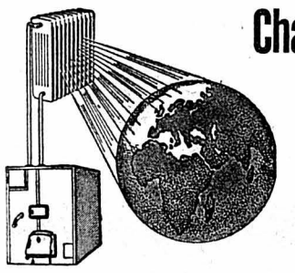

POMPES
BRULEURS A MAZOUT
CHAUDIÈRES COMBINÉES

PRÉBANDIER S.A.
NEUCHÂTEL Moulins 37 Tél. 24 27 22

QUINCAILLERIE
OUTILLAGE

HK

(038) 21 11 21

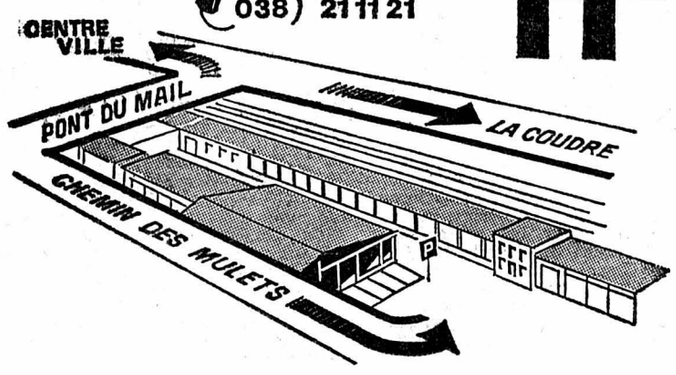

CENTRE
HAEFLIGER + KAESER S.A.

CHAUFFAGES

MAZOUT-GAZ-PÉTROLE

à notre magasin
chemin des Mulets 1-3 - Neuchâtel

P PLACE DE PARC P

NILCO

CLAUDE COLIN
2034 Peseux
AVENUE FORNACHON 25
TÉLÉPHONE (038) 31 14 94
CHÈQUES POSTAUX 20-5809

Chauffages centraux
Installations en tous genres
Réparations - Transformations
Agences : Vestol et Hy-Lo

granum

POUR VOTRE CHAUFFAGE

3500 cal.	90 m³	Fr. 348.–
5000 cal.	130 m³	Fr. 418.–
7500 cal.	190 m³	Fr. 498.–

Ces prix s'entendent avec sortie derrière

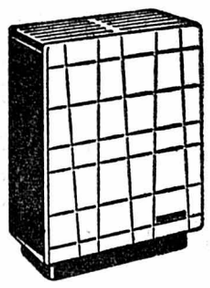

Modèle Pilote

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

eluppi PESEUX - Tél. 31 27 44

CHAUFFAGE CENTRAL
MAZOUT ET GAZ
INSTALLATIONS SANITAIRES

Installations de chauffages en tous genres:

Rossel CHAUFFAGES CENTRAUX

MAZOUT-GAZ

Chaudières combinées pour service d'eau chaude
Extensions
Réparations
Révisions

2000 NEUCHATEL, Pavés 67 - Tél. (038) 25 50 74

Comment transformer une installation de chauffage central?

Une installation de chauffage central classique — chaudière à charbon et radiateurs — peut être améliorée ou transformée.

Pour le chauffage au charbon, faites poser une jaquette calorifique sur la chaudière pour éviter la déperdition de chaleur. Faites installer une benne chargeuse, (si vous avez la place nécessaire): c'est un énorme entonnoir de tôle qui contient la réserve de charbon pour plusieurs semaines et dont le déversoir plonge dans la chaudière, si bien que le foyer se recharge automatiquement et sans cesse.

Dans une maison neuve, la chaudière à charbon enfermée dans un placard étanche peut souffler de l'air chaud dans des gaines sous le plafond; ces gaines s'ouvrent par de petits volets dans chacune des pièces, au ras du plafond. Il existe des chaudières automatiques: un ventilateur électrique accélère la combustion. Il est mis automatiquement en marche avec les variations de température.

Pour le chauffage au mazout, la chaudière à charbon peut être transformée en chaudière à mazout. Un brûleur remplace les grilles et un réservoir petit ou grand est relié au brûleur. Attention, l'installation d'un chauffage à mazout avec grande réserve de combustible, ne peut pas se faire sans obéir à des règles techniques et de sécurité très précises (frais sensibles), mais le mazout est peu onéreux.

Pour le chauffage au gaz, la grille à charbon peut être remplacée par un brûleur à gaz, mais le travail doit être fait avec un très grand soin, même si la chaudière a donné toute satisfaction en utilisant le charbon. Avec un thermostat d'ambiance et une horloge commandant automatiquement la mise en marche à des heures fixées d'avance, le chauffage central au gaz est l'idéal du chauffage automatique intermittent, parfaitement propre. Un inconvénient: la dépense de consommation est forte.

Vous pouvez faire installer un accélérateur sur la colonne principale d'eau chaude, c'est une pompe qui augmente la vitesse de circulation de l'eau dans les canalisations. Ainsi l'eau perd moins de chaleur dans son circuit et demande moins de charbon pour être chauffée.

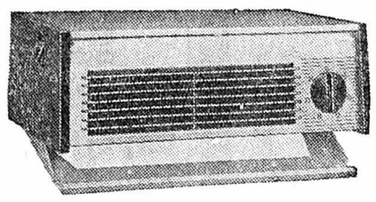

GRAND CHOIX DE
RADIATEURS TANGENTIELS A AIR CHAUD

En mi-saison chauffez-vous à l'électricité

CLAUDE DUCOMMUN
ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
4, rue de l'Orangerie - Tél. (038) 25 28 00 - Neuchâtel

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

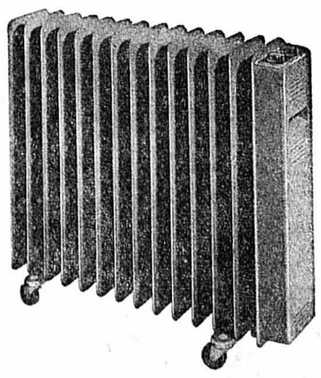

Nouveau Mayer
Le radiateur électrique
à circuit d'huile avec thermostat

1200 W	Fr. 210.—
1500 W	Fr. 248.—
2000 W	Fr. 285.—

Perrot & cie.
Place-d'Armes 1 Neuchâtel Tél. 25 18 36
Courtils 1 Cortaillod Tél. 42 10 86

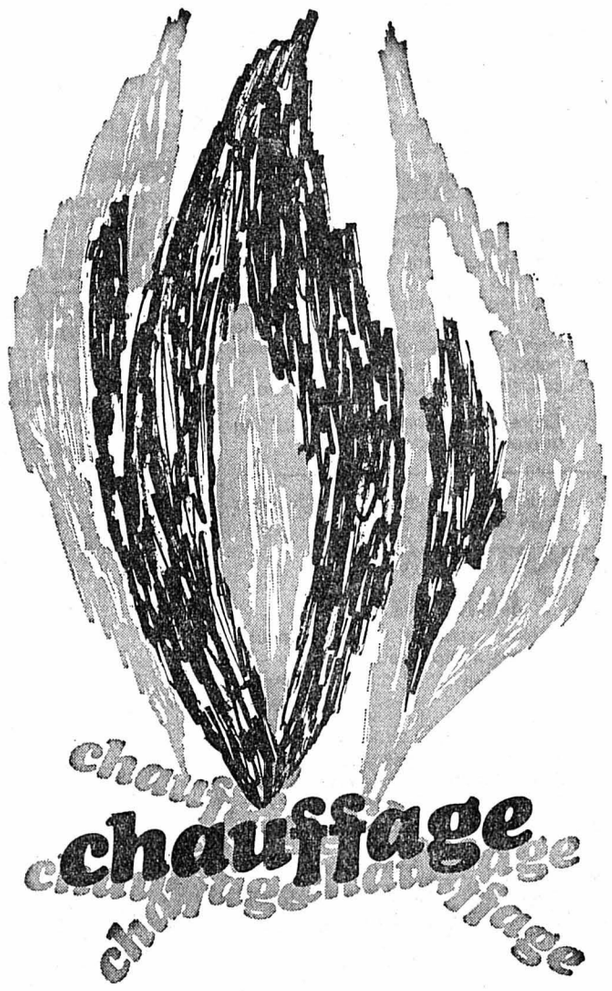

Révision de tanks à mazout

HUILE
MAZOUT
CHARBON
BENZINE
PNEUS

MARGOT

AUTO-CENTRE
Peseux
Tél. 31 46 40

PAQUETTE & Co
Bôle - Colombier
Tél. 41 22 54 (2 lignes)

RENOMMÉE TRADITIONNELLE

HK RÉVISION de citernes

Revêtement polyester
(annexe 8)

Entreprise spécialisée qui se charge d'adapter vos installations aux prescriptions légales.

Offres et renseignements:

Haefliger & Kaeser S.A.
Seyon 6 - 2001 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 21 11 21

Esso **Mazout-Mic**

Le nouvel additif **MICOL** antipollution améliore aussi le rendement de votre installation.

Carburants S.A.
Seyon 6 - 2001 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 21 11 21

Calorifères
à mazout
VENTE ET SERVICE DÉPANNAGE
chez
ROCHAT CERNIER
Tél. (038) 53 35 32

Chauffage à gaz
Radiateurs
Infrarouges
Catalyseurs
chez
ROCHAT CERNIER
Tél. (038) 53 35 32

Turmix
Toute la gamme des HUMIDIFICATEURS
chez
ROCHAT CERNIER
Tél. (038) 53 35 32

Combustibles
Bois de cheminée
Huile de chauffage et charbon
chez
ROCHAT CERNIER
Tél. (038) 53 35 32

Citernes à mazout
1100 l dès Fr. 370.— net
jauge - pompe à main
2 mm épaisseur
chez
ROCHAT CERNIER
Tél. (038) 53 35 32

LE CHAUFFAGE et votre santé

Dans un appartement chauffé, le degré hygrométrique de l'air (degré d'humidité) est insuffisant et l'air ambiant « pompe » l'eau là où il la trouve: dans le pain, dans la terre des plantes d'appartement et, principalement, dans votre organisme au niveau de la peau, des muqueuses et des voies respiratoires.

Aussi, en hiver, les imprudents s'enrhument facilement, s'enrouent, ont la gorge qui les gratte, les lèvres desséchées, « attrapent » laryngites, grippes et bronchites; la peau se dessèche mystérieusement.

Le dessèchement de l'atmosphère provoque aussi une accélération de la transpiration et d'émission de vapeur d'eau pulmonaire. Or, en transpirant, le corps se refroidit. Pour combattre ce refroidissement, on élève la température de deux ou trois degrés, d'où risques accrus de refroidissement, en sortant, par différence de température trop accentuée.

Pour réaliser le degré d'hygrométrie suffisant (50 %), vos saturateurs doivent consommer la valeur d'un broc d'eau (8 litres), par 24 heures, pour un appartement de 3 ou 4 pièces moyennes. Sinon, c'est vous qui contribuez à humidifier l'atmosphère.

Un m3 d'air chaud et vicié entraîne avec lui à l'extérieur 7 à 8 grammes de vapeur d'eau environ, alors que le m3 de remplacement n'en contient que 1 gramme par temps froid et sec.

C'est donc une erreur que d'ouvrir la fenêtre pour amener plus d'humidité dans l'air d'un local chauffé.

Vous désirez chauffer

une CHAMBRE
un LOCAL
un WEEK-END, etc.

alors essayez un chauffage mobile à catalyse, à l'essai chez vous gratuitement pendant 2 jours.

Les plus grandes marques:

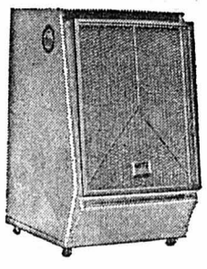

BUTA-THERMI'X
SUPER SER
AGNI
de 1500 à 3000 calories

sans feu - sans flammes - sans fumée - sans odeurs

Chez le spécialiste:
J. TOEDTLI
Distributeur **Butane** et **Progane**
Vente - Réparation - Installation - Location
PORT D'HAUTERIVE Tél. 33 34 51
Tél. 24 23 05

Tu as le rhume?
Pourquoi?
L'air dans ta chambre est beaucoup trop sec. Les muqueuses irritées attrapent chaque infection. On devrait prévenir: à l'aide du saturateur éprouvé

Casana

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Votre chauffage rationnel à des conditions très avantageuses... Installation complète dès 5000 fr.

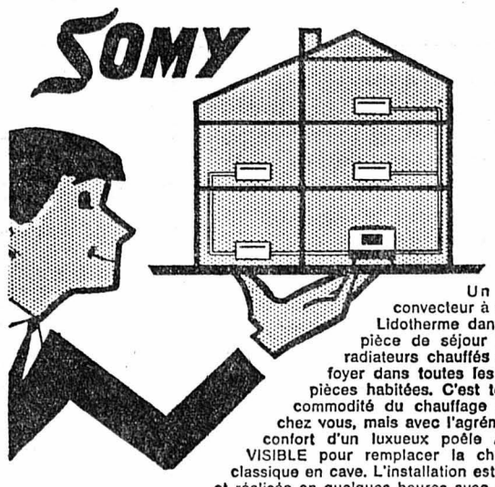

Un beau convecteur à mazout Lidotherme dans votre pièce de séjour et des radiateurs chauffés par ce foyer dans toutes les autres pièces habitées. C'est toute la commodité du chauffage central chez vous, mais avec l'agrément, le confort d'un luxueux poêle A FEU VISIBLE pour remplacer la chaudière classique en cave. L'installation est simple et réalisée en quelques heures avec des radiateurs ou plinthes chauffantes modernes et de fines tuyauteries peu visibles.

SOMY HEATING
BON *pour une documentation gratuite illustrée*
Nom .....
Rue .....
Localité ..... *Tél.* .....

Renvoyez ce bon à:

SOMY S.A. 2074 MARIN Tél. (038) 33 43 53

ou renseignez-vous auprès des installateurs SOMY agréés.

A LOUER

A louer à 10 km de Neuchâtel, à proximité du lac,

MAISON FAMILIALE

Immeuble mitoyen, construction ancienne entièrement rénovée. Six pièces dont 3 de 5 m 90 x 4 m 65 ; 3 W.-C., baignoire, douche séparée ; chauffage central et eau chaude au mazout, cuisine entièrement équipée, cave, carnotzet, etc. Environ 900 m3.
Location mensuelle : 1200 francs.

Ecrire sous chiffres GP 2328 au bureau du journal.

A louer à Cortaillod-Village, dès le 24 décembre 1972,

APPARTEMENTS TOUT CONFORT

cuisine agencée. Loyer mensuel, charges comprises :

2 ½ pièces	Fr. 380.—
3 ½ pièces	Fr. 490.—
4 ½ pièces	Fr. 600.—

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à partir du 1er novembre 1972, à la route de Bâle 5 au Landeron,

LOCAL environ 25 m2

Loyer mensuel 137 fr., charges incluses.

S'adresser au concierge, tél. (031) 22 85 37.

A louer à Serrières,

appartement

3 chambres, pour le 24 novembre, 390 fr. + 40 fr. de charges.

Tél. 31 47 20.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

DEMANDES À LOUER

Le Centre Electronique Horloger S.A. cherche à louer

un garage ou une cave

dans le quartier de l'université.

Adresser offres à :
Centre Electronique Horloger S.A.
Case postale 378
2001 Neuchâtel.

Le comité des logements de la **Fête des vendanges** cherche

CHAMBRES

pour la nuit du 30 septembre au 1er octobre.

Adresser offres à :
ADEN, Maison du Tourisme,
2001 Neuchâtel.
Tél. 25 42 42.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous offrons, vie de famille à

GENTILLE PERSONNE

qui accepterait de tenir le ménage de notre foyer (pas d'enfant en bas âge), région Porrentruy.

Tél. (066) 76 62 28, dès 18 heures.

Beaulac

cherche, pour place à l'année,

FEMME DE CHAMBRE
AIDE DE LINGERIE

Faire offres à la direction ou se présenter.

Nous cherchons

PATISSIER

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à la pâtisserie WALKER, Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 16 55 ;
le soir, 33 21 01.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Garage de la région ouest de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 aide-mécanicien
1 manœuvre

(Débutant serait éventuellement mis au courant.)

Adresser offres écrites à AJ 2322 au bureau du journal.

BAR LE FIACRE, PESEUX
Tél. 31 36 88.

cherche

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée ; nourrie, logée, congé le dimanche.

RESTAURANT DE L'HIPPOCAMPE
BAR - DANCING « CHEZ GÉGÈNE »
2022 Bevaix (RN 5)

cherche

FILLE DE SALLE

connaissant les 2 services.
Gain excellent.
Entrée à convenir.
Tél. (038) 46 18 44.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

BUREAU COMMERCIAL DE NEUCHATEL CHERCHE

secrétaire expérimentée de langue française

possédant bonnes connaissances d'anglais et d'allemand, avec notions du télex et base comptabilité.
Travail intéressant et varié demandant esprit d'initiative.
Semaine de 40 heures.
Entrée : 1er décembre.

Faire offres manuscrites à case postale 938, 2001 NEUCHATEL.

LES RESTAURANTS BEAULAC NEUCHATEL

au bord du lac

cherchent

SERVEUSE ou SOMMELIER

pour le snack-bar.

Place à l'année, bon gain, nourri.

Téléphoner au (038) 24 42 42, ou se présenter.

---

jusqu'à samedi

Carrefour fête l'automne

Des prix cassés

Des montagnes de cadeaux

par une VENTE SPÉCIALE limitée aux denrées alimentaires, boissons, tabacs et à tous les articles de consommation quotidienne servant au nettoyage ou aux soins corporels.
(ACF du 15.3.1971, modification de l'ordonnance du 16.4.1947 - 3.1.a).

Raviolis HERO boîte familiale	1.80					Vin rouge BROUILLY A.C. 1970 **6 bouteilles de 7 dl**	28.-
Ananas boîte 10 tranches	1.-	Tomates pelées ½	-.50	Sticks de poissons panés FINDUS 10 pièces	1.80	Bain mousse VIVA 1 litre	1.50
Champignons hôtel, ½	1.70	Beurre de cuisine 250 g	1.65	Crème glacée, sorbet bac de 2 litres	6.50	NIAXA jumbo 5 kg	12.80

Pendant les 6 jours de cette fête d'automne, des montagnes de cadeaux! Monsieur Carrefour et le clown TRAC organisent des jeux, des concours et distribuent des cadeaux (sans obligation d'achat).

Chaque jour vous pouvez gagner

- 1 AUSTIN-MINI 1000 et 4 pneus d'hiver
- 1 lave-vaisselle INDESIT
- 1 ROTEL 2000
- 1 COMPACTA TURMIX
- 1 aspirateur HOOVER
- 1 friteuse FRI-FRI ARO
- 1 grille-pain ROWENTA
- 1 fer à repasser SIEMENS
- 1 BROXODENT électrique

Pour participer au tirage au sort, il suffit de:
- remplir les bons ci-contre
- déposer chaque jour, dans l'urne placée à l'entrée du magasin, le bon correspondant à la date
- **aucun achat n'est exigé pour la participation au tirage au sort**
- **ATTENTION!** Chaque bon n'est valable qu'un jour: la date de validité est indiquée sur le bon.

Tirage au sort en présence d'un notaire, chaque soir à Carrefour Brüggmoos
du lundi au jeudi tirage à 18 h. – vendredi à 21 h. – samedi à 16 h.

3 **1er prix - mercredi 27 sept. MINI 1000 + 4 pneus d'hiver**

Nom: _____
Adresse: _____

4 **1er prix - jeudi 28 sept. MINI 1000 + 4 pneus d'hiver**

Nom: _____
Adresse: _____

Heures de vente

	Ouverture	Fermeture des portes d'entrée
lundi	13.00	18.30
mardi mercredi jeudi	09.00	18.30
vendredi	09.00	nocturne 21.30
samedi	08.00	16.00

Votre hypermarché Carrefour Brüggmoos/Bienne

- Parking 1100 places gratuites
- 35 000 articles de qualité
- des produits de marque
- Entrée libre. Pas de carte d'acheteur

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Demain s'ouvre la 8me Foire de Bienne

L'ouverture officielle de la 8me Foire de Bienne est prévue pour demain. Cette manifestation se tiendra au bord du lac jusqu'au 8 octobre. C'est en raison des Jeux olympiques de Munich que la Foire de Bienne a été reportée de quelques semaines. Cela a posé des problèmes supplémentaires aux organisateurs (décoration florale, chauffage des stands, etc.). Mais, sous l'experte direction de M. Armin Rawyler, tout a été mis en œuvre pour renforcer l'attrait de cette manifestation. Elle est du reste entrée dans les mœurs, car propice au bon renom de la région, offrant un attrait commercial certain, la Foire de Bienne reste un centre de rencontres particulièrement apprécié.

UN BRIN D'HISTOIRE

Les foires antérieures qui, aujourd'hui encore, persistent sous forme de marchés annuels, étaient destinées à la vente de marchandises à toute la population. Mais aujourd'hui, les marchés annuels ne suffisent plus aux exigences, particulièrement dans les régions très industrialisées. La clientèle désire s'informer de manière précise et sans engagement, c'est-à-dire avoir une vue d'ensemble du marché. Or, le marché annuel, avec son assortiment de marchandises forcément réduit, ne peut satisfaire cette exigence. Meubles, appareils ménagers et industriels, dont l'emploi requiert l'électricité et l'eau, sont exclus des marchés alors que, pour la vente de ces produits, chaque possibilité doit être utilisée pour une prise de contact avec le futur client.

Le commerce et l'artisanat connaissent ces coutumes de vente et c'est ainsi que, dans toute la Suisse, au cours des dernières années, on a créé des expositions, foires et comptoirs régionaux.

DÉVELOPPEMENT

Ayant pour but de faire connaître et d'aider au développement de l'industrie, du commerce et de l'artisanat de Bienne, du Seeland, du Jura bernois sud, de Granges, de Neuchâtel et environs, la Foire de Bienne a ouvert ses portes pour la première fois en 1955. Son succès fut si grand que ses organisateurs la renouvelèrent en 1957, 1959, 1962, 1966, 1968 et 1970.

Les sept premières foires de Bienne ont trouvé un accueil très favorable parmi la population du Seeland, du Jura bernois et de la ville de Bienne, ce qui prouve bien l'importance attachée à cette manifestation. Un ancien droit, remontant à 1327, accordait à la ville de l'avenir le privilège de tenir annuellement une foire pendant quelques jours. La manifestation n'a fait que reprendre une tradition presque oubliée.

Que de changements depuis ces siècles lointains ! De petite ville frontière qu'elle était, Bienne est devenue la neuvième ville du pays, nœud ferroviaire et routier. Notons que le Conseil d'Etat du canton de Berne a reconnu la Foire de Bienne comme foire officielle.

Les Biennois, les Jurassiens, les Neuchâtelois et les Seelandais sont ouverts à tout ce qui est vie et nouveauté et la Foire a d'emblée été un succès. Elle est entourée de verdure et ses bâtiments s'harmonisent avec les arbres et le bleu miroir du lac. Dans ce cadre unique, Bienne, le Jura et le Seeland offrent une image de leur économie.

Cette année également, la ville de Bienne a mis son terrain à disposition. Les organisateurs, riches des expériences faites lors des sept premières foires, s'efforcent d'offrir une présentation toujours plus belle. L'emplacement près du port de petite batellerie « Neptune » et le bord du lac lui-même constituent un grand avantage.

La construction et l'installation des stands, de l'électricité, de l'eau, les différents travaux de jardinage ainsi que les diverses attractions constituèrent, cette année aussi, une lourde tâche pour le comité d'organisation et ont posé bien des problèmes. La mise sur pied de l'organisation a été entreprise de façon à pouvoir répondre à toutes les exigences modernes. Toutefois, le problème des frais est devenu quasi insoluble.

La superficie des différentes halles, y compris les expositions en plein air, mais sans les installations de jardins, est de 5000 mètres carrés environ ; les halles abritent près de 200 exposants. Le terrain même de l'exposition est d'environ 18.000 m2.

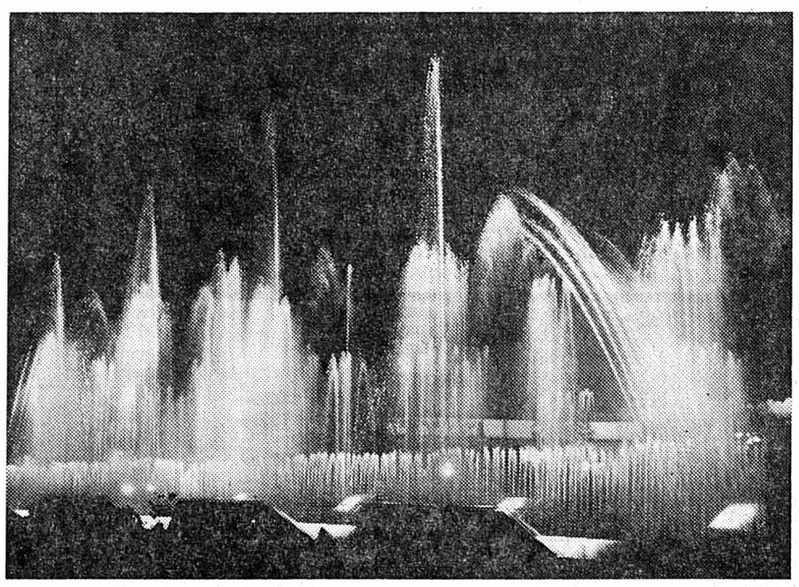

Un spectacle que les Biennois pourront admirer chaque soir : jets d'eau illuminés.

Il y a d'autres bâtiments qui méritent d'être sauvegardés

M. Claude Merazzi (soc) a déposé la motion suivante qui sera discutée lors de la prochaine séance du Conseil de ville :

« La récente initiative concernant la Vieille-Ville de Bienne a illustré clairement le souci que partagent nombre de personnes de voir préserver ce que le passé nous a légué de plus valable du point de vue architectural ou artistique. Les diverses réactions suscitées par la démolition de l'actuelle façade du magasin « Innovation » ont mis en évidence que la ville de Bienne (hors du périmètre de la Vieille-Ville) possède des bâtiments dignes d'être conservés (tout ou partie), même si ceux-ci n'ont pas une valeur artistique exceptionnelle.

1) Nous demandons au Conseil municipal qu'il fasse établir, en collaboration avec les divers organismes et sociétés que ce probleme préoccupe, une liste des bâtiments qui mériteraient d'être conservés (tout ou partie) dans la ville de Bienne.

2) Nous demandons au Conseil municipal de proposer des mesures concrètes qui permettraient de sauvegarder les bâtiments qui, selon les avis de personnes compétentes, mériteraient de l'être. »

Bains publics : une pauvreté

D'autre part, MM. J.-C. Serquet et consorts ont déposé l'interpellation suivante :

« La pauvreté de la ville de Bienne en établissements de bains publics est de plus en plus ressentie par une large couche de la population. Des centaines de Biennois doivent se rendre dans les localités avoisinantes pour pouvoir profiter des installations de bains en plein air. De nombreuses classes biennoises se voient refuser l'entrée des piscines, tant à Nidau qu'à Büren-sur-Aar vu le nombre considérable de baigneurs qui les occupent.

Le Conseil municipal est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Les projets de piscines de quartier dont on parlait il y a un certain nombre d'années existent-ils encore ou ont-ils été abandonnés ?

2. Le Conseil n'est-il pas d'avis qu'il vaudrait mieux « voir moins grand » dans le projet d'aménagement de la plage et qu'avec l'argent ainsi économisé on pourrait prévoir l'érection de deux piscines de quartier, l'une à Boujean-Mâche, l'autre à Madretsch ?

3. Si une réponse favorable pouvait être donnée au point 2, à quelle époque pourraient être envisagés le début et la fin des travaux ? »

Centre culturel

Enfin, MM. Cl. Merazzi et consorts ont déposé cette dernière interpellation :

« Nommé en 1969 la commission d'étude du Centre culturel jurassien présentera au cours de l'année 1972 son rapport au gouvernement bernois. A plusieurs reprises le grand public a été informé de l'importance et de l'intérêt du travail accompli jusqu'à présent par la commission d'étude et les différents groupes de travail : politique culturelle, animation, centres culturels régionaux, problème d'équipement, etc.

Avant que des options définitives ne soient prises et que des propositions concrètes soient présentées au gouvernement bernois, nous aimerions connaître l'avis et les intentions du Conseil municipal concernant les relations qui pourraient ou devraient exister entre le Centre culturel jurassien et la ville de Bienne.

— la ville de Bienne entend-elle collaborer à l'activité du Centre culturel jurassien ?

— si oui, quelle forme prendra cette collaboration ? (Création à Bienne d'un centre culturel régional, échanges, etc.)

— l'activité du Centre culturel jurassien sera subventionnée par le canton. Le Conseil municipal pense-t-il aussi demander des subventions pour les nombreuses activités culturelles que la ville de Bienne assume et assumera à l'avenir ?

— de façon générale, le Conseil municipal n'est-il pas d'avis qu'il serait temps aujourd'hui de définir, après examen et discussions, un « plan de politique culturelle » pour les années à venir en tenant compte de la situation actuelle, des besoins et aussi des possibilités financières de la ville ? »

Un événement musical à ne pas manquer

Le compositeur - interprète anglais John Golland à Bienne avec le « Brass - Band »

De notre rédaction biennoise :

A l'occasion de son concert annuel du 30 septembre, le « Brass-Band » de Bienne, dont la réputation dépasse les frontières du pays, désirait offrir aux mélomanes un programme de valeur. On se rappelle les succès remportés lors des derniers concerts en collaboration avec la « Chanson de Fribourg », les « Gospel » du Jura, « la Chorale » de Bienne.

Pour l'édition 1972 le BBB a mis dans le mille. En effet à l'occasion du Forum d'Uster en 1971, les musiciens biennois interprétaient une œuvre du compositeur anglais John Golland, qui d'emblée se déclara enchanté de cet ensemble. Il en résulta une amitié et une collaboration enrichissantes, puisque M. Golland vint en avril donner un cours au musiciens du BBB. C'est aussi à cette occasion qu'il fut décidé d'engager le compositeur anglais pour le concert de samedi, concert au cours duquel sera interprété un concerto pour piano et ensemble de cuivres spécialement composé pour la circonstance.

QUI EST JOHN GOLLAND

Depuis quelques jours, John Golland séjourne à Cerlier chez notre collaborateur Jean Ber. C'est là que nous l'avons rencontré et fait plus ample connaissance. John Golland est né en 1942 dans la banlieue de Manchester où il vit actuellement. Très jeune il a été attiré par la musique, puisqu'à 5 ans il étudiait le piano et faisait les premiers essais de composition à 10 ans.

Actuellement John Golland, est diplômé de l'Académie royale de musique de Londres et membre de la « Composers Guild » de Grande-Bretagne. Il s'est rendu célèbre dans son pays par ses nombreuses compositions, récitals de piano, et par la maestria avec laquelle il a dirigé plusieurs orchestres, chœurs et ensemble de cuivres.

Ces diverses activités ont permis à John Golland de rechercher dans ses compositions pour brass band un style nouveau, fortement inspiré de l'écriture symphonique. Le concerto composé pour la formation biennoise permettra d'apprécier la confrontation du piano avec un ensemble de cuivres, genre très peu répandu, mais cependant pas nouveau puisqu'on connaît quelques œuvres pour piano et brass band.

John Golland désirait, lui aussi, apporter sa contribution à l'extension du répertoire de la musique de cuivres en créant une pièce de l'envergure des concertos romantiques, comprenant une partie soliste très virtuose.

Cette œuvre a été écrite entre 1968 et 1970. Elle comprend trois mouvements au cours desquels le dialogue symphonique reste constant. Le premier allegro, pose le problème qui réside dans un conflit de tonalités ; le deuxième est un adagio, une page très expressive et romantique ; le troisième, ou vivace, se déroule dans un rythme vif et gai. Il se termine en apothéose.

Relevons pour terminer que toute la première partie de ce concert comprend des œuvres de John Golland et que le spectacle sera présenté et commenté par notre collaborateur Jean Ber. C'est donc à un véritable événement musical international que le public biennois sera convié samedi au Palais des congrès.

Ad. GUG.

Notre collaborateur Jean Ber (à gauche) et le compositeur John Golland conversent joyeusement. (Avipress - Ad. G.)

Perte de maîtrise entre Cerlier et Anet : 4 blessés

Hier, vers 20 h 10, une voiture bernoise circulait de Cerlier en direction d'Anet. Quatre personnes avaient pris place à bord. Deux cents mètres avant la bifurcation pour Vinelz,, dans un virage à droite, le conducteur, probablement à la suite d'un excès de vitesse, perdit la maîtrise de sa voiture.

Celle-ci se mit alors à zigzaguer sur la chaussée, fit deux ou trois tonneaux et vint finir sa course dans un champ.

La police de Cerlier s'est rendue sur place pour les besoins de l'enquête. Sur la chaussée, 200 mètres de traces de frein étaient visibles. Les quatre occupants de la voiture ont été blessés. Deux, grièvement atteints, ont été transportés en ambulance à l'hôpital de Beaumont à Bienne.

Il s'agit de M. Walter Pauli, d'Anet, qui n'avait pas repris connaissance, et de M. Pierre Hubscher, de Lyss, qui souffre d'une fracture probable du bassin.

Les deux autres occupants, moins grièvement blessés, ont été soignés par le médecin de Cerlier.

Le championnat suisse de tir au pistolet

La fin de la semaine a été marquée à Bienne par le championnat suisse 1972 du tir au pistolet.

Voici les premiers classés de chaque discipline :

Pistolet vitesse : 1. Kurt Klingler Bülach 586 ; 2. Reiny Ruess Urdorf 585 ; 3. Liechti Bruno Zurich 583.

Pistolet de gros calibre : 1. Max Belloni Aarau 584 ; 2. Reiny Ruess Urdorf 581 ; 3. Ernst Stoll Meilaen 580.

Maîtrise tir de duel : 1. Reiny Ruess Urdorf 590 ; 2. Kurt Klingler Bülach 587 ; 3. Paul Buser Basel 585.

Pistolet standard : 1. Werner Meier Zurich 564 ; 2. Kurt Rey Berne-Bümpliz 563 ; 3. Reiny Ruess Urdorf 560.

Programme combiné : 1. Reiny Ruess Urdorf 1726 ; 2. Kurt Rey Berne-Bümpliz 1723 ; 3. Werner Meier Zurich 1720.

Pistolet de match : 1. Fred Michel Genin 559 ; 2. Ernst Stoll Meilen 554 ; 3. Ludwig Hemauer Derendingen 552.

FRIBOURG — FRIBOURG

Téléphone : 50.000me raccordement

(c) Hier a été mis en service à Saint-Aubin (FR) le 50.000me raccordement téléphonique de la direction d'arrondissement de Fribourg. Les bénéficiaires sont M. et Mme Paul Pochon-Pauchard. L'arrondissement de Fribourg s'étend du pays d'Enhaut vaudois aux rives du lac de Neuchâtel et comprend les groupes de réseaux de Bulle (029) et Fribourg (037). Après l'apparition du téléphone dans la circonscription de Fribourg, en 1889, il fallut attendre 60 ans pour fêter le 10.000me abonné, en décembre 1949. Selon les prévisions, l'arrondissement pourrait compter 100.000 abonnés en 1993.

L'automatisation, tant sur le plan administratif que technique, a permis de faire face aux obligations toujours plus nombreuses en n'augmentant que faiblement l'effectif du personnel. On comptait 134 agents en 1950. On en dénombre 390 aujourd'hui.

Du chocolat pour agrandir une réserve naturelle

(c) Le thème national de la vente de l'écu d'or 1972, qui commence aujourd'hui est l'agrandissement de la réserve naturelle du Vanil-Noir, à cheval entre la Gruyère et le Pays-d'Enhaut. On va ainsi acquérir quelque 1.500.000 mètres carrés situés principalement sur un pâturage vaudois. Si la réserve du Vanil-Noir est l'objet principal, il ne faut pas oublier que la plupart des fonds récoltés sont consacrés à la protection des sites et des monuments dans tous les cantons. Ainsi, le « Heimatschutz » a-t-il pu contribuer à la restauration de la chapelle de Cuquerens, près de Bulle, à la reconstitution de l'ancien pont de Broc et à la protection du site de Gruyères. Il va soutenir également une intéressante enquête sur les peintres de la « Poya », conduite par deux Neuchâtelois en collaboration avec le Musée gruérien, de Bulle.

RIAZ

Nouveau médecin-chef

(c) Le Dr Franz Scheier, médecin à Bulle, a été nommé médecin-chef de l'hôpital du district à Riaz. Comme il le fait depuis 1960, le Dr Scheier continuera d'assumer la charge de chef du service de gynécologie et d'obstétrique de l'hôpital. D'autre part, le Dr Custovic, spécialiste en ophtalmologie, qui est installé à Bulle, a été appelé à l'hôpital de Riaz également.

Agriculteur grièvement blessé à Chevrilles

(c) Hier, peu avant 13 h., M. Paul Lauper, 26 ans, agriculteur à Chevrilles (Singine) était occupé à ouvrir une tonne à purin. Soudain, un couvercle céda, atteignant M. Lauper au visage notamment et le projetant à plusieurs mètres. Très grièvement blessé, M. Lauper fut transporté à l'hôpital cantonal, puis vu la gravité de son état, transféré à l'hôpital de l'Isle, à Berne.

Orientation nocturne : les officiers à Fribourg

(c) La course nationale d'orientation de nuit des officiers suisses aura lieu dans la nuit du 6 au 7 octobre, dans la région de Fribourg. Plus d'une centaine de patrouilles sont déjà inscrites. Le conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire fédéral viendra encourager les concurrents de cette course qui a lieu tous les deux ans.

ROMONT

Plus de devoirs écrits à la maison ?

(c) Plus de devoirs à domicile : telle est la formule préconisée par M. Jean-Jacques Guillaume, député socialiste de Romont. Ce dernier vient d'adresser au Conseil d'Etat une question écrite, dans lequelle il lui demande s'il ne serait pas opportun, à l'exemple de certains cantons et Etats voisins, de supprimer ces tâches écrites à la maison. M. Guillaume n'est pas opposé à ce que les maîtres donnent des devoirs oraux à leurs élèves. Mais il fait observer que certains enseignants imposent des tâches écrites exagérement longues, impliquant jusqu'à une heure et demie de travail quotidien en sus du travail oral. Le député suggère au Conseil d'Etat de tenter un essai dans les écoles primaires. Si l'expérience était concluante, elle pourrait être étendue aux écoles secondaires.

DELLEY-PORTALBAN

Nouveau curé

(c) Dimanche, la paroisse de Delley - Portalban - Gletterens accueillait son nouveau curé, l'abbé Michel Robatel. Après l'office divin, un repas a réuni sur le bateau « Fribourg », les autorités des trois communes et des invités qui entouraient le nouveau prêtre.

JURA - JURA - JURA - JURA

SAINT-IMIER

Un Gobelin pour son 90me anniversaire

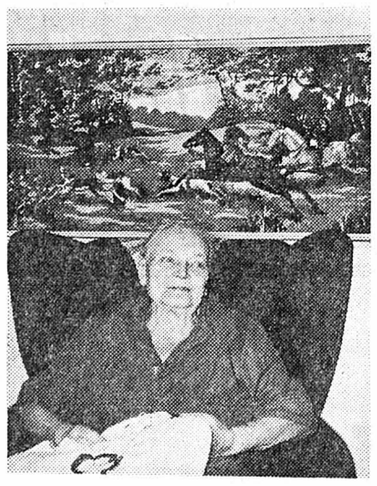

(c) Demain Mme Rosa Aquillon, domiciliée à Saint-Imier fêtera le 90me anniversaire de sa naissance. Cette nonagénaire est la seule fille de la grande famille des horlogers et musiciens de Saint-Imier. Actuellement seul son frère Albert Aquillon, âgée de 80 ans, vit à Genève. Pour occuper son temps Mme Aquillon brode à longueur de journée. Ses Gobelins en particulier sont d'une bienfacture étonnante. Pour son anniversaire, elle a confectionné une scène de chasse (notre photo) qui lui a demandé six mois de travail.

RECONVILIER

Donneurs de sang

(c) La section des Samaritains de Reconvilier a organisé sa traditionnelle campagne de don du sang : 167 personnes se sont rendues à l'école primaire pour y donner leur sang.

SONVILIER

Réunion d'anciens élèves

(c) Plus de 120 anciens élèves de l'école de Mont-Soleil sur Sonvilier se sont rencontrés en une journée d'amitié dimanche à « l'Assesseur », au Droit de Sonvilier. La journée fut présidée par M. Fritz Siegenthaler et pour saluer les arrivants le « chœur de l'Amicale », fondé et dirigé pour la circonstance par l'ancien instituteur M. Henri Ribaut, donna quelques beaux chants. Il y eut une partie administrative et tous les rapports présentés furent acceptés et le comité réélu en bloc.

Un repas et une partie récréative animée à souhait, ajoutèrent la joie au plaisir des retrouvailles.

PLEIGNE

Election complémentaire

(c) L'élection complémentaire d'un officier d'état civil dans l'arrondissement de Pleigne, à la suite de la démission de M. Robert Odiet, qui était le plus vieil officier d'état civil de Suisse, aura lieu le 19 novembre, éventuellement le 3 décembre en cas de ballottage.

MOUTIER

Bravo l'école !

(c) A la suite du renouveau manifesté par la Société d'embellissement et de développement de Moutier et du dynamisme de son président, M. André Jaquet, les élèves des classes supérieures de l'école primaire ont procédé à la remise en état du sentier du Raimeux.

Exposition G.-B. Piranesi

Du vendredi 1er septembre au 1er octobre 1972, à la Maison pulliérane, à Pully, exposition de gravures de G.-B. Piranesi, artiste vénitien du XVIIIe siècle, provenant de la collection d'estampes de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Ouverte tous les jours, dimanche compris, de 10 à 12 h, et de 14 à 18 heures.

Les meilleurs « bergers » du Jura

Vainqueurs des trois catégories : de gauche à droite, MM. Marcel Fleury, Serge Eichenberger, et Jean-Pierre Paroz.

(Avipress - Bévi)

De notre correspondant :

Vingt-deux conducteurs et conductrices de chiens bergers allemands ont participé dimanche au concours organisé par le groupe Jura, du Club suisse du berger allemand. C'est entre Bassecourt et Boécourt que les chiens ont été lancés sur des pistes et mis en quête d'objets. Leur flair ainsi érpouvé, on les a ensuite soumis à des épreuves d'obéissance et d'appel : conduite en laisse et sans laisse, position assise et couchée, puis à des épreuves de courage et d'adresse : réaction au coup de feu, saut en hauteur et longueur, défense du conducteur. L'addition de tous les points obtenus conduisit au classement suivant :

Classe A. — 1. Marcel Fleury (Bassecourt), 229-250 points ; 2. Danièle Faigoux (12 ans), (Malleray), 208-250 points.

Classe I. — 1. Serge Eichenberger, Bévilard, 389-400 points, reçoit une mention ainsi que le challenge « Rémy Christe » ; 2. Jean-Pierre Broquet, Reconvilier, 386-400 points, mention ; 3. Marcel Gobat, Court, 374-400 points, mention.

Classe 3 (il n'y avait pas de classe 2). — 1. Jean-Pierre Paroz, Tavannes, 580-600 points, mention ; 2. Willy Lerch, Reconvilier 565-600 points, mention ; 3. Fernand Heche, Courroux, 552-600 points, mention.

perrier
EAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE
100%
NATURELLE
UNIADVERTISING

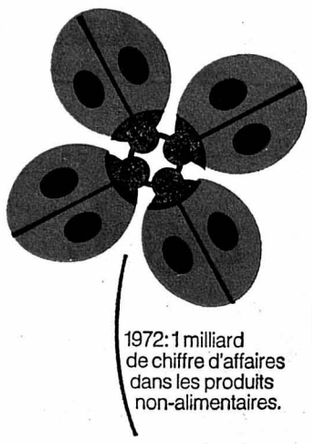

1972: 1 milliard de chiffre d'affaires dans les produits non-alimentaires.

Coups de chance pour tous

Training pour enfants
HELANCA/coton, garni de rayures attrayantes. Pantalon avec poche à fermeture à glissière. Gr. 116–170, de 28.– à 40.–.

En Multipack: MIGROS Multipack
pour 2 trainings, au choix,
vous gagnez 12.–

pour 3 trainings 18.–,
etc.

Training pour adultes
HELANCA/coton, garni de rayures modernes. Pantalon et veste avec une poche à fermeture à glissière. Taille 5–8 **46.–**

Souliers d'entraînement
Pour messieurs et jeunes garçons. Partie supérieure vinyl; lavables, doublés d'étoffe de nylon. Pointures 35–45
13.50

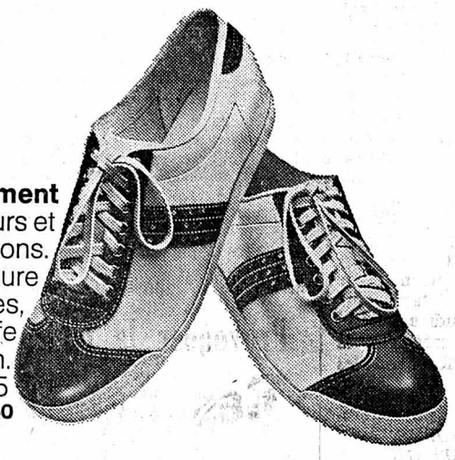

MARCHÉS MIGROS
et principaux libres-services

grands voyages

AFRIQUE

KENYA 10 j. dès **840.—**
Safaris + séj. 17 j. dès **1520.—**
SÉNÉGAL 15 j. dès **995.—**
AFRIQUE DU SUD 17 j. dès **1992.—**
ROUANDA - ZAÏRE - OUGANDA Safaris de 16 j. dès **3385.—**

AMERIQUE

BRÉSIL 9 j. dès **1590.—**
MEXIQUE 17 j. dès **1590.—**
AMÉRIQUE DU SUD 19 j. dès **4980.—**
Croisière et séjour aux CARAÏBES 15 j. dès 3495.—

ASIE

BANGKOK 9 jours dès **1195.—**
CEYLAN 9 j. dès **1185.—**
BANGKOK - TOKIO - OSAKA - HONGKONG circuit 17 j. **4470.—**
TAHITI 14 j. dès **4470.—**

arc

VOYAGES AVY
GENÈVE Avenue d'Aïre 46 - (022) 457750
NEUCHÂTEL Rue des Moulins 9 - (038) 244686
STE-CROIX Gare - (024) 64233
VEVEY Rue J.-J.-Rousseau 4 - (021) 511518
YVERDON Rue du Casino 7 - (024) 23450

DÉMÉNAGEMENTS
Toutes directions - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 25 55 65

AUTO - ÉCOLE
A. Maire - J.-J. Kramer
W. Pillonel
✆ 25 67 70 - 33 34 54
Savoir circuler = avenir assuré
OPEL, FIAT 128, CAMION, TAXI sont à votre disposition
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 h

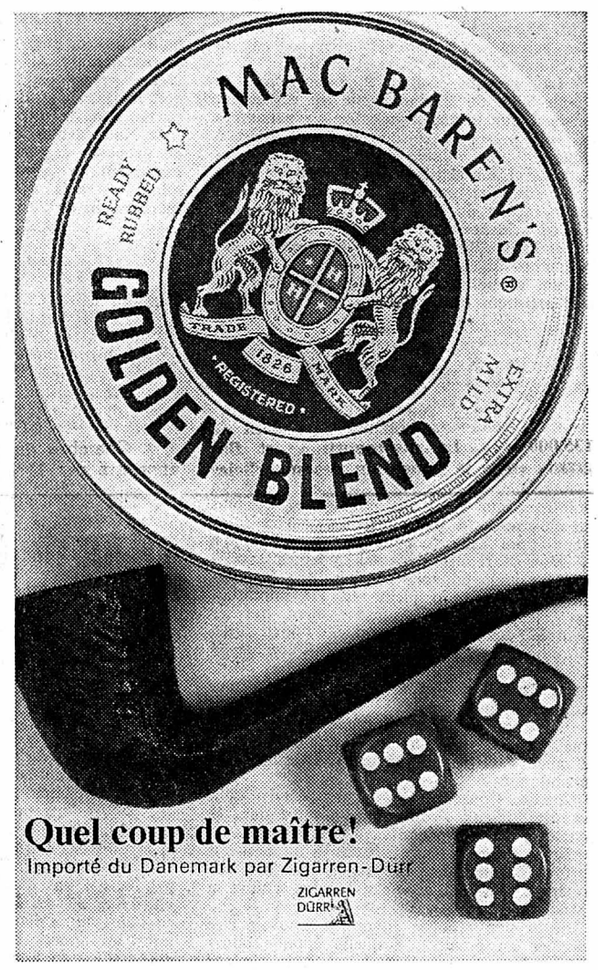

Quel coup de maître!
Importé du Danemark par Zigarren-Dürr
ZIGARREN DÜRR

LE PALAIS DES MACHINES À LAVER
Le plus grand choix

Entièrement automatique, 5 kg de linge sec, 10 programmes, économiseur, filtre de sécurité.
Prix discount **748.–**

Modèle grand luxe, 5 kg de linge, prélavage, lavage et Comfort, 12 programmes Bio-automatique, sans fixation.
Prix conseillé 1690.—
Notre prix **1190.–**

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 245777

SOCIÉTÉ DANTE ALIGHERI
COURS D'ITALIEN

Débutants-Perfectionnement-Littérature

Durée des cours : octobre - mars
Prix (33 heures) : 70 fr. membres et étudiants : 65 fr.

Se renseigner et s'inscrire auprès de Mme Gattiker, avenue des Alpes 25 2000 Neuchâtel, **tél. 25 71 68,** jusqu'au 2 octobre 1972.

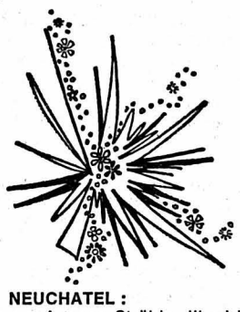

FÊTE DES VENDANGES 1972

30 septembre et 1er octobre.

La location pour le cortège est ouverte dans les agences ci-dessous :

NEUCHATEL :
Agence Strübin, librairie Reymond, Saint-Honoré 5.
Hug & Cie, musique, vis-à-vis de la poste.
Tabacs C. Leschot, Grand-Rue 1.
Bureau officiel de renseignements, pl. Numa-Droz 1.
LA CHAUX-DE-FONDS :
Tabacs Arnold Grisel, L.-Robert 12.
LE LOCLE :
Tabacs A. Gindrat, Grand-Rue 24.
FLEURIER :
Tabacs Vaucher-Bognar, av. de la Gare 10.
PRIX DES PLACES :
Tribunes : Fr. 16.— et 18.—.
Places assises : Fr. 9.—, 10.—, 12.— et 14.—.
Places debout : Fr. 6.— (enfants et militaires Fr. 3.—).
Samedi à 20 h 30 au stade de la Maladière
PARADE DES FANFARES, avec le concours de la musique de la Gendarmerie mobile de Paris, la musique officielle de la Ville de Bienne, la Fanfare du Landeron et les Majorettes de Bienne.
Tribunes : Fr. 5.— Pelouse : Fr. 3.—.
Location au Bureau officiel de renseignements.

FRANÇAIS
pour élèves de langue étrangère

Cours du matin, d'après-midi et du soir, tous degrés. Laboratoire de langues à disposition. Leçons particulières. Préparation aux examens institués par le Département de l'instruction publique.

Bénédict
13, ruelle Vaucher Tél. 25 29 81
Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 h 30

Concours des petits gardes Queen's®
Plus de Fr. 40'000.– à gagner!

Collectionnez les 6 gardes Queen's porte-chance: Q-u-e-e-n'-s. On les trouve partout: annonces, cafés, restaurants, magasins d'alimentation. Découpez-les, collez-les sur le talon (ou simplement sur carte postale) et adressez à Queen's SA, Concours, 8099 Zurich. Dans les cafés, restaurants, magasins d'alimentation et chez Queen's SA, 8002 Zurich, vous recevrez un talon de participation gratuit.

Maurice SAUSER
Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie
Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

Écriteaux en vente au bureau du journal

La voilà enfin...

la nouvelle Supercoccinelle VW 1303!

GARAGE HIRONDELLE

Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, **Neuchâtel. Tél.** 24 72 72, tél. 25 94 12.

Fredy Sydler, Garage du port, **2012 Auvernier.** Tél. 31 22 07. **J.-L. Devenoges,** Garage Beausite, **2053 Cernier.** Tél. 53 23 36. Garage **Willy Brügger, 2117 la Côte-aux-Fées.** Tél. 65 12 52. Garage **Léon Duthé & Fils 2114 Fleurier.** Tél. 61 16 37. **Raymond Baumberger,** Carrosserie Nouvelle, route de Neuchâtel 2, **2525 le Landeron.** Tél. 51 14 12. **Fernand Stubi,** Garage de la Croix **2205 Montmollin.** Tél. 31 40 66.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les mesures de sauvegarde de la monnaie passées au crible par le Conseil national

De notre correspondant de Berne :

Le rapport du Conseil fédéral sur les mesures urgentes prises pour la sauvegarde de la monnaie a fait l'objet d'une ample discussion hier devant le Conseil national. Les orateurs se sont rendus à l'évidence sur le caractère indispensable de ces mesures mais les objections n'ont pas manqué sur leurs causes et sur leurs incidences.

VIOLENTES CRITIQUES

M. Fischer (rad, BE) a été l'un des critiques les plus virulents de la politique monétaire du Conseil fédéral. Cette politique, a-t-il souligné, nous plonge dans le dirigisme de mesure en mesure et d'année en année. Si l'on peut à la rigueur admettre des dispositions transitoires et exceptionnelles, celles-ci semblent devenir fâcheusement la règle.

Pour M. Fischer, le taux de change fixé est la cause de tout le mal. Il suffirait que le gouvernement décide de laisser flotter le franc pour stopper le mouvement inflationniste et l'afflux de dollars dans notre pays. L'équilibre se rétablirait de lui-même sans qu'une intervention en chaîne de l'autorité soit nécessaire.

Le président de la commission ad hoc, M. Ed. Debétaz (rad, VD) a relevé pour sa part que celle-ci a approuvé à l'unanimité moins une abstention le rapport du Conseil fédéral. Il s'est appliqué également à analyser les diverses objections faites concernant les lacunes des mesures. Bien que le président de la Confédération et chef du département des finances ait souligné que les dispositions devaient avoir une application globale et uniforme pour être efficaces, M. Debétaz a montré la nécessité de maintenir les rapports de confiance institués en tenant compte des particularités et des intérêts différentiels légitimes des régions, intérêts à apprécier avec discernement de cas en cas.

LE CAS DES RÉGIONS TOURISTIQUES

M. A. Copt (rad, VS), s'attachant à cet aspect uniquement de l'arrêté fédéral, est venu intercéder en faveur de son canton et des régions touristiques. Soutenant que l'acquisition de résidences secondaires par des étrangers devait se distinguer de l'accaparement pur et simple du sol national et sa mise à l'encan, le conseiller national valaisan a relevé qu'en 1970, 911 autorisations d'achat avaient été concédées à des étrangers dans le canton du Valais pour une surface totale de 178.000 m2.

Mais, durant la même période, le canton de Zurich faisait état de sa pratique restrictive en n'accordant que 28 autorisations, pour une surface cependant de 135.000 m2. La disproportion est flagrante entre la dimension des superficies acquises par intéressé d'un canton à l'autre ! L'introduction des mesures de suspension brutales a conduit à des situations pénibles qui n'ont pas touché uniquement des spéculateurs mais souvent des artisans. Or, s'est plaint M. A. Copt, nombre d'expéditeurs de demandes de dérogations dûment motivées n'ont pas même reçu encore d'accusé de réception de leur demande. Il en résulte des inconvénients accrus du fait de l'incertitude de la situation. M. Copt, tout en se montrant compréhensif à l'égard de l'administration, non préparée à un afflux considérable de demandes, souhaite que celles-ci soient examinées avec toute la compréhension voulue.

M. Biel (ind, ZH) a relevé entre autres que les mesures qui ne portent que sur l'afflux de capitaux étrangers ne prévoient rien contre des rentrées de capitaux suisses comme ceux de sociétés multinationales ayant un siège en Suisse. Il y a là des masses de milliards capables d'accélérer le mouvement inflationniste. Mais, comme le releva M. Salzmann, citant le gouverneur de la Banque d'Allemagne, le système monétaire lui-même est devenu un véritable mécanisme inflationniste. Sa réforme constituerait donc la première mesure à prendre pour résoudre le problème du déséquilibre des changes. L'épreuve de force est d'ailleurs engagée entre l'Europe et les Etats-Unis et pourrait aboutir à l'abandon du dollar comme monnaie de réserve...

M. CELIO VA RÉPONDRE

Mais, si l'on suit M. Reich (ind., ZH), la cause du mal réside moins dans la défectuosité de mécanismes financiers et monétaires que dans les charges de l'économie. L'inflation des prix et des salaires provient avant tout du fait que nous ne travaillons pas assez. Les incessantes revendications de salaires qui ne correspondent pas à un accroissement de la productivité sont directement génératrices d'inflation. De telles affirmations ne sont pas contestées par les économistes classiques qui ne croient pas aux prestidigitateurs. Dans l'euphorie présente, il n'est pas agréable de les entendre et, de fait, M. Reich a regretté de parler devant une salle bien clairsemée alors que les mesures discutées sont effectivement graves et lourdes de conséquences.

Mais la discussion n'est pas encore achevée et l'on attend pour une prochaine séance, une intervention de M. Celio répondant aux différentes observations et critiques émises à la tribune lors du débat.

J.-P. G.

MODIFICATION DE LA LOI SUR L'IMPOT ANTICIPÉ

la Chambre du peuple a d'autre part approuvé par 113 voix contre 11 la modification de la loi sur l'impôt anticipé destinée à améliorer la répartition de la quote-part des cantons au produit net de cet impôt. Deux amendements ont été repoussés.

La modification de la loi sur l'impôt anticipé a pour but de régler de façon nouvelle la répartition de la quote-part des cantons, élevée de 6 à 12 % lors de la dernière réforme des finances fédérales. Selon le nouveau système, la moitié de la quote-part est distribuée à tous les cantons proportionnellement au chiffre de leur population, l'autre moitié selon une échelle mobile, aux cantons dont la capacité financière est inférieure à la moyenne suisse. De la sorte, les cantons à forte capacité financière reçoivent autant que sous le régime des 6 %, alors que les cantons économiquement faibles voient leurs ressources, au titre de l'impôt anticipé, considérablement augmentées.

Les rapporteurs, MM. Augsburger (UDC, BE), président de la commission, et Schläppy (soc, NE) ont recommandé l'adoption de cette importante amélioration de la péréquation financière, et les représentants des groupes se sont prononcés dans le même sens. Les amendements de M. Koenig (ind, ZH) concernaient les cantons à faible capacité financière, auxquels le bénéfice de la nouvelle répartition ne serait accordé que s'ils exploitent « toutes les ressources fiscales habituellement prélevées dans le pays », ainsi que les intérêts des carnets nominatifs d'épargne ou de dépôt et les dépôts d'épargne nominatifs, qui seraient soustraits à l'impôt anticipé si l'intérêt n'excède pas 100 francs pour une année civile. Ces deux propositions de modifications ont été repoussées, la première parce que constituant une ingérence dans la politique cantonale, alors que, de surcroît, la fiscalité des petits cantons est souvent plus forte que celle des grands, la seconde parce que, présentée comme une mesure à caractère social, l'exonération projetée n'a pas été considérée comme s'exerçant en réalité au profit des petits épargnants.

Grandes manœuvres : les troupes de DCA et le service des transmissions sont bien camouflés. (A.S.L.)

SUITE Soldats intoxiqués

Nous nous sommes mis en rapport mardi matin avec la caserne de Thoune, où un garde-malade nous a déclaré : « Les soldats ont passé une excellente nuit ; 44 des 45 malades n'ont plus de fièvre. Ils commencent à avoir faim, ce qui est un bon signe. Par chance aucun des malades n'a eu une trop forte fièvre, ce qui donne à penser que l'intoxication n'était pas trop grave. Si tout va bien, la plupart des soldats pourront quitter la caserne de Thoune mercredi matin au plus tard ». Le résultat des analyses n'est pas encore connu. Du sang, de l'urine et des selles ont été envoyé à un laboratoire bernois. Cette affaire aura très certainement des suites, car le capitaine, qui est allé reconnaître les lieux avant l'arrivée de la troupe, est formel et déclare qu'on lui a donné l'assurance que l'eau était potable.

Sepp Kathriner, propriétaire du camping et d'un hôtel sis au Brunig est d'un tout autre avis : « Les autorités communales savent que les eaux sont polluées. J'ai investi 200.000 francs pour une canalisation, qui me donne l'assurance que l'eau est saine dans mon camping et mon hôtel. J'ai rendu les responsables attentifs à cet état de choses, hélas sans le moindre résultat ». Le 6 août 1970 le chimiste cantonal devait rendre l'hôtelier attentif au fait, que l'eau du col du Brunig était polluée et qu'elle n'était plus potable.

Tout autre est l'avis des responsables de la commune de Meiringen. Nous avons été aux renseignements, afin d'avoir une prise de position officielle, qui nous a été donnée par le policier municipal, Hans Schlaeppi, qui, parlant au nom des membres du Conseil communal, devait nous déclarer : « Nous sommes absolument certains, que cette maladie collective n'est pas due à l'eau. La source de la commune est propre et saine. Une seconde source, celle des CFF, est trouble, lorsqu'il pleut, mais en aucun cas polluée. Des familles entières, enfants et adultes, habitent le col du Brunig. Personne n'est encore tombé malade. Des avis fort différents. Le coupable, s'il y en a un, ne sera « démasqué » que lorsque l'on connaîtra les résultats des analyses.

LES PUNAISES ATTAQUENT UNE COMPAGNIE BALOISE

Mais, on ne parle pas seulement d'eau polluée ces jours-ci en Suisse centrale. Une compagnie bâloise, stationnée dans l'Entlebuch, a déclaré la guerre ouverte aux punaises. En fin de semaine plusieurs soldats avaient été « attaqués » par une véritable armée de punaises. Le local — un cantonnement mis à la disposition de la troupe — fut évacué et désinfecté, les soldats, dont l'occupation principale était de se gratter, étant transférés dans la salle de gymnastique de l'école communale, où trois nouveaux cas ont été constatés lundi matin.

Une équipe de désinfection a travaillé d'arrache-pied dans le bâtiment en question, pour tenter de venir à bout des « belligérants ». Pour mettre tous les atouts de leur côté, les responsables ont encore délégué une équipe de spécialistes à Melchsee-Frutt, pour désinfecter un autre bâtiment, dans lequel les soldats bâlois avaient passé la nuit, avant de prendre le chemin de l'Entlebuch.

Si tout va bien, un communiqué officiel de l'armée ne devrait tarder, car pour l'instant, on se refuse encore à tout commentaire. E.E.

(Lire également en avant-dernière page)

Flotte suisse : un crédit de 250 millions en vue de garantir des prêts accordés pour l'acquisition de navires en haute mer

BERNE, (ATS). — Le Conseil des Etats a accepté, après l'autre Chambre, d'adapter les prestations de l'assurance militaire a l'évolution des revenus. Pour les rentes d'invalides, de conjoints survivants et d'orphelins accordées pour une durée indéterminée, le gain annuel servant de base de calcul sera augmenté de 14,5 % pour les rentes fixées en 1969 et précédemment, de 10 % pour celles fixées en 1970 et de 7,5 % pour celles fixées en 1971. Ces majorations seront appliquées dès le 1er janvier prochain. Il en résultera pour l'Etat un supplément de dépenses de 10,5 millions de francs.

La Chambre des cantons a d'autre part ouvert un crédit de 250 millions de francs en vue de garantir des prêts accordés pour l'acquisition de navires suisses de haute mer propres à assurer le transport de marchandises indispensables. Ce crédit devrait permettre de réaliser un volume de construction ou d'achat équivalant à 335 millions, correspondant à un tonnage d'environ 250.000 tonnes. Le remboursement qui sera garanti jusqu'à concurrence de 70 % doit intervenir au plus tard dans l'espace de 10 ans. M. Tschudi a précisé qu'aucun précédent n'était créé par là pour la navigation sur le Rhin où les conditions sont différentes. Le Conseil national a approuvé ce crédit.

TRANSFERT DU MUSÉE NATIONAL : OPPOSITION NEUCHATELOISE

Le projet de transfert du Musée national suisse à la Confédération a suscité l'opposition du conseiller aux Etats neuchâtelois Carlos Grosjean qui estime que la ville de Zurich est assez riche pour continuer à assumer l'exploitation de cette institution. La Chambre haute a cependant accepté le projet de transfert. Le conseiller fédéral Tschudi a souligné les charges financières que nécessitent les travaux d'agrandissement du musée et le fait que Zurich était la dernière collectivité publique qui doive encore pourvoir à l'entretien d'un établissement de la Confédération. La chambre du peuple devra encore se prononcer à ce sujet.

Trois motions ont été d'autre part adoptées : l'une relative au renforcement de la législation sur les cartels, l'autre concernant un nouvel article constitutionnel sur la protection de la nature et la sauvegarde du patrimoine national et la troisième sur l'institution d'un conseil suisse de l'enseignement. Enfin, deux motions ont été transformées en postulats : la première sur l'aide aux universités et la seconde sur les allocations pour enfants dans l'agriculture.

SUITE La Suisse et le non de la Norvège

« C'est un regrettable accident de parcours », a déclaré pour sa part l'ambassadeur Pierre Languetin, délégué aux accords commerciaux, à l'Agence télégraphique suisse qui lui demandait son avis sur le référendum norvégien. Répondant à la question de savoir si le net refus de la Norvège d'entrer dans la Communauté économique européenne aura des conséquences pour la Suisse, M. Languetin a rappelé que l'éventualité du refus avait toujours été envisagée.

Il a cependant souligné que la décision norvégienne s'inscrivait contre l'adhésion, ce qui est évidemment très différent de l'accord de libre-échange que la Suisse a conclu. « Il faudra que le peuple soit bien informé et tous les moyens devront être utilisés pour lui faire comprendre cette différence. »

LA MODE « MIDI »

Après avoir déclaré qu'il ne croyait pas que la décision norvégienne influencera le vote suisse, M. Languetin a ajouté que la « solution européenne » ne se transformera pas pour autant. « Ce n'est pas parce que la Norvège a refusé son adhésion que le Royaume-Uni se prononcera dans le même sens. »

« Les accords de libre-échange conclus entre la CEE et six pays de l'AELE vont sans doute entrer en vigueur et le parlement et gouvernement norvégiens devront décider ce qu'il doit advenir de leur pays. Le référendum n'étant que consultatif, ils peuvent confirmer l'adhésion ; ils peuvent également demander de conclure un accord de libre-échange comme l'ont fait la Suisse, la Finlande, etc. Si un tel accord est négocié entre la Communauté et la Norvège, il sera très différent de l'accord d'adhésion. Je crois pourtant qu'on peut admettre, a ajouté l'ambassadeur, que la Norvège restera dans l'AELE si elle n'entre pas dans le Marché commun. »

En termes de mode, Languetin a conclu que même avec la décision norvégienne, on s'éloignait de la « maxi-AELE », mais que ce n'est pourtant plus la « mini » : l'AELE porte midi ».

Le président de la République fédérale d'Allemagne aujourd'hui en Suisse

BERNE, (ATS). — M. Gustav W. Heinemann, président de la République fédérale d'Allemagne, et M. Walter Scheel, ministre fédéral des affaires étrangères, arriveront avec leurs femmes mercredi matin en Suisse. Ils feront une visite officielle de trois jours qui se terminera par un voyage à Genève et la visite de différentes organisations internationales.

M. Heinemann est le deuxième président d'Allemagne fédérale, après le président Heinrich Luebke en 1961, à faire une visite officielle en Suisse. Notons que jamais un président de la Confédération n'a rendu une telle visite à l'Allemagne fédérale. Rappelons pour la « petite histoire » qu'au cours d'un séjour qu'il avait fait à Genève en 1955, M. Heinemann avait été arrêté pendant trois heures pour avoir tenu une conférence de presse sans autorisation de la police.

Les industries et l'aide au développement

BERNE (ATS). — « Solidarité tiers monde » (STM) est une organisation interconfessionnelle qui s'est fixée pour but l'aide au développement, en intéressant des représentants de l'industrie, de la banque et du commerce, ainsi que des représentants des autorités. L'organisation compte à l'heure actuelle 19 comités régionaux — quatre autres sont en voie de formation — qui se chargent d'établir les contacts nécessaires avec les milieux économiques pour la récolte de fonds. A titre d'exemple, en 1971, le comité biennois est parvenu à récolter près de 18.000 francs auprès de 31 maisons. « Solidarité tiers monde », a tenu mardi à Berne sa deuxième assemblée annuelle sous la présidence de M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère à Bienne et de Interfood S. A., à Lausanne.

Au cours de celle-ci, M. Robert Brandt, vice-président de la société suisse de l'industrie horlogère, Bienne, a évoqué le travail et l'organisation des comités régionaux.

bouquet
magazine féminin suisse
Un inédit de Maurice Métral: «L'enfant refusé».
Un document sur les jeux (dangereux) de l'amour.
Mességué, l'homme qui guérit par les plantes.
Un couteau militaire dans les Radotages
bouquet
en vente partout dès ce matin.

GENÈVE

Le Consistoire dit oui à la réintégration de la faculté de théologie

GENÈVE, (ATS.-SPP). — Le Consistoire de l'Eglise nationale protestante vient d'approuver en second débat le principe de la réintégration de la faculté autonome de théologie protestante à l'Université de Genève. Les autorités politiques devront encore se prononcer. Si ces dispositions entrent en vigueur, la nouvelle faculté de théologie s'ouvrira à d'autres enseignements, notamment en matière de théologie catholique, et il appartiendra à l'Eglise de pourvoir à la formation pratique des pasteurs.

VALAIS

Résultats inquiétants à propos des contrôles de la vue pour automobilistes

De notre correspondant :

Le président de l'automobile-Club de Suisse (section Valais), M. Simon Drivaz, est catégorique : — c'est fou ce que ces Valaisannes sont coquettes. La preuve, nous l'avons à la suite des contrôles gratuits de la vue des automobilistes que nous avons faits. Nous avons examiné les yeux de centaines de personnes. Certains résultats sont aberrants. On arrive à des pourcentages qui nous inquiètent. Ainsi, chez les femmes entre 30 et 40 ans par exemple, plus de 25 % ne portent pas de lunettes pour conduire alors que leur vue est déficiente. Le pourcentage tombe à 13 % heureusement entre 40 et 50 ans.

Chez les hommes, les chiffres sont moins éloquents mais, restent troublants : 10 % ont la vue défectueuse entre 40 et 50 ans, et 14 % entre 50 et 60 %. Et ce sont toujours des personnes qui, de jour ou de nuit, roulent sans lunettes.

M. Derivaz eut l'occasion mardi lors d'une conférence de presse de commenter ces chiffres. A son avis, les femmes attendent 40 ou 50 ans pour porter des lunettes par pure coquetterie. Pour lutter contre les défauts de la vue chez les automobilistes valaisans l'A.C.S. aura son stand spécial dans le cadre du Comptoir de Martigny et fera des examens gratuits de la vue.

Durant la première semaine d'octobre, des spécialistes procéderont d'autre part en Valais à l'examen de 12.000 pneus de voitures sur les places de parc de Sierre, Chippis, Sion, Martigny, ceci dans le cadre de la vaste campagne lancée sous le slogan « quelle ville suisse a le meilleur profil ». On sait que, pour l'instant, c'est Olten qui est en tête sur dix-sept régions examinées et la Chaux-de-Fonds première des cités de Romandie.

Tué par le train

(c) Un accident mortel s'est produit dans le Haut-Valais à un passage à niveau situé près de Moerel où passe le train Furka-Oberalp.

M. Jules Kluser, 59 ans, s'engagea sur les voies au moment où survenait le convoi. Il fut happé et ne devait pas tarder à rendre le dernier soupir à l'hôpital de Brigue.

M. Kluser habitait Fiesch dans la vallée de Conches. Il connaissait fort bien l'endroit mais fut victime sans doute d'un moment d'inattention.

Appel au tribunal cantonal après le procès « Naters-Blatten »

SION, (ATS). — M. Jean-Charles Haenni, avocat à Sion, défenseur au procès de la course « Naters-Blatten » du chef cantonal de la circulation, cet officier de police qui a été condamné à quarante jours d'emprisonnement avec sursis pour homicide par négligence a déclaré qu'il avait d'ores et déjà décidé de faire appel au tribunal cantonal à la suite du jugement prononcé par les juges de Brigue.

M. Haenni, lui-même ancien juge-instructeur, est d'avis qu'en aucun cas la responsabilité de la police, et plus spécialement de son client, n'est engagée à la suite de cette tragédie.

SUISSE ALÉMANIQUE

Provoquer la police pour lui reprocher sa « brutalité »

Des détails après l'opération contre des contestataires bâlois

De notre correspondant de Bâle :

Au moment où prenait fin l'opération de la police bâloise contre les jeunes contestataires occupant trois immeubles du Spalenring, vendredi matin, la rue offrait un triste spectacle : elle était jonchée de sachets de peinture bleue et rouge, qui avaient servi de projectiles aux « assiégés », et presque toutes les vitres avaient volé en éclats. Aux façades flottaient un drapeau rouge frappé d'un énorme poing fermé et de l'étoile soviétique, ainsi que de nombreuses banderoles portant des inscriptions telles que « Guerre aux palais ! », « Lutte des loyers = lutte des classes », « Détruisez ceux qui veulent vous détruire », « Apprentis et écoliers avec nous », etc.

Le bilan définitif de l'opération s'établit comme suit : 31 personnes conduites au poste et 13 maintenues en état d'arrestation (dont trois étrangers reconduits directement à la frontière), trois armes à feu et une certaine quantité d'emphétamine saisies.

L'existence de cette bruyante « commune », qui se manifestait surtout par du tapage nocturne, avait provoqué de nombreuses réclamations des voisins. La goutte d'eau qui fit déborder le vase fut un incident dans la nuit de jeudi à vendredi. Alarmée une fois de plus par des voisins, la police était venue rappeler les occupants à l'ordre. Or, le hasard voulut que des agents interpellassent presque au même moment un Alsacien à quelques pas de ces immeubles, et cela pour une toute autre raison. C'est ce qui déclencha le bombardement à l'aide des « bombes de peinture » et décida l'opération du lendemain matin.

Un des buts des contestataires — d'autres événements récents le confirment — était évidemment de provoquer la police pour lui reprocher ensuite sa « brutalité »... Nous avons personnellement entendu, à l'heure où les derniers agents quittaient les lieux, un jeune sympathisant affirmer qu'il y avait eu une véritable bataille rangée à l'intérieur, que les deux parties avaient fait usage de gaz lacrymogène et qu'il y avait des blessés parmi les membres de la « commune ». Tout cela tenait naturellement du roman, la police n'ayant usé de la force que pour enfoncer une porte barricadée. Elle se garde même de brusquer les jeunes gens qui s'étaient réunis sur les toits, de crainte d'un accident et bien que les sapeurs-pompiers aient pris toutes les mesures utiles pour en atténuer les éventuelles conséquences.

Les trois immeubles pourront néanmoins servir encore d'abri aux jeunes jusqu'à leur démolition, au début de 1973, si les départements des travaux publics et de l'hygiène donnent le feu vert, mais les autorités sauront veiller à ce que l'ordre y règne désormais.

L.

Fête des vendanges à Morges

A la fin de cette semaine, Morges s'apprête à vivre des heures folles sur le grand thème automnal de la Fête des vendanges. C'est en réalité vendredi soir déjà que débuteront les festivités par des concerts dans les rues.

Mais les deux grandes journées de cette Fête des vendanges seront sans conteste celles du samedi et du dimanche. Samedi, le traditionnel marché sera agrémenté par des attractions folkloriques et les vignerons offriront le verre de l'amitié. Après le cortège des enfants, on dansera tard dans la nuit dans l'ambiance chaude et toute particulière de la Fête des vendanges. Plusieurs orchestres, fanfares, ensembles musicaux donneront le ton aux réjouissances.

Dimanche, le grand corso fleuri, véritable fleuron de la fête déroulera son grand ruban coloré dans les rues de la ville.

Démission du professeur Charles Haenny

LAUSANNE, (ATS). — M. Charles Haenny, professeur de physique nucléaire à l'Université de Lausanne, a démissionné pour le 15 octobre prochain. Le Conseil d'Etat vaudois lui a conféré le titre de professeur honoraire.

Né à Bassins (VD) en 1906, docteur ès sciences de la Sorbonne, M. Haenny a été appelé à l'Université de Lausanne dès 1943 en qualité de professeur extraordinaire de chimie générale et de physicochimie. Nommé professeur ordinaire en 1953, il s'est consacré à la physique nucléaire et corpusculaire, surtout à partir de la séparation de l'Ecole polytechnique de l'Université et de la création de l'institut de physique nucléaire de la faculté des sciences en 1968.

Hitchcock à Zurich

ZURICH, (ATS). — Le metteur en scène anglo-américain Alfred Hitchcock est arrivé lundi soir à Zurich en compagnie de sa femme. Il assistera jeudi à la « première » de son nouveau film à suspense intitulé « Frenzy ». Mardi, il sera reçu à l'hôtel de ville par M. S. Widmer, président de la ville de Zurich.

Transactions avec la couronne danoise suspendues

ZURICH (ATS). — Du fait qu'au Danemark, le cours de change de la couronne ne sera plus coté jusqu'à lundi prochain, les transactions avec la couronne danoise ont également été suspendues en Suisse. Toutefois, les couronnes norvégiennes sont acceptées normalement.

Zurich : cambriolages et affaire de drogue

ZURICH (ATS). — En l'espace de quelques semaines, trois jeunes gens, tous âgés de 20 ans, ont perpétré vingt-deux cambriolages et fait main basse sur des objets et de l'argent liquide totalisant une somme de quelque 13.000 francs. Les jeunes voleurs opéraient à Zurich et dans ses environs. Le chef de la bande était un manœuvre qui a déjà à son actif 67 cambriolages. Les trois gredins sont présentement sous les verrous et attendent d'être déférés en justice.

La police zuricoise vient d'appréhender un jeune homme de 18 ans qui s'était présenté aux policiers et avait, à la demande de ses parents, avoué avoir forcé l'armoire des stupéfiants d'une pharmacie de Sion. Le jeune garçon qui faisait un stage dans un centre de réadaptation pour drogués près de Zurich, avait été envoyé dans un camp de vacances en Valais, duquel il s'échappa la deuxième nuit déjà pour se procurer de la drogue dans la pharmacie valaisanne.

Trafic ferroviaire perturbé entre Berne et Fribourg

BERNE, (ATS). — Mardi, vers 13 heures, le Trans-Europe-Express « Rheingold », reliant Genève à Hanovre, a arraché, à la suite d'une défectuosité technique semble-t-il, la caténaire près de Thoerishaus, sur la ligne Fribourg-Berne. Le trafic ferroviaire a été suspendu jusque vers 15 h 30 et les trains directs ont été déviés par la Broye, Payerne-Lyss-Soleure. On signale un retard variant entre 1 heure et 70 minutes.

era
ETUDES ET RENCONTRES ARTISTIQUES
STAGE DE DANSE CONTEMPORAINE
Pour débutants et moyens
Du 1 au 7 octobre
ANNICK MAUCOUVERT
Issue de l'école de Martha Graham (U.S.A.)
Professeur à l'Université de Paris
Renseignements et inscriptions au Secrétariat d'ERA, Genève, 8, rue Charles-Bonnet, tél. (022) 47 52 66.

3 services
BAECHLER
ultra rapides

1 NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE PARFAITS

NORMAL B

PULLOVER	3.–
JUPE simple	4.50
PANTALON	5.–
etc.	

2 NETTOYAGE A SEC DE QUALITE AVEC REPASSAGE

VITECO B

PULLOVER	2.–
PANTALON-JUPE simple	3.–
VESTON-JAQUETTE	4.–
ROBE simple	5.–
MANTEAU lainage	6.–

3 NETTOYAGE A SEC LE PLUS ECONOMIQUE

KILO B

2 kg + 1/2 kg gratuit	5.–
4 kg + 1 kg gratuit	10.–

DANS TOUS NOS MAGASINS

NEUCHATEL : 3, rue du Seyon. Tél. 25 49 12. **PESEUX :** 8, Grand-Rue. Tél. 31 46 55. — 6, rue de Neuchâtel. Tél. 31 45 27. **LE LOCLE :** 4, rue du Pont. Tél. 31 36 50. **LA CHAUX-DE-FONDS :** place du Marché. Tél. 23 23 92. — 7, rue Ch.-Naine. Tél. 26 03 38. — 77, av. L.-Robert. Tél. 23 13 43.

maintenant
coupes viennoises en duo
coupes viennoises sans agent conservateur
chocolat, moka, caramel

PRIX ACTION duo fr. 1.20

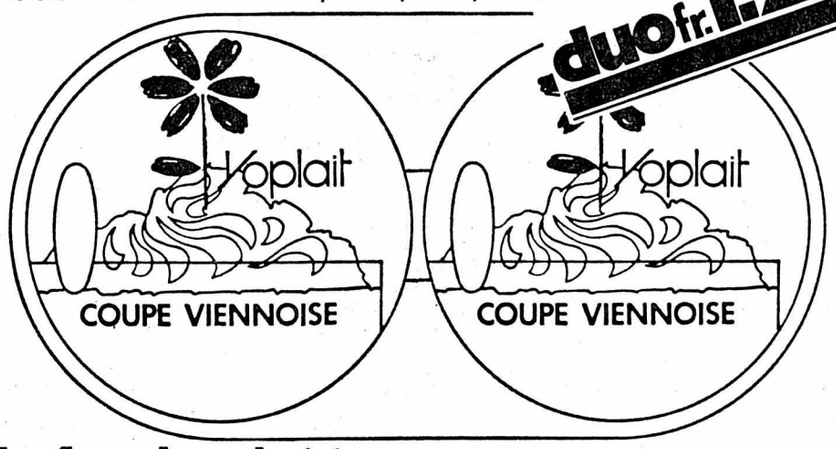

Yoplait naturellement fait, naturellement frais

CRÉDIT SUISSE

Aux porteurs d'obligations de l'emprunt convertible 3 1/2% 1963-78

Selon le chiffre 3 des conditions d'emprunt, nous dénonçons par la présente les obligations encore en circulation de cet emprunt au

31 DÉCEMBRE 1972

au remboursement anticipé.

Les obligataires peuvent encore faire usage du droit du conversion jusqu'au 31 décembre 1972. Après cette date, les obligations non converties seront remboursées au pair.

Zurich, le 25 septembre 1972

CRÉDIT SUISSE

Le président : F.-W. Schulthess

CERNIER

Le 1er octobre 1972
Rue F.-Soguel 14 et rue Epervier 2
Tél. (038) 53 10 24

Ouverture

Bureau fiduciaire Gilbert Christen

Tous mandats fiduciaires, comptabilités, affaires fiscales, contentieux, recouvrements, gérances, affaires immobilières

HASSLER

Les plus beaux tapis de nomades maintenant chez Hassler

Les spécialistes de notre centre d'achat Hassler à Téhéran ont parcouru pendant des mois les camps des tribus nomades de la Mer Caspienne au Golf Persique pour acquérir les plus beaux tapis de nomades.

demander une plaquette «libre circulation» et régalez vous en toute liberté des magnifiques produits de l'art artisanal oriental.

Exposition unique de produits nomades!

Hans Hassler S. A., décoration intérieure
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Téléphone (038) 25 21 21/22

Chaque jeudi vente du soir à Bienne jusqu'à 21 heures

CARROSSERIE DROZ
EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE
VAUSEYON-NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 25 55

ÉDITORIAL

Le commencement de la sagesse

La peur du gendarme est, dit-on, le commencement de la sagesse. Mais le recours unique à ce principe primitif, s'il a fait ses preuves, implique cependant une tâche toujours plus lourde pour la police, vu la complexité et la densité croissantes de la circulation. On ne peut d'ailleurs augmenter au-delà du raisonnable l'effectif des personnes chargées de la répression policière. Il y a du reste toujours une grande difficulté à maintenir en toute circonstance la primauté souhaitable de l'esprit sur la lettre des lois et toute punition comporte une part d'arbitraire. Il ne faudrait donc pas les multiplier.

C'est pourquoi la conduite d'un véhicule, comme le comportement général de l'individu, devrait avant tout, relever de sa propre prise de conscience. Son éducation devrait rendre l'homme respectueux, dès l'enfance, d'autrui et de lui-même en le débarrassant quelque peu de l'égoïsme natif de la race humaine...

Ce sont là des vœux pies qui expliquent toutefois les défauts de comportement social de l'individu dans la masse des conducteurs anonymes. Le sens de la responsabilité émoussé de nombre

d'automobilistes leur fait prendre des airs étonnés quand on leur reproche leur insouciance à rouler avec des phares aveuglants, des freins douteux, des échappements polluants, des vitesses non conformes aux limitations imposées.

Des contrôles techniques officiels et périodiques ont été institués par les autorités pour lutter contre ces maux, mais ils ne semblent pas suffire. Ainsi, sur les 40.750 véhicules qu'il a contrôlés l'an passé, le Touring-club suisse a relevé pour sa part 45.447 défauts d'éclairage !

Ne serait-il pas opportun de rendre plutôt chaque automobiliste soucieux du bon état de marche de sa voiture en l'incitant à un contrôle volontaire rendant finalement superflues les mesures coercitives ? L'espoir d'une telle éventualité serait-il utopique ? De toute façon, le TCS a décidé de soulager les services officiels en équipant deux stations mobiles d'essai qui sont mises à la disposition des sections. Elles se présentent sous la forme de « containers » en métal léger qui peuvent être déposés en tout lieu pendant que le véhicule porteur accomplit d'autres missions. Ces stations permettent le contrôle rapide et complet des phares, des freins, du tachymètre ainsi que de la composition en oxyde de carbone des gaz d'échappement.

Nul doute que cette initiative comblera une lacune importante de la sécurité routière. J. P. G.

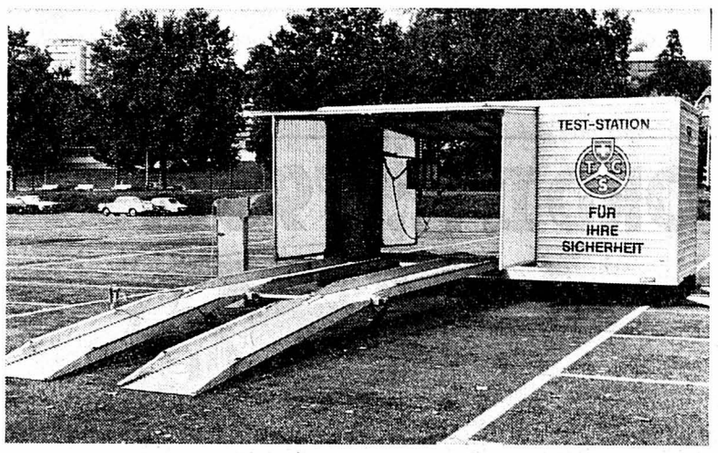

Nouveaux modèles 1973 de Citroën

Puissances légèrement augmentées

Citroën ne reste pas en arrière dans la course à l'augmentation des cylindrées et des puissances. Pour 1973, la DS s'étoffe d'un moteur de 130 CV Din à injection, soit 5 CV d'augmentation par rapport au modèle précédent DS 21. La rénovation de la gamme touche tous les modèles DS, ainsi que la SM, qui reçoit aussi l'injection Bosch et dont la puissance passe ainsi de 170 à 178 CV Din.

La DS 23 qui remplace donc la DS 21 est équipée d'un moteur de 2,347 litres de cylindrée, à 4 cylindres en ligne, extrapolé par étapes successives du fameux groupe de la « 11 légère », de 1939, mais qui n'a évidemment aujourd'hui plus qu'un lointain rapport avec son ancêtre !

Il n'empêche que les modèles Citroën, qui sont présentés maintenant, confirment la politique d'évolution prudente et de continuité d'un constructeur qui détient pourtant le record des coups d'éclats techniques selon l'image de marque imposée naguère par son créateur visionnaire André Citroën.

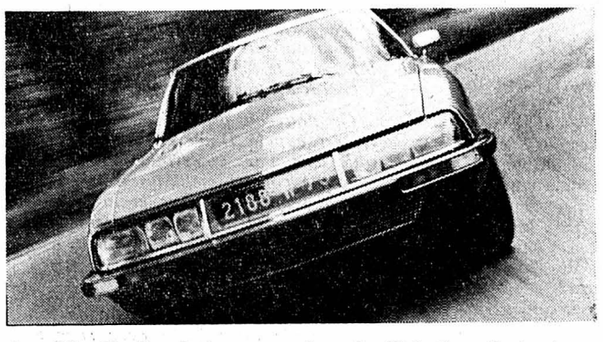

La SM Citroën dotée sur option de l'injection électronique.

GARAGE CENTRAL
Maurice DUCOMMUN
GRAND-RUE 5
TÉL.: 038 31 12 74
PESEUX
CITROEN
AUTOBIANCHI
VENTE
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Morris Marina

Tous les modèles MORRIS MARINA

possèdent :

— une vitre arrière avec chauffage électrique incorporé
— un système de freins assistés
— des sièges-couchettes à l'avant
— deux phares de recul

Comparez nos prix si avantageux

Rares sont celles qui offrent autant pour les prix suivants :

MORRIS 1300 Coupé	Fr. 8.540.—
MORRIS 1300, 4 portes	Fr. 8.940.—
MORRIS 1800 Super, 4 portes	Fr. 9.990.—
MORRIS 1800 Coupé, TC	Fr. 10.590.—
MORRIS 1800, 4 portes, TC	Fr. 10.990.—

GARAGE WASER
2000 Neuchâtel 4. Tél. (038) 25 00 98, Seyon 34-38
GARAGE TERMINUS
Rolf Blaser Saint-Blaise

La TOYOTA 2000 est lancée

Avec le lancement de son nouveau modèle « 2000 » Toyota suit le mouvement à la hausse des cylindrées, des puissances et... des prix ! La 2000 remplace ainsi la 1900 dont elle est en quelque sorte une nouvelle version. L'augmentation de cylindrée se traduit par une amélioration de la souplesse de conduite. Parallèlement, des progrès ont été réalisés dans la direction (à circuit de villes) et la suspension. Un galop d'essai à travers un itinéraire composite de routes de campagnes tortueuses à souhait et de tronçons d'autoroutes nous a montré à l'évidence tout l'agrément de la voiture.

Deux versions sont offertes, l'une avec boîte automatique et l'autre avec boîte classique. Relevons à ce propos que le tempérament autin de la voiture et ses aptitudes routières satisfaisantes s'accommodent fort bien de la conduite sportive et de la boîte mécanique normale. Mais enfin, on peut choisir ce qu'on préfère !

Le « styling » de Toyota constitue une recherche intéressante d'intégration esthétique. Les formes sont à la fois ventrues, délicates et modelées et le souci de plaire par la ligne est manifeste à un degré plus grand que chez des constructeurs européens pour lesquels la beauté naît du fonctionnel exclusivement.

TOYOTA 2000, Corona MK II.

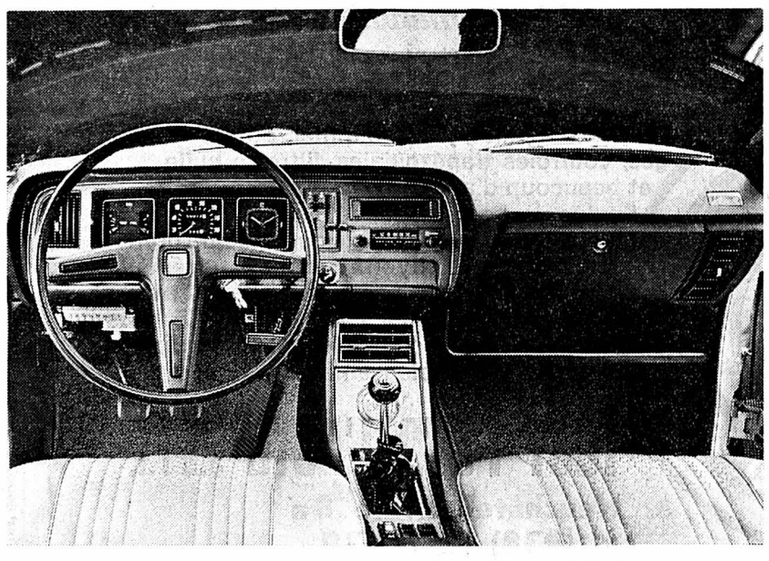

Tableau de bord de la TOYOTA 2000 Corona MK II.

TOYOTA 2000

- **4 cylindres, soupapes en tête à culbuteurs**
- **Arbre à cames dans la culasse, entraîné par chaîne duplex**
- **Cylindrée : 1968 ccm**
- **Compression : 8,5 : 1 (se contente d'essence normale)**
- **Culasse fonte à chambres de combustion « Ricardo »**
- **Puissance : 105 CV Din à 5500 t/min**
- **Alternateur : 540 watts**
- **Couple maximum : 16 mkg à 3600 t/min**
- **Freins : double circuit : disques sur les roues avant**
- **Essieu arrière rigide**
- **Suspension avant et arrière par ressorts hélicoïdaux**

Connaissez-vous le prix de l'assurance RC pour une
2 CV CITROEN
ALORS téléphonez au
24 12 12

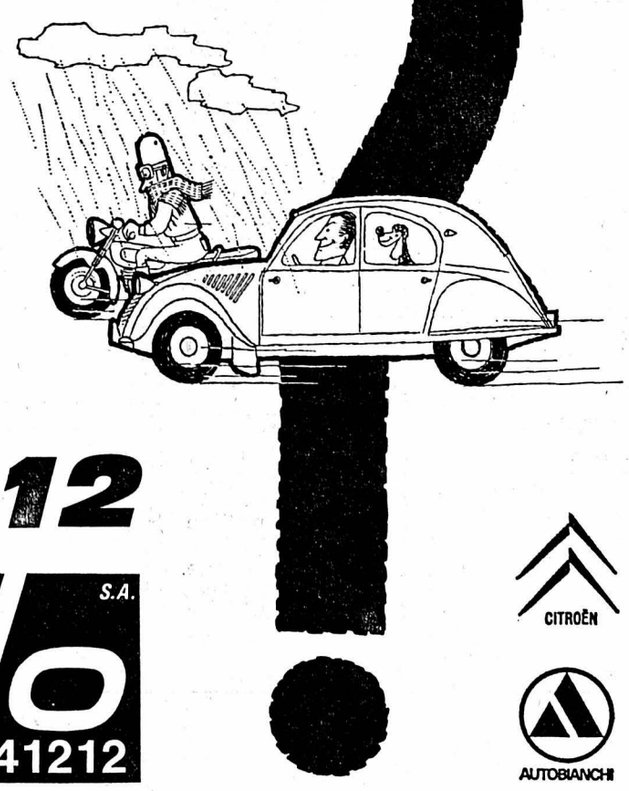

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212
CITROËN
AUTOBIANCHI

Agence principale TOYOTA :
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ ✆ (038) 361515
2043 BOUDEVILLIERS (NE)

SPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTO

AVANT-GOÛT DES MODÈLES 1973

Nous présentons dans ces pages quelques-uns des modèles que les constructeurs se disposent à lancer sur le marché. On pourrait définir la tendance de l'évolution de la construction comme un combat d'arrière-garde sur une formule vieillissante de voiture-prestige. L'augmentation de puissance et de la vitesse des voitures de catégories de prix divers en témoigne, alors que, progressivement, s'annonce la voiture de demain, fonctionnelle et programmée pour évoluer dans le dédale des limitations de vitesse et subir, le cas échéant, des chocs sans attenter à la vie de ses passagers grâce à ses dispositifs de sécurité passive qui apparaissent quelque peu utopiques encore pour le moment, mais auxquels on travaille très sérieusement et à coups de sommes considérables dans le monde.

Toutefois, un des plus grands soucis immédiats des constructeurs est celui de la lutte contre la pollution par les gaz d'échappement de leurs véhicules. C'est pourquoi le moteur « Wankel », laborieusement développé ces dernières années par NSU, intéresse sérieusement toujours plus de constructeurs. Son principal avantage industriel serait précisément de rejeter dans l'atmosphère des gaz de combustion plus aisés à neutraliser que ceux du moteur à pistons alternatifs. Mais voilà que Ford relance un autre type de moteur dit « non polluant », le moteur à combustion externe dit de « Stirling », dont le cycle provient de la dilation et de la contraction successives d'une masse gazeuse, alternativement chauffée et refroidie. Les problèmes techniques ne sont pas encore tous résolus et le principal inconvénient du moteur « Stirling » est encore de nécessiter un temps de chauffage au démarrage.

Enfin le moteur à explosion classique n'a pas dit son dernier mot et les dispositifs à injection ont précisément pour but d'améliorer les conditions de combustion du mélange gazeux et diminuer par là la proportion de gaz nocifs dans les gaz d'échappement.

Pour l'heure, il est impossible de pronostiquer l'issue de la lutte pour des moteurs plus propres. Il est possible que tous les concurents arrivent finalement au poteau en ayant réussi chacun selon sa méthode à atteindre par des voies différentes le but cherché : le sauvegarde de notre atmosphère terrestre.

J.-P.G.

La gamme VW: des retouches

Volkswagen continue sur sa lancée, mais réalise des retouches sur ses modèles 1973 : nouveau tableau de bord sur la Coccinelle, pare-brise bombé beaucoup plus esthétique que l'ancien, archaïque, quadruples phares sur la 412, qui a besoin d'un sérieux coup de pouce pour améliorer ses ventes. Pas de changements importants non plus dans le K 70, héritée de NSU.

Le programme VW Coccinelle 1973 comprend cinq modèles de base, que des équipements accessoires permettent de personnaliser au gré de chacun. Comparativement aux modèles de l'année dernière, les VW 1200 et VW 1300 ne présentent pas de modifications importantes. Le groupe des anciennes 1302 est cependant remplacé par la VW 1303, la 1303 S et la 1303 LS-cabriolet. Ce changement d'appellation a ses raisons : l'extérieur de ces voitures est visiblement différent. Elles constituent une étape progressive vers les Coccinelles futures.

Pour la Suisse tous les modèles 1300-1303 sont équipés en série de profils de caoutchouc sur les pare-chocs, d'un tableau de bord rembourré, de feux de recul, d'une radio à deux longueurs d'ondes et d'une lunette arrière dégivrable, avantages que reçoivent également les 1600.

L'innovation d'aspect la plus marquante de la nouvelle VW K 70 est due aux doubles phares halogènes du modèle « L », qui la distinguent nettement de la version normale. Un examen plus attentif est nécessaire pour discerner les autres modifications apportées à l'avant de sa carrosserie, car son « facelifting », qui la rend plus séduisante encore, procède surtout de considérations purement techniques. Il s'agissait essentiellement d'affaiblir la résistance de l'air, pour réduire simultanément la consommation d'essence et accroître la vitesse de pointe.

W K 70

Que se passe-t-il lors d'une collision frontale à 80 km/h ?

Une centaine de journalistes spécialisés, venus du monde entier, se sont réunis récemment à Göteborg (Suède), pour assister au VTC (Volvo Technical Center) à un test sur les effets de crash au cours duquel une voiture, strictement de série, fut catapultée de plein fouet à 80 km/h contre un mur de béton.

Normalement, les expériences de ce genre, faites devant un public, s'effectuent à la vitesse de 50 km/h environ seulement. Mais Volvo tint à porter cette allure à 80 km/h, afin de mettre bien en évidence les avantages de l'habitacle de sécurité. La voiture utilisée subit l'épreuve avec succès : la cellule resta intacte et eût assuré, dans la réalité, une bonne protection aux occupants porteurs de ceintures de sécurité ancrées en trois points. **Comme prévu, bloc-moteur et boîte de vitesses furent détournés vers le bas et ne pénètrèrent pas dans l'habitacle.**

L'efficacité des ceintures de sécurité triple ancrage a déjà été clairement démontrée, lors de sinistres survenant à 90 km/h, il n'y a pas d'issue mortelle **lorsque les occupants** portent les ceintures ; **par contre,** des décès sont à déplorer dans des accidents dès 20 km/h, faute du port de la ceinture !

Parmi les exigences américaines formulées en matière de sécurité (ESV), cette résistance à une collision frontale 80 km/h représente l'une des plus sévères.

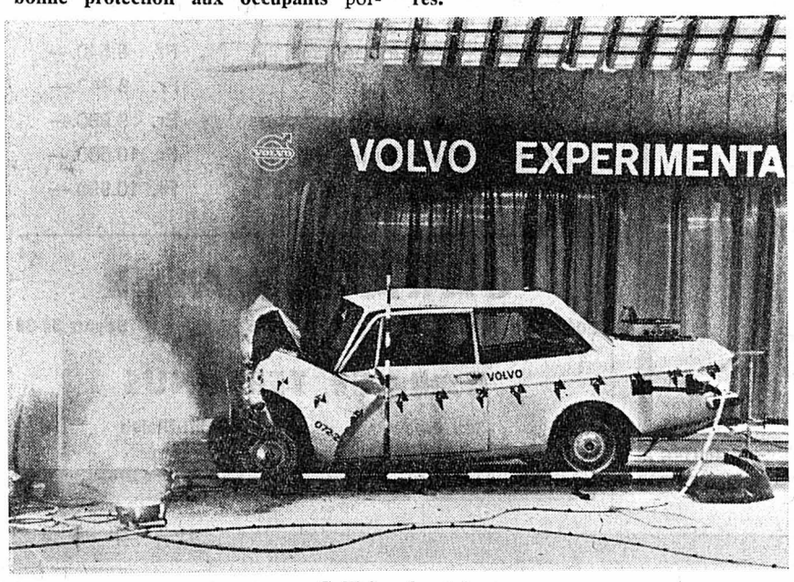

Collision frontale

L'électronique au service de la sécurité automobile

Un système expérimental de diagnostic « à bord » pour automobiles est testé actuellement par la General Motors.

Ce nouveau procédé de diagnostic est appelé Delta III. Il est installé sur une Chevrolet Vega. Il surveille constamment les freins, les amortisseurs, les pneus et la direction, et prévient le conducteur de tout défaut existant ou imminent.

En plus des nouvelles applications de l'électronique dans la voiture elle-même, cette branche de la technologie est utilisée avec succès dans la fabrication des automobiles afin d'obtenir un rythme de répétition élevé et réduire à un minimum les erreurs humaines ayant un effet sur la qualité de production et, par là, sur la sécurité automobile.

En plus du rôle que l'électronique peut jouer dans la sécurité automobile, la GM procède à beaucoup d'autres développements dans la recherche de la sécurité, entre autres avec les ceintures de sécurité et les systèmes de retenue passive.

Les spécialistes américains en blessures à la suite d'accidents estiment que les décès dus à l'automobile pourraient être réduits d'un tiers si tout le monde bouclait sa ceinture de sécurité. Malgré la valeur prouvée de la ceinture de sécurité, seuls 30 % environ des personnes bouclent leur ceinture pour rouler.

Parmi les systèmes de retenue passive, le coussin d'air paraît offrir les plus grands avantages pour une entrée facile dans la voiture et la conduite. Il semble être le seul système actuel susceptible de répondre aux normes fédérales de sécurité (Federal Safety Standard) qui deviendront effectives le 15 août 1975 aux USA. La GM a dépensé l'an dernier 396 millions de dollars pour la sécurité des véhicules en Amérique. Le General Motors Safety Research and Development Laboratory utilise plus de 49.000 appareils électroniques pour ces tests, soit le triple du nombre de ceux utilisés en 1969. Il y a eu jusqu'ici 3501 tests dont 1722 simulations de collision. Des programmes analogues de recherches et de mise au point se déroulent également dans les usines européennes de la GM, Opel et Vauxhall.

Les matières plastiques dans la voiture

Environ 50 kg de polypropylène et autres matières plastiques sont utilisés dans les nouveaux modèles de voitures, soit à peu près 5 fois plus qu'il y a dix ans. On compte qu'environ un demi-milliard de kilos de matières plastiques se trouvaient dans les voitures américaines à fin 1971. Enjay (une société affiliée à l'Esso) est un des principaux fournisseurs de matières plastiques utilisées dans la fabrication des organes les plus divers d'une auto. Nombreux sont les motifs qui parlent en faveur de l'utilisation de ces produits synthétiques :

- *les matières plastiques sont meilleur marché que le métal,*
- *dans la fabrication à la chaîne, l'usinage est beaucoup plus facile ;*
- *plus grande flexibilité en ce qui concerne les formes ;*
- *ces produits permettent aux constructeurs de voitures d'utiliser des formes particulières et des genres de construction spéciaux.*

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80
P toujours libre

Pour que votre voiture soit en bonne condition lors de longs déplacements, pendant les vacances et préservée du soleil, de la pierraille, de l'humidité, etc... Utilisez DUPLI-COLOR, la grande marque de vernis en boîtes aérosols.

»Auto-Spray« DC à acryl
Le vernis de réparation rapide pour toute voiture. Aussi durable qu'un vernis recuit. Pulvériser tout simplement sur la zone endommagée... et c'est fini. 2000 tonalités disponibles. La vôtre aussi.
à partir de **8.50**

»Pinceau-retouche« DC à acryl
Pour toutes les petites détériorations du vernis et les griffures, par ex. aux bordures des portes. Couleur exacte pour chaque voiture.
5.20

FERRO-BET
L'arme antirouille des automobilistes. Détruit la rouille en profondeur et protège contre une nouvelle formation de rouille. Flacon avec pinceau.
à partir de **2.75**

4 x Set
Garniture des accessoires complets pour un réparation parfaite de vernis: spatule, mastic, papier-abrasif et bande à masquer.
6.50

»Couche passivante« DC
Assure la bonne adhérence du vernis sur tout support métallique ou matière synthétique. Egalise les traces de ponçage.
à partir de **8.50**

Pâte abrasive DC
Ponce et polit en même temps. Les vieux vernis ternis retrouvent leur éclat de neuf. Enlève le brouillard de pulvérisation et conserve la surface du vernis.
4.30

En action!
Spray Multona «12 oz»
émail synthétique
Au lieu de 6.50, la pièce Fr. **4.90**

PROCHAINE PARUTION
Spécial-Auto
jeudi 26 octobre

GARAGE DU ROC — Hauterive - Neuchâtel - Tél. 33 11 44

REKORD II Fr. 11'900.–

McCann-Erickson ORH 171/73 Su

Une Opel de la nouvelle génération. Une ligne racée, à l'abri de la mode. Des aptitudes routières saisissantes. Un mini-budget d'entretien. Une valeur de revente élevée. Un généreux confort pour 5 personnes. Un coffre qui mérite vraiment son nom. Rekord II dès Fr. 11 900.—.
Faites l'expérience d'un parcours d'essai.

Opel Rekord II. La nouvelle génération.

OPEL GM

Sous-distributeurs : Ed. BARBEY, Dombresson - Jean WUTHRICH sen., Colombier - Jean WUTHRICH jun., Bevaix

Il y a des personnes qui, pour 10 articles différents, font 10 commandes différentes... Il y en a d'autres qui économisent du temps et de l'argent et qui achètent chez un *seul* fournisseur, chez un revendeur contractuel SKF... roulements à billes, joints Simmer, outillages, courroies trapézoïdales, filtres à huile et beaucoup d'autres articles pour autos et l'industrie, parce que le revendeur contractuel SKF est un spécialiste de plusieurs branches techniques. Il y en a un dans votre région. Ne voudriez-vous pas profiter de cet avantage? Le revendeur contractuel SKF vous conseillera avec compétence et vous servira vite et consciencieusement:

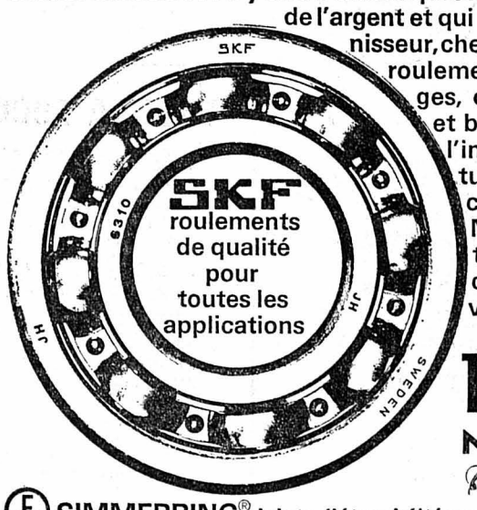

TOUT POUR L'AUTO s.a r.l.
Neuchâtel, Evole 8a
✆ (038) 25 44 39

SIMMERRING® joints d'étanchéité pour arbres tournants, pour que les roulements durent plus longtemps

IL FAUT CHOISIR CITROËN GS

CITROËN

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

OFFRES D'EMPLOIS

Le home d'enfants de Courtelary cherche

1 ÉDUCATEUR
2 ÉDUCATRICES

pour prendre en charge un groupe de 8 à 10 enfants en âge de scolarité.

Travail social au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Traitement selon législation cantonale.
Si la fonction d'éducateur implique des connaissances pédagogiques et psychologiques, les personnes d'une autre formation, toutefois intéressées à cette profession, **ne sont pas exclues.**

Entrée en service pour date à convenir.

Adresser demande de renseignements, curriculum vitae et offres à la Direction du home, 2608 Courtelary.

MIGROS

Nous cherchons, pour le siège social de notre coopérative régionale de **Neuchâtel,**

PRODUCT MANAGER

du secteur non alimentaire

Il lui incombera la responsabilité de la gestion commerciale et administrative de notre département « non-food », en constante expansion. Ses tâches comprendront également le marketing, la sélection et la détermination des assortiments ainsi que leur gestion au niveau des magasins.

Ce poste offre un degré d'indépendance assez large.

Des capacités d'organisation, d'adaptation aux structures existantes et des connaissances d'allemand sont indispensables. Une spécialisation éventuelle, notamment dans la branche des textiles, serait un avantage.

Nous offrons des avantages sociaux d'avant-garde, des possibilités de logement et la M-Participation.

Adresser offres écrites à la **Société Coopérative MIGROS Neuchâtel,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

FAN-L'EXPRESS

SPÉCIAL VENDANGES 1972

A l'occasion de la Fête des vendanges de Neuchâtel, l'Imprimerie centrale éditera un numéro spécial richement illustré. Ce journal publiera notamment des photographies du cortège. La vente de cette édition spéciale se fera à Neuchâtel et aux environs immédiats.
Comme ces dernières années, nous cherchons

50 à 60 jeunes vendeuses et jeunes vendeurs

débrouillards et actifs (pas en dessous de 15 ans), domiciliés à Neuchâtel et dans sa banlieue.

GAIN INTÉRESSANT

pour un travail de quelques heures. **Dimanche 1er octobre, de 15 h à 18 h 30 environ.**

Pour faciliter notre tâche, nos collaborateurs occasionnels voudront bien remplir le coupon ci-dessous (écriture lisible s.v.p. !)

Vendanges 1972

Je m'inscris comme vendeur (euse) de votre journal :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

No et RUE : _____

LOCALITÉ : _____ Tél. : _____

J'ai déjà vendu le journal les années précédentes : * OUI Nombre d'années _____ * NON

Je dispose d'un vélomoteur avec porte-bagages * OUI * NON

* Souligner ce qui convient.

Ce bulletin sera remis au guichet de notre réception, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou envoyé à

FAN-L'EXPRESS, Vendanges 1972
Case postale
2001 NEUCHATEL

Ne pas téléphoner ; tous les renseignements seront données par circulaire

SPECIALAUTO

DAF 55 Marathon: une petite qui cache son jeu

Pour l'automobiliste moyen, la DAF semble le prototype de la petite voiture à mettre entre les mains des personnes effarouchées par les difficultés de la circulation et les mystères du changement de vitesses.

Ainsi, les DAF ont conquis peu à peu depuis 1958, à travers le monde, un marché qui a d'autant plus tendance à se rétrécir que l'accoutumance de la population à la voiture est d'autant plus marquée dans les nouvelles générations.

Les efforts de DAF ont donc visé à élargir l'utilisation de son véhicule léger construit autour d'une transmission automatique originale à courroie, reprise des machines-outils. Incontestablement, le mérite du constructeur hollandais est son obstination à faire admettre, avec des moyens assez limités, une solution mécanique qu'il tient pour valable.

La transmission Variomatic a ainsi été engagée dans des compétitions et très prudemment, le constructeur a progressivement augmenté la puissance des moteurs.

Le résultat de cette évolution intéressante est la DAF Marathon. Ce modèle parvient enfin à un niveau de prestations qui lui permet de faire bonne figure sur nos routes. Il permet des moyennes étonnantes et bat facilement des voitures de mêmes cylindrées en maintes circonstances.

Affublée d'un énorme tuyau d'échappement la DAF Marathon ne renie pas ses origines. Elle reste la petite voiture du début, mais elle s'est tout de même sensiblement étoffée. Elle est cependant toujours spartiate dans sa présentation et son équipement, mais tout en elle respire la solidité et le fonctionnel.

Pour ce qui nous concerne, nous avons été surpris en bien de la stabilité routière, de la tenue sur route grasse ou mouillée, de la maniabilité. La suspension, en progrès, nous a semblé sèche, mais confortable, et des passagers qui roulaient pour la première fois dans une DAF se sont déclarés surpris de l'agrément de cette voiture.

Le moteur respire la santé et sa présentation sous le capot témoigne du soin apporté à sa finition. Bien qu'il porte le nom DAF sur le couvercle de culbuteurs, il s'agit d'un groupe Renault de base. DAF, spécialiste de gros moteurs de camions, n'a pas jugé utile de concevoir son propre moteur de voiture...

Si donc la DAF témoigne d'une conception et d'une exécution soignées, son atout décisif réside dans la transmission qu'elle est seule à posséder de toute la production mondiale. On peut se demander pourquoi elle n'est pas davantage répandue si elle possède tant de qualités.

La réponse est à chercher dans la rusticité du dispositif. Dans l'état actuel du développement, le Variomatic surprend le conducteur classique par le style de conduite qu'il exige. L'embrayage centrifuge entraîne automatiquement la voiture sitôt qu'on donne des gaz au démarrage pour lancer le moteur. Il ne faut donc pas démarrer sans les freins bloqués, sinon on risque de faire un bond en avant ! Suivant les conditions atmosphériques, il peut en effet être nécessaire de donner un peu de gaz pour lancer le moteur à froid. Les manœuvres de parking souffrent également de cette brusquerie de l'embrayage centrifuge et le dosage au centimètre près est délicat !

Evidemment, on s'y habitue et il n'y a pas, que je sache, davantage de tôles froissées chez les DAF qu'ailleurs ! Et puis, il faut s'habituer aussi au léger sifflement qui se fait parfois entendre à l'intérieur de l'habitacle. Un passager non averti est intrigué par ce bruit irrégulier, lorsqu'il y prend garde. Il s'agit du glissement des courroies.

Enfin le renversement de marche témoigne aussi de cette rusticité qui ne nuit en rien à la robustesse, mais ne correspond pas tout à fait au niveau de douceur des mécaniques classiques actuelles.

L'inventeur du Variomatic a d'ailleurs en préparation un dispositif de ce genre amélioré et l'on peut supposer que des progrès viendront, en temps utile, moderniser le système à ce point de vue.

L'habitude prise, la conduite de la DAF devient si familière que c'est en reprenant dix jours plus tard le volant de sa propre voiture que l'on se surprend à oublier de débrayer ou de changer de vitesse ! Il est infiniment agréable, expérience faite, de rouler sans nul autre souci que de freiner et d'accélérer. On gagne en adresse dans le trafic urbain ! En montagne les aptitudes dans les routes à lacets sont étonnantes et, moyennant une pression suffisamment progressive sur la pédale des gaz, les accélérations sont particulièrement brillantes. Le moteur tourne en effet toujours à son régime optimum quelle que soit la vitesse du véhicule. Les démarrages aux feux verts attestent de l'efficacité de la transmission automatique et la DAF y sème facilement la plupart des autres voitures classiques ! Sur la route ouverte les dépassements posent parfois des problèmes et une certaine habitude est nécessaire pour connaître les possibilités de la voiture. Il n'est en effet pas possible de forcer le passage à un rapport inférieur et une trop brusque accélération pour tenter une manœuvre d'urgence peut se traduire par un patinage désastreux des courroies. Mais n'est-il pas vrai que la connaissance exacte des possibilités de la voiture que l'on pilote est la première des règles du bon conducteur ? Il suffit donc de connaître les limites de sa monture pour en être satisfait et tout laisse prévoir que le propriétaire d'une DAF à longueur d'année peut être aussi bien plein de tempérament que paisible promeneur du dimanche, selon son humeur !

G.

La nouvelle DAF 55 Marathon

DAF 55 Marathon

- 4 cylindres soupapes en tête à culbuteurs
- 1108 ccm de cylindrée
- 5 paliers de vilebrequin
- Compression 10 : 1
- Puissance : 55 CV Din
- Dynamo : 265 watts
- Freins à disques à l'avant et tambours à l'arrière, à double circuit
- Transmission automatique « Variomatic » rapport progressif de 14,87 : 1 à 3,73 : 1
- Consommation : 8 à 11 litres aux 100 km
- Vitesse maximum en palier : 145 km/h
- Accélération de 0 à 120 km/h en 42 secondes

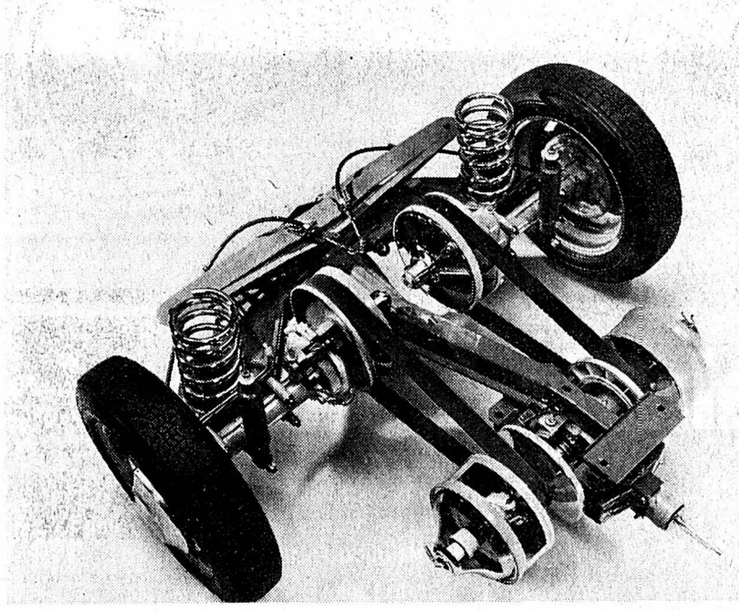

Transmission entièrement automatique DAF « Variomatic »

DAF

Deux 5 places sportives carrossées par Michelotti, Turin
100 % automatique

Type 44 5 CV : Fr. 8300.—
Type 55 6 CV : Fr. 8980.—
Type 33 4 CV : Fr. 7350.—
Toit ouvrant sur tous les modèles : Fr. 380.—

Essais, catalogues et renseignements :
M. + J.-J. Segessemann & Cie
GARAGE DU LITTORAL
Neuchâtel Tél. 25 99 91

Plus qu'un gadget...

Indispensable !

De l'essence à n'importe quelle heure du jour et de la nuit

auto-gio NEUCHATEL CARTE-ESSENCE
1 = 2 = 1
STATIONS PORTES-ROUGES VAUSEYON

1 carte automate
2 stations au choix
1 facture mensuelle

66 Normale
69 Super

STATION-SERVICE COOP
Téléphone 25 37 21
Portes-Rouges 55
NEUCHÂTEL

Une nouvelle «JAG» a 12 cylindres

Jaguard vient d'équiper du nouveau moteur à 12 cylindres en V de 5,3 litres de cylindrée et 309 CV SAE (250 CV Din) sa voiture « XJ » livrée jusqu'ici seulement avec moteurs 6 cylindres de 2,8 ou 4,2 litres. Le moteur 12 cylindres a fait en vérité ses débuts l'année dernière déjà sur le coupé type E, série III.

Fer de lance de la British Leyland Motors Corporation la « Jag » veut, concurremment à la Rolls-Royce, être le symbole de la voiture britannique de luxe tout en demeurant à un niveau de prix moins élevé. Mais le succès de la série « XJ » n'était probablement pas suffisant aux yeux du constructeur et l'âpre lutte de la concurrence sur les marchés d'exportation commandait d'ajouter au catalogue le prestige du douze cylindres puisque aujourd'hui, seules les Ferrari et Lamborghini offrent de telles mécaniques, et à quel prix !

Il faut remonter à 1936 et à la Lincoln Zéphyr pour trouver un modèle de série équipé effectivement pour la première fois d'une douze cylindres en V. Entre-temps, Ford avait lancé le huit cylindres en V qui devait faire largement école après la guerre aux Etats-Unis grâce à sa compacité et sa souplesse. La tentative d'adaptation de la formule à la voiture de grande diffusion européenne connut un succès mitigé avec la mémorable Matford. L'extrême souplesse du 8 cylindres a été mise à profit dans les plus luxueuses représentantes des grandes marques américaines, comme Cadillac.

Après-guerre, seuls Ferrari et Lamborghini ont lancé des 12 cylindres en V. Mais aujourd'hui, c'est au tour de Jaguard de miser sur l'accroissement du nombre des cylindres pour tenter une clientèle tout de même un peu plus large que celles des voitures de haut sport italiennes.

Appliquée à un douze cylindres, la technique moderne fait évidemment merveille et couronne une voiture par ailleurs traitée avec une grande prolixité de solutions techniques raffinées.

La berline « XJ » 12 cylindres atteint 225 km/h. A 160 km/h, il ne lui faut que 12,65 secondes, selon l'usine, pour atteindre 200 km/h et l'accélération de 0 à 100 km/h ne prend que 8,1 secondes. En contrepartie, elle avale jusqu'à 27 litres aux 100 km, ce qui n'est pas pour surprendre : à cylindrée égale, la consommation augmente régulièrement avec le nombre de cylindres.

FIAT
AGENCE OFFICIELLE

GARAGE M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3 Tél. 038 24 21 33
NEUCHATEL

PNEUS HIVER

Réservation
5 % bonus supplémentaire paiement au montage

Prix + Service

MARGOT

GOODYEAR

Dans nos nouveaux locaux modernes, machines électroniques - 5000 pneus en stock

3 ans garantie

Benzine
Super 69 c. — 3 % ristourne
Normale 65 c. — 3 % ristourne

6 lavages self-service Hypromat !

AUTOCENTRE-PESEUX
Tél. 31 46 40

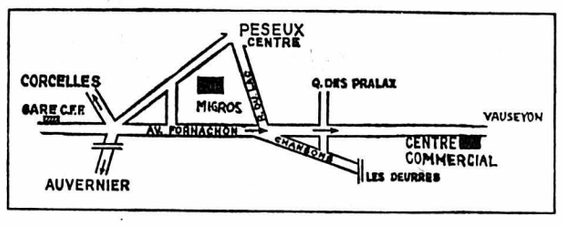

le pneu est une affaire de spécialiste
Qualité + Service = Votre sécurité

Nouveau !
avec compteur électronique colonnes à prépaiement
Super 65 1/2 Normale 61 1/2

chaque lavage protège contre la corrosion

OFFRES D'EMPLOIS

Spécialistes suisses des carrières de haut niveau

sélécadres

Nous cherchons pour

très importante entreprise suisse (2500 personnes)

directeur du personnel

— Il aura sous ses ordres les chefs des divers services du personnel.
— En contact permanent avec la direction générale, il devra coordonner et promouvoir la gestion du personnel selon les objectifs de la politique économique de l'entreprise.
— Il animera ses services et suscitera une politique dynamique du personnel par sa forte personnalité et son expérience professionnelle ; il donnera une impulsion constante au développement de la formation permanente.
— Cette situation de haut niveau est la continuation naturelle de la carrière d'un chef de personnel désireux d'assumer des responsabilités plus étendues et de valoriser son expérience professionnelle antérieure.
— Langue maternelle : français ou allemand.

Veuillez adresser vos offres sous réf. no 1907
Sélécadres est la garantie d'une discrétion absolue.
Pas de tests psychotechniques.

sélécadres

SÉLÉCADRES SA. 1005 Lausanne
36, av. de Béthusy
✆ (021) 20 47 02/03

Genève 022 / 24 82 48 — Bâle 061 / 22 54 97 — Berne 031 / 22 43 70 — Zurich 01 / 47 46 74

CABLES CORTAILLOD

Nous cherchons, pour notre département de mécanique production,

1 mécanicien outilleur

en qualité de chef de groupe

Nous demandons :
— Certificat fédéral de capacité
— Expérience dans la construction des outillages
— Aptitude pour la conduite d'un groupe de 4 ou 5 personnes

Nous offrons :
— Rémunération correspondant à nos exigences
— Climat de travail agréable
— Institutions sociales modernes

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de prendre contact par téléphone, ou de se présenter au Service du personnel, Câbles électriques, 2016 Cortaillod, tél. (038) 42 12 42.

CABLES CORTAILLOD

BUREAU D'ARCHITECTURE
cherche

dessinateur architecte

expérimenté.
Bon salaire à personne capable et consciencieuse.
Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres sous chiffres PX 28844 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

ORIS

nimmt sich Zeit für Ihre Zukunft

Etes-vous le jeune

Sales Executive

que nous cherchons pour notre clientèle exigeante ?

La place idéale pour un jeune employé de commerce capable, avec de bonnes notions des langues anglaise et allemande.
Vous gérerez de façon indépendante plusieurs marchés tout en ayant l'occasion de perfectionner vos notions de langues étrangères.

La maison ORIS est une manufacture d'horlogerie près de Bâle, faisant partie d'un important groupe horloger.

Vous pourrez habiter la ville ou la campagne — comme vous le désirez. Nous vous trouverons une chambre ou un appartement et nous nous chargerons également du problème de transport entre Hölstein et votre lieu de domicile.

Téléphonez-nous et demandez des renseignements supplémentaires au No (061) 97 11 11, M. Heckendorn.

ORIS-Uhrenfabriken AG
4434 Hölstein

Administration cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

SECRÉTAIRE

Faire offres sous chiffres BH 2290 au bureau du journal.

Je cherche

boulanger-pâtissier
ou
pâtissier-confiseur
1 manœuvre de laboratoire

Bons salaires. Libres le dimanche.
Boulangerie Pierre Jeanneret, fbg de la Gare 13. Tél. 25 40 46, Neuchâtel.

Brasserie de la Rosière, rue des Parcs 115, cherche

SERVEUSE

entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. (038) 25 93 73.

La nouvelle Renault 5.
Il est des voitures qui vous vont droit au cœur.

Oui, on la trouve sympathique dès l'abord.
Ultra-compacte, elle évoque un jeune félin prêt à bondir.
Astucieuse comme lui, elle se faufile souplement dans le trafic urbain.
A peine ses yeux ont-ils découvert une place de stationnement que la voilà garée.
Et puis, elle a du coffre. Son hayon arrière largement ouvert, elle se charge de tout ce qui vous encombre.
Enfin, d'humeur voyageuse – elle s'affirme robuste, endurante et confortable comme une grande.
A vrai dire, elle a tout pour vous toucher au cœur, la nouvelle Renault 5.
Faites-lui un plaisir: essayez-la en ville et sur route, sans engagement!

Coupon *Veuillez s.v.p. remplir ce coupon et nous l'envoyer.*
☐ *J'aimerais être mieux informé sur la Renault 5.*
☐ *Et sur le crédit et le leasing Renault.*
☐ *J'aimerais essayer la Renault 5 sans engagement.* FAN
Nom:
Adresse:
NP/Localité:
Envoyer à Renault-Information, 8105 Regensdorf.
BN 52-73

Renault 5 TL : 47 ch, plus de 135 km/h, boîte à 4 vitesses, levier de vitesse au plancher, longueur : 3,50 m, 3 portes, 5 places, coffre extensible jusqu'à 900 litres, système de freinage à double circuit avec disques à l'avant. Fr. 8750.–
Renault 5 L : 38 ch, plus de 120 km/h. Fr. 7950.–

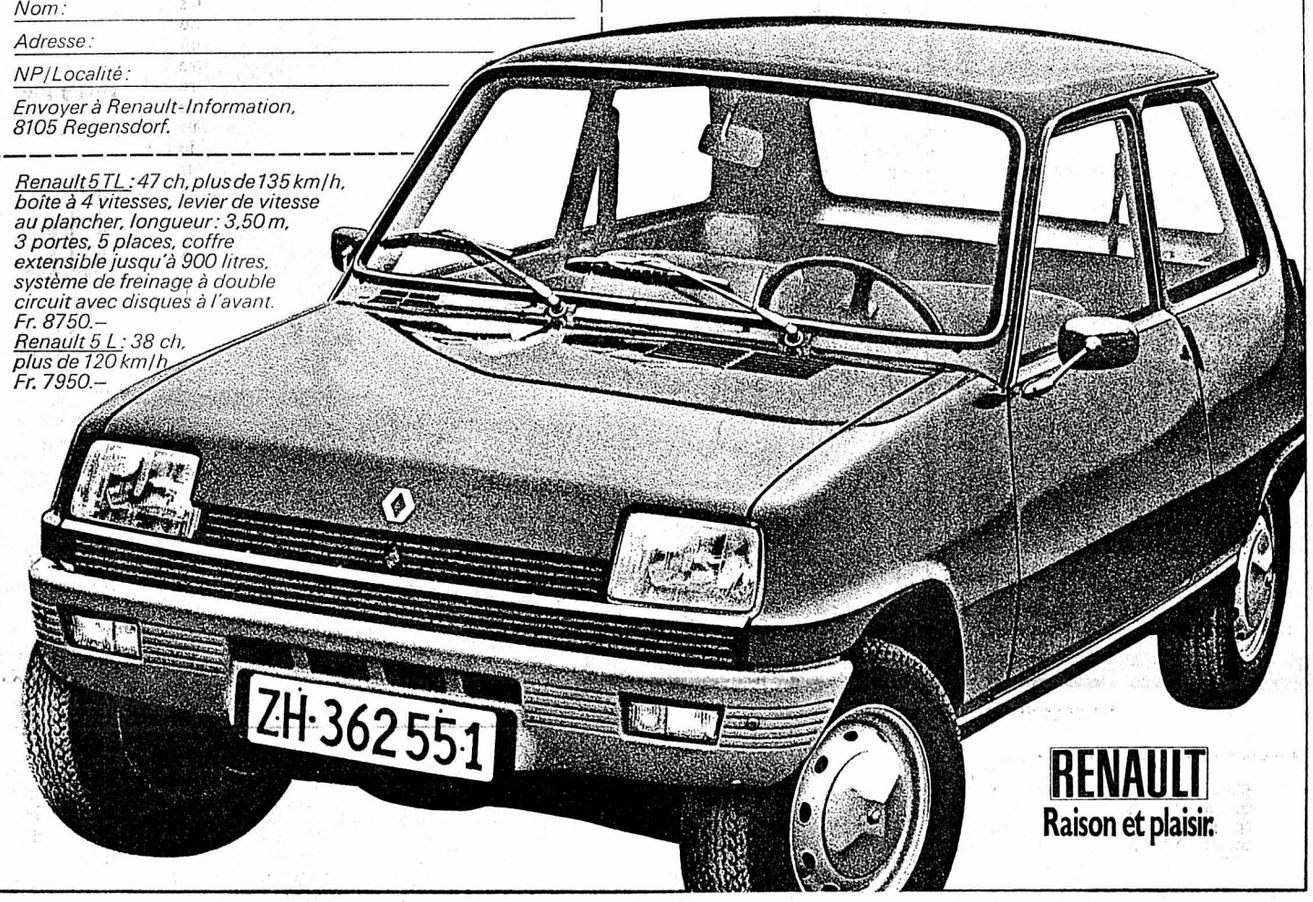

RENAULT
Raison et plaisir.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche, pour son service du personnel,

une secrétaire

de langue maternelle française, connaissant l'italien ainsi que toutes les tâches courantes de secrétariat : administration, correspondance, rapports, procès-verbaux, classement, statistiques, etc.

La candidate devra être capable de travailler d'une manière indépendante, faire preuve de discrétion, d'entregent et avoir le sens des relations humaines.

Date d'entrée : 1er novembre 1972 ou à convenir.

Les intéressées sont priées de faire leurs offres, avec certificats, curriculum vitae et prétentions de salaire, au service du personnel de **Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne.**

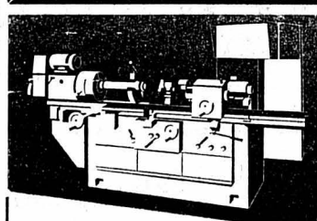

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

cherche

peintre

qualifié, spécialisé sur machines ou en carrosserie.

Faires offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 Hauterive (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

Nous désirons engager, pour notre service de la comptabilité et l'encaissement des primes, un ou une

employé (e)

de commerce, aimant les chiffres et ayant des connaissances des langues française et allemande.

Un poste d'actuaire doit également être repourvu. Il permet à son titulaire d'exécuter des travaux de statistiques, de bouclements, des calculs actuariels ainsi que la correspondance y relative.

Ces postes intéressants et variés, offrant des possibilités de développement personnel, conviendraient également à de jeunes employé (e) s de commerce ayant des connaissances bancaires ou d'assurances : nous nous chargerons volontiers de leur formation.

Notre service du personnel renseignera et recevra avec plaisir les candidat (e) s.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
Musée 9
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, interne 208.

METAUX PRECIEUX SA
2000 NEUCHATEL 9

cherche, pour ses atelier et laboratoires de production,

PERSONNEL SPÉCIALISÉ

pour être formé dans les activités variées et intéressantes qu'offre la branche des métaux précieux et rares.

Nous offrons :
— une bonne formation
— places stables et bien rémunérées
— excellentes prestations sociales
— ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel, qui fournira tout renseignement complémentaire.
Tél. (038) 25 72 31, interne 258.
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

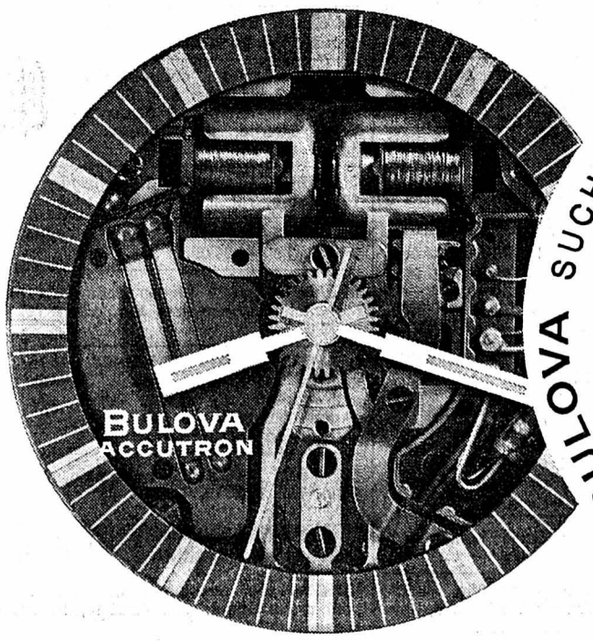

BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE

COLLABORATEURS et COLLABORATRICES
qualifiés
pour des opérations de :
— mise en marche
— posage de cadrans
— emboîtage
— travaux de contrôle

Les postes sont à pourvoir immédiatement ou pour époque à convenir.
Appeler le (038) 24 15 52 ou envoyer offre de service à BULOVA WATCH COMPANY, 10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel.

NSU TT:

Prix exceptionnels!

C'est le moment de venir nous voir! Nous sommes en mesure de vous faire une offre de reprise exceptionnellement intéressante pour l'achat d'une NSU TT. NSU TT: 78 CV-SAE. 155 km/h. Compte-tours. 2 carburateurs. Arbre à cames en tête. Radiateur d'huile. Freins à disque. Pneus ceinturés. Demandez-nous aujourd'hui encore votre offre spéciale! **AUDI NSU**

Coupon-reprise

Je vous prie de me soumettre sans aucun engagement une offre **spéciale** de reprise pour ma voiture.

Marque: ..... kilométrage actuel: .....

Modèle/année: ..... pour une NSU TT

Prénom et nom: .....

Rue: .....

No post./localité: .....

A découper et à envoyer à AUDI NSU Distribution S.A., 5116 Schinznach-Bad.

AUTO-SENN

Pierre-à-Mazel 43 - Neuchâtel
Garage Alfter, Saint-Aubin ; Garage J.-F. Bühler, Neuchâtel ; Garage M. Lautenbacher, Valangin ; Garage L. Duthé & Fils, Fleurier et Couvet ; Garage W. Gattoliat, Fleurier.

Transports de pianos
Déménagements
GRANDIDIER
NEUCHATEL Tél. (038) 31 69 73

Pourquoi économisez-vous actuellement 150.- à l'achat d'une machine à coudre suisse entièrement automatique avec 3 ans de garantie?

Parce que Coop sait que de nombreuses maîtresses de maison possèdent une vieille machine à coudre, ne répondant plus du tout aux exigences actuelles, et qu'elles désirent ardemment une machine moderne. C'est pourquoi Coop offre aujourd'hui à ces maîtresses de maison la possibilité unique de remplacer leur vieille machine par une nouvelle machine à coudre particulièrement avantageuse. Une machine à coudre adaptée aux conditions actuelles:

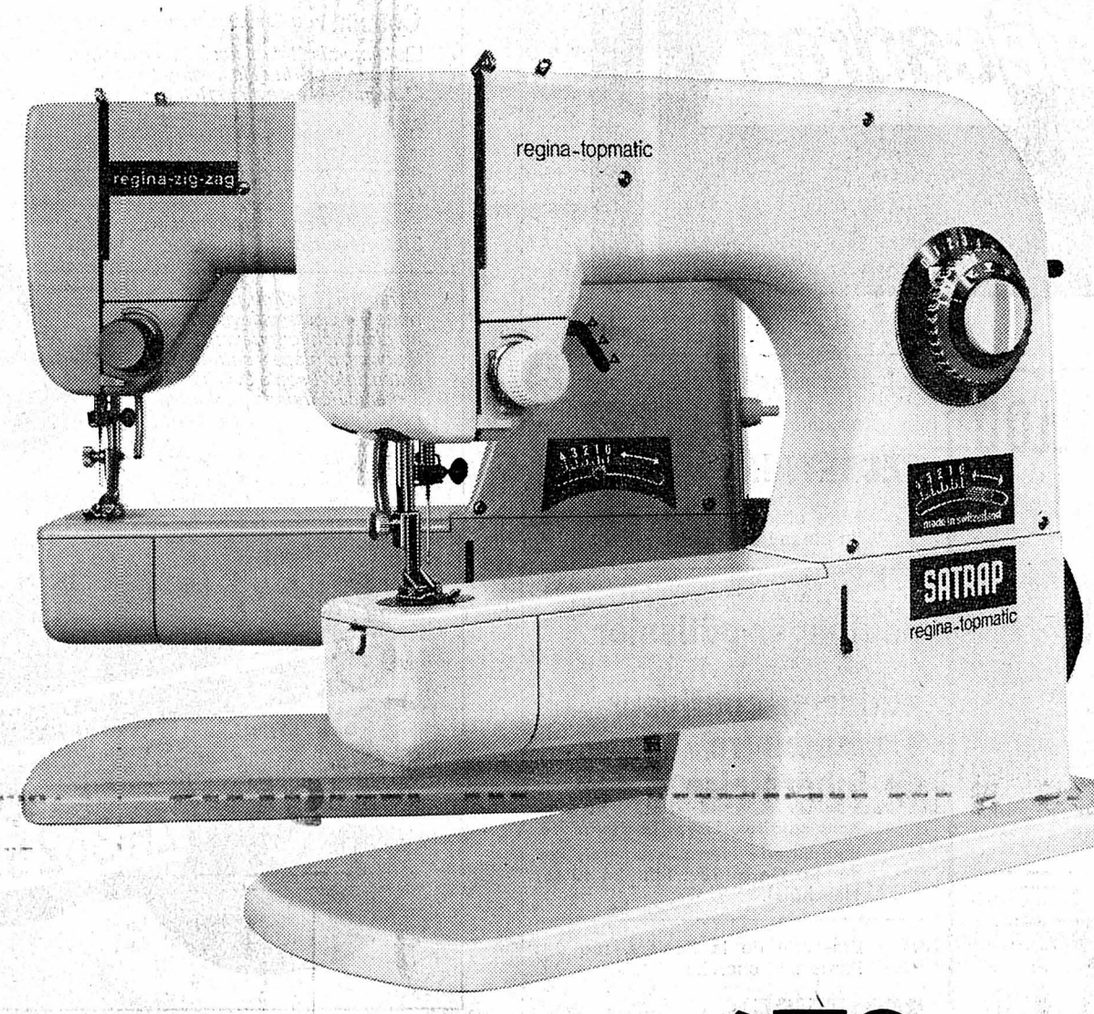

La Toile

SATRAP regina topmatic 678.- au lieu de 828.– avec timbres Coop **Vous économisez 150.–.**

Un produit de précision suisse avec broderies, points fonctionnels (ourler, repriser, etc.) et boutonnières entièrement automatiques. Dans une valise solide, avec une pédale, un câble, une prise, une table-rallonge, un coffret à accessoires et le mode d'emploi. Initiation personnelle par une personne compétente. Emploi très facile. Couleurs: rouge ou blanc.

SATRAP regina zig zag 498.- au lieu de 598.– avec timbres Coop **Vous économisez 100.–.**

Même modèle, mais sans broderies et boutonnières automatiques. Couleur: gris.

Demandez le prospectus en couleurs spécial machines à coudre dans votre magasin Coop ou à Coop Suisse, dépt SATRAP, case postale, 4601 Olten.

Les deux machines avec déclaration de produit officielle du FSC, Fédération Suisse des consommateurs et du FPC, Fondation pour la protection des consommateurs.

Approuvées et recommandées par l'IRM. Service SATRAP dans toute la Suisse. Testées par l'ASE.

SATRAP coop **Prix et qualité SATRAP – une exclusivité Coop**

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

1 DIVAN-LIT complet ; 1 armoire, 1 m 16 sur 0 m 65, 1 commode, parfait état. Téléphoner le soir au 25 92 44.

HABITS FILLES, 8, 9-10, 11-12 ans : manteaux d'hiver ; manteaux de pluie ; blazer ; ensemble pantalon ; jupes américaines ; robes ; manteau pluie, taille 38 ; patins hockey, No 37 ; souliers ski, No 32, en bon état et bon marché. Tél. 24 02 76.

COFFRE-FORT en acier, dimensions extérieures 36 x 26 cm. Prix d'achat 400 fr., cédé à 100 fr. Tél. 31 41 52, dès 18 heures.

POUSSE-POUSSE, poussette de chambre en bon état. Tél. 42 36 34, après 18 heures.

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT essoreuse boule Saturn, 80 fr. ; machine à tricoter Orion, double fonture, 60 fr. ; radiateur portatif électrique 40 fr. Tél. (038) 63 19 91.

CUISINIERE A GAZ, dernier modèle, gaz naturel. Faure le Rêve 3 feux, four vitré et couvercle, très peu employée (cause double emploi). Téléphoner au (038) 31 10 92, de préférence le matin ou après 18 heures.

MAGNIFIQUE COSTUME au crochet, beige, blouson cuir taille 40, bas prix. Tél. 31 13 48.

1 TOURNE-DISQUE ; 2 petites tables ; 1 bâche pour auto, le tout à l'état de neuf. Téléphone 24 61 14.

4 ROUES AVEC PNEUS pour AMI 6, 2 batteries 6 volts, prix bloc 100 fr. Téléphone (038) 31 78 83.

SEILLES, brantes, arrache-ceps, râbleuse Plumettaz, charrue complète. Tél. 45 10 23, après 18 heures.

ANTENNE 1re chaîne française, calorifère Granum, bas prix. Tél. 31 40 47, le matin.

SALLE A MANGER. Tél. 31 47 20.

MACHINE A LAVER automatique Candy. Tél. 41 36 69.

BELLE ROBE DE MARIEE, longue, taille 38-40, 150 fr. Tél. 41 35 39.

POUR FR. 210.— le tout : 1 armoire 2 portes avec 12 tiroirs, 1 lit, 2 matelas crin animal, 1 divan, 2 fauteuils, 1 table, étagère, livre et divers objets de cuisine. Tél. 25 30 02, dès 19 heures.

CANARIS COULEURS, 1970-1971, cages, accessoires. Tél. 31 74 01.

ROBE DE MARIEE, taille 38. Tél. 31 63 10.

1 LIT, 30 fr. Tél. 24 00 54.

CABANE EN BOIS, couverture tuiles, usagée mais en bon état, 2 x 3,50, à enlever sur place. Prix intéressant. Tél. 47 12 15.

Demandes à acheter

4 JANTES FIAT 128. Tél. 51 26 53.

MEUBLE METALLIQUE avec tiroirs, pour classeurs suspendus, type Bigla. Téléphone 25 90 20.

A louer

UN APPARTEMENT DE 3 PIECES au 1er étage, avec tapis tendu, tout confort, à l'ouest de Neuchâtel, pour le 24 octobre 1972. Loyer 460 fr. par mois + charges. Tél. 24 76 58.

AUX HAUTS-GENEVEYS, logement meublé de 2 chambres, tout confort. Case postale 49, Serrières.

STUDIO MEUBLE au centre, à 2 lits, à jeunes filles majeures, pour fin septembre. Tél. 25 10 36.

CHAMBRE CONFORTABLE à jeune fille, Favag. Tél. 25 68 85, dès 18 heures.

CHAMBRE MEUBLEE chauffée, vue, part à la salle de bains, à monsieur soigneux. Tél. 24 02 76.

AUX VERRIERES, local pour entreposer caravanes. Tél. (038) 66 14 30, pendant les repas.

BEVAIX - JONCHERES 5, studio non meublé avec cuisinette équipée, salle de bains, galetas et place de parc. Prix 241 fr., charges comprises, libre immédiatement offres à H. Bach - Cortaillod, tél. 42 21 33.

LOGEMENT 3 PIECES, à Bevaix, Jonchères 5, pour entrée immédiate, à personne pouvant s'occuper de la conciergerie de l'immeuble ; 16 logements, bâtiment neuf. Offres à H. Bach, Cortaillod. Tél. 42 21 33.

HANGAR à bateau, place encore disponible. Tél. 45 10 23, après 18 heures.

AU CENTRE; CHAMBRE INDEPENDANTE, douche, Fleury 14, à 13 ou 18 heures.

APPARTEMENT NEUF, 4 pièces, vue sur le lac et la baie de Saint-Blaise. libre immédiatement. Tél. 33 54 22, de 9 à 12 heures.

BELLE CHAMBRE pour jeune homme sérieux. Beaux-Arts 24, 2me étage.

CHAMBRE MEUBLEE à jeune fille, chauffage général, bains. Av. du 1er-Mars 6, 4me étage, droite. Visite dès 14 heures.

QUARTIER université, une chambre à 2 lits et une à 1 lit, tout confort. Tél. 25 13 39, entre 12 h 30 et 14 h 30.

CHAMBRE CONFORTABLE à employée soigneuse. Tél. 25 18 42.

STUDIO avec coin-cuisinette meublé, chauffé, 2 lits. Part à la douche et aux toilettes. Préférence à 2 personnes ou demoiselle. Quartier Côte-Rosière. Tél. 31 15 14, heures des repas.

CHAMBRE, CONFORT, à monsieur, pour le 15 octobre. Tél. 25 47 76.

CHAMBRE MEUBLEE avec douche, Râteau 2. Tél. 41 36 69.

APPARTEMENT 2 pièces dans villa neuve, Montmollin, entrée date à convenir. Tél. (038) 31 13 07.

A REMETTRE TOUT DE SUITE, à Lausanne, quartier ouest, 2 1/2 pièces, balcon, plein sud, confort, tranquillité, 410 fr. par mois, garage compris. Adresser offres écrites à NV 2302 au bureau du journal.

CHAMBRE MEUBLEE, avec bain, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

CORTAILLOD, instituteur cherche à louer vieil appartement. Tél. 42 39 13, heures des repas.

COUPLE AVEC ENFANT cherche appartement de 4-6 pièces, avec ou sans confort, dans une région calme, à Neuchâtel ou aux environs, si possible avec jardin. Adresser offres écrites sous chiffres LW 2333 au bureau du journal.

GRAND STUDIO non meublé ou appartement 2 pièces, pour monsieur, proximité du centre. Adresser offres écrites à JT 2331 au bureau du journal.

URGENT couple sans enfants cherche appartement de 2 pièces, région Neuchâtel-Hauterive. Tél. (038) 24 76 68.

DEPOT, région Corcelles - Peseux. Téléphone (032) 3 65 57 dès 20 h, ou (038) 24 65 45.

COUPLE CHERCHE APPARTEMENT 2 ou 3 pièces mi-confort, région Neuchâtel. Tél. 25 69 37, dès 19 heures.

ETUDIANTE cherche chambre, centre ville. Tél. 25 50 24, entre 18 et 20 heures.

JEUNE COUPLE sans enfants cherche (entrée immédiate) petit appartement. Préférence faubourg Neuchâtel, petit jardin. Adresser offres écrites à 279-589 au bureau du journal, ou téléphoner mercredi-jeudi de 15 à 16 h au 24 02 98, demander madame Claude.

MONSIEUR CHERCHE CHAMBRE indépendante ; possibilité de cuisiner. Tél. 24 66 09.

Offres d'emplois

JEUNE FILLE AU PAIR, pour l'Italie, est cherchée par famille de langue française. Mer, confort et bonne rétribution. M. Leuenberger, ch. Gabriel 10, Peseux. Tél. 31 59 05.

DAME AGEE handicapée cherche gouvernante de confiance. Haut salaire. Téléphone Areuse 41 22 07.

ETUDIANT est cherché pour leçons de latin, mathématiques, à élève de 3me classique. Tél. 24 15 94, après 18 heures.

JEUNE DAME POUR TRAVAIL FACILE 2 heures chaque matin, quartier Vauseyon. Tél. 25 51 84.

FEMME DE MENAGE est cherchée deux après-midi par semaine (lundi et jeudi) de 14 à 16 h. Téléphoner entre 10 et 12 h au 33 18 82.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE cherche place de réceptionniste-téléphoniste. Adresser offres écrites à HR 2329 au bureau du journal.

JEUNE FILLE, langue française, possédant diplôme cherche place à Neuchâtel comme secrétaire pour début novembre. Adresser offres écrites à IS 2330 au bureau du journal.

DAME cherche à faire des heures de ménage. Adresser offres écrites à EN 2326 au bureau du journal.

JE DONNERAIS DES LEÇONS DE RUSSE. Tél. 24 68 05, chambre No 707.

URGENT, jeune fille allemande, 18 ans, cherche place au pair, le matin, dès le 1er octobre, pour une année. Tél. 24 21 01 entre 20 et 22 heures, demander chambre 22.

JEUNE FILLE, 18 ans cherche travail au pair dans une famille, le matin. Adresser offres écrites à 279-590 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

VENDEUR DISPOSANT de plusieurs heures par semaine cherche travail à domicile. Tél. 47 16 42, le soir.

DAME garderait bébé. Très bon soins. Vêtements à disposition. Tél. 25 99 57.

Divers

MONSIEUR 35 ANS, 1 m 80, aimerait rencontrer amie aimable, pour Fêtes des vendanges. Discrétion. Ecrire sous chiffres KV 2332 au bureau du journal.

PARTICULIER CHERCHE 25.000 FR., intérêts 10 %, en 46 mensualités, garantie à disposition. Adresser offres écrites à **EM 2314** au bureau du journal.

MIGROS

offre spéciale

Bananes

de lère qualité

1 kg

1.10

au lieu de 1.50

maintenant surtout

Les bananes s'achètent à la Migros

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

JEUNE FILLE

pour l'office et pour aider au ménage. Nourrie et logée. Congé le dimanche et le lundi.

Boulangerie Knecht place du Marché, tél. 25 13 21, 2000 Neuchâtel.

On cherche

VENDEUSE

ou

AIDE-VENDEUSE

Nourrie et logée. Congé le dimanche et le lundi.

Boulangerie Knecht, Neuchâtel. Tél. 25 13 21.

Bureau situé au centre de la ville, cherche

une dame à temps partiel

soit 5 après-midi (lundi au vendredi) pour travaux simples de bureau. Pas de machine à écrire et de classement.

Faire offres à case postale 1172, Neuchâtel 1.

JOWA SA — M Participation

Nous cherchons pour notre boulangerie de Saint-Blaise :

boulangers ou
boulangers-pâtissiers
aides-boulangers
un collaborateur pour l'expédition
dames travaillant depuis 5 h du matin
dames travaillant depuis 7 h du matin

Nous demandons personnes ayant de l'initiative et sachant collaborer dans une équipe dynamique.

Nous offrons un salaire intéressant et des prestations sociales d'une grande entreprise. Cantine à disposition. Semaine de 44 heures.

Prière de s'adresser à la JOWA S.A. - Saint-Blaise, tél. (038) 33 27 01 - M. Burkhalter.

Bureau d'architecture de la place cherche

dessinateur-architecte

Occasion de travailler sur des réalisations importantes.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres au bureau J.-W. Martin, architecte S.I.A., et J.-P. Sägesser, architecte, avenue Fornachon 10, 2034 Peseux.

Tél. (038) 31 44 77.

HOTEL DES PLATANES
2025 CHEZ-LE-BART

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

SOMMELIER

débutant accepté

GARÇON DE MAISON

Tél. 55 29 29.

HF

Nous cherchons

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHE

de langue maternelle française avec connaissance de l'allemand
ayant de l'initiative et pouvant s'adapter rapidement à un travail varié et intéressant (correspondance, réception et téléphones).

Salaire intéressant, avantages sociaux modernes, horaire libre.

Entrée : 1er novembre 1972 ou à convenir.

Se présenter ou faire offres à
HASLER FRÈRES - 2013 Colombier (NE).
Tél. (038) 41 37 37.

DISCOUNT TEXTILES
RUELLE DUBLÉ 3

Pour un hiver rigoureux!

MANTEAU dame — **170.-**
poil de chameau
se porte avec ou sans ceinture

MANTEAU fantaisie — **215.-**
col et manches garniture fourrure véritable

MANTEAU pure laine — **230.-**
uni, garniture passepoil

MANTEAU jeune dame — **220.-**
lainage uni
dos à pli creux

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

---

adia interim

URGENT

On cherche

GRUTIER

Tél. (038) 24 74 14.

Dans le cadre de l'extension de notre maison, nous cherchons

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

qualifiée, ayant la connaissance de la sténo et de la dactylographie.

Travail intéressant et varié.

Nous offrons un bon salaire, la semaine de 5 jours et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à la Direction de

meubles MEYER neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038/25 75 05

MIGROS

cherche

pour son service de fiduciaire interne à son siège central de Marin

(facilité de transport depuis Saint-Blaise)

employé

(à temps complet ou partiel)

pour le **contrôle des stocks (inventaires)** et divers travaux de bureau.

Ce poste conviendrait particulièrement à **personne retraitée,** habituée à travailler dans les chiffres (comptabilité, banque, etc.)

Bonne rémunération, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Nous avons besoin, pour notre bureau de Neuchâtel, d'une

secrétaire qualifiée

possédant au moins un certificat de fin d'apprentissage ou diplôme équivalent.

Dans notre nouvel immeuble, situé près du lac, nous disposons de vastes locaux ultra-modernes qui vous garantiront des conditions de travail harmonieuses.

Bien entendu, vous bénéficierez de toutes les prestations de sécurité modernes : assurance accidents, caisse de retraite (entrée dès 23 ans), semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prenez contact avec nous sous chiffres LS 2300 au bureau du journal ou téléphonez-nous au (038) 25 95 51.

NEUCHATEL

coop

engage pour LA TREILLE Alimentation

une vendeuse

Stand fruits et légumes

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4. Tél. (038) 24 02 02.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

personnel féminin

pour son département de contrôle et ses différents ateliers de fabrication.

Prière de se présenter l'après-midi ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 31 19 02.

A Neuchâtel et dans la région

MAGIE, RIRE ET TENDRESSE AU CABARET DES TROIS DIMANCHES

Le cabaret des Trois Dimanches de Cressier a vécu, du moins pour cette année. Malheureusement, s'il n'y a pas manqué, le talent et la bonne humeur, le public ne s'est pas rendu nombreux dans la cave de la Maison Vallier pour écouter les quatre artistes présentés.

C'est Gérard Kummer qui s'est chargé d'assurer la partie musicale tout au long des soirées, sautant de son piano à son orgue électrique. La principale qualité de Kummer, c'est qu'il est capable de jouer de tout, il peut causer avec Chopin sérieusement, ennuyer Mozart, tâter de la valse et de la youtse, ou encore plaquer des accords à la mode ; tout cela avec une expressivité étonnante. Il a su avec beaucoup de présence relier les différents numéros entre eux : Ceux du clown Trac, jeune Lausannois autodidacte, de l'auteur-compositeur-interprète Claude Ogiz, et enfin d'un merveilleux prestigiditateur de quinze ans, Daniel Brugger.

RIRE ET MAGIE

Trac a cette facilité des autodidactes d'être proche du public, de lui ressembler. Certes, sa technique spontanée demande encore bien des mises au point, car en voulant faire « vrai » il tombe parfois à côté, comme dans sa « leçon de piano ». Pourtant Trac sait y faire, le ton est juste, on l'écoute avec attention dans une présentation « autobiographique » traitant de la vente d'encyclopédies.

De plus Trac sait faire rire simplement. Il l'a prouvé dans une première partie, plus proche du mime, où il a pu démontrer toute sa gamme d'expressivité. Avec tous ses accessoires « clownesques » (don d'observation ou grande écharpe, petite sacoche etc...). Trac devrait pouvoir polir ce qu'il a déjà fait, et son spectacle y gagnerait en intensité.

Quant à Daniel Brugger, c'est un jeune « phénomène » qui a fait passer au public des coins de soirées mystérieuses. Il est étonnant de voir un si jeune homme faire un numéro avec tant de sérieux. Fi des enfants prodiges : il se pose en adulte. En complet foncé il s'attaque à certains tours de passe-passe à s'arracher les cheveux ! Il jongle comme un grand avec les colombes, les cartes et les foulards de soie...

OGIZ LE TENDRE

Le numéro de résistance, présenté par André Oppel, du Centre culturel neuchâtelois, c'était Claude Ogiz. Depuis la Grande chance et son histoire de chapeaux qui lui a valu le succès, Ogiz a parcouru tout un chemin de mots. Il reste pourtant fidèle à son style fait de douceur satirique, de rythmes sautillants chantés du bout des lèvres, et c'est dans ce registre-là qu'il semble réussir le mieux.

Pourtant il a construit toute une série de chansons plus douces-amères, où préférant la poésie à l'agressivité, il chante la guerre, l'injustice à sa façon. Si on peut lui reprocher parfois un certain conformisme d'idées et de sentiments, il peut également obtenir une étrange intensité d'émotion avec des mots simples, par exemple dans cette chanson de « Boucherie ».

Passé onze heures du soir, le ton change et Ogiz délecte le public avec quelques chansons plus « coquines ». Entre les chansons des autres et les siennes, Ogiz à le mérite d'avoir bon goût, de savoir chanter, en manquant parfois, dommage, de présence dans la mélancolie.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu davantage de gens pour profiter d'une soirée équilibrée dans les variétés, et où la bonne humeur régnait autour des tables.

ALG

VAL-DE-TRAVERS — VAL-DE-TRAVERS

L'homme dans le temps: COMPRENDRE

Comprendre n'est pas une disposition naturelle au cœur de l'homme. Et ce monde croule sous le poids écrasant de la multitude des incompris ! Ils sont légion, les jeunes et les moins jeunes, voire les personnes âgées, s'alliant à cette plainte sans cesse formulée : on ne me comprend pas, personne ne se représente le poids de mon fardeau, la grandeur de mon épreuve, le sérieux de mes problèmes !

Personne ! combien ce mot évoque bien, dans sa résonnance douloureuse, l'angoisse des mortels que nous sommes ! Personne pour écouter, pour partager avec moi le fardeau, pour comprendre et compatir : personne ! Et pourtant nous ne vivons pas au milieu d'un désert, à des kilomètres les uns des autres ? Au premier abord, en apparence, bien sûr que non ; mais en réalité, oui, certainement ! Car plus les humains sont groupés, cantonnés, agglomérés, plus ils se sentent éloignés les uns des autres. C'est où l'on se coudoie sans cesse que l'on s'ignore le plus ! L'homme seul, ce n'est pas celui qui est au milieu de ses champs, c'est celui qui est au milieu de la foule.

Quand la distance nous fait désirer et appeler une présence connue ou inconnue, on devient solidaire, lié à celui que nous appellons. Mais quand la vie des autres nous arrive par bribes régulières, tout au long des jours, nous ne désirons plus que créer la distance, élargir les espaces, sauvegarder une problématique indépendance. On ne comprend plus, on ne partage plus et la solitude règne en maîtresse incontestée.

Pour comprendre, il faut d'abord avoir la faculté de se renouveller intérieurement et surmonter ses propres problèmes pour pouvoir regarder ceux des autres. Faire table rase de ses préoccupations, pour pouvoir écouter, parler, échanger avec ceux qui sont venus à nous ou auprès desquels nous sommes allés. Et je me demande si ce n'est pas un des aspects que les jeunes tentent de retrouver au centre de leurs revendications : ce droit d'être des hommes et des femmes à part entière, plutôt que les ouvriers d'une immense fourmillière ! Le droit d'être et d'interroger pour comprendre, plutôt que de continuer à ignorer et à subir. Le droit d'appeller Celui qui doit venir, plutôt que de croupir dans notre misère ! Le monde est si malade qu'il ne voit pas son agonie, et les hommes si malheureux qu'ils ne savent plus d'où viennent leur malheur. Et dans le désert que ces confusions créent, on ne peut qu'entendre répéter : personne pour comprendre, pour aider, pour partager ! Car personne ou tout le monde, c'est tellement identique dans sa tragique impersonnalité. La vie à la mesure de l'homme, c'est celle que nous avons oubliée, méprisée. Le cultivateur et le berger puisent leur connaissance de l'humain et la compréhension de ses besoins essentiels dans la vision de la terre.

Je ne sais plus qui écrivait : « La patience de la terre, comme celle qui accompagne les enfantements, réclame aussi la patience des terriens. »

Et comprendre, n'est-ce pas aussi patienter ? Attendre le temps opportun comme le semeur attend patiemment la germination des graines qu'il a semées ?

Anne des ROCAILLES

Le nombre des drogués augmente chaque année dans le canton

le 16 février 1971, le Conseil exécutif a nommé une commission cantonale pour la lutte contre l'abus de la drogue. Cette commission s'est réunie six fois au cours de l'année. Il a été créé à la policlinique psychiatrique, un ofice à la disposition des alcooliques et des toxicomanes. D'emblée, ce service s'est révélé très actif et a entraîné la création de diverses fondations spécialisées, qui à leur tour servent à soigner et à traiter les toxicomanes et ceux qui risquent de le devenir.

Dans le canton de Berne, la consommation de drogues augmente chaque année depuis 1968. Le nombre des cas dont la police a eu à s'occuper est monté de 236 à 344 de 1970 à 1971. La confusion totale règne en ce qui concerne le pourcentage de cas non élucidés. L'accroissement net de l'abus d'amphétamines est inquiétant. L'héroïne, elle, n'a fait que des victimes isolées. Aujourd'hui, comme naguère, les ravages les plus graves sont causés par le haschisch et les hallucinogènes avant tout le LSD.

La commission s'est avant tout occupée de questions relatives à la documentation. Une séance de travail en collaboration avec les présidents de tribunaux et des préfets a eu lieu. On a collaboré étroitement avec la Policlinique psychiatrique ; la collaboration avec les autres directions concernées, en particulier avec la direction de la police et celle de l'instruction publique, a été elle aussi activée. En revanche, les contacts entre cantons et la collaboration avec les autorités fédérales ne sont pas encore satisfaisants.

Actuellement, la seule possibilité de maintenir les contacts intercantonaux est la réunion régulière des dirigeants de tous les services de consultations cantonaux de la Suisse. Cette réunion permet de jeter un coup d'œil bien utile sur l'activité d'autres cantons. Pour 1972, la commission s'est fixé différents buts.

BIBLIOGRAPHIE

Jacques Rueff
COMBATS POUR L'ORDRE FINANCIER
Editions Plon

Les « Combats pour l'ordre financier » sont ceux que Jacques Rueff, grand paladin de la lutte contre l'inflation, a menés au cours du dernier demi-siècle.

Il n'est aucun des soubresauts de cette période agitée auquel il n'ait été mêlé, comme observateur ou comme acteur. S'appuyant sur des documents historiques restés jusqu'à ce jour entièrement inédits, et y mêlant ses propres souvenirs, il nous retrace les étapes de ces combats.

On trouvera dans les pages consacrées à l'avant-guerre le texte intégral des notes que, comme directeur du Mouvement général des fonds, il a envoyées à chacun des ministres des finances des gouvernements successifs.

Principal auteur en 1958, du plan d'assainissement financier, Jacques Rueff rapporte le détail de ses entretiens et de ses correspondances avec le général de Gaulle et M. Antoine Pinay, fixant ainsi pour l'Histoire le processus par lequel a été substitué à un désordre que l'on croyait irrémédiable, l'équilibre dans l'ordre qui a marqué les premières années de la Ve République.

Un « document » qui est aussi un passionnant roman, émaillé d'anecdoctes et de révélations sur des événements qui n'ont pas fini de tisser notre Histoire et d'affecter quotidiennement notre destin.

GUIDE DE VOYAGE POUR AUTOMOBILISTE
(Sélection du Reader's Digest)

Un guide de voyage pour automobilistes tel qu'il n'y en a pas eu jusqu'à aujourd'hui. En effet, grâce aux Editions suisses de Sélection du Reader's Digest, en collaboration avec le Touring-club suisse, c'est aujourd'hui chose faite et chaque automobiliste trouvera dans ce guide des cartes de la Suisse à 1 : 300.000 et d'Europe — de Scandinavie aux Balkans — à 1 : 1 Mio, des plans des principales villes, des informations touristiques illustrées concernant les styles, les animaux, les plantes, les minéraux et les conditions atmosphériques et même les autorités. Des renseignements concernant les possibilités de secours en cas d'accidents s'y trouvent également. Par sa forme étudiée, son contenu et son caractère international, un accent tout spécial étant mis sur la Suisse, ce volume devrait se trouver dans chaque auto où il peut facilement être consulté par le conducteur et sa famille.

BUTTES

«Bergers» sous les drapeaux

(c) Spectacle insolite, ces jours derniers à Buttes, où une douzaine de « bergers » étaient sous les drapeaux. Mais ce sont des chiens bergers allemands de classe de dressage internationale, qui faisaient leur cours de répétition. Ils ont participé à divers exercices, dont une intervention de sauvetage dans les décombres de la ferme que la PA a démolie et allumée. Il semble par ailleurs que la fumée gêne fortement l'odorat puisque dans l'exercice de simulacre de blessés, tous les soldats cachés derrière les murs fumants n'ont pas été retrouvés.

Chaque chien touche une solde, comme les soldats, mais plus élevée. Ce qui a fait dire à un citoyen en gris-vert que l'expression « une vie de chien » ne correspondait peut-être plus à la réalité...

DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS
spécial enseignement CONTEMPORAIN
avec son
LIVRET MÉTHODOLOGIQUE
gratuit

...ou comment Larousse associe pour la première fois parents et professeurs aux progrès de l'élève

Pour les enseignants qui entreprennent actuellement un travail de rénovation de l'enseignement du français, le «DFC» est une mine inépuisable de moyens d'enrichir leurs techniques pédagogiques.

Pour les parents qui veulent suivre le travail scolaire de leurs enfants, le «DFC» est l'instrument de contrôle le plus sûr puisqu'il contient tout ce que doit connaître l'élève : vocabulaire, orthographe, prononciation, style, syntaxe, sens, nuances, construction de la phrase, grammaire...

Pour les écoliers et les lycéens qui découvriront qu'un dictionnaire de la langue peut être «autre chose» qu'un simple ouvrage de référence, le «DFC» constitue, en classe et à la maison, l'outil de travail le mieux adapté à leurs besoins car il développe le goût de la recherche, la curiosité de l'esprit et la pensée par analogie.

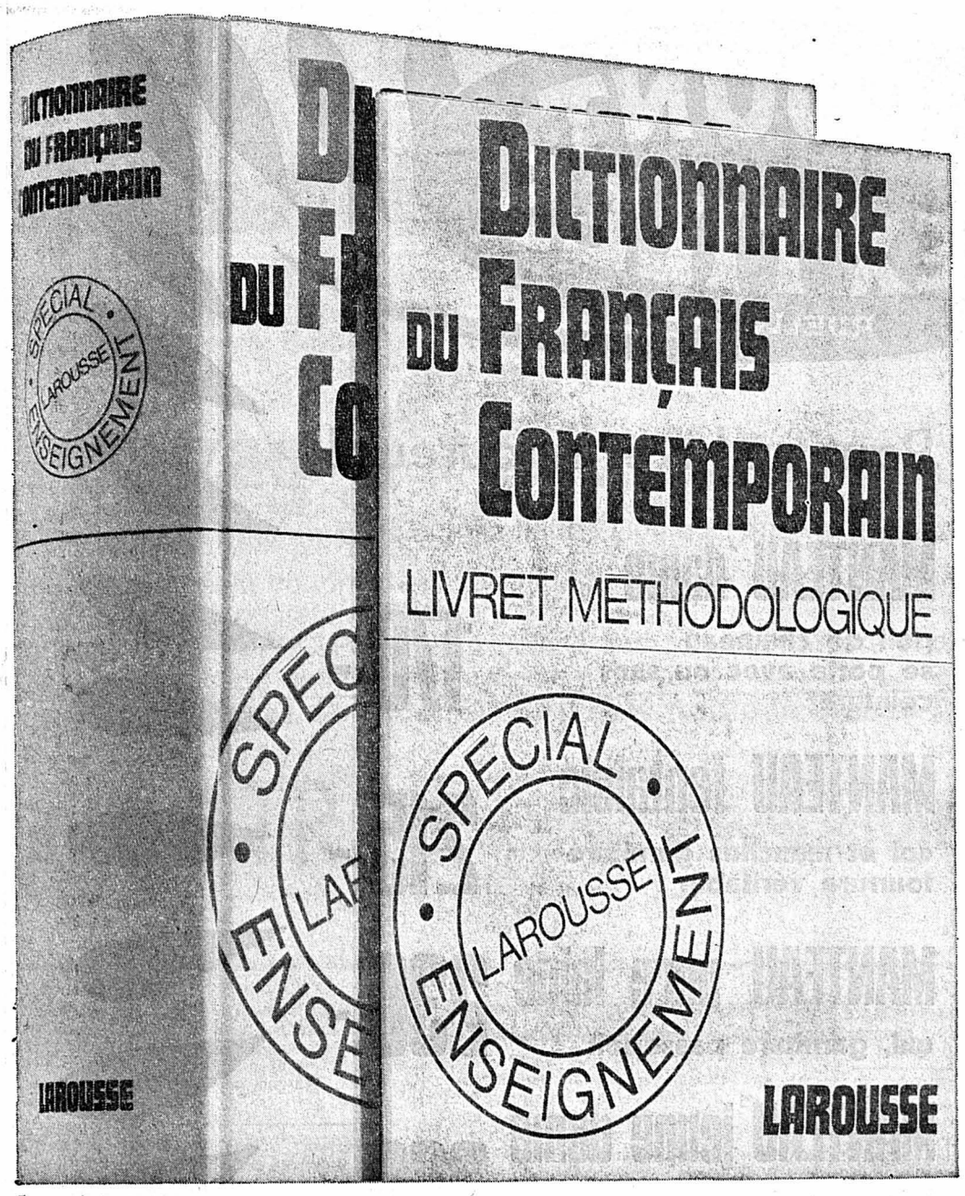

facile à emporter en classe:
14 x 19 cm; couverture cartonnée en couleurs.
le plus riche de textes pour son format:
1248 pages, 90 tableaux de grammaire;
85 tableaux de conjugaison.
CHEZ LES BONS LIBRAIRES

Larousse
vous en dit toujours plus!

FAN SPORTS L'EXPRESS

Opinions

Le Suédois de Lausanne est-il vraiment utile à son équipe ?

Depuis 34 matches, on attend le fameux coup franc de Grahn

La discussion au sujet de Grahn va bon train. Que vaut le Suédois ? Qu'apporte-t-il à Lausanne-Sports ?

Les avis sont nettement désavantageux à cette perle coûteuse, aux éclats assombris. Son engagement à Lausanne avait déjà soulevé des polémiques de genre tactique : sa manière de jouer convient-elle à l'équipe ? Un an durant, on tourna autour du pot et de cette alternative : Grahn au service de l'équipe ou l'équipe au service de Grahn.

Au cours de sa deuxième saison, impossible d'en savoir davantage, le problème étant celui du sexe des anges. Tout ce qu'on sait est que Lausanne a acheté une coûteuse vedette dont le rendement ne correspond pas aux espoirs. Elle disparaît dans l'anonymat et je défie quiconque non averti de la découvrir sur le terrain.

Incontestablement, Grahn n'est pas à sa place à Lausanne. Il souffre peut-être de la carence de l'environnement. A la pointe de l'attaque, comme finisseur, il lui faudrait Durn et Bosson comme pourvoyeurs.

LE SIGNE DE LA DÉCADENCE

Aujourd'hui, il n'y a que Guggisberg à voir un peu clair, et encore est-il tellement sollicité que sa forme s'en ressent. Impossible de compter sur Lala, intercepteur à la présence physique imposante, mais nul dans la relance du jeu et devenant toujours plus emprunté au fur et à mesure qu'il remonte le terrain.

Grahn souffre aussi du marquage étroit auquel le soumettent ses adversaires successifs ; mais dans quel stade évolue une vedette sans surveillance ? C'est son lot, sa croix, alors que ses qualités devraient lui permettre sinon de se tirer complètement de ce carcan, du moins d'occuper suffisamment de monde pour libérer d'autant les copains.

Le défaut de Grahn est de ne pas savoir garder le ballon. Sitôt en sa possession, il faut qu'il s'en débarrasse. Il évite les coups, tenant à durer. Autre signe de décadence : il n'en donne plus ! Souvenez-vous de ses débuts, de ce garçon hargneux, vindicatif, rapide sur l'os, toujours en « bisbille » avec l'un ou l'autre. La sagesse a ses sources mystérieuses : Grahn est sur le déclin. De tout le match contre Fribourg, il a commis une seule faute. Il est en train de gagner le Paradis.

DU POIL A GRATTER

Grahn au milieu du terrain est-il meilleur ? A choisir entre Kuhn, Odermatt et lui, lequel prendriez-vous ? Si l'on dit d'Odermatt qu'il est impossible à marquer, il suffit d'un bon bonhomme quelconque pour diminuer singulièrement le rayon d'action de Grahn. Là, son plaisir d'envoyer les copains « au charbon » trouve sa pleine expression. Mais qui envoie-t-il ? Deux ailiers, généralement la tête « dans un sac », à la bonne volonté évidente, mais galvaudant trop de ballons. Que de maladresses aux moments cruciaux ! La poudre du milieu de terrain, arrivée vers le but adverse, n'est plus que poil à gratter. Là non plus, les intentions de Grahn n'arrivent pas à se matérialiser.

Dès lors, que reste-t-il ? Un atout de frayeur pour la concurrence, quelques exploits épisodiques. Quant au public, il attend encore ses fameux coups francs : depuis trente-quatre matches.

A. EDELMANN-MONTY

AU PORTUGAL: 18 BUTS EN 3 MATCHES POUR BENFICA

BATAILLE RANGÉE EN ANGLETERRE

En Angleterre, les quatre premières équipes ont perdu. On assiste, ainsi, à un regroupement spectaculaire puisque onze formations ne sont séparées que par... trois points ! La bataille fait rage.

Depuis dix ans

A la faveur d'un retentissant 5-0, Liverpool a repris la tête avec quatorze points, à égalité avec Tottenham, qui n'avait plus connu pareil honneur depuis près de dix ans ! Everton a passé sous le joug à Birmingham (2-1). Ipswich a été battu à Londres, par Chelsea (2-0). Leeds et Arsenal ont connu pareille mésaventure. Norwich City a prouvé qu'il s'était acclimaté à la première division et c'est à un ancien pensionnaire de Highbury, Terry Anderson (deux buts) qu'échut la satisfaction de battre son ancien club. Les deux Manchester sont toujours en queue de classement, en compagnie de Leicester. Cependant, Manchester United a, enfin, obtenu sa première victoire de la saison en battant Derby County par 3-0. Est-ce le réveil qui lui permettra de se tirer d'affaire ? On le souhaite. Manchester City a, par contre, subi une correction à Stoke City (5-1). L'équipe de Francis Lee a du plomb dans l'aile.

Spectateurs repus

Trois clubs ont pris la tête du championnat d'Allemagne : l'inévitable Bayern de Munich, Borussia Mœnchengladbach et Stuttgart. Schalke 0-4 a surmonté sa défaite de la deuxième journée. Il a battu sans difficulté Fortuna Dusseldorf (3-1). Les spectateurs sont repus de sport, après les Jeux olympiques. On a noté une moyenne de 16.000 personnes par match. C'est mince pour le football allemand, qui est habitué à beaucoup plus.

Barcelone confirme

En Espagne, Barcelone confirme ses bonnes dispositions en battant Bétis de Séville dans son fief (0-2). Le Derby madrilène a tourné à l'avantage d'Atletico. C'est une surprise. Real de Madrid n'est pas au mieux de sa forme. Le moindre grain de sable bloque la machine. Le champion en titre compte déjà trois points de retard.

Saragosse, Espagnol de Barcelone, Atletico Bilbao et Atletico de Madrid suivent le chef de file à la trace.

Benfica, victorieux de Beira Mar par 9-0, a déjà marqué dix-huit buts en trois matches ! On se réjouit de revoir le club portugais en Coupe d'Europe des champions. En Hollande, on est tout étonné de trouver Ajax au deuxième rang... Feyenoord mène le bal avec un point d'avance sur son rival de toujours.

Gérald MATTHEY

LE MONDE DANS UN BALLON

Il est en tête du championnat de France

Angers terriblement efficace

Nice et Marseille, qui se côtoient depuis le début du championnat, continuent à se regarder dans les yeux, mais à la deuxième place du classement car, oh ! surprise, les deux clubs du Midi ont perdu lors de la dernière journée. C'est Angers qui file à l'anglaise et qui demeure la seule équipe française invaincue après sept journées de championnat.

TROIS BUTS D'EDWIGE

Les 20.000 spectateurs niçois pensaient, après un quart d'heure, alors que leur équipe menait (2-0) contre Angers, que la ratatouille était cuite, et pourtant... Tout d'abord, Lemée égalisait sur penalty, puis Edwige, le « pointeur » angevin, marquait trois buts à la grande consternation d'un public au début bouillant, ensuite pétrifié.

Les Marseillais ont moins bien réussi à Nancy que contre Juventus à Lyon. Privé de Novi et Skoblar blessés, ils auront compris que deux hirondelles faisaient le printemps et que, sans leurs supervedettes, ils n'étaient pas meilleurs qu'une autre équipe française. Mais ce soir, à Turin, les Marseillais seront au complet, du moins l'espèrent-ils. En cas de qualification, la cité marseillaise vivrait une folle nuit qui n'aurait rien à envier à celles de Rio. L'optimisme étant de rigueur au bord de la « Grande bleue », le pastis est déjà au frais.

A LA TRAINE

Chapuisat continue son pensum au F.-C. Paris. Malgré son talent et celui de ses coéquipiers Solas, Rostagni et Bras, l'équipe parisienne ne parvient pas à sortir des profondeurs. Devant seulement 5000 spectateurs, au Parc des Princes, l'équipe parisienne n'a obtenu qu'à l'arraché un match nul contre Valenciennes (1-1). Reims, lui aussi, déçoit : il est assis à la dernière place avec Ajaccio et Sedan. Les Rémois ont cependant l'excuse d'être handicapés par l'absence de Georges Lech, opéré du ménisque. Cette absence n'est pas seulement dramatique pour Reims, mais également pour l'entraîneur national Boulogne, qui cherche un animateur pour le très prochain France - URSS.

Jean-Marie THEUBET

yachting

Quatrième titre pour Claude Momo

Le championnat suisse de la série des « Flibustiers » s'est déroulé la semaine dernière, sur six régates, à Engelberg. Trente et un bateaux ont pris part à cette compétition qui est retée indécise jusqu'à la fin. Les Genevois se sont particulièrement illustrés puisqu'ils ont enlevé deux des cinq premières places. Le titre est revenu, pour la quatrième fois consécutive, au Versoisien Claude Momo, accompagné de P.-G. Gay. J.-F. Cormibœuf (C.V.C.) est le grand battu de ce championnat. Après avoir terminé 2me chez les « 420 » et les « 485 », il a obtenu le même rang dans la série qui nous intéresse !

Classement : 1. C. Momo (CNV) ; 2. J.-F. Corminbœuf (CVC) ; 3. B. Meyer (SCS) ; 4. R. Kempf (YCB) ; 5. D. Spaehni (YCG).

escrime

Excellente tenue des juniors suisses

Dominés par les Autrichiens dans la compétition par équipes, les juniors suisses se sont rachetés dans l'épreuve individuelle au fleuret, à Dornbirn. Chez les filles, la championne suisse, Antoinette Blum, s'est imposée alors que chez les garçons, quatre tireurs helvétiques se sont qualifiés pour la poule finale. Résultats :

Filles (52 concurrentes) : 1. A. Blum (S) 4 victoires. 2. R. Wyser (S) 3. 3. M.-C. Bétrix (S) 3. 4. F. Helbling (S) 2. 5. S. Fankhauser (S) 2. 6. H. Muller (S) 1. — **Garçons (58 concurrents) :** 1. H. Lindner (Aut) 5 victoires. 2. P. Gaille (S) 3. 3. N. Ullrich (S) 2. 4. G. Hofmuller (Aut) 2. 5. O. Reymond (S) 2. 6. H. Theiler (S) 1.

Tournoi au sabre : 1. H. Hradez (Aut) 8 victoires. 2. W. Hagen (Aut) 6. 3. H. Diringer (Aut) 5. 4. M. Leyrer (S) 5.

marche

Valloton remporte « Minuit-Midi »

Le Genevois Michel Valloton a remporté l'épreuve internationale « Minuit-Midi », organisée par le Club de marche de Lausanne, à l'occasion de son vingtième anniversaire.

Résultats : seniors A : 1. Valloton (Genève) 100 tours de 1 km 174 - 117 km 400 ; 2. Giroz (Monthey) 92 tours ; 3. Marclay (Monthey) 91 ; 4. Siffert (Lausanne) 88 ; 5. Schlaeppi (Yverdon) 84. **Seniors B (4 heures) :** 1. Decoppet (Yverdon) 33 tours. **Juniors (2 heures) :** 1. Piana (Monthey) 21 km 132. **Dames (5 km) :** 1. C. Narda (Lausanne) 40'56".

PREMIÈRE JOURNÉE AVEC QUELQUES SURPRISES EN ITALIE

La «Juve» est repartie du bon pied

Aurait-on retrouvé (ou conservé !) de mauvaises habitudes dans le championnat d'Italie dont le coup d'envoi a été donné dimanche ? La question peut se poser en constatant que, d'ores et déjà, deux rencontres se sont terminées sur des résultats « à lunette », résultats d'autant plus inquiétants que, parmi les équipes concernées, figurent deux favoris.

On accordera quelques excuses à Inter qui était privé de son « stratège » Corso et qui, d'autre part, jouait sur le terrain de son adversaire (Lazio) mais on se montrera moins indulgent à l'égard de Riva et de ses camarades, qui pourraient bien regretter ce manque d'efficacité. Il n'empêche que, pour Atalanta, passer par Cagliari et y sauver un point doit dépasser les espérances même les plus optimistes.

SANS COMPLEXE

Mais ne peignons pas trop le diable sur la muraille. Juventus, tout auréolée de son titre, n'a pas pour autant renié les principes qui lui permirent d'enlever le « scudetto ». L'offensive lui ayant valu les honneurs, elle continue dans cette voie et, bien qu'en déplacement, elle ne s'est pas contentée de rechercher le partage des points. Gagner 2-0 à Bologne, tout le monde, même parmi les favoris, ne pourra pas en dire autant à la fin de la saison. Mais on a vu mieux encore, tout au moins en ce qui concerne le nombre de buts réalisés : quatre à Milan, tous en faveur de Rivera et de ses camarades, face à Palerme. Autant à Vérone mais, cette fois, partagés « chrétiennement » entre les maîtres de céans et Rome.

TURIN AUSSI

Tirant exemple de son rival local, Turin a tenu, lui aussi, à prendre un bon départ et il a prouvé que son attaque pouvait rivaliser avec les meilleures de la péninsule. Vicence en a fait les frais (3-0).

Il y eut également deux rencontres avec une seule réussite à la clef. Si l'on peut considérer comme logique la victoire obtenue par Naples aux dépens du néo-promu Ternana, on admettra que la victoire de Fiorentina à Gênes constitue une petite surprise. Sampdoria avait pour habitude de se montrer d'une certaine intransigeance à domicile. Mais, peut-être, faudra-t-il compter sérieusement avec les Toscans.

Ca.

ZÉRO A ZÉRO. — C'est par ce résultat qu'Inter (représenté ici par Boninsegna, à gauche) a commencé le nouveau championnat. Il est vrai que Pulici, gardien de Lazio, n'est pas le premier venu. (Téléphoto AP)

Neuchâtel Xamax entend bien passer sa colère sur Chênois

Le match de demain soir, entre Neuchâtel Xamax et le C.S. Chênois, suscite un grand intérêt dans le public. Chose curieuse, la défaite enregistrée par les gars de Mantula à Bellinzone semble encore accroître cet intérêt, alors que Neuchâtel Xamax aurait pu craindre de voir le contraire se produire.

Indépendamment de la valeur de Chênois, qu'il sera fort intéressant de découvrir, un autre élément retient l'attention avant cette rencontre au sommet de la ligue B : comment Neuchâtel Xafax réagira-t-il après sa première défaite de la saison ? C'est la question que beaucoup se posent. Ce match aura donc valeur de test, et comme il se produira face au premier du classement, le résultat donnera une indication plus que jamais sérieuse sur les qualités techniques et morales de la troupe de Mantula.

Ceux qui ont suivi le match Bellinzone - Neuchâtel Xamax savent qu'il n'y a rien à craindre de ce côté mais, comme toujours, on veut une preuve tangible. Les joueurs sont bien décidés à la donner. En rentrant de Bellinzone, l'envie de faire payer à d'autres la mésaventure de samedi était dans tous les esprits. « On se vengera sur Chênois », nous ont dit plusieurs joueurs. Il y a de quoi se réjouir. Si Neuchâtel Xamax parvient à renouveler sa performance de Bellinzone, il va en ébahir plus d'un.

Le plus grand problème de Mantula semble donc être, aujourd'hui de freiner l'ardeur de ses « poulains » plutôt que de les pousser et de les fustiger.

F. P.

olympisme

Montréal désire organiser des Jeux «modestes»

Le premier ministre canadien, Pierre Elliot Trudeau, a déclaré, à Vancouver, qu'il ne serait pas sage que les Jeux olympiques de Montréal en 1976 aient autant d'ampleur que ceux de Munich. Le premier ministre a souligné, d'ailleurs, que l'objectif du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, était d'organiser des Jeux plus modestes, de sorte qu'il n'en coûte rien aux contribuables fédéraux.

En ce qui concerne les Jeux d'hiver de 1976, un représentant républicain de l'Alaska, M. Nick Begich, a estimé que l'aide fédérale de 15 millions que le Congrès doit accorder au comité d'organisation de Denver est nettement insuffisante. La motion fixant l'aide fédérale à 15 millions a été adoptée le 15 septembre dernier par le Sénat et passe, actuellement, devant la sous-commission de l'intérieur de la Chambre des représentants, dont M. Begich est le président.

Si nous croyons aux bienfaits de l'éducation physique, nous devons fournir l'argent nécessaire à la construction des installations, a-t-il dit. **Si nous arrêtions seulement pour une journée le financement de la guerre au Viet-nam, nous pourrions, alors, construire toutes les installations dont nous avons besoin.**

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

hockey sur terre

Championnat suisse

Championnat suisse de série A : Blauweiss Olten - Servette 0-2 ; Lucerne - Lausanne 2-O ; Stade Lausanne - Rotweiss Wettingen 0-6 ; Black Boys - Olten 1-2.

Ligue nationale B, groupe ouest : Berne - Neuchâtel 4-0 ; **groupe est :** Grasshoppers I - Bâle 2-2 ; Red Sox - Lugano 2-0 (0-0).

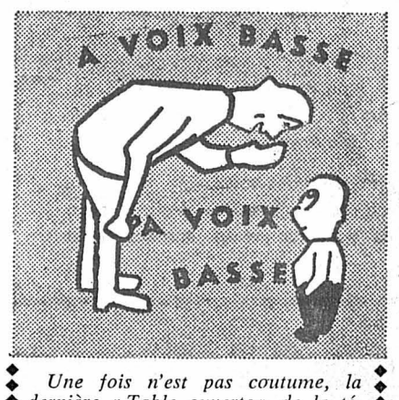

Une fois n'est pas coutume, la dernière « Table ouverte » de la télévision était consacrée au sport, plus particulièrement aux résultats des Suisses aux Jeux olympiques de Munich.

Bons ou mauvais ? La question était moins de savoir y répondre que de déterminer les moyens à améliorer ces résultats. Tout le monde est d'accord : la situation exige des sacrifices que tout un chacun n'est pas prêt à supporter.

Comme partout, ce sont toujours aux autres à se dévouer ! Les athlètes, parpriorité, pardi ! S'ils le font c'est que ça leur plaît ! Ainsi, raisonne Monsieur Tout-le-monde.

Mais alors, pourquoi leur demander la lune, s'identifier à leurs succès, si, du haut en bas de l'échelle, ils n'ont pas tout le peuple derrière eux ? Le bas de l'échelle, c'est le préau, la cour d'école, là où se décident les vocations. Que d'interdictions ! Où l'enfant prendra-t-il goût au sport, si les mètres carrés directement à sa portée lui sont refusés ?

J'imagine le concierge s'arrachant à la télévision sportive pour crier aux gosses de cesser de jouer dans la cour.

Tous concernés ? Oui, et comment ! DEDEL

boxe

LE NEUCHÂTELOIS JOSÉ HALDI PROFESSIONNEL

Au cours d'une séance tenue à Berne, la Fédération suisse de boxe a décidé de délivrer des licences professionnelles à trois boxeurs : Ruedi Vogel (25 ans), José Haldi (20) et Armin Rindlisbacher (27). Ainsi, avec le champion d'Europe Fritz Chervet, Eric Nussbaum, Jean-Pierre Friedli, Max Hebeisen et Walter Blaser, la boxe helvétique compte, maintenant, huit professionnels. Le Bâlois Rudi Vogel combattra dans la catégorie des poids plume, sous la direction de Willy Vollenweider et de l'ancien champion suisse Bela Horvath. Quant au Neuchâtelois José Haldi, entraîné par l'Italien Vittorio Spiroli, et au Bernois Armin Rindlisbacher, qui fait partie de la salle dirigée par Charly Buhler, ils boxeront dans la catégorie des poids welters. Rindlisbacher fut, notamment, champion d'Europe des policiers.

D'autre part, les multiples champions suisses Hans Schaellebaum (Rorschach) et Toni Schaer (Bienne) ont annoncé leur retrait de la compétition. Schaer avait encore participé aux derniers Jeux olympiques, à Munich.

NEUCHATEL FC

Stade de la Maladière — Jeudi 28 sept. à 20 h 15

REÇOIT

C.S. CHÊNOIS

19 h 15, match des réserves

En dessous de 18 ans : entrée gratuite (pièce d'identité)

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel N° 9

AVERTISSEMENTS

Gérard Vuilleumier, F.C. Saint-Imier junior B ; Giancarlo Favre, Saint-Imier junior A ; Jean-Marie Fusi, Deportivo I ; Antonio Madera, Deportivo I ; P.-Yves Eisentig, Le Locle III ; Bruno Fornasiere, Ticino II ; Claude Humbert-Droz, Lignières Juniors A, P.-André Buhler, Châtelard juniors A ; Joseph Zamataro, Châtelard juniors A ; Roger Schenk, Boudry juniors A ; Daniel Chardon, Travers juniors B ; François Claude, La Chaux-de-Fonds juniors B ; Philippe Gremaud, Les Bois juniors B ; André Clerc, Floria I a ; Raphaël Bischoff, Neuchâtel Xamax II ; Gianni Moretti, Fleurier I (match du 20 septembre) ; Michel Grisel, Travers I ; Michel Dupasquier, Saint-Blaise I ; Joachim Herranz, Superga II ; Pierre-André Rognon, Béroche I ; Jacques Gyger, Corcelles II ; Giorgio Chiantaretto, Ticino I ; Mauro Gallino, Ticino I ; Patrizio Paglia, L'Areuse II ; Italo Minuti, L'Areuse II ; Georges Frey, Saint-Sulpice I ; Gino Gerosa, Serrières II ; Paul Baracchi, Ticino vétéran ; Antonio Abeledo, Espagnol I a ; Lucien Cavaler, Dombresson II ; Hansy Gindraux, Helvétia I ; Joseph Rigolet, Boudry vétéran ; Franco Perone, Audax II ; J.-Pierre Frascotti, Audax II ; Josy Vuyica, Audax II ; Mario Perone, Audax II ; Tarcisio Chisoni, Superga I ; Club pour Bernard Schmidt, Etoile juniors inter B ; Claude-Alain Bieri, Floria I a ; Silvestro Sciarillo, Superga II ; Paul Schweizer, Corcelles II ; Jean-Bernard Dubois, Le Locle II ; Luis Fafian, Espagnol I a ; Claude Galley, Le Parc vétéran ; Roland Droz, Fontainemelon II ; Adriano Cagnola, Coffrane I ; Gérald Clément, Couvet I ; Enzo Leonini, Superga I ;

DUEX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Patrice Grimm, F.C. Fontainemelon juniors A ; Santo Simone, Dynamic I ; Jean-Claude Messerli, Etoile vétéran ; Claudio Personeni, Audax II ; Giuseppe Perone, Audax II.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Joseph Cornali, Cressier juniors A.

QUATRE MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Marc Morandi, Saint-Imier juniors B.

SUSPENSION IMMÉDIATE ET JUSQU'A NOUVEL AVIS

Clive Raffaeli, Coffrane I.

IMPORTANT

Nouvel adresse du « convocateur » : Michel Tschanz, Girardet 35, 2400 Le Locle. Tél. (039) 31 66 44.

Comité central A.C.N.F.

Le secrétaire : René HUOT — Le président : J.-P. BAUDOIS

Plusieurs matches en cours de semaine à Neuchâtel

En raison de la Fête des vendanges, plusieurs matches auront lieu au milieu de cette semaine, à Neuchâtel. En voici l'horaire :

LIGUE B. — Jeudi à 20 h 15 Neuchâtel Xamax-Chênois. Réserves à 19 h 15.

IIe LIGUE. — Jeudi à 18 h 30 (Chanet) Neuchâtel Xamax II-Corcelles I.

IIIe LIGUE. — Mercredi à 20 h Neuchâtel Xamax III-Comète.

JUNIORS D. — Jeudi à 15 h 30 Neuchâtel Xamax-Granges.

JUNIORS E. — Jeudi à 13 h Neuchâtel Xamax-Comète ; jeudi à 15 h 30 Neuchâtel Xamax-Granges.

Les autres matches auront tous lieu le week-end prochain, selon l'horaire que nous publierons dans notre page spéciale du vendredi.

Résultats complémentaires

IVe ligue : Coffrane - Les Bois Ia 0-3 ; Les Ponts - La Sagne II 1-3. **Juniors A :** Buttes - Gorgier 3-0. **Juniors C :** Fontainemelon - Hauterive 3-8. **Juniors E :** Le Locle - Le Parc 4-1 et non pas 1-4.

A tous ceux qui désirent conduire (une automatique) correctement :

Daf 55 de luxe

Luxueuse, spacieuse et d'une conduite sans histoire: simplement donner des gaz, freiner – et jouir pleinement du plaisir de rouler!

DAF mieux qu'une auto – une automatique!

Essai sans engagement auprès de:

2000 Neuchâtel : M. et J.-J. Segessemann & Cie
Garage du Littoral, 51, rue Pierre-à-Mazel
Tél. (038) 25 99 91

26.1.4

OFFRES D'EMPLOIS

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds
Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S.A.

Le développement de notre installation de traitement des données au moyen d'un ordinateur IBM 360-30-64K, système d'exploitation DOS, offre des possibilités intéressantes pour un

opérateur

ayant si possible quelque expérience dans le domaine.

— Formation continue
— Horaires souples.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la Direction du personnel de la Fabrique d'Horlogerie CHS. TISSOT & FILS S.A., LE LOCLE. Tél. (039) 31 36 34.

LE PRÉLET S.A.
Fabrique de cadrans

ESCO S.A.
Fabrique de machines

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

engagent tout de suite ou pour époque à convenir :

STANDARDISTE

connaissance des langues française et allemande indispensable.

CONSTRUCTEURS

pour le bureau d'études.

JARDINIER

capable de diriger les travaux d'entretien des jardins et la décoration florale des immeubles dépendant des Usines.

OUVRIERS

spécialistes ou à former sur la mécanique.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous préalable à :
ESCO S.A., Fabrique de machines,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 12 12.

1972 1872 LA GENEVOISE ASSURANCES

Pour le service des **assurances véhicules à moteur** (responsabilité civile, occupants et casco) de notre siège de Genève, nous cherchons un

collaborateur

de langue maternelle allemande, ayant de bonnes connaissances de français, pour seconder efficacement le chef de ce service. En cas de convenance, nous aimerions confier à ce spécialiste la responsabilité des affaires de Suisse alémanique dans ce secteur.

Nous offrons à un candidat qualifié un poste intéressant, susceptible de développement.

Excellentes caisse de pension et prestations sociales.

Prière d'adresser offres manuscrites à notre chef du personnel.

Discrétion assurée.

Direction générale
Place de Hollande 2, 1211 Genève 11
✆ 022 - 25 03 88

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Nous désirons engager pour l'un de nos départements, section

transport

un

collaborateur

de langue maternelle allemande, ayant quelques connaissances de français et d'anglais.

Les candidats ayant de l'expérience dans le commerce international ou les assurances auront la préférence. Nous nous chargerons cependant volontiers d'assurer la formation d'un jeune employé de commerce à la recherche d'un travail intéressant.

Notre service du personnel renseignera et recevra volontiers les personnes intéressées.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, interne 208.

sécurité aérienne

Vous intéressez-vous
A L'ÉLECTRONIQUE ?

Technique analogue, digitale, d'impulsion UHF-SHF
Si oui, venez nous voir !
Nous installons, testons et entreprenons les installations électroniques pour la sécurité aérienne à

l'aéroport de Genève-Cointrin

et cherchons des :

mécaniciens sur appareils électroniques
monteurs d'appareils électroniques et de télécommunication
radio-électriciens

Vous aurez l'occasion de vous familiariser avec l'un des domaines suivants : **radar, navigation, communication, appareils météorologiques.**

Nous offrons des places stables, une activité intéressante et variée, possibilités d'avancement, sécurité sociale étendue.

Les intéressés de nationalité suisse sont priés de demander la formule d'inscription ou d'adresser leurs offres à :

RADIO-SUISSE

Société anonyme de télégraphie et téléphonie sans fil, Division technique, case postale, 3000 Berne 25.
Téléphone (031) 41 33 31. Demander M. A. Scheidegger.

FRISCO FINDUS

Dans notre dépôt de Neuchâtel, il y a lieu de repourvoir le poste d'un

MAGASINIER

Activité qui requiert une personne capable de travailler de manière indépendante et d'assumer certaines responsabilités, somme toute : une personne sur laquelle nous pouvons compter en toute circonstance.
De notre part, nous offrons un salaire concordant avec les temps actuels et des performances sociales avantageuses.
Avez-vous la conviction d'être l'employé que nous cherchons ? Le cas échéant, notre chef de dépôt, M. Grözinger, attend votre appel téléphonique au numéro (038) 24 79 89.
FRISCO-FINDUS-dépôt, rue des Tunnels 2, 2000 Neuchâtel.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurce, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

PUBLICITAS

succursale de Neuchâtel

engage tout de suite ou pour date à convenir

DACTYLO

habile et consciencieuse.

Nous offrons :

— situation stable et bien rémunérée
— semaine de 5 jours
— caisse de retraite ou d'épargne.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 25 42 25 ou adresser offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Direction.

L'annonce reflet vivant du marché

Pour Neuchâtel-centre,
nous engageons une

VENDEUSE
ou VENDEUSE DÉBUTANTE

Activité variée et intéressante. Emploi stable. Ambiance agréable.

Téléphoner au (038) 24 18 19.

Entreprise de moyenne importance, des environs immédiats de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

SECRÉTAIRE

sachant organiser et travailler de manière indépendante pour assurer la tenue d'un poste à responsabilités au département des ventes.

Nous offrons un emploi stable, varié et intéressant dans une entreprise jeune et moderne, une rémunération en rapport avec les capacités.

Nous demandons employée qualifiée, ayant quelques années de pratique, sachant rédiger et prendre du courrier sous dictée.

Faire offres sous chiffres, AG 2289, avec curriculum vitae, au bureau du journal.

MÉCANICIENS
MÉCANICIENS-OUTILLEURS

Si vous aimez votre métier,

si vous préférez l'atmosphère d'une petite équipe jeune et dynamique à celle d'une grande usine,

si vous désirez participer à de belles réalisations tout en obtenant les avantages matériels espérés,

ne tardez pas à téléphoner au **No (038) 57 14 66,** pour fixer l'heure de visite à la

fabrique FELCO FELIX FLISCH,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane (NE).

Nous désirons engager pour l'un de nos services un ou une

employé (e)

stable, de langue maternelle française, ayant si possible des connaissances d'allemand.

Ce poste, pour lequel il n'est pas indispensable de connaître la dactylographie ni d'être en possession d'un diplôme commercial, conviendrait surtout à une personne ayant le goût des chiffres et du travail soigné.

Si votre travail actuel ne vous satisfait plus et même si vous n'avez jamais encore travaillé dans un bureau, prenez donc contact avec notre service du personnel : il vous renseignera volontiers.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71 (interne 315).

Portescap

Service du Personnel
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, un

agent de méthodes

pour études et réalisations de travaux variés au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Profil désiré :

— apprentissage complet de mécanicien de précision ou horloger
— formation BTE, ASET ou équivalent ; éventuellement possibilité de compléter une formation en cours.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à Portescap, rue Jardinière 157, la Chaux-de-Fonds.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

football

Devant... 4800 spectateurs !

Face à une modeste formation nîmoise Grasshoppers se qualifie en coupe UEFA

GRASSHOPPERS-NIMES 2-1 (2-0)

MARQUEURS : Muller 19me ; Citherlet (pénalty) 37me ; Adams 49me.

GRASSHOPPERS : Deck ; Malzacher, Citherlet, Ohlhauser, Staudenmann ; Dimmeler, Groebli, Bigi Meyer ; Peter Meier, Mueller, Winiger. Entraîneur : Hussy.

NIMES : Landi ; Kabile, Auge, Betton, Odasso ; Mezy, Adams ; Pircalab, Pirmayer, Vergnes, Dell'Oste.

ARBITRE : M. Keizer (Hollande).

NOTES : Stade du Hardturm. Terrain en bon état. Soirée fraîche. 4800 spectateurs. A la 36me minute, Muller est fauché dans la surface de réparation des Nîmois ; c'est pénalty que marque Citherlet. Dès la seconde mi-temps, Dell'Oste cède sa place à Moretti. Avertissement à Adams à la 70me. A la 76me, Groebli sort au profit de T. Niggl. Coups de coin : 7-3 (6-1).

AUCUN PROBLÈME

Grasshoppers n'a pas dû sortir le grand jeu pour assurer sa qualification au prochain tour de la coupe UEFA. A la mi-temps la cause était déjà entendue ! Face à une équipe nîmoise qui manqua de panache, les hommes de René Hussy ne se livrèrent, en fait, qu'épisodiquement. Le match ne fut donc pas enthousiasmant. Les Nîmois — ils s'étaient promis de tenter le tout pour le tout — ne parvinrent même pas au début de la rencontre à dominer le débat. Lents, mal inspirés dans les passes, ils ne posèrent aucun problème aux défenseurs zuricois qui ne firent aucun effort pour enrayer les timides attaques françaises. Le seul arrêt difficile que dut entreprendre Deck se situa à la 19me minute sur un coup franc tiré par Pirmayer.

Le but que marqua Nîmes au début de la seconde mi-temps ne changea pas grand chose au déroulement de la partie. Certes, les Français se montrèrent plus entreprenants ; mais, les meilleures actions d'ensemble furent l'apanage des Grasshoppers qui ne parvinrent cependant plus à surprendre l'excellent gardien Landi.

La leçon qu'il convient de tirer de cette rencontre, c'est que le football professionnel français n'est pas meilleur que le nôtre ! Il ne faut en effet pas oublier que Nîmes termina la saison dernière à la seconde place derrière Marseille ! Seuls trois joueurs nous ont favorablement impressionné : le gardien Landi, l'international Mezy et le Noir Adams. Encore en course dans cette coupe de l'UEFA, Grasshoppers devra cependant s'améliorer s'il entend poursuivre sa carrière et conserver sa première place en championnat suisse de ligue A.

En effet, les Zuricois, s'ils plurent par certains de leurs mouvements, manquèrent de constance dans l'effort et ressentirent une certaine fatigue en seconde mi-temps.

G.DENIS

Coupe des coupes

Atletico Madrid * - Bastia 2-1 (1-0)

Coupe UEFA

Eintracht Francfort - **Liverpool 0-0**
Grasshoppers - Nîmes 2-1 ((2-0)

* Le club en caractère gras est qualifié à l'issue de ces 32mes de finale.

DÉBORDEMENT. — Muller passe la défense nîmoise représentée par Kabile (au centre) et Odasso.

(Téléphoto AP)

LES SÉLECTIONS DE MICHAUD

MATHEZ (NEUCHÂTEL XAMAX) AVEC SUISSE B

Les joueurs qui participeront aux matches internationaux Danemark-Suisse et Wurtemberg-Suisse « B » du 4 octobre (respectivement à Copenhague et à Scheveningen ont été désignés. La sélection pour l'équipe « A » comprend seize joueurs parmi lesquels six Bâlois.

LES JOUEURS SÉLECTIONNÉS

Equipe nationale. — Gardiens : René Deck (Grasshoppers) et Mario Prosperi (Lugano). — Défenseurs et demis : René Nasler, Walter Mundschin, Karl Odermatt et Peter Ramseier (Bâle), Kobi Kuhn et Pirmin Stierli (Zurich), André Meyer (Grasshoppers), Anton Weibel (Sion) et Gilbert Guyot (Servette). — Attaquants : Walter Balmer et Otto Demarmels (Bâle), Daniel Jeandupeux et Fritz Kuenzli (Zurich) et Kurt Mueller (Grasshoppers).

Suisse « B ». — Gardiens : Erich Burgener (Lausanne) et Hans Kueng (Winterthour). — Défenseurs et demis : Rolf Bollmann (Winterthour), Fredi Groebli et Max Malzacher (Grashoppers), Ueli Guggisberg (Lausanne), Arc Schnyder (Servette), Urs Siegenthaler (Bâle), Jean-Yves Valentini (Sion) et Rolf Voegeli (Young Boys). — Attaquants : Gérard Castella et Joerg Pfister (Servette), Guy Mathez (Neuchâtel Xamax), Peter Risi (Winterthour) et Marcel Cornioley (Young Boys).

Engagé le même jour (4 octobre) dans un match de championnat de France avec Paris contre Red Star, Chapuisat ne sera pas à Copenhague. L'ex-Lausannois sera à la disposition de Bruno Michaud pour le match éliminatoire de la coupe du monde contre l'Italie, le samedi 21 octobre à Berne.

Delémont qualifié en coupe de Suisse

DELÉMONT - BETTLACH 2-1 (0-1)

MARQUEURS : Meyer 30me ; Trajkovic 59me ; Fink (penalty) 75me.

ARBITRE : M. Haenggi (Aesch).

DELÉMONT : Demuth, Babey, Lauper, Hof, Conti ; Meury II, Fink I, Trajkovic ; Bernal, Missana (Kaelin), Fleury (Rossinelli).

PROBLÈMES

Cette rencontre s'est jouée au stade du Tirage à Porrentruy. Delémont ne possédant pas d'installations permettant le déroulement des matches en nocturne. Bettlach a posé de nombreux problèmes aux Jurassiens. Ce club de deuxième ligue qui opérait par des contre-offensives de bon aloi parvint même à prendre l'avantage avant la pause.

Abusant de la manière forte, les Soleurois multiplièrent les charges irrégulières. Les fautes qui furent sanctionnées à leur encontre les perdirent finalement puisque ce sont la transformation d'un penalty et d'un coup franc tiré de 25 m qui ouvrit la porte de la qualification aux Delémontains.

Ceux-ci, durant la seconde période surtout, ont prouvé que la différence de ligue parlait en leur faveur.

C'est à Olten que les Jurassiens se rendront lors du prochain tour de la coupe.

Liet

cyclisme

Il s'attaquera sans doute au record d'Ole Ritter

Merckx décidé à prendre des risques

Depuis la fin du Tour de France, des championnats du monde peut-être, Eddy Merckx est devenu beaucoup plus discret. On n'entend guère parler de lui, si ce n'est à l'occasion d'une victoire, événement dont il ne peut se passer : un doublé Tour du Piémont - Tour du Mendrisiotto, par exemple, puis la course de Montjuich, à Barcelone.

DIFFICULTÉS

Le quadruple vainqueur du «Tour» n'en est pourtant pas moins très actif : ses critériums l'accaparent (même s'il a volontairement restreint sa tournée), sa qualité de père aussi, puisqu'il dit vouloir rester le plus souvent possible à la maison depuis que son deuxième enfant, un petit garçon, est né.

Par ailleurs Eddy Merckx est maintenant fermement décidé à tenter de battre le record de l'heure : **Je vais me lancer dans cette aventure c'est presque certain. Mais ce n'est pas facile. Et j'éprouve quelques dificultés à m'entraîner. La piste du Vigorelli est en effet, en réfection. Quant au vélodrome de Rome, ce sont ses tribunes qui font actuellement l'objet de travaux.. Je vais donc attendre la mi-octobre pour faire quelques essais, après le Tour de Lombardie et le Trophée Barracchi. Là, je verrai ce que je vaux. Si tout va bien, je pense que j'irai à Mexico.**

PLUS DE RISQUES QUE DE GLOIRE

Eddy Merckx entend donc profiter de l'altitude et de ses bienfaits, comme l'avait fait Ritter, détenteur du record. Tentative périlleuse, qui demande une préparation spéciale et qui n'offre qu'un bien moyen pourcentage de réussite. Mais, au fait, pourquoi le Belge entreprend-il une telle aventure, qui peut nuire à sa réputation plus que l'augmenter ?

Je connais les risques que je cours. Des risques qui ne seront compensés par rien, ni argent, ni même renom. Mais, c'est peut-être justement pour ça que ça m'intéresse. Et puis, je crois que pour un coureur comme moi, qui a déjà presque tout eu, le record de l'heure est une nouvelle raison de se battre, un nouvel objectif, qu'il faut essayer d'atteindre alors que la condition est encore parfaite. Il n'est pas question d'attendre la fin de la carrière, comme le pensent certains.

S. DOURNOW

VAN IMPE ET THÉVENET «A TRAVERS LAUSANNE»

Le 8 octobre, dans les rues de la capitale vaudoise, la grande course cycliste **« à travers Lausanne »** va réunir un nombre record de participants dans toutes les catégories. L'horaire est celui qui fut appliqué toutes ces dernières années : départ des juniors à 9 h 45, qui seront suivis des professionnels en ligne, des amateurs, des élites et enfin des professionnels contre la montre, qu'un autobus spécialement aménagé aura ramenés avec leur vélo à Ouchy, par le détournement nord.

On verra certainement l'élite de nos amateurs, ceux-là mêmes qui se sont si bien comportés au Tour de l'Avenir, opposés notamment au médaillé olympique Xaver Kurmann et à de très bons coureurs italiens (une équipe complète de Bergame est en tractations avec les organisateurs), et de Français particulièrement redoutables.

Chez les professionnels, quelques contrats signés, qui seront suivis d'autres, sont parvenus à la Pédale Lausannoise qui met l'épreuve sur pied. Il s'agit de Lucien Van Impe, l'excellent petit grimpeur qui peut lui aussi s'imposer dans les rues pentues de la ville, de Bernard Thévenet, vainqueur au Tour de Romandie cette saison, et qui reste un des meilleurs Français, de Zoetemeik enfin, un des rivaux les plus coriaces d'Eddy Merckx.

D'autres noms sont sur les listes.

motocyclisme

Un triomphe de plus

SUISSES INTOUCHABLES AU MT-VERDUN

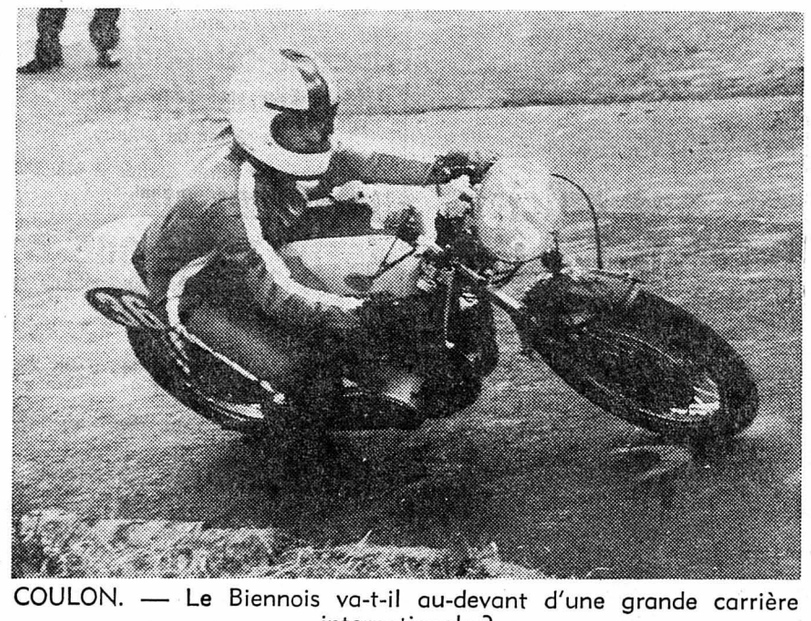

COULON. — Le Biennois va-t-il au-devant d'une grande carrière internationale ?

(Avipress - Pécoud)

Que les pilotes motocyclistes passent pour maîtres dans les épreuves de côte à l'étranger, c'est compréhensible, vu que plus des deux tiers des manches du championnat suisse sont justement des courses de côte.

Mais, depuis deux ans, c'est un véritable monopole que les pilotes helvétiques exercent au-delà de nos frontières, dans les épreuves de la spécialité. Outre le championnat d'Europe de la montagne, qui a vu le Bernois Walter Rungg décrocher, cette année, son quatrième titre et où les Suisses occupent en masse le haut du palmarès, d'autres épreuves internationales sont également dominées outrageusement par nos représentants.

Dimanche dernier avait lieu, en France, la course de côte du Mont-Verdun. Le Biennois Philippe Coulon, sur « Yamaha », champion suisse 1972 des 250 cmc, s'est imposé dans sa catégorie en montant en 2'09"7. Il prenait près de deux secondes à ses suivants immédiats, Ewig et Sauter. C'est également le champion suisse 1972 de la catégorie, le Vaudois Gilbert Piot, qui a remporté l'épreuve des 500 cmc. Au guidon de son « Egli-Kawasaki », il a réalisé 2'04"4. Ewig prenait à nouveau le deuxième rang et Longet s'octroyait le troisième.

STUPÉFIANTE

Les side-cars, comme les deux autres classes, furent également dominés par les équipages suisses. Les Bernois Meyer-Gehrig, sur « BMW », se sont révélés les meilleurs, crédités du temps de 2'08"7, prestation stupéfiante puisque de qualité supérieure à celle de Coulon, en 250 cmc solo. Les Biennois Hubacher-Buhler se plaçaient en deuxième position. Le Genevois Maire (troisième) complétait le tiercé helvétique.

Une domination suisse intégrale donc, c'est le moins que l'on puisse dire.

Charles-F. Pécoud

hockey sur glace

La dernière confrontation sera décisive

Les Canadiens effacent leur retard face à l'URSS

URSS-CANADA 3-4 (2-2 0-0 1-2)

MARQUEURS : P. Esposito 5me ; Yakouchev 11me ; Petrov 17me ; P. Esposito 18me ; Gilbert 43me ; Yakouchev 46me ; Hendersen 58me.

CANADA : T. Esposito ; Bergman, Stapleton ; Park, White ; Savard, Lapointe ; Ellis, P. Esposito, Gilbert ; Goldsworthy, Hull, Cournoyer ; Henderson, Ratelle, P. Mahovalich ; Parise, Clarke.

URSS : Tretyak ; Tsygankov, Ragulin ; Kouzine, Gousev ; Lutchenko ; Lypakine, Vasiliev, Vikoulov ; Maltsev, Mikhailov, Petrov ; Blinko, Blinov, Chadrine ; Yakouchev, Anisine, Michakov ; Volchkov.

ARBITRES : Bayta (Tchécoslovaquie) et Dalbert (Suède).

NOTES : Patinoire du palais des sports de Moscou. Septième matche opposant les professionnels canadiens aux « amateurs » soviétiques dans le cadre d'un tournoi de huit rencontres. 15.000 spectateurs. Glace excellente. Pénalités : sept fois deux minutes contre l'URSS ; dix fois deux minutes contre le Canada, plus dix minutes de méconduite à Bergmann.

ÉGALITÉ

Alors que les deux équipes étaient à égalité (3-3) et qu'elles ne disposaient pas de tous leurs joueurs, Henderson s'est emparé du palet dans sa propre zone ; fonçant sur la gauche, il a réussi à tromper le gardien soviétique Vladislav Tretyak et à marquer le but de la victoire, follement applaudi par les 3000 partisans canadiens présents dans les tribunes.

Chacune des deux équipes compte désormais quatre victoires pour un match nul, alors qu'il ne reste plus qu'un match à jouer.

En première période, Phil Esposito avait ouvert la marque grâce à une passe sur la droite du but soviétique. Alex Yakouchev devait égaliser un peu plus de huit minutes plus tard en profitant d'une chute du défenseur canadien Brad Park.

Puis, profitant d'une pénalisation dans l'équipe canadienne, Vladimir Petrov s'est dégagé sur la droite, a feinté et marqué à 16,27 minutes, donnant l'avantage à son équipe.

Une minute plus tard, Serge Savard réussissait à passer à Esposito qui rétablissait l'égalité.

Aucun but ne fut marqué en deuxième période, bien que les Soviétiques aient eu l'initiative des attaques. Mais le gardien canadien T. Esposito a fait merveille pour protéger ses filets.

Mais, dès la troisième minute de la dernière période, Gilbert a réussi à lancer Jean Ratelle qui a viré derrière le but soviétique, feinté et marqué.

Yakouchev égalisa deux minutes plus tard sur une passe de Maltsev, alors que Bergman était en prison à la suite d'un accrochage avec Mikhailov, lui aussi pénalisé.

A L'ARRACHÉ

Esposito réussit à écarter une menace soviétique alors qu'il ne restait plus que trois minutes à jouer. Le palet parvint à Henderson qui ne laissa pas échapper l'occasion de donner la victoire au Canada.

Les arbitres Rudolf Batya (Tchécoslovaquie) et Uve Dalberg (Suède) ont tenu fermement en main les deux équipes et ont distribué 18 pénalisations. Mais l'atmosphère était toute différente du match de dimanche, au cours duquel les Canadiens protestèrent avec vigueur contre l'arbitrage de deux juges ouest-allemands.

Des problèmes et un Canadien au H.-C. Bienne

La nouvelle patinoire de Bienne ne pouvant ouvrir ses portes pour le début du prochain championnat, le H.-C. Bienne se trouve dans l'obligation de renoncer à l'avantage du terrain pour le premier tour. Thoune et Olten ont accepté l'inversion des matches. Bâle, en revanche, a demandé que le match aller se joue sur une patinoire neutre.

Au cours d'une conférence de presse, le H.-C. Bienne a, par ailleurs, présenté son nouvel entraîneur-jouer canadien, Steve Latinovich (25 ans), membre de l'équipe universitaire du Canada.

● Match amical : Berlin-Davos 3-1 (2-1, 1-0, 0-0).

natation

Débuts d'acteur de Mark Spitz

Le célèbre nageur américain Mark Spitz a fait ses débuts d'acteur à Hollywood, dans la piscine de la propriété du comédien Bob Hope. Le héros des récents Jeux de Munich enregistre les séquences d'un programme de télévision qui doit passer sur les antennes le 5 octobre prochain.

« Mark a été très bon. Il m'a d'autant plus surpris que c'était la première fois qu'il affrontait les projecteurs » a déclaré Bob Hope, qui a ajouté « Je crois qu'il a vraiment de l'avenir dans notre profession ».

De son côté, Mark Spitz a confié : « Je suis habituellement nerveux avant la compétition. Cette fois, je ne l'étais pas. Je trouve même que c'est amusant ».

Le champion a, néanmoins, révélé qu'il avait, jusqu'ici, refusé de nombreuses propositions de films. Il a l'intention, a-t-il dit, d'écrire ses mémoires.

hippisme

Le championnat suisse de trot

Organisés dans le cadre de la première journée des courses d'automne d'Aarau, le 24me championnat suisse de trot s'est terminé par la victoire de Soubrefault, monté par P. Schmalz. Voici le classement de cette épreuve, courue sur 2500 mètres :

1. Soubrefault, à H. Sallenbach (P. Schmalz) 3'38"3. 2. Ribecourt (H.-J. Daetwyler) à une encolure. 3. Ton Amour (F. Montavon). 4. Quef de Prapin. 5. Thor C. 6. Rapidement.

Coupe des Alpes : finale jeudi à la Chaux-de-Fonds

Le match aller de la finale de la coupe des Alpes 1971-1972, qui met aux prises La Chaux-de-Fonds et le champion de Yougoslavie Olympia Ljubljana, se déroulera jeudi (28 septembre) à la Chaux-de-Fonds (20 h 30). Le match retour aura lieu une semaine plus tard à Ljubljana.

Les matches pour les 3me et 4me places ont donné les résultats suivants : HC Jesenice-EV Augsbourg 6-2 et 9-6.

boxe

Champion du monde des mi-lourds depuis 1968

Foster envoie Finnegan au tapis pour le compte

L'Américain Bob Foster, le champion du monde des mi-lourds, a conservé son titre à Londres en battant son challenger anglais, Chris Finnegan, champion d'Europe, par K.-O. à la 14me reprise.

Foster, qui est âgé de 33 ans, défendait pour la onzième fois sa couronne, conquise en 1968 sur le Nigérien Dick Tiger. Un seul de ses adversaires a tenu les 15 rounds !

Il pesait 79 kg contre 78,8 pour Finnegan.

Durant les premières reprises, le Britannique s'est surtout efforcé de tenir à distance son redoutable adversaire, ce qui n'a pas empêché le champion américain de marquer des points par ses gauches. Finnegan a commencé à saigner du nez à la 8me reprise. Il est allé au tapis pour huit secondes au 10me round sur un direct du droit à la mâchoire qu'il n'avait pu esquiver.

Follement encouragé par les 8000 spectateurs qui emplissaient les gradins, le champion d'Europe est reparti à l'attaque, frappant des deux mains. Mais, au 11me round, un coup appuyé ouvrait une blessure sous son œil gauche. A la reprise suivante, il parvenait cependant à placer un puissant crochet droit à la mâchoire de Foster, qui laissa passer la tempête avant de réagir avec vigueur au 13me round, où il plaça plusieurs droites.

Finnegan semblait encore en mesure de résister lorsque Foster réussit à placer son double qui mit fin aux espoirs du Britannique, à la 14me reprise.

L'Américain a reconnu que Finnegan était de loin le boxeur le plus difficile devant lequel il ait mis son titre en jeu, et il s'est déclaré prêt à lui offrir une revanche.

Pour sa part, le Britannique ne s'est pas montré déçu par sa défaite. « Je suis fatigué, complètement épuisé. Mais je suis prêt à prendre ma revanche quand il le voudra » a-t-il dit.

Sassarini-Senin titre européen en jeu

La grande saison pugilistique italienne s'ouvre aujourd'hui au théâtre Verdi de la Spezia ou l'Espagnol Augustin Senin mettra son titre de champion d'Europe des poids coq en jeu face à l'Italien Antonio Sassarini.

Ce combat primitivement fixé à San Remo a été finalement déplacé à la Spezia où l'Italien pourra bénéficier des encouragements de ses partisans. Malgré ce désavantage, tout théorique d'ailleurs, l'Espagnol partira favori de cette confrontation.

Senin (26 ans) est en effet un boxeur de classe de la lignée des meilleurs poids coq mondiaux. Excellent technicien, boxant en fausse garde, il est toujours invaincu après 42 combats « pros » dont 21 succès avant la limite ce qui atteste de sa puissance de frappe. A son palmarès figurent des victoires sur des hommes comme le Français Pierre Vetroff, le champion d'Italie Enzo Farinelli et le Britannique Alan Rudkin à qui il ravit le titre le 10 août 1971 à Bilbao, avant de le défendre victorieusement face au Français Guy Caudron en février 1972.

Le Basque devra cependant se méfier car Sassarini (31 ans), s'il n'a pas la réputation de son rival, n'en est pas moins un boxeur de réelle valeur, du style « battant », robuste et puissant. Professionnel depuis 1963, Sassarini a pourtant peu combattu puisque seuls 34 combats figurent à son palmarès dont 31 victoires (17 avant la limite) et trois défaites.

L'Italien est parfaitement conscient de la difficulté de sa tâche, mais il se présentera fermement décidé à rendre à l'Italie ce titre qui appartint à Piero Rollo et à Franco Zurlo, avant de passer en Espagne.

tennis

Nastase toujours en tête du Grand prix

Le Roumain Ilie Nastase est toujours confortablement en tête du classement du Grand prix de la Fédération internationale, doté de 375.000 dollars de prix, après les matches de la semaine dernière. Nastase, avec 543 points, mène devant l'Américain Stan Smith (422), qui a ravi la deuxième place à l'Espagnol Manuel Orantes (416) après sa victoire dans le tournoi de Los-Angeles.

Chez les dames Billie-Jean King est assurée du titre avec 669 points, devant l'Australienne Evonne Goolagong (400) et l'Américaine Nancy Richey (304).

dernière SPORTS dernière

MOTOCYCLISME

● **Le Suisse Walter Rungg s'est mis en évidence à Schwanenstadt, en Autriche. Il a remporté l'épreuve des 500 cmc et terminé deuxième tant en 125 qu'en 250 cmc.**

HOCKEY

● **Match amical : Fribourg - Genève Servette 2-5 (1-1, 0-0, 1-4).**

● **Match amical : Berne-Kloten 6-6 (1-2 0-2 5-2).**

BOXE

● **A Londres, Tommy Glencross est devenu champion britannique des poids plume en battant aux points en quinze reprises le tenant du titre, Evan Armstrong.**

FOOTBALL

● **Championnat d'Anglettere de 1re division : Arsenal-Birmingham City 2-0.**

automobilisme

Après le GP du Canada

Le prix de la combativité à Reutemann

L'Argentin Carlos Reutemann a reçu le « Prix rouge et blanc Joseph Siffert de la combativité » lors du Grand prix du Canada, à Mosport. C'est justice, semble-t-il. Depuis que sa Brabham est devenue une monoplace compétitive, ce pilote talentueux ne se laisse pas impressionner par la renommée de ses adversaires. A Mosport, il a livré pendant toute la course une très grande bataille à Hulme, qui a dû faire appel à tout son métier pour terminer troisième... devant Reutemann.

QUATRE VOIX SEULEMENT

La combativité de l'Argentin n'a, toutefois, pas fait l'unanimité parmi les dix journalistes qui forment le jury. Quatre d'entre eux ont voté pour Reutemann, deux pour François Cevert et quatre ont donné une voix isolée à Ickx, Stewart, Hulme et Peterson.

Au classement général du « Prix Joseph Siffert », Mike Hailwood est toujours en tête avec 9 points devant Ikx (8), Merzario et Peterson (5). C'est le 8 octobre seulement à Watkins Glen, à l'issue du Grand prix des Etats-Unis, que l'on connaîtra l'heureux bénéficiaire de lingot d'or de 500 grammes qui récompensera le pilote le plus combatif de l'année.

AVIS

à toutes les personnes qui n'ont pu se procurer les 3 premiers fascicules de LA DERNIÈRE GUERRE – Histoire controversée de la Deuxième Guerre mondiale :

Devant l'énorme demande, de nombreux kiosques et librairies se sont trouvés rapidement démunis, dès les premiers jours du lancement.

Un tirage supplémentaire des fascicules 1, 2 et 3 est à nouveau en vente dans tous les kiosques et en librairie.

alpha POUR TOUS

LA DERNIÈRE GUERRE

HISTOIRE CONTROVERSÉE DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Collectionnez «LA DERNIÈRE GUERRE», un ouvrage indispensable pour comprendre notre époque.

Une nouvelle publication des

ÉDITIONS KISTER S.A.

Genève, Quai Wilson 33, tél. (022) 31 50 00

chaque lundi
dans tous les kiosques et en librairie

Magasin d'alimentation générale cherche

VENDEUSE

Entrée immédiate.

Tél. (038) 41 23 71. Colombier.

Dem. d'emplois

Mécanicien, Suisse allemand, ayant bonnes notions de français, possédant le diplôme de l'école de commerce, chrche place stable comme

employé de commerce

dans bureau de vente ou d'achat ou dans un atelier mécanique. Libre immédiatement ou à convenir. **Adresser offres écrites à NY 2335 au bureau du journal.**

Employée de commerce

cherche place pour entrée dès le 1er novembre 1972, à Neuchâtel ou aux environs. **Adresser offres écrites à IO 2297 au bureau du journal.**

Personne privée, disposant de quelques heures par jour, cherche

travail à domicile

pouvant être expédié par poste. **Faire offres sous chiffres OZ 2336 au bureau du journal.**

Jeune fille possédant diplôme de

STÉNODACTYLO

et aimant le contact avec la clientèle cherche place de

dactylo-téléphoniste-réceptionniste

dans la région de Boudry.

Adresser offres écrites à MX 2334 au bureau du journal.

AGENT TECHNIQUE

électromécanique et automatisation cherche situation intéressante.

Adresser offres écrites à BK 2323 au bureau du journal.

SECRÉTAIRE

employée de bureau, allemand-français, cherche travail intéressant, région Neuchâtel - Peseux - Corcelles.

Adresser offres écrites à DM 2325 au bureau du journal.

Employé de commerce

de retour de l'étranger, sachant le français et l'espagnol, chrche place intéressante.

Adresser offres écrites sous chiffres FO 2327 au bureau du journal.

Prof. médicales

S. Bourquin
Dr méd. dentiste

ABSENTE
jusqu'au 9 octobre

Dem. à acheter

LOUP
2203 Rochefort
(038) 45 10 55
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

Chef de rang

sachant quatre langues cherche place à l'année, avec salaire garanti. **Adresser offres écrites à CL 2324 au bureau du journal.**

Voyage unique au Cameroun

Lorsque chez nous le mauvais temps sévit (pluie, neige, froid), quoi de plus agréable que de passer de magnifiques journées sous les chauds rayons d'un soleil d'Afrique.

— rencontres fascinantes avec les « Kirdi » et « Fulbe » de race noire
— chasse au gros gibier (avec la caméra) dans la réserve de WAZA (éléphants, girafes, lions, etc.)
— les cratères du volcan « Kapsiki », dans les montagnes du Mandora
— visite du marché indigène dans le village de Mabas, au Makatam
— fête de Saint-Sylvestre au feu de camp de Benoué-Parc ainsi que beaucoup d'autres points culminants vous attendent.

24 décembre 1972 – 5 janvier 1973

Prix : 13 jours Fr. 2640.–

Voyage accompagné, avec un guide connaissant à fond le Cameroun ! Notre programme vous donne tous renseignements désirés en ce qui concerne les itinéraires, excursions, dates des voyages, etc.

Veuillez me faire parvenir sans engagement le programme Cameroun.

M. Mme Mlle Rue :

No postal : Lieu :

VT VOYAGES TRANSPORTS S.A. Neuchâtel
Votre bureau Marti sur place
5. Fb. de l'Hôpital
Tél. 038 25 80 44

AF

DISCOUNT DU VIGNOBLE
Fornachon & Cie
2022 BEVAIX
Tél. (038) 46 18 77

Ouvert samedi jusqu'à 16 heures

Frigos congélateurs

20 modèles au choix de toutes marques.

A partir de Fr. 268.—

Bahuts ou armoires. Toutes les grandeurs.

Cuisinières

Le Rêve - Siemens - Indesit - Sarina - Rochat - Sauter, etc.

Grand choix, exemple :

3 plaques, four vitré, couvercle

A partir de Fr. 350.—

Fortes reprises. Prix sans concurrence. Facilités de paiement.

Demandez-nous une offre !

COUTURE

retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR

retouchés, réparés, etc. par spécialiste **Veston-Pantalon** Toutes retouches **Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel Tél. 25 41 23.**

Vestons croisés

Transformez vos vestons pour le prix modeste de Fr. 53.50 en

vestons 1 rang

Robert Poffet
Ecluse 10
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Très belle collection de

CHEMISIERS et TUNIQUES

JUTZELER

Hôpital 3 Neuchâtel

PHOTOS

d'identité immédiates en noir et en

couleur

QUALITÉ professionnelle

JEAN SCHOEPFLIN

Terreaux 2, Neuchâtel
Tél. 25 29 03

Apprenez maintenant à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Reymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

Madame

C. Schneider

stoppeuse, faubourg de l'Hôpital 31,

DE RETOUR

OFFRES D'EMPLOIS

Serrurerie Romang & Fils
Tertre 40, Neuchâtel
cherche

1 ouvrier serrurier qualifié

et

1 aide-serrurier

Travaux variés - ambiance de petite entreprise - caisse de retraite.

Tél. (038) 25 33 59 atelier
25 80 67 privé.

On cherche

EXTRA-SERVICE

Tél. (038) 55 29 29.

Maculature en vente au bureau du journal

URGENT

Garage de la place engage tout de suite ou pour entrée à convenir

TOLIER

et

PEINTRE EN CARROSSERIE

Personnes expérimentées.
Salaire élevé. Semaine de 5 jours.
Prestations sociales.
Discrétion assurée.

Tél. (038) 24 18 42.

APPRENTISSAGES

Bureau d'architecture à l'ouest de Neuchâtel engagerait immédiatement

apprenti dessinateur en bâtiment

Prière de prendre rendez-vous au No 24 21 44.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

agence 13 ★ 13

Tél. 25 13 13
Neuchâtel
Orangerie 8
offre à vendre

A remettre, pour raison de santé, à Neuchâtel

salon de coiffure dames et messieurs

sur passage très fréquenté.
Conditions intéressantes.

Haute coiffure
Bernard
24 20 20
avenue de la Gare 1

FAN
L'EXPRESS
MAGAZINE

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

L'AVIATION met le paquet

Pendant sept jours à la TV romande

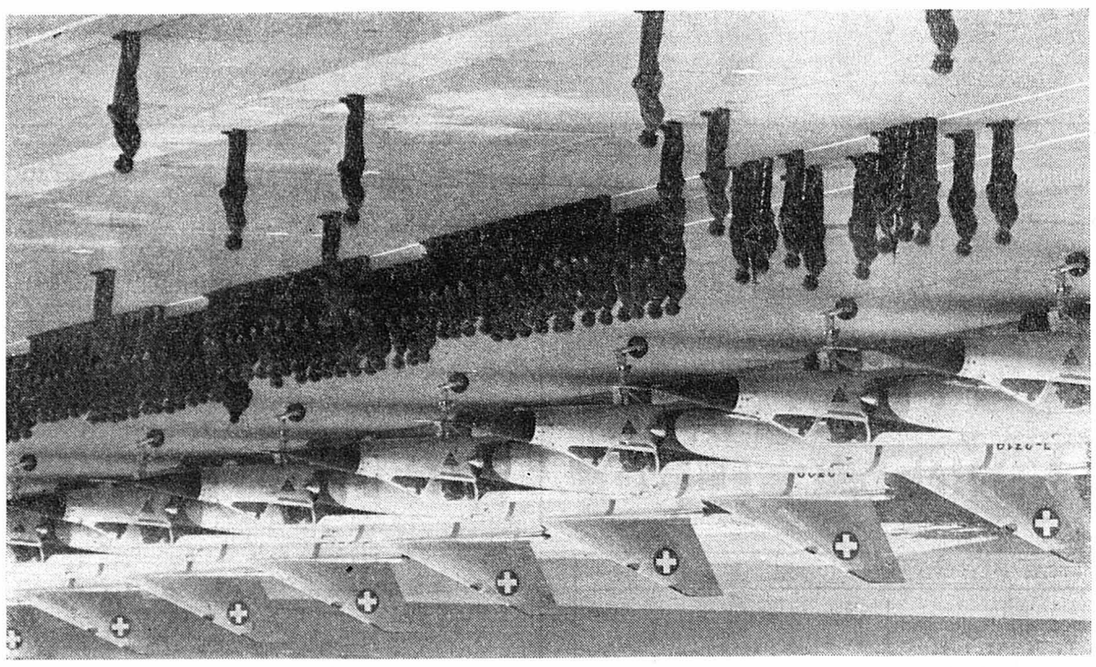

Pendant sept jours, jusqu'au dimanche 8 octobre, l'aviation et la DCA suisses vont « mettre le paquet » à la TV romande, où l'on pourra suivre leurs grandes manœuvres, les premières réunissant la totalité de leurs unités depuis 1945. Après les interminables et souvent fastidieuses discussions sur le choix de l'avion de combat Milan ou Corsair, le grand public aura ainsi, pour la première fois de l'histoire, l'occasion de se rendre compte par lui-même, de la nécessité et de l'efficacité réelle de cette arme, essentielle quoiqu'en disent certains détracteurs, pour préserver l'indépendance de la Suisse en cas de crise grave, toujours à craindre dans les temps troubles que nous vivons. Essentielle donc aussi pour sauvegarder ce qui peut et doit l'être de sa neutralité, à une époque où de toutes parts, autour de la Suisse, et jusqu'à travers ses frontières, le monde est entré en mouvement.

(Sur notre photo Keystone, une revue des troupes aériennes à Buochs)

PROGRAMMES DU JEUDI 28 SEPTEMBRE AU MERCREDI 4 OCTOBRE

COUVET

Imprimerie
Marcel Schmidt
Tous genres d'imprimés
Couvet Tél. 63 24 22

Homer Keuls
COUVET
Tél. (038) 63 19 41

SPÉCIALISTES
A VOTRE SERVICE

Horlogerie - Bijouterie
FIVAZ
Pendules neuchâteloises
toutes marques
à partir de Fr. 375.—
E.-de-Vattel 3
Couvet Tél. 63 11 37

RESTAURATION
BAR - DANCING
HOTEL DU PONT
COUVET
M. et Mme MICHEL MULLER - TÉL. (038) 63 11 15

GARAGE G. MASSON
Agent officiel Toyota
Réparations toutes marques
ventes - échanges - services
2108 Couvet Tél. (038) 63 18 28

FERBLANTERIE - CHAUFFAGES CENTRAUX
INSTALLATIONS SANITAIRES
Schmalz fils
2108 COUVET
Tél. 63 11 59
QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
APPAREILS ELECTROMENAGERS

On s'y sert une fois...
on y revient...
...et chaque fois que
l'on pense meubles...
on pense : odac MEUBLES

SUISSE ROMANDE

11.30 Table ouverte
12.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal
12.50 Tél-hebdo
13.15 (C) Aujourd'hui et demain
Un film de Jean-Luc Nicollier
13.40 A vos lettres
14.05 Il faut savoir
14.10 Le Grand Saut périlleux
4me épisode
Marseille
15.15 Fête des vendanges
17.30 (C) A propos du Festival de Marrakech
17.40 (C) Ouvert le dimanche
2. Le détective
18.00 Téléjournal
18.05 (C) L'Océan Pacifique
18.55 J'aime les jeunes
Présence catholique
19.15 Horizons
19.40 Téléjournal
19.55 Les actualités sportives

20.25 Le Rosier de Madame Husson
Un film de Jean Boyer
Avec :
Bourvil
Jacqueline Pagnol

21.55 Festival international de jazz de Montreux
22.25 Téléjournal
22.35 Méditation

SUISSE ALÉMANIQUE

10.00 Télévision éducative
11.00 Prix de la paix des libraires allemands 1972
12.30 Informations
13.30 Panorama de la semaine
14.00 Chronique campagnarde
14.30 Bodeständigi Choscht
15.15 (C) Fête des vendanges à Morges
16.25 Portrait : Gertrud Kurz
17.00 Tous mes animaux
17.50 Informations
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.55 (C) Fin de journée
19.00 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal

20.15 (C) Babette s'en va-t-en guerre
Film avec Brigitte Bardot

21.55 Téléjournal
22.05 Il Combattimento di Tancredi e Clorinda
Ballet de Cl. Monteverdi

FRANCE I

9.10 Télé-matin
9.15 Tous en forme
9.30 Orthodoxie
10.00 Présence protestante
10.30 Le jour du seigneur
11.00 Messe
12.00 Dernière heure
12.02 La séquence du spectateur
12.30 Musique en 33 tours
13.00 24 heures sur la une
13.15 Monsieur Cinéma
14.00 Place au théâtre
14.30 Un enfant nommé Michel
15.00 Variétés
Sports
17.05 La France défigurée
avec Michel Péricard

THÉATRE DE LA JEUNESSE :

17.35 Méliès ou le magicien de Montreuil-sous-Bois
Réalisation :
Jean-Christophe Averty
19.25 La semaine sur la une
19.45 24 heures sur la une
20.10 Sport dimanche

20.40 La fièvre monte à El Pao
Film de Louis Bunuel
d'après le roman
d'Henry Castillou
Avec :
Gérard Philippe
Maria Félix
Jean Servais

22.15 Enseignants, enseignes
23.45 24 heures dernière

FRANCE II

14.00 (C) Face au public

15.30 (C) Le Locataire de l'appartement M3
Film en version originale

17.00 (C) On ne peut pas tout savoir
Des jeux
18.00 (C) Télé-sports
19.30 (C) Animaux du monde
Les gallinacés sauvages
20.00 (C) I.N.F. II

20.30 (C) Philippe Hériat
Réalisation de Franco Contini

21.30 (C) Vivre aujourd'hui
La fête
22.30 (C) Télé-nuit
Ciné-club présente :
22.40 (C) Monsieur Arkadin ou Dossier secret
avec Orson Wells et
Patricia Medina

DIMANCHE
1er OCTOBRE

Le Rosier de Madame Husson
Suisse romande : 20 h 25

La gentille Pauline Carton en compagnie de Germaine Dermoz, deux commères du « Rosier de Madame Husson » (Photo TV-Suisse)

Le comité local désire décerner un « prix de vertu » à une personne restée pure, mais ne trouve aucune jeune fille méritant cette distinction. C'est pourquoi on se rabattra finalement sur un garçon, un « innocent » qui accepte de toucher les 100.000 francs, devenant d'un coup la risée du village. Un banquet est donné en son honneur, après quoi il décide de partir pour Paris...

Philippe Hériat
France II : 20 h 30

Arrière-petit-fils de Zulma Carraud, qui fut la confidente de Balzac, Philippe Hériat est né en 1898 à Paris, dans une famille appartenant à la magistrature. C'est sous son vrai nom, Raymond Payelle, qu'il publie ses premiers récits, des adaptations de films de l'Herbier.

Après la guerre, il devient secrétaire de Delluc et de l'Herbier, ce qui le conduit à jouer dans des films, comme « L'Inhumaine » et « L'Homme du large ». Il prend alors le pseudonyme de Philippe Hériat. Son premier roman « L'Innocent » obtient à l'unanimité le prix Théophraste Renaudot, en 1931, et son sixième ouvrage « Les Enfants gâtés », le prix concourt en 1939.

Grand prix du roman de l'Académie-Française en 1947, il est élu deux ans après à l'Académie Goncourt.

Il s'est éteint le 10 octobre 1971.

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin

17.05 (C) La boîte à surprises

18.00 Téléjournal
18.05 (C) Off we go
23. A film star interview
18.30 Football sous la loupe
18.50 (C) L'ours Colargol
19.00 (C) Courrier romand
Une émission du Service
des actualités
19.10 (C) Sébastien et la Mary-Morgane
13me et dernier épisode
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour

20.20 (C) Quentin Durward
6me épisode
Une adaptation de l'œuvre de
Sir Walter Scott
par Jacques Sommet
et Pierre Nivollet
Réalisation : Gilles Grangier
2me diffusion

Marie-France Boyer et Claire Maurier (à droite) sont deux ravissantes interprètes de ce feuilleton diffusé pour la deuxième fois sur les écrans romands. (Photo TV-Suisse)

21.15 En direct avec...
Alberto Camenzind
reçoit Gaston Nicole
et Roland Bahy

22.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 (C) Peter Brown
Série
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal

20.20 Spiele der Macht
de Walter Vogt

21.30 (C) Portrait : Jürg Acklin
21.55 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.35 Fin

14.25 Les Jeunes Mariés
Film de Gilles Grangier
Avec :
François Périer
Anne Vernon
Hneri Genès

15.55 Fin
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Danse sur un arc-en-ciel
No 24 - d'après le roman de
Utta Danella
20.30 L'Homme qui revient de loin
d'après le roman de
Gaston Leroux
Avec :
Louis Velle
Michel Vitold et
Alexandra Stewart
21.20 Bachelard parmi nous
22.35 Coupe des orchestres de danse
présentée par Louis Bonzon
23.05 24 heures dernière

FRANCE II

18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales

19.20 (C) Colorix
19.30 (C) La parole est à l'Assemblée nationale
20.00 (C) I.N.F. II

AU THÉATRE CE SOIR :

20.30 (C) Un mari idéal
pièce d'Oscar Wilde
Mise en scène :
Raymond Rouleau

Judith Magre interprétera ce soir le rôle de Mrs Cheveley, amie de Lady Chiltern (Photo ORTF)

22.35 (C) Ballet :
Thème et variations
23.05 I.N.F. II
23.15 On en parle

LUNDI
2 OCTOBRE

En direct avec...
ALBERTO CAMENZIND
Suisse romande : 21 h 15

Ami intime du président de la Confédération, M. Alberto Camenzind sera, après M. Nello Celio, le second invité de Suisse italienne à passer à « En direct avec... ». Plus exactement, respectant une règle rarement transgressée, c'est lui qui invitera chez lui, dans sa maison tessinoise d'Astano, avec Roland Bahy et Gaston Nicole, les téléspectateurs romands à vivre une heure outre-Gothard. Cette émission, qui sera réalisée par Sergio Jenni et une équipe « live » du studio de Lugano, permettra la découverte d'une des personnalités les plus attachantes de ce pays, d'un homme qui, sur le plan architectural et urbanistique, lui a déjà beaucoup apporté, d'un conteur plein de ce charme latin si propre à nos compatriotes transalpins.

AU THÉATRE CE SOIR

Un mari idéal
France II : 20 h 30

Sir Robert Chiltern est un homme intègre, promis à une brillante carrière politique. Estimé par tous ses amis, il est profondément aimé par sa femme qui admire ses qualités d'intelligence et de caractère. Mais voici qu'intervient Mme Cheveley qui, en possession d'une lettre, prouve que le respectable Sir Robert Chiltern a édifié sa fortune sur la vente jadis d'un secret d'Etat. Elle lui demande d'approuver dans le discours qu'il doit prononcer à la Chambre des communes, le projet d'un certain canal argentin... (projet que Sir Robert tient pour une escroquerie) où elle dénoncera son crime passé, le perdra aux yeux de tout le monde.

Généreux

Grande journée d'inspection. Tous les hommes se mettent au garde-à-vous devant l'officier qui vient inspecter la chambrée.

Sous un lit, il aperçoit une cigarette allumée.

— Elle est à vous, Dupont, cette cigarette ?

— Pas du tout, mon capitaine, vous pouvez la prendre.

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 Lecture rapide
Méthode française

18.25 (C) Vos loisirs
Une émission du Service des actualités

18.50 (C) Les aventures de l'Ours Colargol

Encore un ami pour les tout-petits : l'Ours Colargol (Photo TV-Suisse)

19.00 (C) Courrier romand
Une émission du Service des actualités
19.10 Omer Pacha
1. Le duel
Avec :
Mihael Baloh
et Jutta Heinz
2me diffusion
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour

20.25 Football

21.55 Documentaire

22.15 Ici Berne
22.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Là où le vent nous souffle
Film documentaire
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Football
22.05 Téléjournal
22.15 Session à Berne

22.25 Les Aventures de John Kling
Série avec Helmut Lange et Uwe Friedrichsen

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.45 Je voudrais savoir
13.55 Fin
15.15 Télévision scolaire
15.55 Fin
17.30 Télévision scolaire
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales

19.25 Réponse à tout

19.45 24 heures sur la une
20.15 Danse sur un arc-en-ciel
No 25
avec Eléonore Weisgerber et Relja Basic

20.30 Information première
présente : Le troisième œil

22.00 Emission musicale
24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.10 (C) On a volé la Joconde
Film de Michel Deville
Avec :
Georges Chakiris
Marina Vlady
Henri Virlojeux

16.45 Fin
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) I.N.F. II

20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux et Sophie Darel et l'équipe de France-Inter

21.40 (C) Amicalement vôtre
No 1 - Prise de contact

Roger Moore et Tony Curtis, les deux séduisants interprètes de cette série policière (Photo TV-Suisse)

22.30 (C) Sport sur la II
23.30 (C) Télé-nuit

MARDI
3 OCTOBRE

Vos loisirs

Suisse romande : 18 h 25

Les cueilleurs de champignons étaient naguère nombreux, ils sont aujourd'hui légion ; à la cohorte des passionnés est venue s'ajouter celle des amateurs qui ont créé une mode.

De véritables hérésies sont commises : le comportement des champignonneurs laissant souvent à désirer, ils mettent en danger certaines espèces et courent le risque de s'empoisonner.

Le connaisseur doit être tout à la fois un artiste, un sportif et un gastronome. Il s'intéresse de plus à l'un des domaines les moins connus de la botanique. Le champignon, sa reproduction et sa croissance conservent des secrets.

C'est cet ensemble de connaissances indispensables qui fera le portrait du champignonneur de cette émission.

On a volé la Joconde

France II : 15 h 10

Michel Deville a adapté pour le cinéma une histoire vraie : le vol de la Joconde au Musée du Louvre en 1910. A partir d'un événement historique, on assiste au rapt de la célèbre Mona Lisa. Un jeune garçon se fait engager par l'encadreur du Musée du Louvre, afin de mieux connaître les lieux et pouvoir voler la Joconde. Ayant gagné la confiance de ceux qui en avaient la garde, son entreprise réussit. Il part alors pour le sud de la France, avec l'intention de gagner Rome...

L'annonce reflet vivant du marché

SUISSE ROMANDE

14.45 A LA CARTE
Portrait d'artiste. Henry Meylan. Lauréats
Fin des émissions « A la carte »
16.20 (C) Off we go
22. Coats and umbrellas
reprise de l'émission du lundi 25 septembre
16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 Folklore d'ici et d'ailleurs
La Chanson valaisanne
17.35 (C) Pop-hot
18.00 Téléjournal

18.05 (C) Samedi-jeunesse
Premières sur le Nil

19.00 (C) Colargol
19.05 Rendez-vous
19.30 Deux minutes...
avec le pasteur
Henri Künzler
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 (C) Les chercheurs d'or
20.25 (C) La piste aux étoiles

21.20 (C) La Goélette d'or de Knokke 1972 Sha-na-na
Emission présentée par la Télévision britannique qui a remporté le premier prix et celui de la presse

21.55 (C) En appel
Une émission d'Henri Guillemin
22.25 Téléjournal
22.35 Football

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 Télévision éducative
14.00 Télévision éducative
16.00 (C) Guitares à gogo
16.45 TV.-Junior
17.30 Lassie
17.55 (C) Magazine privé
18.40 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Bunny et ses compagnons
19.30 (C) L'histoire des 7 millions de dollars
19.40 Message dominical
19.55 Tirage de la loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal

20.20 (C) Bonjour tout le monde

22.05 Téléjournal
22.15 Le musée criminel révèle
23.10 Bulletin sportif

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Magazines régionaux
14.30 R.T.S. Promotion
15.00 court métrage
15.25 Féminin Masculin

16.25 Le petit conservatoire de la chanson
présenté par Mireille

16.55 Athlétisme
18.00 Petit lecteur deviendra grand
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Les musiciens du soir
Union musicale de St-Genest-Lerpt (Loire)
19.45 24 heures sur la une
20.15 Du tac au tac

20.30 L'Argent par les fenêtres
d'Yves Jamiaque
Avec :
Laurence Jyl
Andrex

22.00 A chacun sa poésie
Emission de Jean Chouquet
22.50 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (C) Magazines régionaux
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.10 (N) Les Saintes Chéries
Eve et le dimanche

15.40 Fin
17.00 (C) Jazz harmonie
avec Howard Riley Trio et Jacques Thollot
17.35 (C) Portrait d'histoire
Monsieur Rondelet, médecin de la Renaissance
18.05 (C) Les gens d'ici
Les Finistères
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
a) Le compte est bon
b) Le mot le plus long
20.00 (C) I.N.F. II
20.30 (C) Top à... Juliette Greco

21.30 (C) L'Orchestre rouge
Nouvelle série de Peter Adler
No 1
Les Affaires du grand chef

22.30 (C) Samedi soir
avec Philippe Bouvard et ses invités
23.20 (C) Télé-nuit

SAMEDI
30 SEPTEMBRE

La Goélette d'or de Knokke 1972 Sha-na-na

Suisse romande : 21 h 20

Le festival de la Goélette d'Or de Knokke est encore fort peu connu dans la ronde des confrontations internationales d'émissions de télévision. Né il y a trois ans, ce festival a pourtant pour lui une formule originale : promouvoir des programmes de variétés réalisés en public et en direct. Les conditions de base sont identiques pour chaque organisme et les réalisateurs doivent faire preuve d'imagination pour tenter de sortir des productions traditionnelles tout en se trouvant dans l'obligation d'utiliser des moyens techniques électroniques similaires.

L'orchestre rouge

France II : 21 h 30

Peu avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, un homme qui passe inaperçu voyage à travers l'Europe. Il vient d'Union soviétique en Finlande, de Finlande en Suède, de Suède au Danemark et, enfin, en Belgique et en France. Ses noms changent avec ses passeports. Son vrai nom : Léopold Trepper. Son rang, colonel de l'Armée rouge. Sa tâche : l'organisation d'un réseau d'espionnage effectif en Europe de l'Ouest. Trepper, le « Grand Chef » est venu juste à temps. A peine a-t-il établi les premiers contacts qu'Hitler envahit la Pologne, le Danemark la Norvège, la Hollande, la Belgique, la France, et se prépare à attaquer l'Union soviétique avec laquelle il avait conclu un pacte de non-agression...

Modifications des programmes

Nous recommandons aux lecteurs de FAN-L'EXPRESS Magazine de consulter les programmes quotidiens de la FAN-L'EXPRESS pour les modifications de dernière heure qui nous sont communiquées par les studios de télévision.

L'anglais en Angleterre
ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH
la principale école de langue d'Angleterre
BOURNEMOUTH (reconnue par l'Etat)
COURS PRINCIPAUX, début chaque mois
COURS PREPARATOIRES à l'examen de Proficiency de Cambridge • COURS D'ETE
COURS SPECIAUX pour: cadres commerciaux, secrétaires, employés de banque, personnel hôtelier, professeurs d'anglais
COURS DE VACANCES pour juniors 12 à 16 ans
LONDRES et OXFORD
COURS PRINCIPAUX dans les centres universitaires, juillet—septembre
ACSE
Documentation détaillée, sans engagement, par notre Secrétariat ACSE, 8008 Zurich, Seefeldstrasse 17, Tél. 01 47 79 11, Telex 52529
Nom
Prénom
Adresse
Numéro postal 165
Ville

DÉMÉNAGEMENTS SUISSE ET ÉTRANGER
J. MEDOLAGO
Parcs 107 NEUCHATEL
Tél. (038) 24 34 44

DETTES = ENNUIS
N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.
Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement, tél. 021 - 95 11 50
Arrangements financiers s.à r.l. 1510 Moudon

BOUTIQUE Bambi
• VÊTEMENTS POUR ENFANTS
• ROBES DE GROSSESSE
• MOULINS 35 NEUCHATEL

CONFECTION MESURE HOMME
Notre rayon TRANSFORMATIONS ET RETOUCHES
Nous exécutons également de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
Réparation de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE costumes - manteaux et robes
vous offre un choix immense de tissus modernes
Complet à partir de Fr. 350.—
R. POFFET tailleur - Ecluse 10 - Tél. 25 90 17

RADIOS TV
telemo
Saint-Blaise - Tél. 33 55 22

SÉLECTION RADIO HEBDOMADAIRE

Suisse romande

JEUDI 28 SEPTEMBRE

20.30 - Premier programme : LE VAISSEAU FANTOME, opéra de **Richard Wagner.** C'est encore à un écho du Festival de Lausanne que nous vous convions ce soir. Le « Vaisseau fantôme » sera admirablement interprété par la troupe de l'Opéra d'Etat de Berlin. Avec ce capitaine, errant éternel, et sa femme fidèle jusqu'à la mort, Wagner entre dans la légende, sa vraie patrie.

20.30 - Second programme : LE LIVRE D'ART EN SUISSE ROMANDE. La Suisse est le berceau involontaire du livre d'art contemporain. Au lendemain de la guerre, **Albert Skira** balaie le noir-blanc des reproductions officielles, et introduit la couleur, restituant ainsi le sentiment de l'original. **Skira** détonateur d'un mode d'intéresser révèle des suiveurs qui ajoutent à sa découverte la science du document. Une confrontation entre ceux qui ont choisi des voies différentes pour enrichir nos bibliothèques de documents exceptionnels.

LUNDI 2 OCTOBRE

20.00 Premier programme : EURE-KA !, un des nouveaux jeux du soir, présenté par **Michel Dénériaz.** Il s'agit d'un jeu-concours basé sur la culture générale qui se présente sous deux aspects différents : un concours doté d'un prix hebdomadaire et un autre doté d'un prix important en fin de saison. Chaque semaine, un Atlas de valeur sera remis au gagnant du jour. Quant aux gagnants de la saison, ce sont de magnifiques encyclopédies qui récompenseront leur talent.

20.30 - Premier programme : LA MADONE AUX SIX DOIGTS, pièce de **Wolfgang Altendorf,** traduite par **Yvette Z'Graggen.** L'action : un amateur d'objets d'art a été assommé devant son coffre ouvert. Et sur un verre d'alcool, la police a la surprise de découvrir l'empreinte d'une main à... six doigts.

MARDI 3 OCTOBRE

20.30 - Premier programme : UNE SOIRÉE MUSSET. Comme chaque premier mardi du mois, la soirée est réservée au théâtre classique. Au programme de ce soir, deux œuvres peu connues : « La Nuit vénitienne » drame en un acte qui fut créé à Paris en 1830, pièce à la fois rallieuse et poétique. « L'Ane et le ruisseau » nous présentent **Musset** ayant certaines parentés avec Marivaux.

10.10 - Second programme : LET THE PEOPLES SING 1972. C'est aujourd'hui la finale de cette grande compétition, réalisée par la BBC sous le patronage de l'Union européenne de radiodiffusion. Cinq magnifiques trophées seront attribués pour une année aux cinq catégories en lice, soit : chœur de jeunes, chœur d'écoles, chœur mixte à voix égales, chœur mixte et chœur de musique contemporaine.

DIMANCHE 1ER OCTOBRE

22.00 - Premier programme : LA PRISE DE JÉRICHO, récit de **Paul Budry** adapté pour la radio par **Géo.-H. Blanc. Paul Budry** et les Jérichotains : c'est il y a une cinquantaine d'années que fut lu pour la première fois ce récit énorme, coloré, plein d'esprit et de joyeuse cruauté. Cette lecture déchaîna l'enthousiasme.

Radio française

JEUDI 28 OCTOBRE

15.15 - France-Culture : LA MORT DE JÉZABEL de **Pierre Girpart** sur une musique originale de **Georges Aperguis.** L'auteur nous fait revivre un épisode de la Bible, et ce, à la manière du Théâtre antique. L'action se déroule dans le Royaume d'Israël. Avec, entre autres, Alain Cuny, Jacqueline Danno, Michel Vitold Edith Loria...

22.15 - Inter-Variétés : LES ANNALES DE L'INSOLITE, émission de **Nicole Strauss** qui se propose de nous faire connaître des faits insolites et vrais en les racontant sous la forme de dialogues entrecoupés de musique. C'est « La Marquise de Paiva » qui sera l'hôte de ce soir, personnage mystérieux s'il en est, dont les misères et les splendeurs ont été tant contestées au Second empire. « La Paiva », juive de Moscou, née en 1819.

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. A l'antenne ce soir, le premier concert de l'abonnement de la saison 1972-1973. C'est **Georges Prêtre** qui est au pupitre de l'OSR. Soliste : la pianiste **Diana Andersen** qui sera l'interprète du « Scherzo op. posthume » de **Béla Bartok,** une œuvre encore influencée par Franz Liszt. Au programme encore : « Gwendoline », ouverture d'**Emmanuel Chabrier,** opéra composé en 1893. Pour terminer brillamment ce concert, « Les Tableaux d'une exposition » de **Modeste Moussorgsky** dans l'orchestration de **Maurice Ravel.** L'œuvre avait été composée pour piano.

Les programmes français du samedi 30 septembre au mercredi 4 octobre ne nous sont pas parvenus à temps. Nous nous en excusons auprès des auditeurs.

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

20.10 - France-Culture : BOULEVARD DU THÉATRE, une émission de **Claude Dufresne** qui nous présente « La Répétition ou l'amour puni » de **Jean Anouilh.** Cette pièce fut créée en 1950 par la Compagnie Madeleine Renaud - Jean-Louis Barrault. Une œuvre qui commence dans le style du marivaudage et devient tendue au 2me acte et se termine tragiquement. Une pièce à réentendre avec plaisir.

20.30 - France-Culture : LA PÉRICHOLE, opéra bouffe en trois actes de **Jacques Offenbach,** œuvre composée en 1874. Avec **Maria Murano** dans le rôle de La Périchole entourée d'excellents chanteurs, les Chœurs et l'Orchestre lyrique de l'ORTF, placés sous la direction de **Marcel Cariven.** Texte de présentation dit par Denise Vautrin.

La partie d'échecs du siècle...

Avec passion, les joueurs d'échecs amateurs et même beaucoup de profanes, ont suivi au début de ce mois le tournoi épique qui a opposé à Reikjavik l'Américain Fischer au Soviétique Spassky. Voici, à l'usage des fanatiques, comme de ceux qui ambitionnent de devenir un jour des virtuoses de l'échiquier, les deux parties de ces champions qui ont le plus retenu l'attention dans le monde entier. La onzième partie, une des rares qui ait été perdue par Fischer, a été jugée la plus « amusante ». Mais la vingt et unième et dernière n'intéressera pas moins les amateurs (les deux tableaux sont extraits d'un livre de poche intitulé « Der Bauer war vergiftet » (Le fou était empoisonné), qui vient d'être édité par le R.J. Beyer Verlag, 8601 Hollfeld, sous la plume de Peter Beyersdorf).

A l'usage de ceux qui ne seraient pas familiarisés avec les signes de nos deux tableaux, rappelons que S = Cavalier, L = Fou, D = Dame ou Reine, K = Roi et T = Tour.

La 11me partie

Blanc : Spasski ; Noir : Fischer

1.	e2 - e4	c7 - c5
2.	Sg1 - f3	d7 - d6
3.	d2 - d4	c5 x d4
4.	Sf3 x d4	Sg8 - f6
5.	Sb1 - c3	a7 - a6
6.	Lc1 - g5	e7 - e6
7.	f2 - f4	Dd8 - b6
8.	Dd1 - d2	Db6 x b2
9.	Sd4 - b3	Db2 - a3
10.	Lg5 x f6	g7 x f6
11.	Lf1 - e2	Sb8 - c6
12.	0 - 0	h7 - h5
13.	Kg1 - h1	Lc8 - d7
14.	Sc3 - b1	Da3 - b4
15.	Dd2 - e3	d6 - d5
16.	e4 x d5	Sc6 - e7
17.	c2 - c4	Se7 - f5
18.	De3 - d3	h5 - h4
19.	Le2 - g4	Sf5 - d6
20.	Sb1 - d2	f6 - f5
21.	a2 - a3	Db4 - b6
22.	c4 - c5	Db6 - b5
23.	Dd3 - c3	f5 x g4
24.	a3 - a4	h4 - h3
25.	a4 x b5	h3 x g2 +
26.	Kh1 x g2	Th8 - h3
27.	Dc3 - f6	Sd6 - f5
28.	c5 - c6	Ld7 - c8
29.	d5 x e6	f7 x e6
30.	Tf1 - e1	f7 x e6
31.	Te1 x e6	Lf8 - e7

(Noir abandonne)

La 21me partie

Blanc : Spasski ; Noir : Fischer

1.	e2 - e4	c7 - c5
2.	Sg1 - f3	e7 - e6
3.	d2 - d4	c5 x d4
4.	Sf3 x d4	a7 - a6
5.	Sb1 - c3	Sb8 - c6
6.	Lc1 - e3	Sg8 - f6
7.	Lf1 - d3	d7 - d5
8.	e4 x d5	e6 x d5
9.	0 - 0	Lf8 - d6
10.	Sd4 x c6	b7 x c6
11.	Le3 - d4	0 - 0
12.	Dd1 - f3	Lc8 - e6
13.	Tf1 - e1	c6 - c5
14.	Ld4 x f6	Dd8 x f6
15.	Df3 x f6	g7 x f6
16.	Ta1 - d1	Tf8 - d8
17.	Ld3 - e2	Ta8 - b8
18.	b2 - b3	c5 - c4
19.	Sc3 x d5	Le6 x d5
20.	Td1 x d5	Ld6 x h2 +
21.	Kg1 x h2	Td8 x d5
22.	Le2 x c4	Td5 - d2
23.	Lc4 x a6	Td2 x c2
24.	Te1 - e2	Tc2 x e2
25.	La6 x e2	Tb8 - d8
26.	a2 - a4	Td8 - d2
27.	Le2 - c4	Td2 - a2
28.	Kh2 - g3	Kg8 - f8
29.	Kg3 - f3	Kf8 - e7
30.	g2 - g4	f6 - f5
31.	g4 x f5	f7 - f6
32.	Lc4 - g8	h7 - h6
33.	Kf3 - g3	Ke7 - d6
34.	Kg3 - f3	Ta2 - a1
35.	Kf3 - g2	Kd6 - e5
36.	Lg8 - e6	Ke5 - f4
37.	Le6 - d7	Ta1 - b1
38.	Ld7 - e6	Tb1 - b2
39.	Le6 - c4	Tb2 - a2
40.	Lc4 - e6	h6 - h5

Exploit

Le baron et ses invités sont en chasse. Voici que le baron lève son fusil, épaule et tire. Un oiseau s'abat sur l'herbe.

— Et hop ! Voilà le deuxième perdreau ! s'exclame le joyeux baron.

— Le deuxième ? s'étonne un ami. Quand avez-vous tué le premier.

— Le premier..., c'était avant la guerre.

Bredouille

Il demande à un ami bredouille qui connaît et aime raconter des histoires :

— Pouvez-vous m'en raconter encore une bien bonne. Vous n'en savez peut-être plus ?

— Oh ! si. Et comme disait un ami : « Moins il y a de gibier, plus il y a d'histoires de chasse ».

Incrédule

— Figure-toi que, l'autre matin, je trouve une vitre brisée à ma voiture...

— Qu'as-tu fait ?

— Maintenant, tous les soirs, je mets un petit écriteau sur le pare-brise. « Il n'y a rien à voler dans cette voiture ».

— Et ça marche ?

— Ben... ce matin, j'ai trouvé une vitre brisée avec ce petit écriteau à côté : « Pardonnez-moi, j'ai tenu à m'assurer que c'était vrai ».

Raccourci

En ce dimanche, une famille déjeune dans sa petite villa construite au bord de la route nationale. Soudain, un bruit énorme. Dans un amoncellement de gravats, une voiture apparaît dans la salle à manger. Le conducteur se secoue un peu, passe la tête par la porte et demande :

— Pour Bienne, s'il vous plaît ?

— Prenez donc par la cuisine, monsieur, c'est plus direct.

Echange

Une vieille voiture s'arrête devant une station-service. Le conducteur en descend, se dégourdit les jambes et demande :

— Voulez-vous changer l'huile pendant que je vais déjeuner s'il vous plaît ?

L'employé regarde le véhicule sous toutes ses coutures et réplique :

— A votre place, je garderais plutôt l'huile et je changerais la bagnole.

La chasse aux 8 erreurs

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité il y a entre eux 8 petites différences. TROUVEZ-LES !

Pouvez-vous les découvrir ?

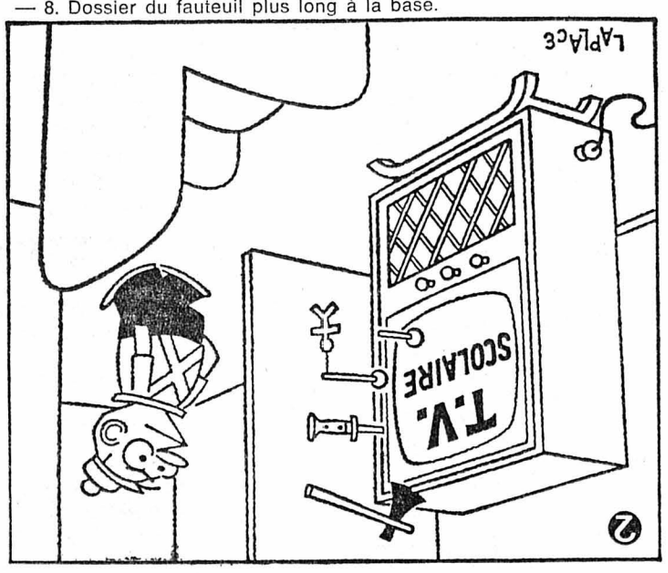

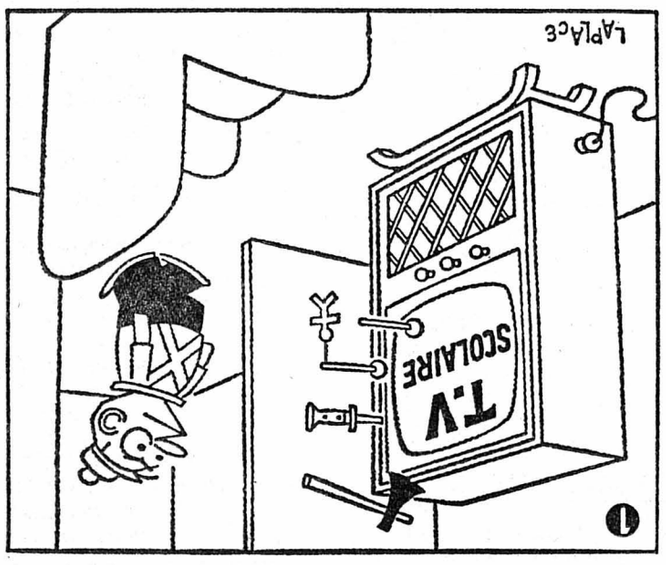

SOLUTION : 1. Oreille droite du garçonnet indiquée. — 2. Son bras gauche modifié au coude. — 3. Sur l'écran, un point noir à droite de « T.V. ». — 4. Lame de la hachette modifiée. — 5. La fléchette du bas plus courte. — 6. Pied arrière du poste de télévision déplacé. — 7. Derrière le poste, plinthe du mur indiquée. — 8. Dossier du fauteuil plus long à la base.

Radar

Le capitaine du bateau montrait à ses passagers l'installation du radar.

— C'est extraordinaire ! dit une dame. Avec un tel appareil on peut donc guider un bateau ? Mais, dites-moi, capitaine, comment avez-vous fait avant l'invention du radar ?

— Autrefois, répondit le capitaine, j'allais tout droit aussi longtemps qu'il n'y avait pas de port. Dès qu'on arrivait j'envoyais un homme à terre pour y acheter des cigarettes. Je n'avais ensuite qu'à regarder l'emballage des cigarettes pour savoir dans quel pays nous étions !...

Club

Dans un club très fermé de Londres, deux messieurs graves sont en train de lire leurs journaux. Tout à coup l'un des deux hommes fait tomber son journal et s'affaise dans son fauteuil. L'autre continue sa lecture.

A la fin de la soirée, un butler s'approche pour ramasser le journal tombé à terre. Il recule, ahuri :

— Mais... mais ce gentleman est mort !

— Oui, dit alors l'autre monsieur, depuis deux heures environ....

Aveux

Deux exilés reviennent ensemble au foyer après une longue absence.

— Je crois bien que je vais rentrer au pays pour retrouver ma femme et mes enfants. Je vais tout avouer.

— Avouer quoi ?

— Ça, t'en fais pas. Ils me le diront là-bas.

Entraînement

Le journaliste interroge le vainqueur de la course de fond de natation, un bel Italien.

— Dites-nous, s'il vous plaît, pour nos nombreux amis sportifs, le secret de votre réussite.

— Elle ne repose sur aucun secret. Je suis simplement porteur de télégramme à Venise.

Hachis

— Moi, mon vieux, je ne mange jamais de hachis parmentier au restaurant. Et toi ?

— Moi, non plus.

— Moi, c'est parce que je ne sais pas ce qu'il y a dedans.

— Moi, c'est parce que je sais ce qu'il y a dedans.

PSYCHO-TEST JUNIOR

ÊTES-VOUS PERSPICACE ?

Il y a des garçons et des filles qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, d'autres par contre, devinent ce que vous allez dire avant même que l'on ait parlé.

Et vous ? Êtes-vous perspicace ? Vos réponses à ces nouvelles questions vont vous le dire.

1. Reconnaissez-vous les voix de vos proches au téléphone ? OUI NON
2. Vous rendez-vous facilement compte lorsqu'un camarade ne vous dit pas la vérité ? OUI NON
3. Sentez-vous quand votre père va se mettre en colère après vous et savez-vous vous arrêter de l'irriter à temps ? OUI NON
4. Devez-vous toujours lire un roman policier jusqu'à la fin pour connaître le coupable ? OUI NON
5. Êtes-vous souvent surpris par la pluie sans parapluie et sans imperméable ? OUI NON
6. Êtes-vous doué pour le jeu de dames ou d'échecs ? OUI NON
7. Arrivez-vous à suivre plus ou moins le fil de la conversation d'un Anglais qui parle devant vous, même si vous n'avez pas étudié cette langue à l'école ? OUI NON
8. Pouvez-vous reconnaître vos proches à leur écriture ? OUI NON
9. Êtes-vous très fort pour les devinettes ? OUI NON
10. Vous laissez-vous régulièrement prendre aux farces de vos camarades ? OUI NON

INTERPRÉTATION :

Marquez un point chaque fois que vous aurez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9.

Un point également pour NON à : 4, 5, 10.

FAITES LE TOTAL DE VOS POINTS :

Plus de 7 points : Hercule Poirot n'a qu'à bien se tenir car votre perspicacité ferait de vous un excellent détective.

Entre trois et six points : vous arrivez à prévoir avec plus ou moins de bonheur les réactions de vos camarades.

Moins de trois points : essayez de prévoir un peu plus ce qui va se passer, c'est parfois fort utile.

Abondance

Il rentre tard à la maison, ce chasseur, mais il rentre bredouille.

— Comment ça c'est passé ? demande sa femme.

— Formidable.

— Qu'est-ce que tu rapportes au juste ?

— Rien, mais...

— Quoi ?

— Je n'avais jamais vu autant de gibier.

Examen

La jeune candidate au permis de conduire est nerveuse. Fausse manœuvre, elle démarre brutalement et rentre dans un solide platane.

L'examinateur grincheux demande ensuite :

— Et maintenant, mademoiselle, vous allez me montrer comment vous vous arrêtez lorsqu'il n'y a pas d'obstacles.

Farfelu

Le nouveau voisin de la villa est invité à voir le garage et la voiture. Il s'agit d'une splendide voiture étrangère de grosse cylindrée, parfaitement entretenue. Le visiteur s'installe à l'intérieur, il s'extasie. Puis, il désemmarrage :

— Il n'y a pas de moteur ?

— Je l'ai fait enlever. C'est lui qui bouffait toute l'essence.

Rabus il y a voir et voir mais VOIR c'est Rabus
RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ
FBG. DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADES)
2001 NEUCHÂTEL TEL.(038) 25.11.38

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin
Une émission pour les tout-petits

17.05 Le 5 à 6 des jeunes

18.00 Téléjournal

18.05 (C) L'actualité au féminin
Une émission du Service des actualités

18.25 (C) L'art et nous
L'actualité artistique en Suisse romande

18.50 (C) Les aventures de l'Ours Colargol

19.00 (C) Courrier romand
Une émission du Service des actualités

19.10 (C) Omer Pacha
2. Le bal
2me diffusion

19.40 Téléjournal

20.00 Les grandes manœuvres aériennes
Opération Mobil

20.10 (C) Carrefour

20.30 Ici Berne

20.35 (C) Lequel des trois ?
Un jeu préparé par Jean Francel

21.05 En personne... Walter Weideli

21.50 Les Evasions célèbres
L'enquête de l'inspecteur Lamb

22.40 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15 Télévision éducative

16.45 (C) Magazine privé

17.30 (C) La terre est ronde

18.15 Télévision éducative

18.45 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.05 (C) Le parc aux alouettes
Histoires d'une ville satellite

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

20.20 (C) Magazine politique

21.15 (C) Task Force Police
Série criminelle

22.05 Téléjournal

22.15 Session à Berne

FRANCE I

9.00 Télévision scolaire

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Fin

14.45 Emissions pour la jeunesse

18.25 Dernière heure

18.30 Vivre au présent

18.50 Pour les petits...

19.00 Actualités régionales

19.25 Réponse à tout

19.45 24 heures sur la une

20.15 Pont dormant
Nouveau feuilleton d'Elisabeth Fontenay
Avec Jean Barrèze
Bugette
Nicole Chomo
Isabelle de Funès
Anne Vernon

20.30 Le grand échiquier
Variétés proposées par Jacques Chancel

23.30 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.10 (C) Les Globe-trotters
No 4
La fleur rouge
avec Yves Renier et Edward Meeks

15.40 Fin

18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers

19.00 (N) Actualités régionales

19.20 (C) Colorix

19.30 (C) Ma sorcière bien-aimée
No 13 et fin
Poète malgré elle

20.00 (C) I.N.F. II

20.30 (C) Les dossiers de l'écran
présentés par Guy Darbois

(C) Les Aristocrates
Film de Denys de la Patellière d'après un roman de Michel de Saint-Pierre
Avec :
Pierre Fresnay
François Guérin
Brigitte Auber
Yolande Laffont

(C) Débat
Les grandes familles avec diverses personnalités

23.30 (C) Télé-nuit

MERCREDI
4 OCTOBRE

En personne... Walter Weideli

Suisse romande : 21 h 05

Walter Weideli et Mousse sa femme : une existence à l'image du bonheur (Photo TV-Suisse)

Ecrivain et auteur dramatique romand important, Walter Weideli est un homme étonnant à plus d'un titre : vivant presque enfermé dans une retraite (charmante) située dans la campagne genevoise, il éprouve pour le monde qui l'entoure une curiosité insatiable, curiosité qui s'exerce avant tout sur l'homme. C'est pourquoi on retrouve, dans la plupart de ses œuvres, le même souci de comprendre, d'expliquer une dissection savante des caractères de ses personnages. Passionné aussi bien de politique que de métaphysique, il est de ceux que tout intrigue...

Pourtant, il ne s'agira pas aujourd'hui d'écouter Walter Weideli, mais plutôt de l'observer.

Instrument résolument indiscret (car c'est son rôle), la caméra de télévision a forcé la porte de l'écrivain pour le surprendre dans sa quotidienneté.

Les Aristocrates

France II : 20 h 30

Les vacances réunissent le marquis de Maubrun et ses sept enfants. La gentilhommière se lézarde et menace ruine, mais le marquis est attaché de tout son être à des principes d'honneur, de race et de sang, et refuse de pactiser avec le monde moderne qui est pour lui comme une planète lointaine.

Ses enfants vont s'opposer à lui, chacun pour des raisons différentes...

DES JEUX POUR LES PETITS ET GRANDS

PRÉNOMS

Il suffit de remplir toutes les cases autour de ces A, E, I et O, afin d'obtenir des prénoms sur toutes les lignes horizontales.

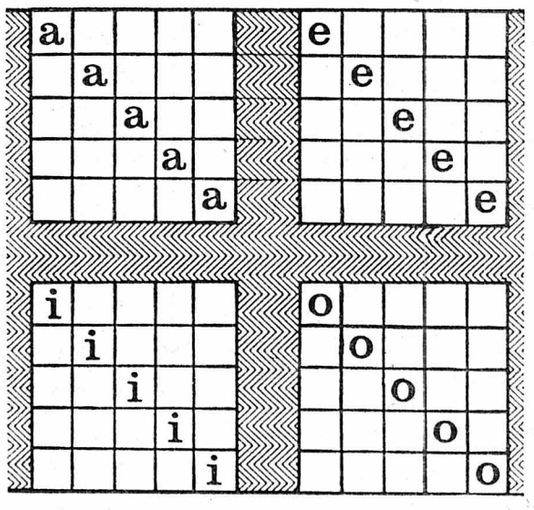

SOLUTION

Alain, Emile, Isaac, Odile
Jacob, Félix, Simon, Roger
Isaac, Irène, Odile, Raoul
Oscar, Roger, Denis, Simon
Julia, André, Henri, Roméo

Négatif - Positif

A côté de l'image en négatif (en haut à gauche) figurent trois images en positif. Laquelle de ces trois est la reproduction fidèle du négatif ?

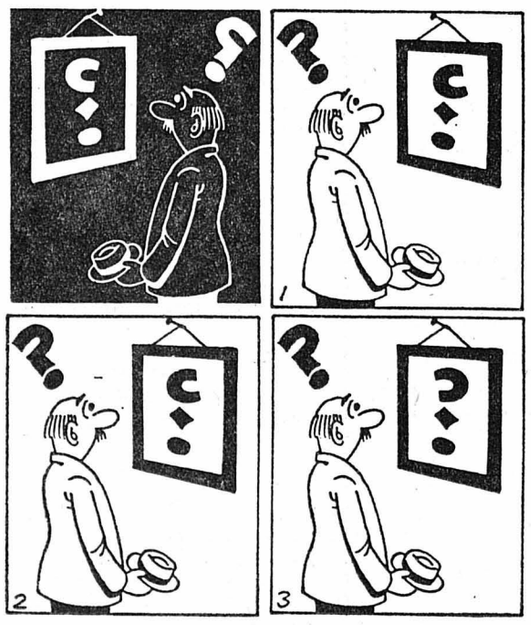

Réponse : le dessin No 3

LE VILLAGE DES REBUS

Je connais un village dont tous les habitants sont très malins. Au lieu d'inscrire sur leurs boutiques « Boulangerie » ou « Café » ou « Charcuterie » comme dans tous les villages de France, ils ont préféré mettre des rébus sur leurs enseignes.

Quelles sont, à votre avis, les professions de ces commerçants du village ?

1. *De celui qui a mis sur sa porte cet écriteau : l'artisan n'est pas ici.*
2. *De celui qui a sur sa porte, sur une plaque de cuivre, cette équation toute simple : A = K.*
3. *De celui qui a fait peindre sur son enseigne une bouche fendue par un large sourire.*
4. *De celui qui a fait dessiner un tout petit chien sur sa porte.*
5. *De celui qui a fait peindre une belle enseigne où l'on voit une grande lettre A au-dessus de la poignée d'un pot.*
6. *De celui qui a fait peindre tous les murs extérieurs de sa maison avec de grandes lettres T.*
7. *Enfin de celui qui a fait accrocher au-dessus de sa porte une enseigne portant un K biffé par un grand trait.*

SOLUTION :

1. Il est tailleur (il est ailleurs) — 2. A vaut K (avocat) — 3. Boucherie (bouche rit) — 4. Opticien (au p'tit chien) — 5. Assurances (A sur anse) — 6. Maison de thé (maison de T) — 7. Au Grand Cabaret (au grand K barré).

SUISSE ROMANDE

17.00 Vroum
L'émission pour la jeunesse de la Télévision suisse italienne
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Feu vert
Déclic (2)
Une émission de Patrick Dowling et Clive Doig
Les cheveux
18.30 (C) Evasion
Une émission du Service des actualités
18.50 (C) Colargol
19.00 (C) Courrier romand
La Mary-Morgane
12me épisode
2me diffusion
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 Temps présent
Le magazine de l'information
21.40 (C) Amicalement votre
13ma et dernier épisode
Avec Roger Moore et Tony Curtis

Roger Moore dans le rôle de Lord Brett Sinclair et Tony Curtis dans celui de Danny Wilde. (Photo TV Suisse)

22.30 (C) Football
23.15 env. A la mi-temps du match : Téléjournal
24.00 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 Da capo
17.00 La maison des Joués
18.15 Télévision éducative
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Situation politique de la semaine
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Carrefour
21.05 Perspectives
21.50 Téléjournal
22.00 (C) Football
Coupe du monde

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeu d'Henri Kubnick
19.45 24 heures sur la une
20.15 Danse sur un arc-en-ciel
No 22
20.30 Sam Cade
No 1 - Les coffres-forts
Avec :
Glenn Ford
Edgar Buchanan
Nora Marlowe
Elaine Giftos
21.20 La qualité de la vie
Le paysan gardien de la nature
22.20 P.N.C.
24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Saintes Chéries
No 7
15.40 Fin
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
Jeux avec Patrice Laffont
20.00 (C) I.N.F. II
20.30 (C) Les Misérables
de Victor Hugo
2me partie
adaptation de Marcel Bluwal
Avec :
Georges Géret dans le rôle de Jean Valjean

Le véritable héros du roman, c'est maintenant le petit peuple de Paris, insurgé. (Photo ORTF)

22.30 (C) Italiques
présentées par Jacques Gris
23.30 (C) Télé-nuit

JEUDI

28 SEPTEMBRE

Amicalement Vôtre

Suisse romande : 21 h 40

Danny joue vraiment de malchance avec Lisa Zorakin, riche héritière et enfant gâtée dont il a fait la connaissance en Espagne. Alors qu'il s'apprête à passer la soirée en sa compagnie, elle est enlevée, sous ses yeux, par deux jeunes gens à la poursuite desquels il se lance. Le hasard veut que le père de Lisa soit un financier avec lequel Danny a récemment traité des affaires où ce dernier a perdu beaucoup d'argent. Zorakin l'accuse donc d'avoir enlevé sa fille pour toucher une rançon et promet une importante prime à qui tuera Danny. Heureusement, Brett intervient et obtient de différer cette chasse à l'homme pour lui permettre d'apporter la preuve de l'innocence de son ami.

La qualité de la vie

France I : 21 h 20

La nature que l'homme de 1972 désire protéger contre les abus du progrès technique est celle des chemins, des forêts, des prairies, des champs ordonnés. C'est la nature que le paysan a modelée au cours des siècles. Dans quelle mesure ce paysan en est-il le gardien ? Le désire-t-il ? En a-t-il les moyens ? Telles sont les questions essentielles que poseront les différents reportages de cette émission. En Hautes-Alpes notamment. Les paysans de Cervières refusent l'expropriation et défendent leurs pâturages contre les excès de l'aménagement touristique. En SAVOIE, à Méribel, tourisme et agriculture coexistent pacifiquement et jettent les bases d'une collaboration utile à la défense du site naturel, alors que dans le MORBIHAN, le remembrement peut, parfois, avoir des conséquences néfastes pour l'environnement : disparition des oiseaux et du petit gibier, manque de coupe-vent dans les plaines, érosion des eaux.

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 Aventures pour la jeunesse
Les Incroyables aventures de Marc le Rouquin
18.30 Avant-première sportive
18.50 (C) Colargol
19.00 (C) Courrier romand
Une émission du Service des actualités
19.10 Affaires publiques
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Les grandes manœuvres aériennes
20.10 Carrefour
Une émission de Claude Schauli
20.30 Caméra-sport

20.55 Les attentats politiques

1. L'assassinat de Jean Jaurès
Adaptation et commentaire : Boris Acquadro

21.40 Concerto
pour piano et orchestre en la mineur, Grieg
Soliste : Radu Lupu
Orchestre symphonique de Bergen
Direction : Karsten Andersen
Une émission de la Télévision norvégienne
En relais différé du Festival de Bergen 1972
Plaisirs du cinéma :

22.15 Zéro de conduite

Un film de Jean Vigo

23.00 Téléjournal
23.10 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
(C) Révolution d'un canton montagneux
9.50 Reprise
10.30 Qu'est-ce que le jazz
11.10 Reprise
17.30 La terre est ronde
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Arnie
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal

20.20 (C) Das Ding an sich - und wie man es dreht

21.20 Echanges d'idées
22.20 Téléjournal
22.30 Echange d'idées, 2me partie

FRANCE I

12.00 Source de vie
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeu avec Lucien Jeunesse
19.45 24 heures sur la une
20.15 Danse sur un arc-en-ciel
No 23

20.30 Grand écran

Les invités : Michel Duchaussoy et Jean Douchet

L'Inconnu du Nord-Express

Drame psychologique mis en scène par Alfred Hitchcock

22.30 Le fond et la forme
avec André Bourin
23.20 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Saintes Chéries
No 8
15.40 Fin
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Ma sorcière bien-aimée
No 12 - Jean-Pierre le vaniteux
20.00 (C) I.N.F. II

20.30 (C) Entrez sans frapper

21.30 (C) Actuel 2
22.30 Don juan Carlos prince d'Espagne
Un film de Jean Creach

Don Juan Carlos, prince d'Espagne. (Photo archives FAN)

23.25 Télé-nuit

VENDREDI

29 SEPTEMBRE

Les attentats politiques

Suisse romande : 20 h 55

Jean Jaurès. (Photo TV Suisse)

La nouvelle série historique de la Télévision suisse romande à partir du mois de septembre, intitulée « Les attentats politiques », traitera de cinq assassinats, ceux de Jean Jaurès, du roi Alexandre, de Trotzki, de Gandhi et de Malcolm X. Cette première émission relatera non seulement les circonstances de l'assassinat de Jean Jaurès le 31 juillet 1914, mais abordera également les mobiles de ce meurtre. Elle recréera par l'image et le commentaire le climat passionné du début du XXe siècle et cette grande figure du tribun socialiste français dont tous les efforts viseront à sauver la paix jusqu'à ce que les deux coups de feu d'un fanatique, Raoul Villain, ouvrent, en quelque sorte, le chemin conduisant à la Première Guerre mondiale.

L'Inconnu du Nord-Express

France I : 20 h 30

Dans le train qui l'emmène de Washington à New-York, le célèbre tennisman Guy Haines est accosté par un inconnu, Bruno. Guy a fait un mariage malheureux. Il voudrait divorcer pour épouser celle qu'il aime, mais sa femme, Miriam, refuse. Bruno laisse entendre qu'il n'ignore rien des ennuis du ménage Haines et propose à Guy un curieux contrat. Il le « débarrassera » de Miriam et, de son côté, Guy supprimera le père de Bruno, ce père qui, selon ses dires, lui rend la vie impossible. Simple échange de « services » pour égarer la police en faisant disparaître les mobiles et réaliser ainsi deux crimes parfaits.

Svizzera italiana: sette giorni TV

Giovedì — 28 settembre

18.10 (C) Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 Slim John
Corso di lingua inglese
19.50 La droga
1. Un fenomeno mondiale
20.20 Telegiornale

20.40 Battaglia per il sole

Serie le fantastiche avventure dell'astronave Orion
21.40 Medicina oggi
22.30 Calcio
Ajax - Independiente
Da Amsterdam
23.45 Oggi alle camere federali
23.50 Telegiornale

Venerdì — 29 settembre

18.10 Per i ragazzi
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Il ritorno al paese nativo
Della serie Yao
19.50 Il prisma

18.05 (C) L'Alpe segreta

Servizio di Michel Strobino
17.00 (C) Mare Caraibico
Della serie I sette mari
17.55 Telegiornale
18.00 Domenica sport

20.40 Tutto pub' accadere

Lungometraggio interpretato da José Ferrer
Kim Hunter
23.30 Telegiornale

Domenica — 1 ottobre

13.30 Telegiornale
13.35 Telerama
14.00 (C) Amicichevolmente
14.45 (C) Corteo della festa della vendemmia
Da Lugano
15.45 (C) L'Uomo divino
con Pino Donaggio
16.35 (C) 20 minuti
Della serie I sette mari
17.00 (C) Mare Caraibico
17.55 Telegiornale
18.00 Domenica sport
18.10 (C) Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Incontri
con Marino Moretti
19.50 (C) Occhio critico
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale

21.10 L'Ultima minaccia

Lungometraggio interpretato da Humphrey Bogart
Ethel Barrymore
22.35 (C) Calcio
Selezione Europa
Selezione Sud-America
Da Basilea
23.35 Oggi alle camere federali
23.40 Telegiornale

Mercoledì — 4 ottobre

18.10 Vroum
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Una Bambina di nome Coniglietto
Della serie
Bill Cosby Show
19.45 (C) Le manovre delle truppe d'avvizione
19.55 Cronache dalle camere federali
20.20 Telegiornale

20.40 I Disertori

Serie :
Le fantastiche avventure dell'astronave Orion
21.35 Questo e altro
Il libro di testo sotto accusa
22.20 (C) Jazz club
con Eddie Vinson
22.50 Telegiornale

Martedì — 3 ottobre

18.10 (C) Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Incontri
con Marino Moretti
19.50 (C) Occhio critico
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale

21.10 L'Ultima minaccia

Lungometraggio interpretato da Humphrey Bogart
Ethel Barrymore
22.35 (C) Calcio
Selezione Europa
Selezione Sud-America
Da Basilea
23.35 Oggi alle camere federali
23.40 Telegiornale

Mercoledì — 4 ottobre

18.10 Vroum
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Una Bambina di nome Coniglietto
Della serie
Bill Cosby Show
19.45 (C) Le manovre delle truppe d'avvizione
19.55 Cronache dalle camere federali
20.20 Telegiornale

20.40 I Disertori

Serie :
Le fantastiche avventure dell'astronave Orion
21.35 Questo e altro
Il libro di testo sotto accusa
22.20 (C) Jazz club
con Eddie Vinson
22.50 Telegiornale

Lunedì — 2 ottobre

18.10 (C) Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 20 minuti
con Edoardo Lucchina
19.40 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.45 Il vangelo di domani
20.00 (C) Una risata in testa
20.20 Telegiornale

20.40 (C) Il Guardiano del faro

Della serie Disneyland

DUPLI-COLOR COLOR CENTER
per piccoli ritocchi, più di 2000 tinte in spray, e numerosi piccoli pennelli di ritocco.
Colori e vernici per l'industria e costruzione, tappezzeria
Reparto specializzato per le Belle Arti
ECLUSE 15 NEUCHATEL TEL. 25 17 80

Pour vos achats de meubles vous devriez nous consulter

Notre choix dépasse tout ce que l'on peut imaginer.

Grâce à nos achats massifs, vous bénéficiez toujours des meilleurs prix.

Sur demande, CRÉDIT-MEUBLES-MEYER, discret, avantageux

Notre nouveau prospectus en couleurs est distribué ces jours dans tous les ménages

EUROPE MEUBLES

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE
alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

OCCASION UNIQUE

DATSUN 2400 GT

1972, 8000 km, garantie de fabrique, gris métallisé. Prix très intéressant.

Agence Datsun
Garage Mario BARDO
Sablons 47 - Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

CAMION

A vendre camion Renault poids total 5 t 5 - charge utile 2965 kg, pont aluminium, bâche stamoïd. Véhicule expertisé et en parfait état d'entretien. Année de construction 1965. Disponible tout de suite ou à convenir.
Prix : Fr. 5000.—
Centre A.S.I. - la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 33 67 - interne 40.

A vendre

FORD CORTINA 1600 GT

modèle 1968, expertisée.

GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Tél. (038) 36 15 15.

OCCASIONS

Opel Kadett
année 1966 - 77.000 km
2 portes - bleue

Morris 1100
année 1965 - 58.200 km
2 portes - blanche

Opel Record 1900
année 1967 - 82.500 km
4 portes - bleue

Ford Taunus Coupé 20 GXL
année 1971 - 32.000 km
2 portes - verte

Opel Commodore GS Automatique
année 1971 - 18.000 km
4 portes - blanche
servo-direction - toit vinyl

Opel Kadett mod. « E »
année 1970 - 60.000 km
2 portes - rouge

Opel Kadett
année 1971 - 19.400 km
2 portes - crème

Etat impeccable.

Reprise. Expertisées.

Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.

OPEL

GARAGE DU ROC
MAUTERNE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33 11 14

Hitparade Wagons-Lits / Cook:

Dakar dès **fr. 995.-**

Rio dès **fr. 1590.-**

Iles Canaries dès **fr. 395.-**

Agence de voyages
WAGONS-LITS / COOK
à votre service dans le monde entier.

2001 Neuchâtel Place Pury 1 tél. 038 24 41 51

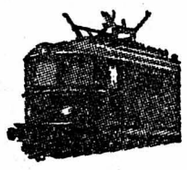

Les nouveaux catalogues, édition 1972-1973 des trains Märklin et Fleischmann viennent d'arriver. Les prix de ces catalogues sont de 1 fr. 50 et 2 fr.

Agent officiel :
Papeterie Reymond rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

La bonne friture au Pavillon
Tél. 25 84 98

YVES PILLER
PENDULES BIJOUTERIE
Chavannes 13
Tél. 25 20 19
Vente + Réparation
Ouvert l'après-midi

peka

Envoi de notre catalogue "COUVERTS" sur demande, Vente directe à notre salle d'exposition

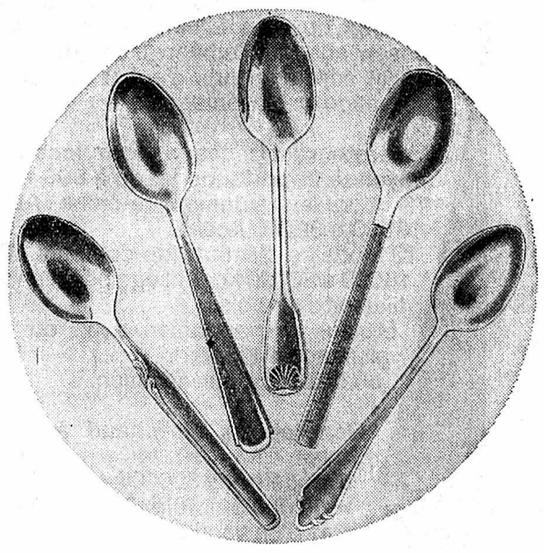

PAUL KRAMER USINE DE MAILLEFER
Maillefer 15 Tél. 038 / 25 05 22 2002 Neuchâtel

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Citroën ID 19
moteur révisé, parfait état, suspension défectueuse.
Tél. 42 27 86.

Particulier vend
Opel Record 1966
en bon état, 76.000 km, avec porte-bagages, 4 pneus à neige. Prix à discuter.
Tél. (038) 31 28 63.

Porsche 911 S
Année 1969.
Fr. 19.000.—.
Tél. (022) 36 90 00, interne 52.

SOLEX
roulé 1 année, très bon état, 380 fr.
Tél. 24 01 92.

A enlever
ROVER 2000
1966, expertisée, avec radio, 1500 fr.
Tél. 42 13 47.

OCCASIONS EPXTRSIES

Audi 75 L
1967, rouge, 76.000 km ;

Opel Kadett Rallye
1970, gris métallisé, 37.000 km ;

Renault Caravelle
1965, blanche, 54.000 km ;

Renault R 16
1966, grise ;

Simca 1000
1964, bleue, 90.000 km.

Agence Datsun
Garage du Phare
Vauseyon-Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 44,
Tél. (038) 24 18 42,

A vendre
MOBILHOME
8 m 5 x 3 m, complètement équipé, placé au nouveau camping-plage d'Estavayer-le-Lac.
Prix à discuter.
Facilités éventuelles.
Tél. (021) 95 87 57.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Bonne occasion
FIAT 1100 6 CV
modèle 1966.
Expertisée.
Fr. 1900.—.
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

NOTRE FEUILLETON

Les Deux Amours de Colin

par 25

JILL TAHOURDIN

Traduit par SYLVIA MÉREL

— Peu importe ! Vous oublierez votre raideur dans la mascarade, et les bleus ne se verront pas sous votre maquillage hawaïen, dit Léon en souriant. Vous vous en êtes tirée admirablement, ma chérie. Vous serez bientôt aussi experte que Dawn.

Il s'empara de sa main.

— Je suis follement amoureux de vous, dit-il en la regardant intensément.

Allongé près d'elle sur le sable, il penchait vers elle ses yeux qui exprimaient une admiration sincère.

Elle lui sourit en répondant avec gaieté :

— Allons, venez me donner une autre leçon, je vous prie.

Avec une souplesse pleine de grâce, elle sauta sur ses pieds et l'entraîna. Une expression de regret passa dans le regard du jeune homme, puis il haussa les épaules et courut avec elle au bord de l'eau, où ils plongèrent.

Il se disait que Fiona avait sans doute raison. Une plage si fréquentée n'était pas le meilleur endroit pour se livrer à une déclaration d'amour et mettre son cœur et sa main aux pieds de sa déesse.

— Demain ! décida-t-il joyeusement. Après la mascarade, au cours du bal, je trouverai l'occasion.

Aucun doute ne le tracassait. Tandis qu'il apprenait à la jeune fille à raidir son corps, puis à s'abandonner à l'étreinte d'un brisant, il n'eut pas une seconde la pensée que la réponse de Fiona pouvait le décevoir. Le monde n'était-il pas fait pour lui ?

X X X

Après le dîner dans un restaurant chinois, le petit groupe rejoignit la foule animée de la ville et s'amusa du spectacle des lumières et des décorations. Puis il se dirigea vers une tente de « calypso » choisie par Léon et sous laquelle chacun s'installa sur un siège placé au premier rang.

Léon se trouvait tout à fait dans son élément. C'était un « fan » sincère, et il connaissait la plupart des chanteurs de calypso aussi bien que leurs chansons.

— Quand j'étais enfant, j'économisais tout mon argent de poche pour venir écouter Lion et Lord Pretender avec son œil de verre, ou Attila le Hun qui se révélait le plus intelligent de tous, car il possédait un sens aigu des événements politiques. J'aimais aussi applaudir Lord Radio, dont la bouche ressemblait à l'ouverture d'un trombone. Tous quatre étaient les idoles du public, je vous l'assure. Deux d'entre eux se rendirent aux Etats-Unis, où ils obtinrent un réel succès.

Ravi du plaisir qu'elle éprouvait, Léon bavardait ainsi avec Fiona, tout en pressant sa main dans la sienne. Les calypso avaient fait partie de sa vie aussi longtemps qu'il pouvait se souvenir. Il désirait apprendre à Fiona à tout aimer dans cette île qui était sa patrie, comme celle de Colin. Un jour, très prochain, il l'espérait, Fiona serait de la Trinidad par son mariage. Elle deviendrait une de la Torre. Fiona de la Torre... Tout en caressant doucement les doigts légers de la jeune fille, Léon se prenait à chérir tendrement ce joli nom.

CHAPITRE XIX

Le jour du Mardi-Gras, la température s'éleva encore, et la lumière fut éblouissante. Fiona bâillait légèrement en se réveillant dans la chambre d'ami de Marjorie, un peu avant dix heures. Elle se pencha sur le lit voisin pour secouer l'épaule de Dawn qui dormait encore.

Elles s'habillèrent et déjeunèrent de bonne humeur. Léon les attendait déjà pour les conduire à la maison d'un cousin, sur la côte est de la Savannah, où séjournaient les de la Torre et où Oliver devait les rejoindre.

Dans les rues ensoleillées, les masques déambulaient nombreux, si bien que, de loin, on aurait pu prendre leur flot mouvant pour des rubans de couleur en train de se dérouler.

Des chauves-souris, des fantômes, des Satans, des ménestrels américains, des cow-boys, des Indiens, des créatures grotesques et fantastiques, aux dimensions énormes, aux formes souvent inattendues et riches en couleurs, erraient en chantant, groupés parfois en orchestres et arpentant les voies publiques dans un crescendo hallucinant de bruit, d'agitation et de gaieté.

Les cousins des de la Torre, les jeunes de Gant, conduisirent Dawn et Fiona au premier, où elles devaient revêtir le costume choisi par elles. Lorraine et ses sœurs portaient déjà leurs robes d'herbe et leurs *leis* de fleurs. Dans leurs cheveux noirs flottants étaient piqués des boutons d'hibiscus rouges.

Le char qui devait les emporter était garni aussi de boutons d'hibiscus qui composeraient un merveilleux cadre à ce bouquet de jeunes filles et de jeunes gens.

Au début, Fiona éprouva une légère frayeur ; mais, au milieu de l'après-midi, quand la longue suite des chars décorés tourna autour de la Savannah, saluée par des confetti, des banderolles et des fleurs, elle participait, avec le même enthousiasme que ses compagnes, à la folie qui régnait dans l'air.

Léon conduisait, Fiona assise près de lui. Comme elle se renversait sur son siège, haletant après une vigoureuse bataille de confetti, il lui demanda :

— Vous amusez-vous vraiment, Fiona ?

— Oh ! oui, affirma-t-elle en s'efforçant de remettre de l'ordre dans ses boucles indisciplinées.

Un regard autour d'elle lui révéla que les yeux de Dawn brillaient d'une joie inaccoutumée. Elle était captivée au plus haut degré, intensément vivante, et adorablement jolie.

Léon tendit à Fiona un autre sac de confetti.

— Faites de votre mieux avec cela, dit-il.

— C'est fou ! Mais j'aime à les lancer... Je reconnais que c'est insensé, mais merveilleux.

— Cela devient de plus en plus drôle, en effet, approuva Léon.

Cette nuit-là, ils dansèrent au Country Club, dans une salle de bal ouverte sur les jardins coupés d'allées au sol pavé.

Autrefois cette maison était la demeure d'une riche famille créole, les de Boissière ; mais leur fortune avait disparu de la même façon que celle des Murray et de beaucoup d'autres qui avaient possédé d'immenses parties de l'île, il y avait de cela bien longtemps.

Fiona suivit Léon dans le jardin que la lune baignait de sa blonde clarté. Là, entre deux danses, il l'avait délibérément entraînée dans l'ombre des grands arbres.

Brusquement, il se retourna et la prit dans ses bras. Il éprouva un violent plaisir lorsque Fiona lui permit de presser ses lèvres sur les siennes.

Mais ce baiser ne procura à la jeune fille rien de la sensation qu'elle ressentait à la simple présence de Bill Dervent auprès d'elle. Le baiser de Léon lui parut une douce caresse, gentiment passionnée, mais ne lui révélait pas le trouble délicieux de l'amour.

Elle mit ses mains contre les épaules du jeune homme et s'écarta un peu de lui.

— Non, Léon, je vous en prie.

— Pourquoi pas, chérie ? Je vous adore et désire vous épouser, protesta-t-il ardemment. J'en ai parlé à maman et à papa. Ils sont contents et m'ont dit que nous pourrions avoir une maison à La Rochelle, quand nous serions mariés. Pourquoi dites-vous non, chérie ? Ne m'aimez-vous pas ?

Sa voix s'était faite très douce, et il riait, le cœur plein d'une joyeuse confiance dans la réponse de Fiona.

(A suivre)

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

* argenterie (couverts, vaisselle d'argent, etc.)
* cuivre, laiton et chromes d'autos
* dissout les dépôts tenaces sur les fenêtres et pare-brise

STRÄULI SA WINTERTHUR

Le comité de

BOUDRYSIA'72

remercie très sincèrement les autorités et les employés communaux, la Police cantonale, les sociétés, les industries, les artisans, les commerçants, les artistes, les vignerons et toutes les personnes qui ont pris une part active à la réussite des expositions, du cortège et de la fête.

Il tient à remercier particulièrement l'entreprise

PIERRE DUCKERT S.A.,

Areuse, de l'important travail bénévole fourni aux organisateurs.

Les 3 atouts du magasin spécialisé: conseils / qualité / service

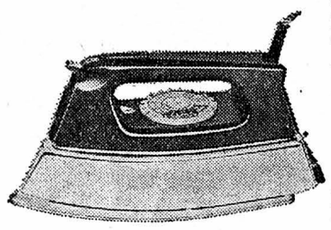

Avec *jura* ça va mieux!

Le fer à vapeur automatique jura permet de repasser avec le maximum de confort

Deux degrés de vapeur permettent d'entretenir le linge de façon optimale. Un régulateur de précision maintient la température souhaitée constante et le bref temps nécessaire pour chauffer le fer ainsi que l'interruption automatique de la vapeur en cas d'arrêt rendent le repassage rationnel comme jamais encore. L'eau du robinet suffit. Cinq ans de garantie et un service gratuit – jura est seul à vous offrir ça!

ENSA Marin Corcelles Cernier

OU MANGE-T-ON UNE BONNE FONDUE ?

À **L'ECLUSE** café-restaurant

✆ (038) 25 06 00 ● évidemment ● H. Mentha

Achetez l'écu d'or

pour le visage aimé de la Patrie

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

HOTEL-RESTAURANT

AU BOCCALINO

Saint-Blaise

Prolongation de la Quinzaine champenoise

jusqu'au samedi 30 septembre, irrémédiablement.

Période de la chasse, dès le 6 octobre.

Pour la danse, la gymnastique,

vient d'arriver des

ensembles « Hélanca »

dans des coloris spéciaux : rose, ciel, brun, jaune, etc.

Bartyl

Poteaux 3 - Neuchâtel

LE SPÉCIALISTE

AU VIEUX VAPEUR

Ancré dans le port de Neuchâtel

LUNCH Fr. 9.50
avec entrée Fr. 12.50
Vol au vent
Potage du jour
Hamburger steak
Pommes frites
Dessert

Spécialité
Les trois Mignons aux morilles

Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

ACTION SPÉCIALE

VACANCES D'AUTOMNE EN YOUGOSLAVIE

Prix forfaitaire 9 jours à l'hôtel Metropol-Lucija, à Portoroz

pour le prix extraordinaire de Fr. 250.—

Voyages en autocar moderne d'un jour.

Dates des voyages : 30 septembre - 8 octobre 1972
7 octobre - 15 octobre 1972

Demandez les programmes détaillés à la maison Thommen & Kupferschmid S. A., à Bienne, tél. (032) 2 11 66.

MARCHÉ AUX PUCES

Samedi dès 9 heures, à **ROCHEFORT**

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.– à 20'000.–

confidentiel—discret

Bon

Je désire **Fr.** _____
tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____
(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon **aujourd'hui**

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

Un monde de fraîcheur racée et de masculinité...

Bar dos

Pre Shave * After Shave
Eau de Cologne
Crème à raser
Spray déodorant * Savon

HMK

Choisissez votre **CYCLOMOTEUR**
chez le spécialiste
CILO, PIONIER-PUCH
CADY, ALLEGRO, MOOR

RENÉ SCHENK

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

R. MARGOT

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
NEUCHATEL

✆ 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21

Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

F. GROSS & FILS

Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »

Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

CLAIRVUE

NEUCHATEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

RITZ & Cie

MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel

Ecluse Tél. 25 24 41

NETTOYAGES

Villas, appartements, bureaux, etc.

G. ZÜRCHER

Débarras en tous genres

Tél. **42 26 72** Tél. **25 99 36**

couvinoise: une sélection sévère, un programme complet

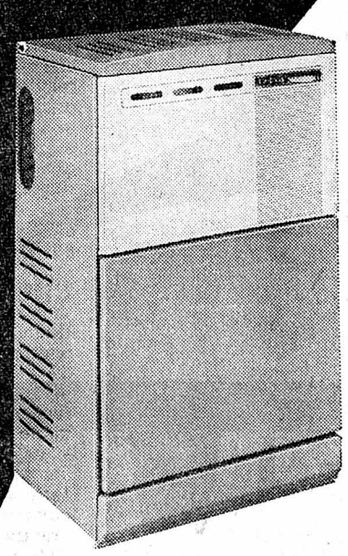

Générateurs air chaud pour locaux jusqu'à 1200 m³.
4 modèles moyenne puissance TC de 45000 à 100000 kcal/h.
entièrement automatiques
équipés d'un ventilateur d'air pulsé.

Générateurs air chaud pour grands locaux industriels
7 modèles grande puissance GP de 125000 à 500000 kcal/h.
entièrement automatiques
équipés d'un ventilateur d'air pulsé.

57 modèles de fourneaux à mazout de 3500 à 28000 kcal/h.
fourneaux fonctionnels pour ateliers, magasins, poêles à mazout petits, moyens, grands pour chalets, villas, appartements.

Générateurs air chaud pour petites salles, ateliers, dépôts
3 modèles standard-niche 11000 kcal/h.
3 modèles standard-niche 15000 kcal/h.
3 modèles standard-compact 11000 kcal/h.
3 modèles standard-compact 15000 kcal/h.
avec brûleur incorporé.
Appareils automatiques ou semi-automatiques avec ou sans allumage électrique. Ils se posent aussi facilement qu'un simple calorifère et sont d'un prix d'achat et d'un prix d'utilisation très avantageux.

Générateurs air chaud pour locaux de moyenne importance jusqu'à 800 m³
12 modèles automatique-niche AN de 18000 à 32000 kcal/h.
12 modèles automatique-compact AC de 18000 à 32000 kcal/h. équipés d'un ventilateur d'air pulsé
brûleur à évaporation avec ou sans allumage électrique
ou brûleur à pulvérisation.

Générateurs air chaud à double foyer
8 modèles de 30000 à 40000 kcal/h.
équipés de brûleurs à évaporation et d'un ventilateur d'air pulsé.

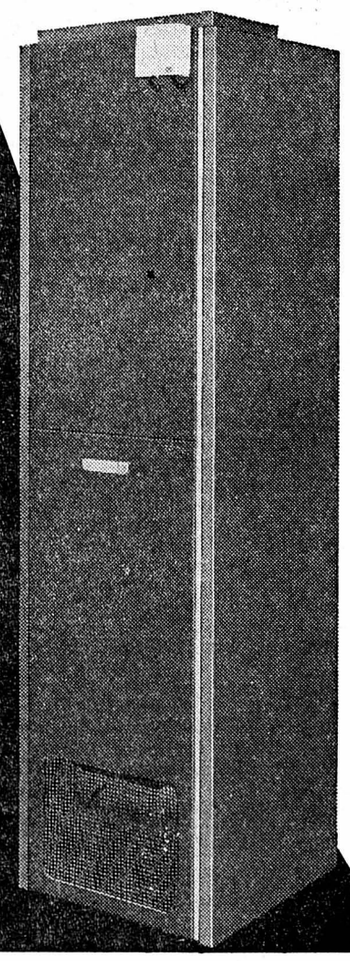

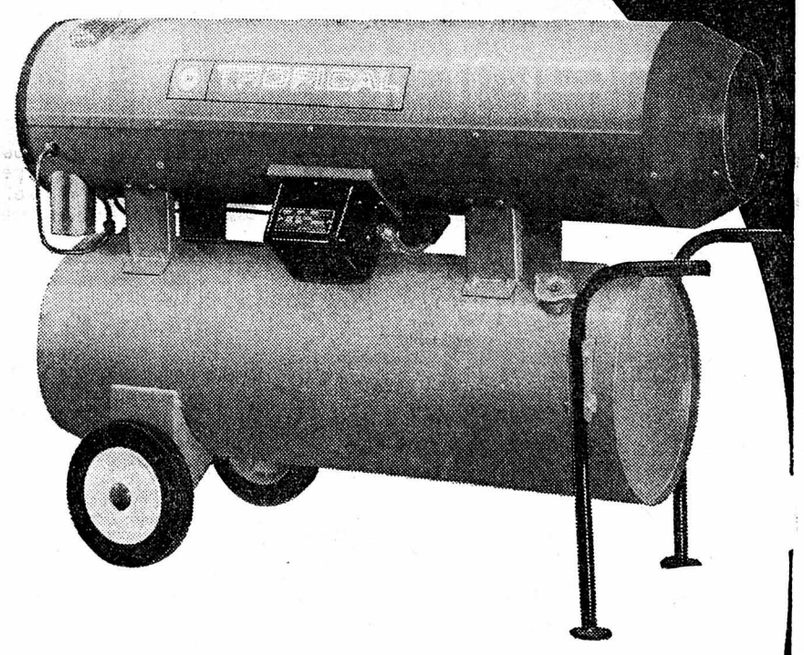

Générateurs air chaud TROPICAL transportables pour locaux industriels, hangars, serres, étables, etc.
10 modèles entièrement automatiques, mobiles ou fixes, avec ou sans sortie de fumée séparée.

Chauffe-eau d'une grande souplesse d'adaptation permettant de disposer d'eau chaude en permanence
6 modèles de 90 à 130 l. émaillés ou zingués, équipés d'un brûleur à évaporation.

Chauffage central
Chaudières compactes d'appartement de 12000 à 25000 kcal/h. équipées d'un brûleur à évaporation silencieux
possibilité de poser un allumage électrique entièrement automatique.

Accessoires pour votre sécurité et votre confort
Pompes, citernes, tuyaux émaillés, compteurs à mazout, ventilateurs d'évacuation des fumées, cape antirefoulante «BALON», allumeurs, anti-suie, etc.

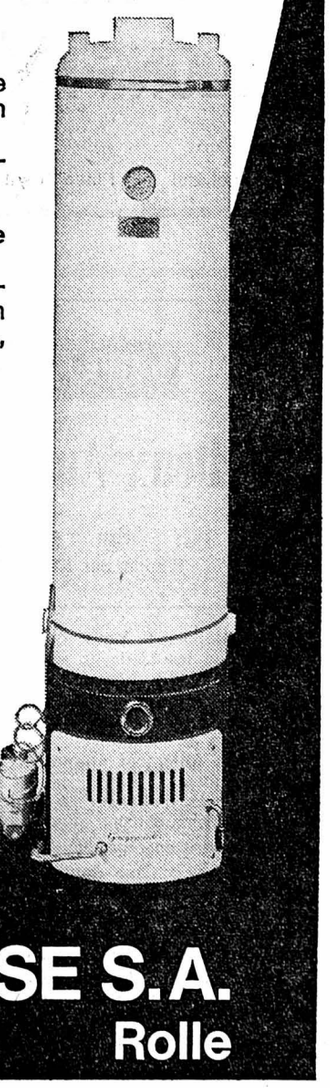

Demandez une information au dépositaire Couvinoise de votre région ou directement à LA COUVINOISE SA, 1180 Rolle, qui vous renseignera et vous mettra en relation avec le spécialiste le plus proche de votre domicile.

LA COUVINOISE S.A.
Rolle

OSS 117 franchit le canal

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath engage une conversation imprévue avec le mari de Leïla.

Un rendez-vous à trois

Leïla alluma pensivement une cigarette, dont elle tira quelques bouffées. « Mais vous devez mourir de soif ! » s'exclama-t-elle en saisissant le carafon de cristal. Tandis qu'elle versait le whisky, Ahmed Rahman réfléchissait. « Il faut trouver un autre moyen, » conclut-il enfin. « Attendez ! dit Hubert. On peut sans doute, en cherchant bien, trouver le défaut de sa cuirasse ! » — « Mahmoud Ferdane a une vie exemplaire, affirma Rahman. Il ne boit pas, ne joue pas, et, je vous l'ai dit, il adore sa femme. » — « Ça ne l'empêche pas de me faire la cour, déclara Leïla. Et même une cour assez pressante... »

Ahmed Rahman devint écarlate : « Qu'est-ce que tu dis ? » demanda-t-il avec violence. Leïla baissa pudiquement ses beaux yeux. « C'est vrai, Ahmed. C'est vrai depuis longtemps. » — « Et pourquoi ne m'en as-tu pas parlé ? » — « Je craignais que tu ne fasses un éclat dont aurait pu souffrir ta carrière. Tu sais de quelle influence Mahmoud Ferdane dispose auprès du président... » Rahman étouffait. Leïla releva son regard vers Hubert. « Il faut tout vous dire, ajouta-t-elle. Si le régime actuel tombe, Ahmed espère devenir ministre des affaires étrangères. » — « Cela va de soi ! » assura vivement Hubert. « Il nous faudrait une garantie de votre gouvernement, » précisa Leïla.

« Je pense pouvoir vous la donner, » affirma Hubert, qui eut envie de rire à l'idée de la tête que ferait M. Smith. Il observa Rahman du coin de l'œil : se voyant déjà ministre, le mari de la belle Leïla resserrait le nœud de sa cravate gris perle, la tête rejetée en arrière, le regard protecteur, avec l'expression un peu vague qui convient à d'aussi hautes fonctions. « Je vais prendre contact avec notre ambassadeur dès ce soir, décida Hubert. Mais il faut que je lui soumette un plan précis. » Leïla baissa à nouveau les yeux. « Je pourrais accepter le rendez-vous que Mahmoud me demande depuis si longtemps de lui accorder... »

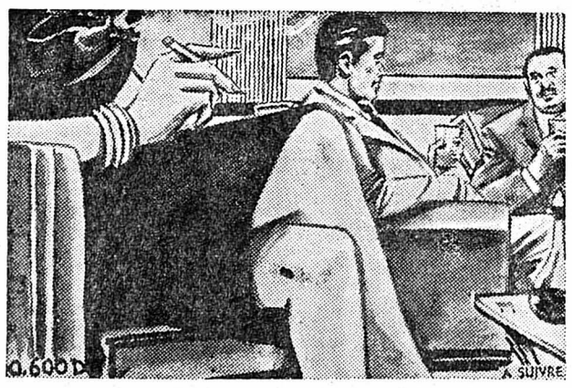

Ramené aux réalités, Rahman protesta : « Où le verrais-tu ? » — « Il s'est procuré une villa en dehors de la ville... » dit Leïla. « Déjà ! Eh bien, tu n'iras pas ! » — « Mais tu pourrais peut-être intervenir aussitôt ? La femme est très jalouse, tu le sais... Par peur du scandale, il fera tout ce que tu voudras. » — « Mais tu pourrais peut-dale, il fera tout ce que tu voudras. » — « Je n'aime pas du tout cela, » grommela Rahman. Hubert jugea que sa voix manquait de conviction, et décida de battre le fer pendant qu'il était chaud : « Personne n'en saura rien, M. Rahman. On ne peut pas devenir ministre sans consentir à quelques sacrifices... » — « A peine seras-tu là, dit Rahman, que j'entrerai aussitôt. Cela doit être bien entendu. » — « Naturellement ! » acquiesça Leïla.

Demain : Un coup de fil du ministère

HOROSCOPE

La matinée sera placée sous des influences actives. L'après-midi favorisera les voyages et études. Soirée consacrée aux distractions.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour auront une santé robuste. Ils seront courageux et auront un esprit très ouvert.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Soyez très prudent sur les routes. **Amour :** Gardez les pieds sur terre. **Affaires :** Ne faites pas tant de promesses.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Vous travaillez sous un mauvais éclairage. **Amour :** Chassez vos doutes. **Affaires :** Ne prenez aucun retard.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Ne faites aucun excès alimentaire. **Amour :** Vous demandez beaucoup et ne donnez rien. **Affaires :** Vérifiez avec soin vos comptes.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Suivez un bon régime sous contrôle médical. **Amour :** Déployez tout votre charme. **Affaires :** Vous attendez une rentrée d'argent.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Ne gaspillez pas inutilement vos forces. **Amour :** Ne brusquez rien ni personne. **Affaires :** Accueillez favorablement une aide.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : La prudence est recommandée. **Amour :** Evaluez avec lucidité les sentiments que l'on vous porte. **Affaires :** Limitez vos dépenses.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Supprimez les cigarette, votre toux s'apaisera. **Amour :** Soyez décidé et ne reculez devant rien. **Affaires :** Ne prenez pas à cœur les réflexions de vos collègues.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Douleurs dues à un déplacement de vertèbres. **Amour :** Une amitié se transformera en une aventure passionnante. **Affaires :** La journée est favorable.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Attention aux blessures aux genoux. **Amour :** Dissipez rapidement un petit malentendu. **Affaires :** Ne donnez pas votre démission, réfléchissez.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Evitez les boissons gazeuses. **Amour :** Faites preuve de patience et de souplesse. **Affaires :** Ne cherchez pas à forcer les événements.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Prévoyez un week-end reposant. **Amour :** Ne craignez pas de dire ce que vous pensez. **Affaires :** Ne relâchez pas vos efforts.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : prenez un petit déjeuner plus copieux. **Amour :** N'écoutez pas tout ce qui vous est rapporté. **Affaires :** Soyez optimiste et entreprenant.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Haricots verts en salade
Beefsteacks aux oignons
Purée
Salade
Gâteau de semoule

LE PLAT DU JOUR :

Gâteau de semoule

Faites tremper 15 minutes 100 g de raisins secs à l'eau tiède. Dans ½ litre de lait bouillant avec un sachet de sucre vanillé et une pincée de sel jetez 100 g de semoule en pluie. Tournez jusqu'à épaissir et laissez bouillir 10 minutes. Hors du feu ajoutez 4 cuillerées à soupe de sucre, les raisins, 2 œufs battus. Versez dans un moule caramélisé cuisez 30 minutes à four moyen. Démoulez à froid, nappez de confiture.

Une cure de carottes

Dans les cas de constipation et d'atonie intestinale, la salade de carottes rapées ou coupées en morceaux cylindriques ou en fines tranches, de laitue, de radis, (feuilles et racines) avec un peu d'huile, des tomates en abondance, et quelques olives noires est très efficace.

Une décongélation rapide

Si l'on doit accélérer la décongélation d'un produit surgelé, il ne faut jamais le plonger dans de l'eau chaude mais le passer sous l'eau courante froide dans son emballage fermé ou dans son sachet de polyéthylène.
Il ne faut pas oublier non plus qu'une certaine catégorie de produits surgelés seulement doivent être décongelés avant leur utilisation. D'autres, et ils sont nombreux passent directement à la poêle et à la casserole. Des indications figurent du reste sur l'emballage du produit.

Servir le champagne, c'est tout un art

A 10-12° disent certains, c'est-à-dire à la température de la cave, 7 à 8° (c'est l'opinion la plus répandue) est la température qui permet le meilleur développement du bouquet et qui fait le mieux tenir la mousse.

Cette température s'obtient en plongeant la bouteille pendant une heure, dans un seau de champagne rempli par moitié d'eau fraîche et de glaçons. N'infligez pas à ce vin fragile le séjour prolongé dans le réfrigérateur, à plus forte raison dans le freezer. Le grand froid « casse » le bouquet et ne donne que déception au connaisseur.

Il grignote, elle grignote

Quand on y regarde de près, c'est affolant la quantité de nourriture qu'en fin de compte on grignote insidieusement, et le pis c'est que les aliments le plus facilement et le plus habituellement grignotés sont toujours engraissants. Il y a des individus, c'est indéniable, qui ont plus que d'autres le besoin permanent d'avoir quelque chose dans la bouche : c'est ainsi que s'explique en grande partie le besoin de fumer.
Cela traduit chez les uns et les autres, le plus souvent un manque de maturité et de paix interne.

Il faut mettre en garde toutes celles dont l'ambition est d'être minces contre le grignotage, c'est peut-être là la seule et unique cause de leur non-minceur.

Pour vous guérir de ce travers, essayez de déterminer les raisons psychologiques qui vous y ont menée. Si vous les découvrez et les admettez, vous serez en route vers la minceur.

Bébé et la chaleur

Lorsqu'il fait très chaud, mieux vaut protéger l'enfant par un parasol car il est dangereux de laisser la chaleur se concentrer sous la capote d'un landau, d'autant plus qu'une petite brise rafraîchit parfois l'atmosphère ambiante sans pénétrer sous la capote imperméable. Vous pouvez lutter contre ce danger, soit en mettant le landau à l'ombre (attention à la fraîcheur cette fois) soit en protégeant la capote par un linge blanc qui, en réfléchissant les rayons du soleil, l'isolera de la chaleur.

A méditer

Le comble de l'orgueil est de se mépriser soi-même.

FLAUBERT

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle de la Cité : 20 h 30, L'Autre.
Théâtre : 20 h 30, L'Invasion.
EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Pologne, théâtre et société.
Musée d'histoire naturelle : Exposition consacrée à nos arbres.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition consacrée à Paul Claudel.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
CINÉMAS. — **Bio :** 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, L'Aventure c'est l'aventure. 16 ans. Prolongation.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Jardin des Finzi Contini. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Le Tueur. 16 ans. Prolongation.
Arcades : 15 h et 20 h 30, La Course du lièvre à travers les champs. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, Flesh and love. 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Les Nuit de Dracula. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.
DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Hans Hinterreiter, peintures et gravures.
Galerie Numaga II : Walter Giers, jeux acoustiques.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Le Distrait.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Tristana.
Galerie 2016 : Robert Jacot-Guillarmod, sculptures récentes.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : Relâche.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 Le 5 à 6 des jeunes
18.00 Téléjournal
18.05 Tremplin
18.30 (C) L'art et nous
18.50 (C) Colargol
19.00 (C) Courrier romand
19.10 (C) Sébastien et La Mary-Morgane
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 Ici Berne
20.25 (C) Lequel des trois
20.55 Jubilé cinquante ans de radiodiffusion en Suisse : 1922-1972
22.00 Lauréat
Ce soir : piano
22.25 Football
23.25 Téléjournal
23.35 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

15.00 Réception officielle du président de la République fédérale allemande M. Heinemann.
16.15 Télévision éducative
16.45 Magazine privé
17.30 La terre est ronde
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Du côté de chez Lehmann
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.15 Le Commissaire
22.15 Téléjournal
22.25 Session à Berne
22.35 Sport

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la I
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
15.25 Emissions pour la jeunesse
18.30 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la I
20.15 Danse sur un arc-en-ciel
20.30 La piste aux étoiles
21.25 Les cent livres
22.20 Le printemps des statues
24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Globe-trotters
15.40 Fin
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Ma sorcière bien-aimée
20.00 (C) I.N.F. II
20.30 (C) Les dossiers de l'ecran
(C) Les civilisations perdues
(C) Débat
23.30 (C) Télé-nuit

SVIZZERA ITALIANA

18.10 Vroum
19.05 Telegiornale
19.15.(C) Provini per la TV
19.50 Cronache dalle camere federali
20.20 Telegiornale
20.40 30 anni di storia
22.55 Calcio
23.50 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, les minorités. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, les accidents professionnels. 21 h, Lodynski's Flohmarkt Company. 21.45, l'influence soviétique au Proche-Orient. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17 h, pour les petits. 17.20, jeux d'enfants. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.35, cow-boys, shérifs, et bandits. 19.10, l'ennemi public numéro Un. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, joyeuses Pâques. 22.20, Juan Carlos d'Espagne. 22.50, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

Information à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, la radio raconte l'histoire 1943. 13.30, échos du concours international d'exécution musicale Genève 1972. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, et L'Enfant et la mort. 16.15, sélection jeunesse. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, de vive voix. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir et le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, finale de la transhistoire. 20 h, plages privées. 20.15, concours international d'exécution musicale Genève 1972. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz-contact. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, objets et résultats de la recherche en pédagogie. 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, la semaine littéraire. 20.30, play time. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, sport, musique, information. 22 h, vive l'opérette. 22.30, activités internationales. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique d'opéra et de ballet. 9 h, Entracte, avec P. Richner. 10.05, musique irlandaise. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette musicale. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes musiciens. 15.05, solistes, chœurs et ensembles populaires.

16.05, pop-polyglotte. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, miroir du temps et football, et musique. 22.30, big band ball,

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE EN POCHE

Les Editions géographiques Kümmerly & Frey, connues internationalement pour le niveau élevé de leurs publications cartographiques, viennent de faire paraître un **Atlas mondial de poche.** Ce petit ouvrage montre d'une manière frappante combien de notions et d'informations on parvient, grâce à une rédaction experte et à une conception ingénieuse, à loger dans un minuscule volume de 36 pages et de 12,5 x 17,5 cm de format. L'usager a sous les yeux un choix de cartes générales d'une lecture aisée, dont l'échelle diffère suivant l'étendue des zones géographiques dont elles présentent une vision d'ensemble. Les coloris — il s'agit exclusivement de cartes politiques — et la nomenclature tiennent compte des dernières données géopolitiques.

MOTS CROISES

Problème No 822

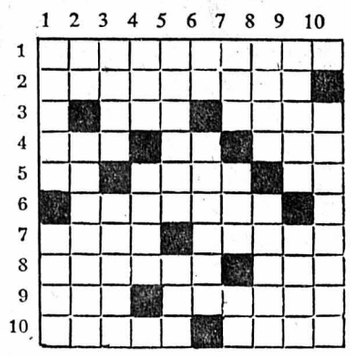

HORIZONTALEMENT

1. Fait suivre certaines émissions. 2. Répétés. 3. Suit une série de noms. — Vieux. 4. Ses bords sont toujours humides. — Note. — Travail de choix. 5. Détenu. — Affluent du Tibre. — Préposition. 6. Plante voisine du colza. 7. S'appliqua à l'âne de la fable. — A suivre. 8. Partie de la filasse. — Naît au col du Grimsel. 9. Fait une opération. — Bleu. 10. Connétable de France. — S'y connaissent en bouchons.

VERTICALEMENT

1. Chose détruite. — Manœuvre. 2. Interjection. — Elle grossit beaucoup. 3. Parfois bien payée quand elle est bonne. — Résine. 4. Est donné contre un billet. — Déclaration. 5. Nulle. — Il est fauché. 6. Symbole. — Noble. 7. S'occupait d'impôts. — Fait cesser. — Autre symbole. 8. Peut tomber de haut lieu. — Détourna du bien. 9. Naît au mont Iseran. — Favori de Charles Ier. 10. Sérieux.

Solution du No 821

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	O	N	T	E	C	A	R	L	O
2	A	R	I	A	■	A	N	I	E	R
3	L	E	■	S	A	P	E	S	■	N
4	T	I	N	■	I	O	■	B	E	E
5	■	L	U	N	E	T	I	E	R	S
6	A	L	L	O	■	E	R	R	E	■
7	L	E	■	R	E	■	E	M	I	S
8	I	■	I	M	M	A	N	E	N	T
9	S	O	L	E	U	R	E	■	T	A
10	E	R	E	■	S	T	E	R	E	S

SUPERMAN

SUBITO

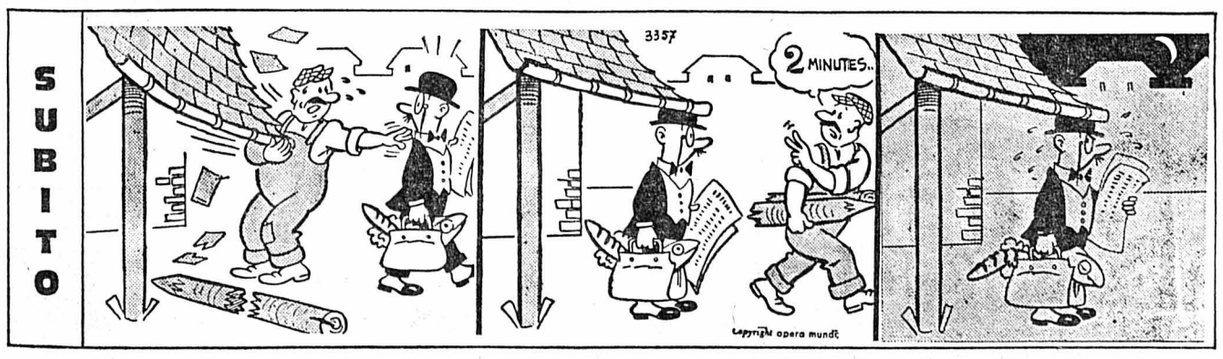

La nouvelle Stella Super

Un nouveau goût, plus léger, plus naturel

Un filtre charcoal aux granules de charbon actif

Patinoire des Mélèzes
HC La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

JEUDI 28 SEPTEMBRE 1972, à 20 h 30

LJUBJANA (Yougoslavie)

Finale de la coupe des Alpes

Déménagements CHAPUIS & Cie
NEUCHATEL - Place de la Gare
Téléphone (038) 25 18 19
- DÉMÉNAGEMENTS dans toutes les directions
- GARDE-MEUBLES
- CAMIONNAGES

rapides
PRÊTS
discrets
Banque de Crédit
1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 25 62 65
Kredit Bank
3001 Bern, Storchengässchen 6
Tel. 031 22 43 66

Entreprise de nettoyages
Molliet
Tél. 46 15 80
Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

NEUCHÂTEL - Rue de l'Hôpital 20
la maison du tricot
Lausanne · Genève · Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds · Fribourg

NOUVEAU

Beauty Slim

VISAGE, COU, BUSTE, HANCHES; ABDOMEN, CUISSES

La méthode efficace pour affiner votre ligne, pour « gommer » les bourrelets disgracieux, donner du tonus à vos muscles.

Sans aucune fatigue grâce à Beauty-Slim, de fabrication suisse et meilleur marché.

Nos esthéticiennes se feront un plaisir de vous démontrer BEAUTY-SLIM, sans aucun engagement de votre part, dans notre salon de beauté.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
F. TRIPET
SEYON 8 — NEUCHATEL — ✆ 24 66 33

POUR TOUT SAVOIR — AUTOUR DU MONDE — POUR TOUT SAVOIR

Les Etats-Unis pour une flottaison des devises autour des parités établies

WASHINGTON, (AP). — A la réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le plan américain de réforme du système monétaire a été exposé en détail par M. Schultz, secrétaire au Trésor.

Ce plan prévoit une plus grande souplesse du système monétaire international, afin de prévenir les fréquentes crises monétaires. Pour ce faire, toutes les devises, y compris le dollar, pourraient flotter largement autour des parités établies.

Les Etats-Unis interviendraient comme tout autre pays sur les marchés des changes, en achetant ou vendant des devises pour fixer la valeur du dollar.

L'or serait éliminé en tant qu'élément de réserve international. Toutes les devises des 124 pays membres du FMI seraient finalement évaluées par rapport aux droits de tirage spéciaux et à des éléments de réserve invisibles appréciés d'un commun accord.

Selon la proposition américaine, le nouveau système monétaire serait automatiquement équilibré. Les pays accumulant les excédents de leur balance des paiements seraient tenus de réévaluer leur monnaie, sous peine de sanctions économiques internationales.

PÉNALITÉS

Au nombre de ces sanctions, le pays considéré perdrait le droit de convertir les devises étrangères accumulées en devises d'un autre pays. D'autre part, des taxes spéciales à l'importation pourraient être instituées, à l'encontre des pays ayant un excédent chronique de leur balance des paiements.

De telles pénalités pourraient être déclenchées par des modifications « disproportionnées » dans les réserves monétaires d'un pays.

Selon le plan américain, les taux de change des devises resteraient fixes, et les valeurs de toutes les devises pourraient varier dans la limite actuelle de 4,5 %. Ainsi les valeurs respectives de deux devises pourraient varier de neuf pour cent, avant qu'une dévaluation ou une réévaluation ne soit nécessaire.

Informations suisses

PONT-DES-SAUGES : ÉPREUVE DE FORCE ÉVITÉE A LAUSANNE

LAUSANNE (ATS). — Par décision du juge de paix de Lausanne, sur requête de la société propriétaire, l'un des animateurs du comité de défense des logcataires du Pont-des-Sauges, à Lausanne, M. Raymond Durous, professeur, devait être expulsé de son appartement jeudi 28 septembre à 8 h du matin. Cette expulsion risquait d'être mouvementée, des dirigeants des associations de locataires vaudois et des hommes politiques ayant annoncé qu'ils se rendraient sur les lieux pour l'empêcher.

Or, un communiqué publié mardi soir par la Municipalité de Lausanne annonce que l'épreuve de force n'aura pas lieu : l'autorité municipale, qui était déjà intervenue à plusieurs reprises pour tenter de trouver une solution au conflit entre propriétaire et locataires du quartier du Pont-des-Sauges, a obtenu au dernier moment de la société immobilière qu'elle ne s'oppose pas à un renvoi de l'expulsion.

La société renouvelle, avec un délai reporté au 25 octobre, l'offre qu'elle a faite à M. Durous d'un bail identique à celui de la plupart des autres locataires. Il s'agit d'un bail d'une année, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, avec un loyer incluant les hausses, sous réserve de la décision d'un tribunal arbitral. Ce bail a déjà été signé, toutes réflexions faites, par plus de 460 des 476 locataires du Pont-des-Sauges.

Rappelons que la commune de Lausanne — qui a cautionné la construction des immeubles locatifs du Pont-des-Sauges — n'a pas homologué les loyers augmentés en 1970 et 1971. Une décision du Conseil communal qui les admettait indirectement — à l'occasion d'un complément de caution — fut finalement rapportée devant la menace d'un référendum. C'est alors que la société propriétaire et la commune en appelèrent à un tribunal arbitral, mais celui-ci n'a pas encore pris de décision sur ces loyers.

Un jeune motocycliste se tue en Valais

BRIGUE (ATS). — Mardi est décédé tragiquement en Valais le jeune Urs Seiler, 15 ans, de Muhlebach dans la vallée de Conches. Le jeune Valaisan avait pris place sur le siège arrière d'une moto conduite par un ami, moto qui fit une embardée.

Bilan du deuxième jour des manœuvres

Comme nous l'avons annoncé, des grandes manœuvres des troupes de DCA et d'aviation se déroulent ces jours dans notre pays.

Le bilan du deuxième jour est, selon le bulletin officiel, le suivant :

Dès l'aube, nos places d'aviation ont subi des attaques aériennes. Peu après 9 h des radars et installations de conduite de troupes DCA ont été attaqués. Il r y a pas encore eu d'engagement de guerre au sol. L'armée reste comme avant dans l'état de protection de la neutralité.

Environ 40 violations de l'espace aérien ont eu lieu de 9 h 20 à 16 h 25. Nos fusées téléguidées (Bl-64) et nos chasseurs sont intervenus efficacement dans un pourcentage élevé de ces actions ennemies. Les fusées Bl-4 ont été principalement engagées, une seule a manqué son but.

La Société suisse des officiers et la révision de l'organisation des troupes

ZURICH, (ATS). — Au cours de la présente session parlementaire, les Chambres fédérales auront à débattre et probablement à trancher, la question d'une révision partielle de l'organisation des troupes.

Il s'agit en fait de renforcer les formations blindées et les grenadiers de chars en procédant à la dissolution de certains corps de troupes ou à leur restructuration.

Selon les propositions du Conseil fédéral, il s'agirait avant tout de dissoudre des unités de cavalerie.

Le comité central de la société suisse des officiers déclare dans un communiqué publié mardi qu'il faut éviter à tout prix, dans le cadre de cette révision partielle, de dissoudre des unités combattantes des cyclistes et de l'infanterie.

Il est certainement possible, par des mesures d'organisation appropriées, d'atteindre le but recherché d'un renforcement des troupes blindées et des grenadiers de chars, ajoute le communiqué.

Le problème des effectifs de notre armée dépend de la conception de notre défense nationale militaire et ne peut, par conséquent, pas être résolu par des mesures partielles, telles que celles prévues dans les propositions soumises aux Chambres.

DANS LE CANTON

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

Il avait confié sa voiture à un drôle de « mécanicien » !

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier à Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

En mars J.-M. W. et P. V., mécaniciens à la Chaux-de-Fonds, se retrouvaient dans un restaurant du Val-de-Ruz. Tout en discutant, J.-M. W. confia à P. V. qu'il avait quelques réparations à faire à sa voiture. Ce dernier lui offrit de la conduire chez une de ses connaissances où il ferait le travail lui-même. Il fut convenu qu'il la ramènerait le lendemain dans la journée. J.-M. W., qui n'a plus revu ni sa voiture ni P.V., a porté plainte contre celui-ci pour abus de confiance. Il résulte de l'enquête que P. V. s'est tout d'abord rendu au Tessin puis en Italie où la voiture tomba en panne à la suite d'une avarie mécanique. Il la fit rapatrier par le TCS jusqu'au Tessin où il la confia à un garagiste. Averti que le coût des réparations s'élèverait à 2000 fr. environ, il donna l'ordre au garagiste d'exécuter les travaux, sachant pertinemment qu'il ne serait pas en mesure de payer. Lorsque P.V. se présenta au garage pour reprendre la voiture, comme il n'avait pas d'argent le garagiste refusa de la lui restituer. A ce jour, le véhicule est toujours en main du garagiste. Pendant son séjour au Tessin, P.V. a en outre commis deux filouteries d'auberge. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à 3 mois d'emprisonnement, dont à déduire 31 jours de détention préventive. Le sursis lui est accordé pour une durée de 4 ans pendant laquelle il sera soumis à un patronage. Les frais, 305 fr., sont à sa charge.

P. C. a construit une étable dans son verger à Dombresson sans avoir demandé au préalable une autorisation ni déposé de plans. Il reconnaît les faits. Comme cette construction en remplaçait une autre, il n'a pas pensé qu'il lui fallait une autorisation. Il a fait le nécessaire entre-temps et se trouve maintenant en règle avec la loi. Le tribunal le condamne à 50 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

ENCORE LA POLLUTION

En août 1971, la police, avisée qu'une forte odeur de mazout se dégageait du Seyon, constatait qu'effectivement des hydrocarbures se déversaient dans la rivière. Elle alerta aussitôt les centres de secours de Neuchâtel et de Fontainemelon ainsi que le service cantonal des eaux. Des barrages furent érigés et des produits absorbants déversés dans le Seyon. Une entreprise privée fut chargée de pomper l'eau polluée et de la transporter à la station d'épuration de Neuchâtel. De par l'emplacement de l'arrivée du mazout, deux jours de recherches furent nécessaires pour localiser la source de la pollution. Celle-ci se trouvait dans la cave d'un immeuble de Fenin où était installée une citerne de 1000 litres. La propriétaire de l'immeuble, Mme M. M. et P. M. qui a installé un chauffage relié à cette citerne sont renvoyés devant le tribunal.

Des expertises qui ont été faites, il résulte que la citerne est parfaitement étanche et aucun défaut n'a été trouvé à l'installation. Aucune trace de mazout n'a été découverte sur l'extérieur de la citerne, ce qui exclut un débordement lors d'un remplissage. Alors, comment 100, voire 200 litres de mazout ont-ils pu s'écouler de cet endroit ? Les experts, lorsqu'ils sont intervenus, ont découvert que le sol, à une extrémité de la cave, était imbibé d'huile de chauffage et qu'il avait été recouvert de matériaux divers absolument inodores. Cette constatation permettrait de confirmer une éventuelle malveillance où un incident qu'on aurait voulu cacher. Les deux prévenus contestent toute responsabilité. Il leur est entre autres reproché de n'avoir pas demandé d'autorisation et de n'avoir pas installé un bac de rétention sous la citerne mais ces deux infractions n'ont, semble-t-il, aucun lien de causalité avec la fuite de ce mazout. Comme il s'agit de contravention, commises en 1970, ils invoquent la prescription. Le jugement sera rendu à huitaine.

Les Hauts-Geneveys : une collision à cause d'une cigarette !

(c) Hier, vers 13 h 45, Jean-Marie Strahl, charpentier, domicilié aux Hauts-Geneveys, montait la Vue-des-Alpes en camion. Peu avant le pont des Hauts-Geneveys, alors qu'il roulait à une vitesse de 50 km/h environ, il se baissa pour prendre sa cigarette qui était tombée. Cette imprudence l'empêcha de voir un train routier transportant des poutres métalliques qui le précédait, qu'il heurta violemment avec l'avant de son véhicule. Sous l'effet du choc, la cabine du camion fut arrachée. Souffrant de contusions au visage et aux bras, J-M. Strahl a été transporté à l'hôpital de Landeyeux. Dégâts aux deux véhicules. Le permis de conduire de J-M. Strahl a été séquestré.

FLEURIER

Conseil général : crédits accordés

(c) Le Conseil général de Fleurier a siégé hier soir sous la présidence de M. Jean-Louis Barbezat, radical. Trente-six membres étaient présents. Il a ratifié une vente de terrain à M. Willy Huguenin et approuvé une acquisition de terrain de M. Yvan Ischer. A l'unanimité, les transactions immobilières au sujet de la nouvelle route dite Pénétrante ont été adoptées. Un crédit pour la station de pompage des Cornées de 26.000 fr. a été accordé également à l'unanimité et un crédit de 8250 fr. pour la réfection du chemin du Breuil a été voté par 34 voix contre une. Au sujet de la demande de crédit pour l'unification du temple par des appareils sonaux, un crédit de 13.000 fr. a aussi été adopté par 33 voix. La demande financière du Ski-club en faveur d'une subvention de 10.000 fr. a été aussi votée sans opposition, alors que la demande de crédit complémentaire de plus de 100.000 fr. pour dépassement du devis en ce qui concerne le collège professionnel a été votée, mais a donné lieu à diverses remarques sur lesquelles nous reviendrons demain. En ce qui concerne l'aide fleurisanne à l'Association de la piscine du Val-de-Travers, le crédit de 400.000 fr. demandé par le Conseil communal a été adopté mais diverses remarques ont été faites à ce propos.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Accident mortel de Serrières

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de Mme E. Bercher, qui assumait les fonctions de greffier.

L. G. était prévenu d'homicide par négligence. Alors qu'il roulait le 7 janvier à 11 h 50 à la hauteur de la fabrique de tabac de Serrières en direction de Neuchâtel, il aperçut un piéton arrêté sur la voie du tram. L.G. ne jugea pas utile de ralentir ou de klaxonner. Quand la victime E.P., employé aux F.T.R., s'élança brusquement devant sa voiture, il ne put l'éviter et celle-ci fut projetée contre un véhicule qui roulait en sens inverse. E.T. devait décéder sur le coup. Il n'a pas fallu moins d'une douzaine de témoins pour tenter d'établir les circonstances de l'accident. Au nombre de ceux-ci, trois gendarmes qui ont confirmé le rapport, plusieurs personnes qui ont entendu le choc, deux responsables du personnel qui ont fait l'éloge de leur employé E.P. et plusieurs témoins de moralité qui ont appris que L.G. était un homme sérieux et un bon conducteur.

Parmi ceux-ci, un unique témoin oculaire, le seul à avoir assisté à la scène et qui affirme que P. s'est engagé sur la chaussée sans regarder, et que L.G. ne pouvait absolument rien faire pour l'éviter.

Le représentant des plaignants a relevé le fait que les circulaires mettant en garde les ouvriers de la fabrique étaient rédigées en français et que E.P. parlait mal cette langue. Il a qualifié la vitesse de L.G. qui roulait à 70 km/h sur un parcours limité à 80 km/heure inadaptée aux circonstances étant donné le lieu et l'heure. Le défenseur du prévenu a formellement rejeté cette interprétation des faits et demandé l'acquittement pur et simple de son client. Le tribunal se prononcera sur ce point d'ici une quinzaine de jours.

TOUJOURS LA DROGUE !

Condamné par défaut il y a quelque temps lors d'une affaire de stupéfiants, J.-M. M. avait demandé le relief du jugement. Condamné à une peine ferme du fait de son absence, il aurait pu faire l'objet d'un éventuel sursis en comparaissant cette fois à l'audience. Mais il a fait défaut une nouvelle fois et sa peine de 10 jours d'emprisonnement sans sursis est maintenue.

Pour s'être adonné à l'usage des stupéfiants, P.L. a été condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis et paiera 500 fr. d'amende.

C. Fx.

Nouvelles économiques et financières

Les bourses suisses en août

Indice boursier de la Société de Banque Suisse fin 1958=100
Résultats jour par jour de l'indice général et des indices de groupe

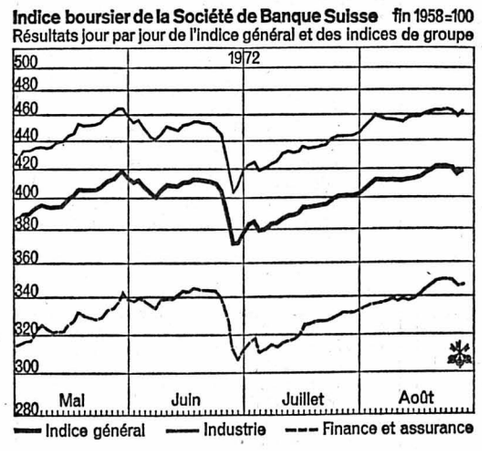

Les bourses suisses ont entamé le mois d'août dans une ambiance favorable, reflétée par la hausse progressive du niveau moyen des cours. Vers le milieu du mois, le mouvement ascendant des actions s'est accentué, tout en devenant plus sélectif. C'est ainsi que l'indice SBS a atteint son niveau le plus élevé avec 421,4 points le 24 août. Les acheteurs se sont de plus en plus intéressés à des catégories de valeurs nettement délimitées, comprenant même des titres traités hors bourse : assurances, construction, brasserie, etc. Par la suite, les investisseurs privés se sont également tournés vers les titres des secteurs bancaire, financier et alimentaire. Cette évolution est illustrée par la hausse particulière de certains indices de sous-groupes. Ainsi, la progression a été par rapport à l'indice de fin juillet de 11,3 % pour les forces motrices, 7,3 % pour les sociétés financières, 4,7 % pour les assurances et 4,6 % pour les produits de consommation. Quant à l'indice général de la SBS, il s'est élevé de 3,2 %.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

FREIN À L'EUROPE

Le refus de la Norvège d'adhérer à la Communauté économique européenne est lourd de conséquences. Sur le point de se prononcer au sujet de son entrée à cet organisme, le Danemark craint à son tour le refus du peuple et pour empêcher toute éventualité spéculative, le gouvernement de Copenhague vient de suspendre les opérations de change. Le Royaume-Uni est directement affecté par le refus norvégien en raison des intenses relations commerciales liant Londres à Oslo. Par ailleurs, la mise en minorité du cabinet Willi Brandt empêche la République fédérale allemande de prendre de nouveaux engagements internationaux avant les prochaines élections parlementaires.

Notons que les principales places boursières européennes n'ont pas été ébranlées par ces difficultés.

EN SUISSE, les échanges de lundi ont été favorables aux actions et ceux d'hier ont été dominés par une note à peine déprimée. Nos grandes banques s'allègent de cinq à quinze francs et les autres groupes de titres s'effritent également. Rares sont les valeurs qui parviennent à renforcer leurs positions : Bally + 40, Elecktro Watt et Motor Colombus + 20, Nestlé porteur + 10 et Saurer + 20. Il s'agit donc de variations minimes et hasardeuses qui reflètent la stabilité foncière de nos valeurs actives.

PARIS est à peine déprimé, malgré la bonne tenue de Carrefour et l'avance spectaculaire de Radiotechnique.

MILAN recule sur toute la ligne alors que le Gouvernement de Rome publie la mesure de la hausse des prix en Italie pour le mois d'août dernier : 0,6 % sur juillet 1972 et 6 % en regard d'août 1971. Ce rythme est voisin de celui que connaît notre pays.

FRANCFORT est alourdi, les déchets affectant surtout les automobiles et la chimie.

LONDRES réagit par des ventes accrues, mais sans précipitations, au verdict du peuple norvégien.

NEW-YORK a opéré un allégement boursier aux titres de la chimie sous la conduite de Du Pont de Nemours. Washington publie la situation du commerce extérieur des Etats-Unis pour août dernier : un solde passif de 462 millions de dollars, contre 542 en juillet. Mais la balance commerciale américaine est plus défavorable pour les huit premiers mois de cette année que durant la période correspondante de 1971.

L'Australie annonce des mesures restrictives concernant les investissements étrangers afin de protéger son indépendance économique.

E. D. B.

POUR UN AJUSTEMENT COMMERCIAL EN FAVEUR DES PAYS PAUVRES

Sur le plan commercial, les propositions de la FAO visent à « aider la population restant tributaire de l'agriculture dans les pays développés, à améliorer son niveau de vie sans porter préjudice à l'économie des pays tiers ». L'étude souligne en effet que les pays riches, en prenant des mesures pour remédier au déséquilibre entre l'offre et la demande nationales, notamment en élevant les obstacles à l'importation et en subventionnant les exportations de produits agricoles, ont sérieusement touché les pays exportateurs en développement : leur part dans le commerce mondial des produits agricoles n'a cessé de baisser, 1970.

L'étude de la FAO suggère donc un ajustement commercial, dont elle examine les conséquences : si en 1980, les pays les plus développés augmentaient leurs importations de produits agricoles de 4 milliards de dollars par rapport aux chiffres prévus, ils modifieraient de moins de 1 % leur balance commerciale, leurs importations brutes de marchandises devant être de l'ordre de 500 milliards de dollars par an en 1980. Equitablement réparti, cet ajustement commercial ne serait pas une lourde charge, d'autant moins qu'une partie de ces importations seraient des produits tropicaux non concurrents.

En revanche, pour les pays moins développés, dont une vingtaine sont tributaires d'une seule culture pour plus de la moitié de leurs exportations, cette augmentation de 4 milliards de dollars serait d'un grand secours. Cela leur permettrait, par rapport à 1970, d'augmenter de 55 % leurs exportations, au lieu de 32 % prévu au cours de la décennie, et d'augmenter sensiblement leur part dans le commerce mondial des produits agricoles.

L'URSS DÉPASSE POUR LA PREMIÈRE FOIS LES ÉTATS-UNIS POUR LA PRODUCTION D'ACIER

La production sidérurgique soviétique a, pour la première fois, dépassé celle des Etats-Unis en 1971. Les chiffres définitifs des productions d'acier des principaux pays publiés par la Chambre syndicale de la sidérurgie française confirment en effet les chiffres de production suivants : URSS : 120 millions de tonnes, Etats-Unis : 112,6 millions de tonnes.

Le Japon arrive à la troisième place avec une production annuelle de 88,6 millions de tonnes d'acier. Derrière les « trois grands », on trouve assez loin les trois principaux pays producteurs européens : l'Allemagne fédérale, 40,3 millions de tonnes, la Grande-Bretagne : 24,2 millions et la France : 22,9 millions de tonnes. A eux seuls, les six pays contribuent pour près de 80 % à la production mondiale évaluée à 580 millions de tonnes en 1971.

En ce qui concerne la consommation d'acier par habitant, la RFA est en tête avec 626 kg, devant les Etats-Unis 620 kg et le Japon 598 kg. Viennent ensuite : l'URSS 432 kg (chiffre de 1969), la France 424 kg et la Grande-Bretagne 377 kg.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	25 sept.	26 sept.
Banque nationale	620.— d	620.— d
Crédit foncier neuchât.	790.—	770.— d
La Neuchâteloise as. g.	1600.— o	1600.— o
Gardy	160.— o	160.— o
Cortaillod	3125.—	3075.— d
Cossonay	2450.— d	2500.— o
Chaux et ciments	710.— d	720.— d
Dubied	1900.— d	1900.— d
Ciment Portland	3450.— d	3450.— d
Interfood port.	7100.— d	7100.— d
Interfood nom.	1400.— o	1400.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	740.— d	740.— d
Paillard port.	375.— d	370.— d
Paillard nom.	110.—	110.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1410.—	1400.—
Crédit foncier vaudois	930.—	935.—
Innovation	455.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	520.—	515.—
La Suisse-Vie ass.	3100.— d	3100.— d
Zyma	2950.—	2925.—

GENÈVE		
Grand Passage	640.—	645.—
Charmilles port.	865.—	870.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	470.—	465.—
Physique nom.	330.—	335.—
AKZO	81.—	79.25
Philips	62.—	62.—
Royal Dutch	143.50	142.—
Monte-Edison	3.—	3.—
Olivetti priv.	9.95	10.—
Allumettes B	185.—	185.—
S. K. F. B.	291.—	292.— o

BALE		
Pirelli internat.	244.—	242.—
Bâloise-Holding	251.—	245.— d
Ciba - Geigy port.	2705.—	2710.—
Ciba - Geigy nom.	1560.—	—.—
Ciba - Geigy bon	2435.—	2420.—
Sandoz	7000.—	6925.—
Hoffmann-L. R. 110	21700.—	21675.—

ZURICH		
Swissair nom.	607.—	606.—
Swissair port.	700.—	699.—
Union banques suisses	4575.—	4560.—
Société banque suisse	4080.—	4070.—
Crédit suisse	4215.—	4210.—
Bque Hyp. com., nom.	1850.— d	1850.— d
Bque Hyp. com., port.	1750.— d	1750.— d
Banque pop. suisse	2390.—	2380.—
Bally	1290.—	1330.—
Electro Watt	3430.—	3450.—
Motor Colombus	1745.—	1765.—
Italo-Suisse	289.—	289.—
Réassurances Zurich	2850.—	2820.—
Winterthour ass. nom.	1040.—	1040.—
Zurich ass.	7775.—	7790.—
Alu. Suisse port.	2270.—	2250.—
Alu. Suisse nom.	1020.—	1000.—
Brown Boveri	1350.—	1330.—
Saurer	1880.—	1900.—
Fischer	1240.—	1230.—
Landis & Gyr	1510.—	1510.— d
Lonza	2120.—	2115.—
Nestlé port.	3890.—	3900.—
Nestlé nom.	2375.—	2375.—
Sulzer	3700.—	3700.—
Alcan	87.75	87.—
Am. Tel & Tel.	179.50	178.—
Canadian Pacific	59.50	59.75
Du Pont	658.—	639.—
Eastman Kodak	504.—	503.—
Ford Motor	241.50	243.—
General Electric	245.—	243.50
General Motors	283.50	286.50
I.B.M.	1514.—	1505.—
International Nickel	130.50	130.50
Kennecott	86.25	85.75
Litton	47.75	47.25
Std Oil New-Jersey	296.—	298.—
Union Carbide	176.50	174.50

	25 sept.	26 sept.
U. S. Steel	110.—	108.50
Machines Bull	65.25	65.25
Italo-Argentina Cia	42.—	41.—
Sodec	89.50	89.50
A. E. G.	192.—	193.—
Farben. Bayer	159.50	158.50
Farbw Hœchst	178.50	177.50
Mannesmann	236.—	234.—
Siemens	321.—	319.—

PARIS		
Air liquide	364.—	360.10
Aquitaine	506.—	504.—
Cim. Lafarge	255.—	255.10
Citroën	96.50	96.—
Fin. Paris Bas	222.—	218.20
Fr. des Pétr.	225.—	230.—
L'Oréal	2295.—	2246.—
Machines Bull	85.—	84.20
Michelin	1786.—	1745.—
Péchiney	161.10	160.30
Perrier	316.90	308.—
Peugeot	429.—	428.—
Rhône - Poulenc	170.—	170.—
Saint-Gobain	198.—	195.—

LONDRES		
Anglo American	422.50	422.50
Brit. & Am. Tobacco	293.50	294.50
Brit. Petroleum	507:50	501.50
De Beers	384.50	382.50
Electr. & Musical	177.—	177.—
Imp. Chemical	280.—	278.—
Imp. Tobacco	98.—	99.—
Rio Tinto	250.50	247.50
Roan C.M.	250.—	250.—
Shell Transp.	344.—	345.—
Western Hold.	12.25	11-7/8
Zam. Anglo-Am.	226.—	226.—

FRANCFORT		
A. E. G.	161.10	161.—
Audi NSU	—.—	—.—
Bad. Anilin	155.—	154.50
B. M. W.	264.40	264.—
Daimler	378.—	381.50
Deutsche Bank	333.—	331.50
Dresdner Bank	273.50	271.—
Farben. Bayer	132.70 o	133.—
Höchst. Farben	149.80	149.50
Karstadt	457.—	457.—
Kaufhof	320.—	319.—
Mannesmann	198.50	199.—
Siemens	269.80	270.—
Volkswagen	149.—	148.50

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	28-3/4	29-1/8
Allumin. Americ.	53-1/8	52-7/8
Am. Smelting	18-3/8	18-1/2
Am. Tel. & Tel.	47-3/8	47-1/4
Anaconda	17-1/2	17-5/8
Bœing	21-3/4	21-7/8
Bristol & Myers	64-5/8	64-1/4
Burroughs	213	215
Canadian Pacific	15-5/8	15-1/2
Caterp. Tractor	66-1/8	65-1/4
Chrysler	29-5/8	29-3/4
Coca-Cola	134-1/2	136-1/4
Colgate Palmolive	78	79
Control Data	69-7/8	70-5/8
C.P.C. Int.	30-1/2	30-3/8
Dow Cheminal	92-5/8	91-3/4
Du Pont	167-1/2	165-1/2
Eastmann Kodak	133	133-7/8
Ford Motors	63-7/8	64-1/4
General Electric	64-1/4	63-3/4
Genera lFoods	25-1/2	25-3/8
General Motors	75-1/8	75-1/2
Gilette	51-3/4	51-5/8
Goodyear	28-3/4	29-1/8
Gulf Oil	23-1/2	23-3/8
I.B.M.	398-1/4	398-1/8
Int. Nickel	34-1/8	34-1/4

	25 sept.	26 sept.
Int. Paper	34-3/4	34-7/8
Int. Tel. & Tel.	50-3/8	51
Kennecott	22-3/8	22-1/4
Litton	12-3/8	12-3/8
Merck	80	80
Monsanto	52-3/8	51-5/8
Minnesota Mining	75-1/2	76-1/4
Mobil Oil	66	66
National Cash	34-3/4	34-3/4
Panam	11-1/8	11-3/8
Penn Central	3-1/4	3-1/4
Philip Morris	99-3/4	100
Polaroïd	111	113-3/4
Procter Gamble	95-3/4	96-3/8
R.C.A.	33	33-3/4
Royal Dutch	38-1/4	38-5/8
Std Oil Calif	67-3/4	67-5/8
Std Oil New-Jersey	78-1/2	78-7/8
Texaco	35	35-3/8
T.W.A.	42-1/4	41-1/4
Union Carbide	46	45-1/2
United Aircraft	42-3/8	42-3/4
U.S. Steel	28-1/2	28-3/4
Westingh. Elec.	38-3/8	39-1/2
Woolworth	35-7/8	36-1/4
Xerox	150-3/8	150-1/2

Indice Dow Jones

industrielles	935.73	936.56
chemins de fer	216.23	216.15
services publics	109.38	109.54
volume	10.920.000	13.150.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

En repli à l'ouverture, la bourse s'est redressée en cours de séance après l'intervention du secrétaire au Trésor M. Schultz devant le Fonds monétaire international.

Les opérateurs ont apparemment été favorablement impressionnés par les propositions de M. Schultz, qui a préconisé des sanctions contre les pays qui ne prennent pas toutes les dispositions nécessaires pour réduire un surplus chronique des paiements.

La tendance a sans doute été également encouragée par les nouveaux entretiens engagés à Paris par M. Kissinger avec les représentants du Viet-nam du Nord.

Cours des billets de banque étrangers du mardi 26 septembre 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.10	9.40
U.S.A. (1 $)	3.73	3.83
Canada (1 $ can.)	3.78	3.88
Allemagne (100 DM)	117.—	120.—
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.45	8.75
Espagne (100 ptas)	5.85	6.10
France (100 fr.)	76.50	79.50
Danemark (100 cr. d.)	53.50	56.50
Hollande (100 fl.)	116.—	119.—
Italie (100 lit.)	—.62	—.64
Norvège (100 cr. n.)	56.50	59.50
Suède (100 cr. s.)	78.50	81.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	58.—	62.—
françaises (20 fr.)	53.—	57.—
angl. (1 souv. anc.)	65.—	70.—
angl. (1 souv. nouv.)	61.—	66.—
américaines (20 $)	310.—	330.—
Lingots (1 kg)	7700.—	7850.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

IMPORTANTS REMOUS DANS TOUTE L'EUROPE APRÈS LE « NON » DE LA NORVÈGE À LA CEE

(AFP). — Dans les milieux d'affaires de Norvège, la tendance est à la consternation : la nécessité pour la Norvège de conclure rapidement un traité de libre-échange selon le modèle suédois est d'ores et déjà mis en exergue.

La Norvège s'est retirée de tous les organismes communautaires de consultation et ne participera pas au sommet des chefs d'Etat européens à Paris les 19 et 20 octobre, a annoncé l'ambassadeur de Norvège auprès des Communautés au président du Conseil des Six, M. Schmelzer. Ce dernier a exprimé les regrets des Etats de la Communauté.

M. Sicco Mansholt, au nom de la commission exécutive du Marché commun qu'il préside, a affirmé que la décision norvégienne était « très grave » pour ce pays, et qu'elle constituait « un pas en arrière sur la voie de l'unité européenne ».

Pour le premier ministre danois, M. Otto Krag, le « non » norvégien, qui va déboucher sur un accord de libre-échange, ne peut en aucune manière satisfaire aux intérêts danois. Il a, par conséquent, recommandé d'accepter le référendum du 2 ocotbre prochain sur la question, demandant une dévaluation de la couronne danoise en cas de rejet. Avec l'appui de tous les partis, il a enfin annoncé la fermeture du marché des changes jusqu'au 3 octobre, au lendemain du référendum.

TASS SATISFAITE

Pour la Finlande, qui n'est pas directement affectée par le résultat du vote populaire, puisqu'elle s'en est toujours tenue à un accord de libre-échange avec la CEE, le refus norvégien va permettre l'ovuerture d'entretiens d'ordre économique entre les pays nordiques. C'est ce qu'a affirmé le premier ministre finlandais, M. Sorsa. Soulagement également à Moscou où l'agence Tass s'est empressée de se féliciter de la « solide victoire des adversaires de l'adhésion à la CEE ».

La participation de la Norvège au Marché commun, soulignent les observateurs, prolongerait, en effet, le Marché commun jusqu'à la frontière même de l'URSS, alors que cette dernière espère un développement des échanges commerciaux Est-Ouest et une détente politique entre les deux blocs.

DÉCEPTIONS A L'OUEST

Le gouvernement de Bonn a regretté mardi matin par la voix de son porte-parole, M. Ahlers, que « la population norvégienne n'ait pu se résoudre à adhérer à la Communauté européenne ».

Dans les milieux politiques néerlandais, on est « étonné et déçu », car le gouvernement de la Haye avait insisté sur la nécessité de resserrer les liens entre les petits pays candidats, pour qu'ils ne deviennent pas quantité négligeable dans une Europe élargie.

Les réactions suédoises, en l'absence d'une déclaration officielle du premier ministre Olaf Palme, vont de la simple constatation des faits à l'expression d'un regret, étant entendu pour le président du parti modéré, partisan de l'adhésion de la Suède que l'entrée de la Norvège et du Danemark aurait facilité la signature d'accords particuliers avec la Suède.

En France, dans les milieux proches de l'Elysée, on indique que le président Pompidou a exprimé son regret, teinté de l'espoir que le référendum danois ne soit pas compromis par le refus norvégien.

M. Hans Borten, chef du mouvement populaire contre l'adhésion de la Norvège à la CEE, est porté en triomphe. (Téléphoto AP)

SUITE Après le référendum

La démission de son cabinet interviendra à la fin du mois, lors de l'ouverture de la session d'automne du parlement. Le référendum n'avait que valeur consultative et s'il appartient maintenant au « Storting » (parlement) de se prononcer définitivement (majorité des trois quarts requise), l'on tient pour acquis que les députés norvégiens écarteront les projets d'adhésion et que le prochain gouvernement, sans doute constitué par les partis du centre opposés à l'adhésion, s'attribuera comme première tâche de négocier un nouvel accord, plus restrictif celui-là, avec la CEE.

Le nom le plus souvent avancé comme successeur de M. Bratelli est celui de M. Borten, « leader » du parti agrarien, l'un des promoteurs du rejet, qui fut lui-même premier ministre de 1969 à 1971 et qui dut démissionner à la suite de fuites relatives précisément aux négociations entre la Norvège et le Marché commun.

UN PEU... TOT

Les observateurs s'accordent pour estimer qu'il ne s'est pas agi d'un « raz de marée » : 2 heures après la fermeture du scrutin, le décompte donnait, comme nous l'avons également dit, la majorité aux partisans de l'adhésion par 51,2 % contre 48,8. Les « pro-Européens » se recrutèrent principalement dans les villes. A Oslo même, le résultat obtenu peu avant minuit indiquait 69,1 % de « oui » contre 30,9 % de « non ». Mais depuis, plusieurs communes industrielles que l'on considérait comme favorables sont venues renforcer le camp des opposants, et peu après minuit, l'équilibre était renversé.

Les journaux norvégiens, dans leurs premières éditions du matin, proclamèrent, ô ironie, le succès du « oui ».

LA PAIX EN OUGANDA ?

Le général Amin, président ougandais (à gauche), et le médiateur somalien. (Téléphoto AP)

NAIROBI (Kenya), (AP). — M. Arteh, ministre somalien des affaires étrangères, a annoncé aux journalistes que l'Ouganda et la Tanzanie avaient accepté un plan de paix en cinq points, dont les détails devraient être communiqués vers la fin de la semaine, au moment de son entrée en vigueur.

Il a ajouté que certains des guérilleros basés en Tanzanie qui avaient envahi l'Ouganda sont toujours dans ce pays, mais que les combats ont cessé et que le cessez-le-feu est respecté.

Heath au Vatican pour demander à Paul VI d'intervenir en Ulster ?

CITÉ-DU-VATICAN (AFP). — M. Heath, premier ministre de Grande-Bretagne, rendra visite à Paul VI, au Vatican, le 4 octobre, a annoncé, mardi, le professeur Alessandrini, porte-parole du Vatican.

Ce sera la première visite de l'homme d'Etat du pape ; son objet n'a pas été précisé. Mais les observateurs rappellent que le souverain pontife a lancé, ces derniers mois, plusieurs appels en faveur du retour de la paix en Ulster.

C'est à l'occasion d'une visite officielle au gouvernement italien que M. Heath sera reçu en audience privée par Paul VI.

Le premier ministre britannique arrivera le 2 octobre à Rome, pour une « visite amicale ». Il aura des entretiens avec M. Andreotti et le président Leone.

C'est le premier voyage en Italie et au Vatican de M. Heath en tant que premier ministre. De bonne source, on s'attend qu'il s'entretienne avec Paul VI de l'Ulster, bien que le Saint-Siège considère qu'il s'agisse d'un conflit politique et social beaucoup plus que religieux. Mais les élements catholiques les plus « durs », boycottent actuellement la conférence de Darlington sur l'avenir de l'Irlande du Nord.

L'homme d'Etat britannique pourrait inviter discrètement son auguste interlocuteur à recommander la modération à ses fidèles.

Depuis un an, Paul VI a déploré publiquement « l'adoption de mesures exceptionnelles de sécurité », par les Britanniques en Irlande du Nord et a condamné le cycle infernal du terrorisme et de la répression. Le 14 février, il recevait successivement M. Hillery, ministre des affaires étrangères d'Irlande, et le cardinal Conway, archevêque d'Armagh. « L'existence même de la paix présuppose l'existence de la justice », écrivait-il peu après au cardinal.

Pour ne plus revoir cela : des jeunes filles catholiques se battant contre un soldat anglais. (Téléphoto AP)

Les « durs » du gaullisme demandent un complet lessivage de leur mouvement

PARIS (AP). — C'est un partisan du « gaullisme pur et dur », M. Charles Pasqua, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, qui a été élu mardi matin à la présidence de l'amicale « Présence et action du gaullisme », qui regroupe 62 parlementaires, en remplacement de M. Germain, oligé de renoncer à ses fonctions du fait qu'il est devenu ministre des PTT.

Dans un message qu'il a adressé à l'amicale, réunie à huis-clos à Vincennes, le premier ministre, M. Messmer, a défini ainsi la ligne d'action de « Présence et action du gaullisme » : « Eveiller au respect des axes fondamentaux de la politique gaulliste, rigueur morale, clarté dans les choix et alliances politiques, autorité de l'Etat ».

Il a demandé à ses membres de « s'interdire toute forme d'électoralisme, parce que cela ne correspond en aucune manière à leur vocation et à leurs objectifs ».

M. Pasqua, qui est âgé de 45 ans, a été l'un des plus jeunes résistants. Il fait partie du bureau politique de l'UDR depuis avril 1971 et du comité central depuis décembre 1971.

Elu par acclamation, M. Pasqua a réclamé « la rigueur sans pitié pour les défaillances » et il s'est prononcé pour des candidats multiples de la majorité aux prochaines élections législatives en insistant pour que l'UDR ne soit pas « une machine électorale pour nantis sociaux et politiques ».

M. Pasqua a par ailleurs, défini sa mission dans l'organe de l'amicale, « présence du gaullisme », que dirige le premier ministre. « Nous nous battrons pour défendre les institutions », écrit-il. « Mais nous nous battrons surtout pour défendre la liberté, nos libertés, car en définitive le principal enjeu des prochaines élections est le maintien ou la disparition du régime démocratique... Ce combat est dans la tradition du gaullisme, nous n'y faillirons pas... Notre devoir est clair : il nous faut poursuivre et développer dans tous les domaines l'action que nous avons entreprise. C'est là notre manière d'exprimer par delà la mort notre fidélité au général De Gaulle ».

D'après certaines sources, les membres de l'amicale ont l'intention de demander l'exclusion de tous les candidats UDR douteux, et la création d'une commission d'enquête pour examiner tous les manquements éventuels des députés à la « déontologie » parlementaire.

C'est dans ce contexte que M. Peyrefitte, secrétaire général de l'UDR est rentré de toute urgence d'Amérique latine.

Kissinger a de nouveau rencontré les émissaires du Viet-nam du Nord

PARIS (AP). — M. Kissinger a de nouveau franchi l'Atlantique pour rencontrer à Paris le conseiller spécial et le chef de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de l'avenue Kleber, MM. Le Duc-tho et Xuan-thuy.

Comme d'habitude, le secret le plus absolu a entouré cet entretien, qui est le 18me depuis le début des pourparlers américano-nord-vietnamiens engagés en marge de la conférence officielle, et la 5me depuis le mois de juillet.

La dernière rencontre secrète remonte au 15 septembre. Peu après, M. Xuan-thuy avait déclaré que les points de vue de Washington et de Hanoi demeuraient « très éloignés » et que les Etats-Unis ne semblaient pas prêts à accepter les propositions du G.R.P. sur la création à Saigon d'un gouvernement de concorde nationale.

Le conseiller spécial du président Nixon a estimé, de son côté, que ce plan semblait par trop favoriser les communistes.

La conférence plénière, dont la 161me séance est prévue pour jeudi, n'a jusqu'ici permis de réaliser aucun progrès vers un règlement du conflit.

La Maison-Blanche a fait savoir mardi que les conversations de M. Kissinger à Paris avec les représentants du Viet-nam du Nord ont été prolongées de 24 heures.

ET LES RUSSES

Pour la deuxième journée consécutive, M. Vo Thuc-dong, ambassadeur du Viet-Nam du Nord à Moscou, a été reçu mardi au Kremlin.

Après un premier entretien lundi avec M. Kossyguine, président du conseil, M. Vo Thuc-dong a eu dans l'après-midi de mardi une consultation « cordiale et amicale », selon Tass, avec M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême.

Aucun détail n'a été fourni sur ces conversations.

Relations diplomatiques dès demain entre Tokio et Pékin ?

TOKIO, (AFP). — Le Japon pourrait établir des relations diplomatiques avec la Chine dès le 28 septembre, selon les correspondants à Pékin de l'agence de presse japonaise JIJI.

Le communiqué commun sera publié dès que MM. Tanaka et Chou En-lai auront approuvé le projet final au cours de leurs entretiens au sommet qui doivent avoir lieu le jeudi 28 septembre, indiquent les correspondants de l'agence japonaise.

On indique de même source que les deux parties ont encore à se mettre d'accord sur deux points-clefs, la fin de l'état de guerre entre les deux pays et le statut de Formose.

En ce qui concerne la fin de l'état de guerre, un compromis a déjà été atteint, précisent les correspondants de l'agence.

Le problème de Formose reste donc l'obstacle principal. Les dirigeants chinois, afin de mettre fin à la théorie dite des « deux Chines » ont insisté sur le fait que l'émancipation de Formose est un problème intérieur chinois, et que le Japon devra prendre des mesures concrètes pour que la Chine nationaliste n'ait plus d'ambassade à Tokio.

Les dirigeants chinois sont inquiets en ce qui concerne la possibilité que la Chine nationaliste conserve une ambassade à Tokio même si le Japon rappelle son ambassadeur à Formose. La Chine pourrait supprimer l'ambassade de Chine nationaliste à Tokio en énonçant expressément la date de l'établissement d'une ambassade japonaise à Pékin et d'une ambassade chinoise à Tokio, estiment les observateurs.

On apprend, d'autre part, que l'ambassadeur du Japon à Taipeh rentrera à Tokio dès la publication du communiqué sino-japonais.

Après Munich

BONN, (AFP). — Trois semaines après le massacre perpétré à Munich par un commando palestinien, le ministre de l'intérieur de la République fédérale allemande, M. Genscher, a ordonné la création d'un corps de police spécial qui devra être à même, dès le 30 avril 1973, de s'acquitter de certaines tâches particulières.

Le choix des membres de ce futur corps spécial a déjà débuté. Il est prévu que leur nombre s'élèvera à 176 et qu'ils disposeront d'armes et d'équipements ultra-modernes.

SUITE Libération des pilotes américains

Cette amertume était perceptible dans une note du ministère des affaires étrangères qui accompagnait l'annonce de l'armée nord-vietnamienne de libérer les trois pilotes à l'occasion de la fête nationale. Cette note, destinée à la Maison-Blanche, précisait notamment : « Dans l'intérêt des familles des autres pilotes américains capturés, le gouvernement des Etats-Unis doit s'abstenir d'utiliser les pilotes relâchés pour dénigrer la République démocratique du Viet-nam ». Si bien que l'intention des autorités américaines « d'intercepter » les trois pilotes lors de leur escale à Vientiane, au Laos, a été mal accueillie à Hanoï.

TRAQUENARD

Les observateurs pensent également que « le traquenard » de Vientiane a placé les autorités de Hanoï devant un difficile problème diplomatique.

On a remarqué en effet que l'Aéroflot, après avoir décidé de « brûler » l'escale de Vientiane, est revenue sur sa décision, arguant du fait qu'elle devait embarquer un nombre de passagers plus important que prévu pour Vientiane. De là à penser que les Etats-Unis aient opéré une pression sur Moscou, il n'y a qu'un pas que certains n'ont pas hésité à franchir.

LA MAIN DROITE

Néanmoins, si tout porte à croire que ni l'URSS, ni la Chine n'étaient très chauds pour faire transiter par leur territoire ces « colis encombrants », le fait que la Chine ait, en définitive, accepté de les faire sortir du Viet-nam du Nord via Nanning et Pékin, peut démontrer selon certains observateurs que Pékin demeure le meilleur aillié de Hanoï.

Enfin, les mêmes observateurs estiment que l'attitude des autorités américaines dans cette affaire stoppera pour longtemps tout geste de « bonne volonté » en cours de conflit, de la part du Viet-nam du Nord se traduisant par la libération de prisonniers de guerre.

UN FAIT PAR JOUR

L'affaire Aranda

La prochaine fois que vous irez en France, achetez donc un journal régional. N'importe lequel. Et plongez au cœur des chroniques locales.

Il vous arrivera fatalement de découvrir, ici et là, des communiqués étranges et qui, là-bas, pourtant, ne troublent le repos de personne. Voici, par exemple, ce que vous pourriez lire si vous étiez à... : « M. X, député d'Y tiendra une permanence à Z. Il y recevra les électeurs de telle heure à telle heure ». Un communiqué de ce type, il n'y a pas un journal local en France qui ne l'ait publié des milliers de fois. L'occasion semblant bonne, vous êtes en vacances, vous avez le temps, pourquoi n'iriez-vous pas au rendez-vous donné ?

Alors, quelle que soit l'étiquette politique du député, vous assisteriez, tout un après-midi, à un curieux spectacle. Un cortège. Une procession. De l'ouvrier au bourgeois, du jeune à l'homme mûr, des inconnus, sûrs d'être entendus, viennent frapper à une porte qui ne demande qu'à s'ouvrir. Le député reçoit ses électeurs. C'est le peuple souverain qui défile en costume de quémandeur. C'est renouvelée cent fois, la grande scène des « Plaideurs » à l'échelle de notre époque. C'est ainsi, aussi, que l'élu s'enlise, se compromet, se livre aux chaînes, croit se faire des milliers d'obligés. Il a tort. Ces gens qui sollicitent des places, des passe-droits, une liberté faisant bon marché de la légalité de tous les jours, un coup d'épaule pour gagner un mauvais procès, seront demain des juges. Et souvent impitoyables.

L'un vient pour demander ce qu'il assure être son dû : c'est une expression qui a toujours énormément fleuri en France. L'autre, les autres, que veulent-ils donc ? Ils sollicitent, bientôt ils exigent pour peu que les bagatelles de certaines portes soient trop lentes à se laisser séduire. Et c'est ainsi que le député écrit. Qu'il soit de droite ou de gauche. Dans la majorité ou l'opposition. Il écrit, il se fait tour à tour procureur ou avocat. Et devant quelle cour plaide-t-il ? Devant quel tribunal essaie-t-il de séduire ? Devant quelle instance a-t-il quelque chance d'être entendu ? Devant celle qui, rendant bonne ou mauvaise justice, fait de toute manière la décision. Et c'est ainsi que le député écrit aux ministres des milliers de lettres de doléances, de requêtes. Les ministres français reçoivent ainsi chaque jour des paquets de missives, par-delà la forme ou le style de chaque signataire, le député de telle ou telle ville attire l'attention du gouvernement sur le cas, évidemment toujours exceptionnel, dont la monnaie est le bulletin de vote.

Je sais aussi que d'autres lettres, par milliers, parviennent chaque jour aux administrations les plus diverses : contributions, ponts et chaussées, juges de paix, sécurité sociale, assurances agricoles, que sais-je encore. Le député n'est plus l'homme qui, choisi par le suffrage universel, fait la loi et la politique de la nation, mais le solliciteur qui sonne à toutes les portes, brigue toutes les faveurs, implore la bienveillance de celui-ci ou la signature de celui-là. C'est pour cela, voyez-vous, qu'entre autres avantages, le député français bénéficie de la franchise postale. Quelle devrait donc être la fortune de l'élu du peuple pour supporter les frais que ce peuple lui impose ? Il ne faut pas chercher ailleurs un des motifs pour lesquels si souvent, la salle du Palais Bourbon compte tant de sièges vides. Le député français est perpétuellement en campagne. Le député français devrait être un guide : il n'est qu'un démarcheur.

A ce régime, on se brûle les ailes, et il n'est pas étonnant qu'en virevoltant trop près de certaines flammes, beaucoup en viennent à perdre leur réputation. Leurs places. Et leur honneur. Eh bien oui, ils sont tout aussitôt reniés, par ceux qu'ils avaient obligés.

L. GRANGER

(A suivre)

4 TOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Réformateurs français et législatives

PARIS (AP). — Le mouvement réformateur aura un candidat unique par circonscription et dans toutes les circonscriptions. Ce candidat se présentera sous l'étiquette exclusive du mouvement regroupant le centre démocrate et le parti radical et il prendra l'engagement écrit de suivre les directives nationales.

Si le candidat réformateur est en minorité au premier tour, il se retirera et ne se désistera pas au profit d'un quelconque parti.

Telle est la ligne électorale définie, lors d'une conférence de presse, par M. Jean Lecanuet, président du centre démocrate, et M. Servan-Schreiber, président du parti radical, qui ont présenté les grandes lignes de leur mouvement devant quelque 200 journalistes.

Deux inculpés après l'incendie de Rhodes

RHODES (AP). — Le procureur général de Rhodes a inculpé d'homicide involontaire un des propriétaires du restaurant de la ville où 32 touristes en majorité suédois ont péri samedi, victimes d'un incendie. Seize autres personnes ont été blessées.

L'électricien qui avait posé l'installation électrique de l'établissement a également été inculpé.

Schiller veut rester « libre »

BONN (AFP). — M. Schiller, l'ancien ministre de l'économie et des finances de la RFA, qui a quitté dimanche le parti social-démocrate dont il était membre depuis vingt-six ans, a déclaré qu'il n'avait « pas l'intention d'adhérer à un autre parti politique ».

Dans une interview accordée à la première chaîne de télévision ouest-allemande, l'ancienne « locomotive électorale » du SPD aux élections législatives de 1969 a précisé qu'il se considérait maintenant comme « un homme tout à fait indépendant » et qu'à ce titre, il se sentait « obligé » de dire « nettement » ce qu'il pensait de la politique économique et budgétaire du gouvernement.

Le syndicaliste était un espion

DUSSELDORF (DPA). — L'ancien secrétaire de l'Union syndicale ouest-allemande, Wilhelm Gronau, arrêté le 22 septembre à Berlin-Ouest lors d'une rencontre avec son homme de liaison, a avoué lors d'un premier interrogatoire qu'il s'était livré à des activités d'espionnage au profit de l'Allemagne de l'Est.

En arrêtant les deux hommes, la police a mis la main sur des films, ainsi que sur une importante documentation concernant les syndicats allemands.

Fermeture du Colisée

ROME (AP). — La ville de Rome a annoncé que le Colisée sera fermé au public en raison du danger de chute de certains éléments de l'édifice construit il y a 19 siècles.

Une barrière sera installée autour du Colisée pour maintenir les passants à une distance d'une dizaine de mètres.

L'affaire de Côme

MILAN (AFP). — Le préfet de police de Milan, M. Allitto, ne pense pas que l'enquête sur l'assassinat du commissaire Calabresi touche à son terme, bien que le procureur de la République de cette ville ait décidé d'ouvrir une enquête sur la participation éventuelle à ce meurtre des trois jeunes gens arrêtés à la frontière suisse dans une voiture bourrée d'explosifs.

ASIE

Morphine et opium à Hong-kong

HONG-KONG (AP). — La police de Hong-kong a saisi mardi 255 kilos de morphine et 1270 kilos d'opium à bord d'une jonque motorisée juste à la sortie du port de l'enclave britannique. Deux trafiquants ont été arrêtés.

La drogue saisie est évaluée sur le marché de détail à Hong-kong à l'équivalent de près de 20 millions de F.F.